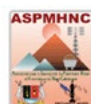


POUM

Atlas

DE LA
BIODIVERSITÉ
COMMUNALE



Atlas de la biodiversité communale



INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE PERMETTANT DE RÉALISER DES CARTES D'ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX EN VUE D'UNE PRISE EN COMPTE POUR L'ÉLABORATION D'UN PUD.



Atlas de la biodiversité Communale de Poup
- Rapport final -

Titre de l'ouvrage

Atlas de la Biodiversité Communale de Poup
Dominique Fleurot & al., 2025

Rédaction et coordination

Rédaction et coordination globale du projet : Dominique Fleurot.
Réalisation de l'Atlas pilotée conjointement par l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Minier et Historique du Nord Calédonien (ASPMHNC) et la Société Calédonienne d'Ornithologie (SCO).
Les contenus ont été rédigés par les auteurs, chacun dans son domaine d'expertise; tous sont cités en page 6.
Les relecteurs sont cités en page 196.

Crédits visuels

Toutes les prises de vues de cet ouvrage ont été réalisées lors de l'ABC de Poup.
Illustrations : ABC de Poup, sauf mention spécifique.
Cartographies : ABC de Poup, sauf mention spécifique.
Photographie de couverture : Zoom.NC (paysage), David Louis Ugolini/SCO (oiseau).
Photographie de quatrième de couverture : Gill Chabaud.

Réalisation

Coédition : Mairie de Poup & Société Calédonienne d'Ornithologie (SCO).
Direction éditoriale : Mairie de Poup.
Réalisation graphique : Éditions du Ouen Toro (EOT), juin 2025.
Impression : Digiprint, juillet 2025.

Mentions légales

©Mairie de Poup et Société Calédonienne d'Ornithologie, 2025
Tous droits réservés – Cet ouvrage est diffusé gratuitement. Il ne peut être vendu ni reproduit, même partiellement, sans l'autorisation écrite des coéditeurs.

ISBN Mairie de Poup : 978-2-9598743-1-4
ISBN SCO : 978-2-9579972-3-7
Dépôt légal : juillet 2025

Citation de l'ouvrage

D. Fleurot & al., 2025. Atlas de la Biodiversité Communale de Poup – Inventaires de la biodiversité, faune et flore, en vue de l'intégration des enjeux environnementaux dans les orientations décisionnelles communales. Mairie de Poup, Société Calédonienne d'Ornithologie, 200 p.



Introduction

DE MADAME LA MAIRE

Chers habitants de Poup, chers lecteurs,

C'est avec une immense fierté et une profonde gratitude que je vous présente l'Atlas de la Biodiversité Commune de Poup. Ce document est bien plus qu'un simple recueil d'informations naturalistes et scientifiques : il est le reflet de la richesse naturelle exceptionnelle de notre commune, de son histoire, et de l'engagement collectif pour préserver ce patrimoine unique.

Située à l'extrême nord de la Grande Terre, notre commune est un véritable trésor de biodiversité, où se mêlent terre et mer, montagnes et mangroves, maquis et forêts, sources et rivières, lagons et grands récifs. Cette diversité, qui fait la singularité de Poup, est à la fois une source de fierté et une responsabilité. Ce patrimoine naturel exceptionnel, reflet de notre histoire et de notre géographie, constitue un bien précieux à préserver.

En tant que gardiens de cette richesse, il nous appartient de la protéger, de la valoriser et de la transmettre aux générations futures.

L'Atlas de la Biodiversité Commune est le fruit d'un travail collaboratif entre scientifiques, naturalistes bénévoles, institutions et habitants. Il témoigne de l'importance de l'union des savoirs et des efforts pour mieux comprendre et préserver notre environnement. Grâce à cet outil, nous avons désormais une vision claire des enjeux écologiques de notre territoire, et nous pouvons intégrer ces connaissances dans nos décisions et nos actions pour un développement durable.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les acteurs qui ont contribué à la réalisation de cet ouvrage : les associations, telles que la Société Calédonienne d'Ornithologie (SCO), l'ASPMHNC, Endemia et bien d'autres, ainsi que les scientifiques de l'IRD ou du Muséum et les nombreux bénévoles passionnés. Leur travail remarquable met en lumière la splendeur de notre commune et nous offre une base solide pour agir en faveur de l'environnement, et, bien sûr, les habitants de Poup qui ont participé activement à ce projet. Votre engagement est une preuve que, ensemble, nous pouvons faire la différence.

Mais cette démarche naturaliste et scientifique n'aurait été complète sans la reconnaissance des savoirs traditionnels kanak, intimement liés à notre environnement. Dans une société où la terre est perçue comme un héritage vivant, légué par les ancêtres, la protection de la nature ne peut être dissociée de la préservation des cultures et des langues vernaculaires. Ainsi est né un projet complémentaire à l'Atlas : le lexique vernaculaire de la biodiversité de PUM, élaboré avec les habitants de Poup. Ce recueil, qui réunit les noms et usages traditionnels des espèces, participe à la transmission des savoirs ancestraux et à la reconnaissance de notre patrimoine bioculturel commun.

Ces deux initiatives convergent vers un même objectif : renforcer le lien entre les habitants et leur environnement, entre science et culture, entre modernité et tradition. Ensemble, elles affirment la volonté de Poup de faire de la biodiversité un pilier de son avenir.

En combinant la rigueur scientifique et la richesse des savoirs locaux, l'Atlas de la biodiversité commune de Poup offre un outil précieux pour la sensibilisation et l'action collective. Il démontre qu'une approche intégrée, alliant modernité et tradition, permet non seulement de documenter la complexité des écosystèmes, mais aussi de renforcer le lien entre les habitants et leur environnement. C'est en valorisant ces deux dimensions que nous pouvons espérer pérenniser ce patrimoine naturel et culturel exceptionnel.

Je vous invite à parcourir cet atlas, à découvrir les merveilles de notre biodiversité et à vous en inspirer pour agir, chacun à votre échelle, en faveur de sa préservation. Poup est une terre de richesse, de beauté et de vie. Prenons soin d'elle, pour aujourd'hui et pour demain.

Ensemble, faisons de Poup un exemple de gestion durable et de préservation de la biodiversité, pour les générations présentes et futures.

Madame *Henriette HMAË*
MAIRE DE LA COMMUNE DE POUP



Somm

INTRODUCTION DE MADAME LA MAIRE	3
REMERCIEMENTS	6
LES AUTEURS ET LES CARTOGRAPHES	6
I CHAPITRE INTRODUCTIF	7
II PRÉSENTATION DES STRUCTURES CONTRIBUTRICES	9
III LA CLASSIFICATION DU VIVANT (LAROUSSE)	13
IV INVENTAIRES	17
■ FLORE (D. Bruy, D. Fleurot, A. Fourdrain, R. Amice)	18
■ FONGE (P & F. Boudeau)	30
■ FAUNE AQUATIQUE (N. Charpin, N. Mary, D. Fleurot)	38
■ OISEAUX (D.L. Ugolini)	40
■ REPTILES (M. Deuss, T. Duval, D. Fleurot)	74
■ CHIROPTÈRES (M. Oedin)	84
■ MAMMIFÈRES MARINS (D. Fleurot, C. Garrigue, N. Cornuet)	92
■ MOLLUSQUES (P. Bouchet, D. Fleurot, L. Léonard, O. Gargominy)	96
■ NUDIBRANCHES (P. Bouchet, D. Fleurot, Y. Thévenet)	104
■ BÉNITIERS (D. Fleurot)	110
■ ARAINÉES ET ARACHNIDES (Y. Ravallec)	114
■ ARTHROPODES, FOURMIS ET ABEILLES (T. Robillard, H. Jourdan, D. Fleurot)	120
■ ORIGINES DES CONTRIBUEURS (D. Fleurot)	128
V LES CARTOGRAPHIES DES ENJEUX	127
ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ EN PARTIE TERRESTRE	129
ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ EN PARTIE MARITIME	131
GRANDS PAYSAGES ET ENJEUX	132
SCORE PATRIMONIAL DE L'AVIFAUNE	134
CARTOGRAPHIE DES PROSPECTIONS ABC DE POUM	136



<u>VI</u>	LES IMPACTS DE L'HOMME	137
	LES IMPACTS NÉGATIFS	138
	LES ACTIONS POSITIVES	142
<u>VII</u>	DISCUSSIONS GÉNÉRALES SUR LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ À POUM	145
<u>VIII</u>	LES ACTIONS PARTICIPATIVES AVEC LA POPULATION	147
	ÉVÉNEMENTS PARTICIPATIFS	148
	LEXIQUE VERNACULAIRE SUR LA BIODIVERSITÉ DE PUM	149
	COMMUNICATIONS ET MÉDIATISATIONS	150
<u>IX</u>	CARNETS NATURALISTES	151
	CARNET 1 : JEAN-PAUL	152
	CARNET 2 : JOSÉ	154
	CARNET 3 : JÉRÔME	156
	CARNET 4 : JULIEN	157
	CARNET 5 : MALLORIE	158
	CARNET 4 : FABIENNE	160
	CARNET 7 : KARINE	162
	CARNET 8 : JÉRÉMIE	164
	CARNET 9 : KÉNUA	166
<u>X</u>	LIVRE D'OR	169
<u>XI</u>	PLANCHES PHOTOS	175
<u>XII</u>	ANNEXES	195
	ANNEXE 1 : LISTES DES PERSONNES AYANT CONTRIBUÉES À L'ABC DE POUM	196
	ANNEXE 2 : SYNTHÈSE COMPTABLE	197
	ANNEXE 3 : CHIFFRES CLÉS	198

Remerciements

L'équipe municipale, représentée par Madame la maire de Poum, Henriette HMAÉ, et le comité de pilotage de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Poum, expriment leur gratitude à toutes les personnes mentionnées en annexe 2 pour leur contribution à l'ABC de Poum. Leur engagement dans l'inventaire de la flore et de la faune, dans les montagnes, les vallées, le lagon, et sous la mer, en toutes conditions météorologiques, a été remarquable. Scientifiques, naturalistes, associations, certains venus de loin, ont été accueillis et guidés par nos concitoyens experts de leur territoire et de son patrimoine.

Une mention spéciale va aux pilotes de bateaux et conducteurs de véhicules tout-terrain pour leur rôle dans le transport des équipes. Nous saluons également les habitants de Poum, des tribus et du village, pour leur accueil chaleureux réservé aux chercheurs et aux médias, avec une attention particulière à une habitante de Titch pour les repas préparés.

Les autorités coutumières et les propriétaires privés ont ouvert leurs espaces et méritent nos remerciements. Une passerelle a été créée entre les connaissances scientifiques et nos traditions, reliant désormais les savoirs ancestraux à cet atlas, grâce à l'édition du lexique vernaculaire de la biodiversité de Poum.

Les journalistes, qui ont su capturer la richesse de Poum à travers leurs images, méritent nos encouragements. Merci à l'Office français de la Biodiversité pour sa contribution financière à ce projet ambitieux couvrant l'ensemble de la commune. À tous les auteurs, cartographes, photographes et relecteurs, nous exprimons notre reconnaissance pour la qualité du contenu de cet atlas, qui servira de levier pour les décisions futures. Nous les mentionnons en annexe 2.

Enfin, la maire remercie vivement la Société Calédonienne d'Ornithologie pour son soutien à l'édition de cet atlas.

LES AUTEURS ET LES CARTOGAPHES

Rémy Amice	Naturaliste – Endemia
Philippe Bouchet	Malacologue – MNHN – LPR
Fabienne Bourdeau	Naturaliste – SMNC
Philippe Bourdeau	Président d'association – SMNC
David Bruy	Curateur de l'Herbier NOU – IRD
Nicolas Charpin	Président d'association – VOD
Nathaniel Cornuet	Directeur – DDEE-PN
Gendrilla Delbé	Cartographe – Endemia
Matthias Deuss	Herpétologue – indépendant
Valentin Dutertre	Naturaliste – attaché MNHN
Thomas Duval	Herpétologue – indépendant
Dominique Fleurot	Naturaliste – ASPMHNC
Aurélien Fourdrain	Coordnatrice – Endemia
Claire Garrigue	Chargée de recherche – Opération Cétacés
Henriette Hmaé	Maire – Commune de Poum
Hervé Jourdan	Entomologiste – IRD
Nathalie Mary	Hydrobiologiste – ETHYC'O
Malik Oedin	Président d'association – GDI
Yves Ravallec	Naturaliste – ASFRA
Tony Robillard	Entomologiste – MNHN
Daniel Rodriguez	Secrétaire général – mairie de Poum
Yves Thévenet	Naturaliste – attaché MNHN
David Louis Ugolini	Naturaliste, Président d'association – SCO
Wilfried Weiss	Cartographe – SCO

SIGLES

ASFRA	Association Française d'Arachnologie
ASPMHNC	Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Minier et Historique du Nord Calédonien
DDEE	Direction du Développement Economique et de l'Environnement de la Province Nord
ETHYC'O	ETudes HYdrosystèmes insulaires tropicaux
GDI	Association Gardiens Des Îles
IRD	Institut pour la Recherche au Développement
LPR	La Planète Revisitée
MNHN	Muséum National d'Histoire Naturelle
NOU	Herbier de Nouvelle-Calédonie
SCO	Société Calédonienne d'Ornithologie
SMNC	Société Mycologique de Nouvelle-Calédonie
VOD	Association vies d'Ô douce

The background features a teal-to-green gradient. In the top right corner, there are dark teal and black geometric shapes, including a series of white chevron lines pointing right. In the bottom left corner, there are similar dark teal and black geometric shapes, including a series of white chevron lines pointing left. A large, light teal vertical bar is positioned behind the title text.

CHAPITRE INTRODUCTIF



LA COMMUNE DE POUM POSSÈDE UNE RICHESSE NATURELLE EXCEPTIONNELLE, AVEC UNE BIODIVERSITÉ UNIQUE RECONNUE PAR L'INSCRIPTION, EN 2008, D'UNE GRANDE PARTIE DE SON LAGON ET DE CERTAINES ZONES TERRESTRES AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO.

Jusqu'à récemment, malgré quelques recherches bibliographiques sur la flore et l'avifaune, l'ensemble du territoire communal n'avait jamais fait l'objet de prospections approfondies. Les connaissances scientifiques et naturalistes restaient fragmentaires et très limitées.

S'étendant sur 2 114 km² de terres et de mer, le territoire de Poum a été peu exploré au cours des dernières décennies, malgré des dispositifs mis en place. Les 28 objectifs définis par le premier comité de gestion UNESCO n'ont été atteints que très partiellement, à travers les différents programmes quinquennaux mis en œuvre entre 2017 et 2021 par plusieurs partenaires. Parmi ces objectifs figuraient la création d'une carte des enjeux liés à la biodiversité et la valorisation d'un fonds documentaire.

Diverses actions participatives, études et inventaires ont permis de recueillir un volume considérable de données et de résultats sur la biodiversité dans le cadre de cet ABC. Ce travail a contribué à combler, au moins en partie, les lacunes scientifiques à l'échelle communale.

À la fin de l'année 2024, seul un détenteur de données a pu transmettre ses bases environnementales historiques, issues de concessions mi-

nières, à l'équipe de l'ABC de Poum. L'absence quasi totale de fonds documentaires a rendu impossible l'élaboration d'une stratégie de prospection dès le démarrage du projet.

Malgré ces contraintes, grâce à la motivation des contributeurs et aux milieux explorés progressivement, la zone d'intervention s'est étendue à presque toute la superficie communale, terrestre comme maritime. Ainsi, 1 753 km² ont été couverts, soit l'équivalent de 17 fois la superficie de la ville de Paris, où il reste encore de petites zones inexplorées.

Au 31 décembre 2024, les équipes avaient réalisé plus de 26 000 relevés d'inventaire ou de collecte scientifique. Un résultat notable, bien qu'il aurait pu être supérieur sans les nombreux aléas rencontrés, notamment 10 mois d'inactivité sur les 28 mois du projet, dont seulement 18 ont été consacrés aux prospections de terrain.

Malgré ces limites, les résultats obtenus permettent de dessiner les premiers contours de la biodiversité de Poum. Certains groupes taxonomiques révèlent un taux élevé d'espèces nouvelles pour la science, soulignant tout le potentiel inexploité et la nécessité de poursuivre les explorations. Ces données doivent également être valorisées à l'échelle communale,

dans un souci de transmission et d'appropriation par la population locale.

Au-delà du PUD en préparation, cet ABC contribuera à des études à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, du Pacifique, voire au niveau national.

Les enjeux mondiaux en matière de biodiversité, exacerbés par les multiples menaces environnementales, doivent se traduire localement à travers des politiques publiques adaptées, comme un Plan d'Urbanisme Directeur. La population, en tant que premier acteur de la préservation, doit être placée au cœur des dynamiques participatives.

C'est par ce biais qu'une passerelle a été créée entre la population et le monde naturaliste et scientifique avec l'édition d'un lexique vernaculaire de la biodiversité communale. Ce lexique, qui reprend les noms dans les deux langues vernaculaires kanak parlées à Poum, le nom commun en français et le nom scientifique lorsqu'il s'agit d'un être vivant, est la première grande action participative, dans le cadre de cet ABC de Poum et des futures dynamiques participatives.

La commune de Poum s'engage ainsi à intégrer les enjeux de la biodiversité dans l'élaboration de son PUD, dans le respect de son patrimoine naturel incluant la notion culturelle, au service de ses habitants.

STRUCTURES CONTRIBUTRICES

- ▶ Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Minier et Historique du Nord Calédonien (flore, mammifères marins, oiseaux, gastéropodes, arthropodes, araignées, fonge, nudibranches, reptiles, fourmis et abeilles, bénitiers)
- ▶ Société Calédonienne d'Ornithologie (oiseaux)
- ▶ Gardiens Des Îles (chiroptères)
- ▶ Endemia (flore et Liste rouge IUCN)
- ▶ Société Mycologique de Nouvelle-Calédonie (fonge)
- ▶ AsFrA (araignées et arachnides)
- ▶ ETHYc'O (macrofaune benthique)
- ▶ vies d'Ô douce (faune aquatique)
- ▶ Centre d'Initiation à l'Environnement (arthropodes)
- ▶ Institut de Recherche au Développement (flore, fourmis et abeilles)
- ▶ Muséum National d'Histoire Naturelle (gastéropodes terrestres, aquatiques, nudibranches, arthropodes)
- ▶ Association Nabé (flore)

LA DIVERSITÉ DU VIVANT

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Poum, une attention particulière a été portée à la diversité biologique, à travers l'étude de plusieurs groupes taxonomiques emblématiques. Ces groupes incluent notamment les oiseaux, les mammifères marins, les reptiles, les plantes, les chiroptères, les arthropodes terrestres, la fonge, les mollusques et les invertébrés marins. Chacun joue un rôle écologique spécifique et représente une composante essentielle des écosystèmes terrestres et marins de la commune.

Les inventaires ont permis de structurer les données autour des grands embranchements et classes du monde vivant, facilitant ainsi l'identification

des zones à enjeux pour la faune et la flore. Cette approche permet aussi de vulgariser l'information pour le grand public, en associant chaque groupe animal et végétal à son rôle dans les chaînes alimentaires et les équilibres écologiques.

Les principales familles biologiques observées à Poum, dans l'ordre de la classification présentée en page 13, sont la flore, la fonge, la faune aquatique, les oiseaux, les reptiles terrestres, les chiroptères, les mammifères marins, les mollusques continentaux, les nudibranches, les bénitiers, les araignées et arachnides, les arthropodes, fourmis et abeilles qui sont toutes énumérées à la page 17 des inventaires.



PRÉSENTATION DES STRUCTURES CONTRIBUTRICES



CENTRE
D'INITIATION À
L'ENVIRONNEMENT

CIE-NORD

Le Centre d'Initiation à l'Environnement (CIE-NC) a été créé en 1996, à l'initiative de l'Association pour la Sauvegarde de la Nature Néo-calédonienne (ASNNC) pour répondre aux attentes d'une population de plus en plus concernée par les questions environnementales.

De type "loi 1901 - à but non lucratif", le CIE-NC est une association non polémique et apolitique. L'association est agréée par la direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie.

Le CIE-NC sensibilise les différents publics à la protection et à la préservation de l'environnement, par l'intermédiaire d'interventions et par la création de supports (livrets, expositions, etc.), notamment auprès des jeunes scolaires, hors scolaires et des clientèles adultes, mais également lors d'événements ou de manifestations publiques.



IRD FLORE

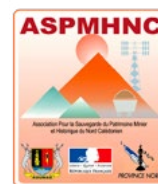
L'Institut de Recherche pour le Développement : Référent scientifique incontournable sur les grands enjeux du développement et organisme pluridisciplinaire reconnu internationalement, l'Institut de recherche pour le développement est un établissement public français placé sous la double tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et de celui de l'Europe et des affaires étrangères. Il porte, depuis plus de 75 ans, une démarche originale de recherche, d'expertise, de formation et de partage des savoirs au bénéfice des territoires et pays qui font de la science et de l'innovation un des premiers leviers de leur développement.

La représentation de l'IRD en Nouvelle-Calédonie est la principale implantation de l'Institut dans



ETHYC'O

Bureau d'études spécialisé en hydrobiologie tropicale, basé en Nouvelle-Calédonie, **ETHYC'O** dispose d'une forte expérience dans la caractérisation de la qualité des milieux dulçaquicoles (macrofaune benthique, physico-chimie des eaux), en particulier en Nouvelle-Calédonie, à Mayotte, à l'île de la Réunion, à Wallis-et-Futuna et en Polynésie française : mise en place de méthodes biologiques d'évaluation de la qualité des eaux en Nouvelle-Calédonie (indices biotiques IBNC et IBS) et à Mayotte (I2M2-MAYOTTE) ; rédaction de guides méthodologiques et d'atlas taxonomiques de la macrofaune benthique ; suivi de la qualité des eaux douces pour le compte d'associations, d'industriels miniers ou d'administrations (DAVAR, OEIL, CCI, NMC, SLN, SMT, KNS, Prony Ressources, MKM) ; depuis 2008, suivi annuel du réseau de contrôle de surveillance (RCS) de Mayotte dans le cadre de la DCE (Directive Cadre sur l'Eau). Le développement d'ETHYC'O s'appuie sur les compétences de Nathalie Mary, Docteur en hydrobiologie, qui cumule 26 années d'expérience sur les invertébrés aquatiques des milieux tropicaux.



ASPMHNC

ASPMHNC : L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Minier et Historique du Nord Calédonien a été créée en 1993, dont l'objectif est la sauvegarde du patrimoine minier et historique du vieux village de Tiébaghi et de toutes traces des mineurs sur la parcelle 44 en charge par l'association. L'ancien village minier, restauré en grande partie (17 bâtiments), accueille plus de 2.000 visiteurs par an.

Depuis 2012, l'association œuvre pour la préservation et la valorisation du patrimoine végétal qui forment les plantes endémiques du massif de Tiébaghi. Une flore exceptionnelle poussant sur des sols ultrabasiques. Un important travail sur la connaissance de la biodiversité ainsi que l'édition de plusieurs ouvrages est à son actif. En 2018, cette sensibilité environnementale a été inscrite dans les statuts de l'association.

La biodiversité de Tiébaghi est mise en lumière dans une exposition permanente à la salle Nature dédiée à cet effet. Sur site, 3 sentiers botaniques dévoilent au visiteur la richesse floristique et faunistique. La conservation de plusieurs espèces rares et menacées fait partie du champ d'actions menées sur le plan conservatoire de ce patrimoine végétal.

Entre 2020 et 2021, l'association a accompagné la mairie de Poum à un inventaire floristique sur tout son territoire communal. Cette coopération a abouti à l'édition du livret de la Flore de Poum qui a découlé naturellement d'un important travail de terrain comprenant des explorations sur des secteurs encore inexplorés.

L'Atlas de la biodiversité de Poum est la suite logique de cet engagement associatif bénévole pour l'amélioration des connaissances vers un outil d'aide à la décision communale où les enjeux de la biodiversité de cette commune seront traduits dans ce document. Des éléments de la biodiversité observés ou collectés avec l'aide des structures associatives ou scientifiques qui permettront d'élaborer les cartes à enjeux de cet ABC de Poum.

l'outre-mer tropical français. Dans une région Pacifique immense constituée d'une vingtaine d'États et de territoires insulaires, les recherches ciblent particulièrement les thématiques liées à l'insularité face aux changements globaux.

L'IRD, au travers de l'UMR AMAP, a en charge la gestion scientifique de l'Herbier de Nouvelle-Calédonie (NOU). Fondé en 1963, l'Herbier NOU représente un outil scientifique et patrimonial incontournable pour toutes les études concernant la flore et les végétations de la Nouvelle-Calédonie. Les spécimens d'herbier et la base de données associée fournissent des informations capitales pour les études sur la biodiversité, la distribution des espèces végétales et la biogéographie de cette région du Pacifique.



ENDEMBIA

Fondée en 2001, **Endemia** est une association à but non lucratif dédiée à la connaissance, la promotion et la valorisation de cette biodiversité native unique de Nouvelle-Calédonie.

Depuis 2014, elle anime l'Autorité locale de la Liste Rouge (Red List Authority) pour la flore de Nouvelle-Calédonie, en partenariat avec la Commission pour la Sauvegarde des Espèces (SSC) de l'UICN Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Cette autorité a pour mission d'évaluer le risque d'extinction et de menace des espèces endémiques et indigènes de la flore calédonienne, selon les critères de l'UICN, et de les classer sur la Liste Rouge mondiale des espèces menacées.

L'objectif principal d'Endemia est d'identifier et d'évaluer 100% des espèces menacées de la flore en

Nouvelle-Calédonie. Grâce à ces évaluations, Endemia permet à ses partenaires d'orienter les priorités de conservation et sensibilise les acteurs locaux et internationaux à l'urgence de la situation. À ce jour, 76 % de la flore a été évaluée, et, en 2017, 100 % des reptiles ont été évalués.

Depuis 2001, Endemia anime également le portail internet <http://www.endemia.nc> enrichi et utilisé par tous : naturalistes passionnés et communauté scientifique. Ce site constitue une référence incontournable sur la flore, la fonge et la faune de Nouvelle-Calédonie et est consulté par près de 30 000 utilisateurs par an. Cette vitrine permet au grand public, mais également aux scientifiques du monde entier d'avoir accès aux informations sur la biodiversité native de Nouvelle-Calédonie.



SMNC

Fondée en 2008, la **Société Mycologique de Nouvelle-Calédonie**, a pour objet de recenser les espèces calédoniennes de la fonge, avec mise en herbier. De plus, elle a pour but d'encourager et de promouvoir la connaissance des champignons tant au point de vue scientifique qu'à celui de l'hygiène et des usages domestiques.

Pour informer et éduquer le grand public, nous avons divers axes de communications :

- Nous organisons régulièrement des conférences, des expositions mycologiques (champignons frais, divers ateliers : microscopes, usages des champignons dans la vie courante, jeux olfactifs, etc.)
- Nous avons édité un guide de terrain regroupant les champignons communs de Nouvelle-Calédonie.
- Nous organisons des sorties découvertes sur le terrain.
- Via CardObs, nous incrémentons la base de données de l'INPN.
- Enfin, nous avons un compte Facebook sur lequel nous faisons découvrir la richesse, la beauté et la diversité des champignons calédoniens.

Située à l'extrême nord de la Grande Terre, Poum demeure une zone peu prospectée en matière de mycologie, ce qui a justifié pleinement l'intérêt de la SMNC à participer à ce projet. L'objectif principal de cette étude était pour nous de combler les lacunes de connaissances sur les champignons présents dans cette région, en identifiant les espèces locales et en sensibilisant les acteurs locaux à son importance.

En somme, cette participation a représenté une opportunité précieuse pour enrichir la connaissance des champignons de Nouvelle-Calédonie tout en contribuant à la préservation et à la valorisation du patrimoine naturel de Poum."

SCO



SCO : La Société Calédonienne d'Ornithologie (SCO), association à but non lucratif, a été fondée en 1965 par des passionnés d'oiseaux, collectionneurs, éleveurs ou observateurs avertis. Dès son origine, la SCO s'est donné pour mission d'éveiller l'intérêt du grand public pour les oiseaux et de les lui faire aimer pour mieux les protéger.

Alors qu'à ses débuts, la SCO s'intéressait aux oiseaux locaux, exotiques et de volière, au fil du temps, son action s'est centrée sur l'avifaune calédonienne, tant elle est riche et singulière, et les enjeux qu'elle concentre sont importants en termes de conservation.

Aujourd'hui, les actions de l'association tournent autour de ses trois axes statutaires :

- L'amélioration des connaissances sur les oiseaux,
- La protection de ces espèces et des écosystèmes dont elles dépendent,
- L'éveil des consciences à la richesse de la nature calédonienne, à sa fragilité et aux enjeux de sa conservation.

La SCO, doyenne des associations naturalistes de Nouvelle-Calédonie, s'appuie exclusivement sur un tissu

bénévole toujours dynamique et motivé, permettant de nourrir ses ambitions et de faire perdurer l'esprit pionnier de ses origines.

Alors que trop souvent aujourd'hui, dans l'esprit des Calédoniens, l'observation et la protection de la nature sont perçues comme l'apanage d'experts, spécialistes, savants et autres doctes initiés, la SCO s'attache à impliquer le plus grand nombre à travers des actions participatives. Elle s'appuie sur le lien immémorial entre l'homme et la nature, et en particulier sur la place des oiseaux dans la culture et les traditions locales, avec l'objectif de rétablir le citoyen dans son rôle de premier acteur de la conservation.

La répartition géographique des membres de la SCO et la diversité de ses localités d'intervention donnent à la SCO une réelle dimension pays et en font une association fermement ancrée à la terre et aux Hommes de Nouvelle-Calédonie.

Le goût de la SCO d'aller au plus près des populations et loin des sentiers battus a porté naturellement l'association à prendre part au projet d'Atlas de la Biodiversité Communale de Poum.



ASFRA ARAIGNÉES ET ARACHNIDES

L'Association Française d'Arachnologie (AsFra) a été créée par un collectif de 28 membres fondateurs en septembre 2006 à Limoges et ses statuts ont été publiés en 2007 au journal officiel. Les membres fondateurs, ont été rapidement rejoints par d'autres volontaires, Français en majorité, mais aussi Anglais, Belges, Suisses... si bien que le nombre de membres de l'AsFra dépassait assez largement la centaine dès 2015.

L'association Française d'Arachnologie a pour but de promouvoir la connaissance et aider à la protection et la préservation des arachnides, acariens exceptés, et de leurs habitats sur l'ensemble du territoire français. L'association a une vocation scientifique, culturelle et éducative.

Ses actions de l'association sont :

- La promotion de la recherche dans le domaine de l'arachnologie
- La réalisation d'inventaires,
- La proposition de mesures réglementaires de protection d'espèces ou de sites,
- La collaboration avec les organismes gestionnaires de sites,
- La réalisation d'outils permettant la connaissance et la détermination des espèces
- L'organisation de stages de formation
- L'information et la sensibilisation de tous publics grâce à tous moyens de communication estimés nécessaires,
- La réalisation et la proposition de conventions d'étude et de recherche ou d'animation avec des personnes physiques ou des organismes publics ou privés,
- La collaboration avec des organismes publics ou privés permettant la réalisation de l'objectif premier de l'association.

Aujourd'hui l'AsFra compte 192 adhérents, dont 170 en France métropolitaine.

IRD - IMBE FOURMIS ET ABEILLES

L'IRD, au travers de l'UMR IMBE.

La représentation de l'IRD en Nouvelle-Calédonie est décrite plus haut pour le volet Flore."

Pour ce qui concerne la faune, une collection établie historiquement dès la création en 1948 de l'IFO est détenu à l'IRD. Cette collection est principalement orientée vers l'entomologie agricole et compte plus de 50000 spécimens. Au cours des dernières années, au travers de l'UMR IMBE, de nombreux travaux ont été conduits sur les insectes exotiques et leur caractère envahissant. L'UMR IMBE (l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale) développe une approche intégrative pour l'étude de la biodiversité et des systèmes socioécologiques. L'IMBE apporte ainsi des connaissances fondamentales et appliquées sur les fonctions, la dynamique historique et évolutive de la biodiversité de tous types d'écosystèmes, notamment méditerranéens, depuis la construction des paléo-écosystèmes jusqu'à leur

devenir dans le contexte du changement global, mais également dans la ceinture intertropicale au Sénégal, en Guyane, au Vietnam et en Nouvelle-Calédonie. Ces apports incluent également les liens avec la société civile d'une part et les enjeux de santé humaine d'autre part. En Nouvelle-Calédonie, de nombreux travaux ont été consacrés à la problématique des invasions biologiques avec des modèles fourmis et abeilles et au maintien de la biodiversité exceptionnelle et sa conservation. Les travaux sur les arthropodes envahissants s'inscrivent en particulier dans une dimension d'appui à la biosécurité et en collaboration avec le SIVAP et l'IAC à la surveillance des nouvelles arrivées et leur prévention. Un focus important a été donné aux Formicidae et apoïdes ; En collaboration avec l'UMR ISYEB et l'UMR CBGP, de nombreux travaux ont été conduits pour mieux comprendre l'émergence de la faune unique du pays avec des études de phylogénie moléculaires, pour mieux comprendre l'extraordinaire biodiversité de l'archipel avec la reconstruction de l'histoire phylogénétique de différents groupes modèles Orthoptera Grylloidea et Acridiens, Coleoptera Tenebrionidae ou encore Blattodea.



MNHN - ISYEB ARTHROPODES

Le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) est un établissement consacré à l'étude de la nature, à la préservation du patrimoine naturel et à l'éducation du public. Fort de ses collections et de ses équipes pluridisciplinaires, le Muséum est un acteur majeur dans les domaines de la biodiversité. Au sein du MNHN, l'Institut de Systématique, Évolution, Biodiversité (ISYEB) est une unité de recherche spécialisée dans la description de la diversité du vivant, l'étude de son évolution et la compréhension de son organisation. Regroupant biologistes, systématiciens, taxonomistes et écologues, l'ISYEB mène des recherches fondamentales et appliquées sur l'origine et la dynamique des espèces, en lien étroit avec les collections du Muséum. Il joue un rôle

clé dans l'identification des espèces, la phylogénie et l'analyse de la biodiversité actuelle et passée.

En Nouvelle-Calédonie, les chercheurs du MNHN et de l'ISYEB participent depuis plusieurs décennies à des campagnes d'exploration scientifique en collaboration étroite avec l'IRD de Nouméa. Ces missions visent à inventorier la faune et la flore, souvent endémiques, à comprendre les processus évolutifs et biogéographiques à l'œuvre, et à appuyer les efforts de conservation locaux. Grâce à ces travaux, de nombreuses espèces nouvelles pour la science ont été décrites, enrichissant les connaissances et soulignant l'importance de préserver ce patrimoine naturel unique.



Gardiens Des Îles est une association environnementale à but non lucratif, créée en 2018, engagée dans la protection des écosystèmes insulaires de Nouvelle-Calédonie. Elle œuvre à la valorisation de la biodiversité, à la sensibilisation des jeunes, et à la valorisation des savoirs traditionnels en synergie avec les approches scientifiques.

L'association mène des actions concrètes sur le terrain, en partenariat avec les collectivités, les établissements scolaires, les tribus, et les chercheurs. Elle intervient notamment dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, la restauration écologique, et le suivi des espèces me-

nées, tout en créant des opportunités de formation et d'emploi local pour les jeunes.

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Poum, Gardiens Des Îles a apporté un soutien logistique aux partenaires pour les opérations de terrain, en particulier la première grande phase de prospection et de récolte de données. L'association a également contribué à la partie consacrée aux roussettes, en mettant à disposition son expertise sur ces espèces emblématiques et leur lien culturel avec les populations locales.

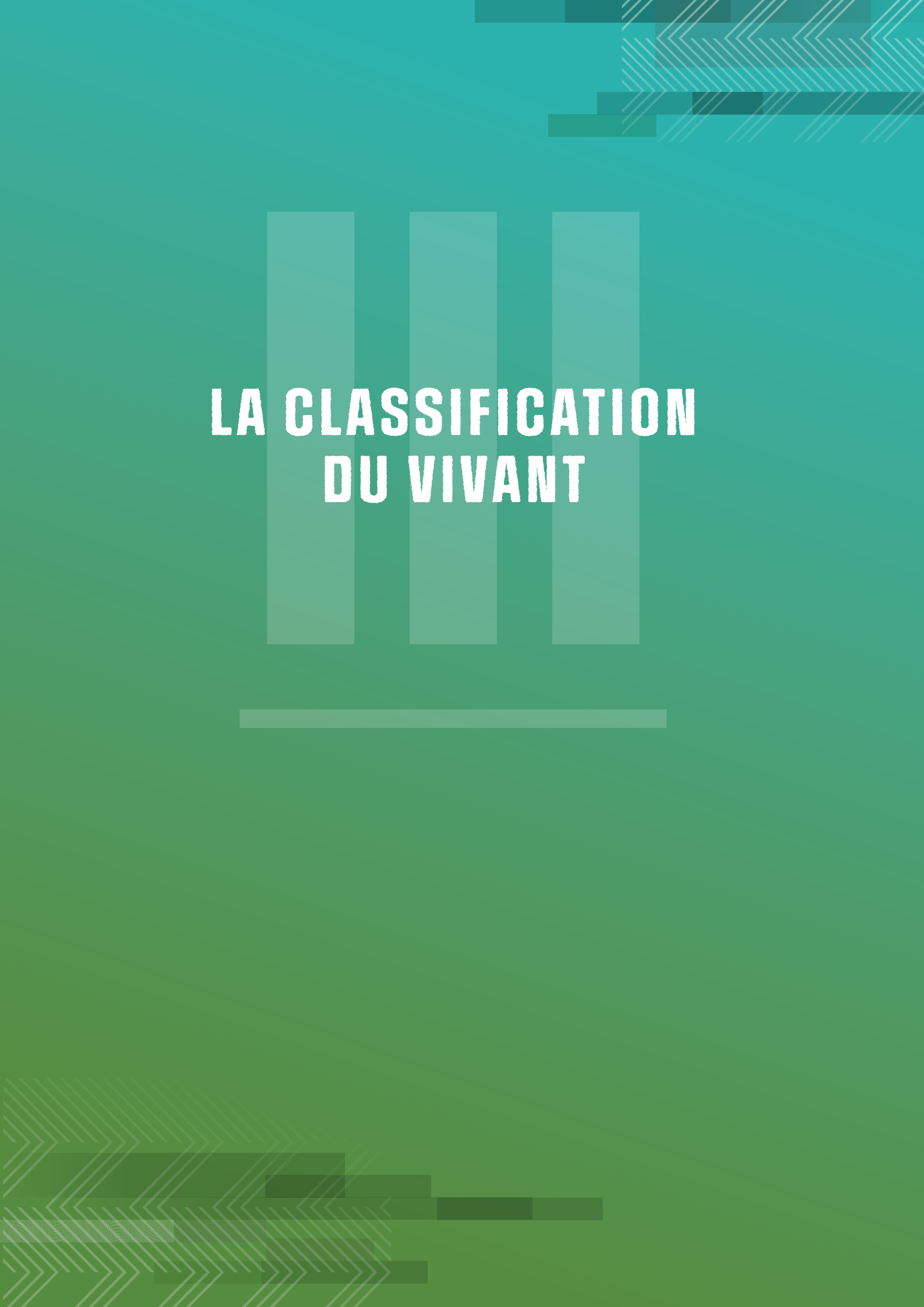
Gardiens Des Îles milite pour une conservation inclusive, où chaque citoyen, et en particulier la jeunesse, est acteur de la protection du patrimoine naturel de la Nouvelle-Calédonie.

MNHN MOLLUSQUES

Le Muséum National d'Histoire Naturelle est un Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP). Dans le domaine des sciences naturelles et humaines, il contribue à la production, au développement et au partage des connaissances sur la diversité géologique et biologique de la Terre, sur la diversité des cultures et des sociétés et sur l'histoire de la planète. Le Muséum est aussi éditeur scientifique ; il publie la Flore de la Nouvelle-Calédonie (depuis 1967) et, dans sa collection de Mémoires, la série Zoologia Neocaledonica (depuis 1988) et les volumes Tropical Deep-Sea Benthos



(depuis 1981) ; et divers guides naturalistes, dont le Guide expert des Oiseaux de Nouvelle-Calédonie (2024). Au titre de sa programmation scientifique, le Muséum organise, met en œuvre, participe ou dirige des expéditions visant à explorer les « points chauds » de la biodiversité à travers le monde. Le programme « La Planète Revisitée » s'intéresse depuis 2016 à la Nouvelle-Calédonie, et se concentre sur la biodiversité négligée marine et terrestre ainsi que la découverte de nouvelles espèces. La Fondation Ginkgo, sous l'égide de la Fondation de France, a généreusement soutenu le programme des missions La Planète Revisitée de 2022 à 2024. Ce soutien financier a rendu possible la « Quinzaine des Nudibranches » dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Poum.



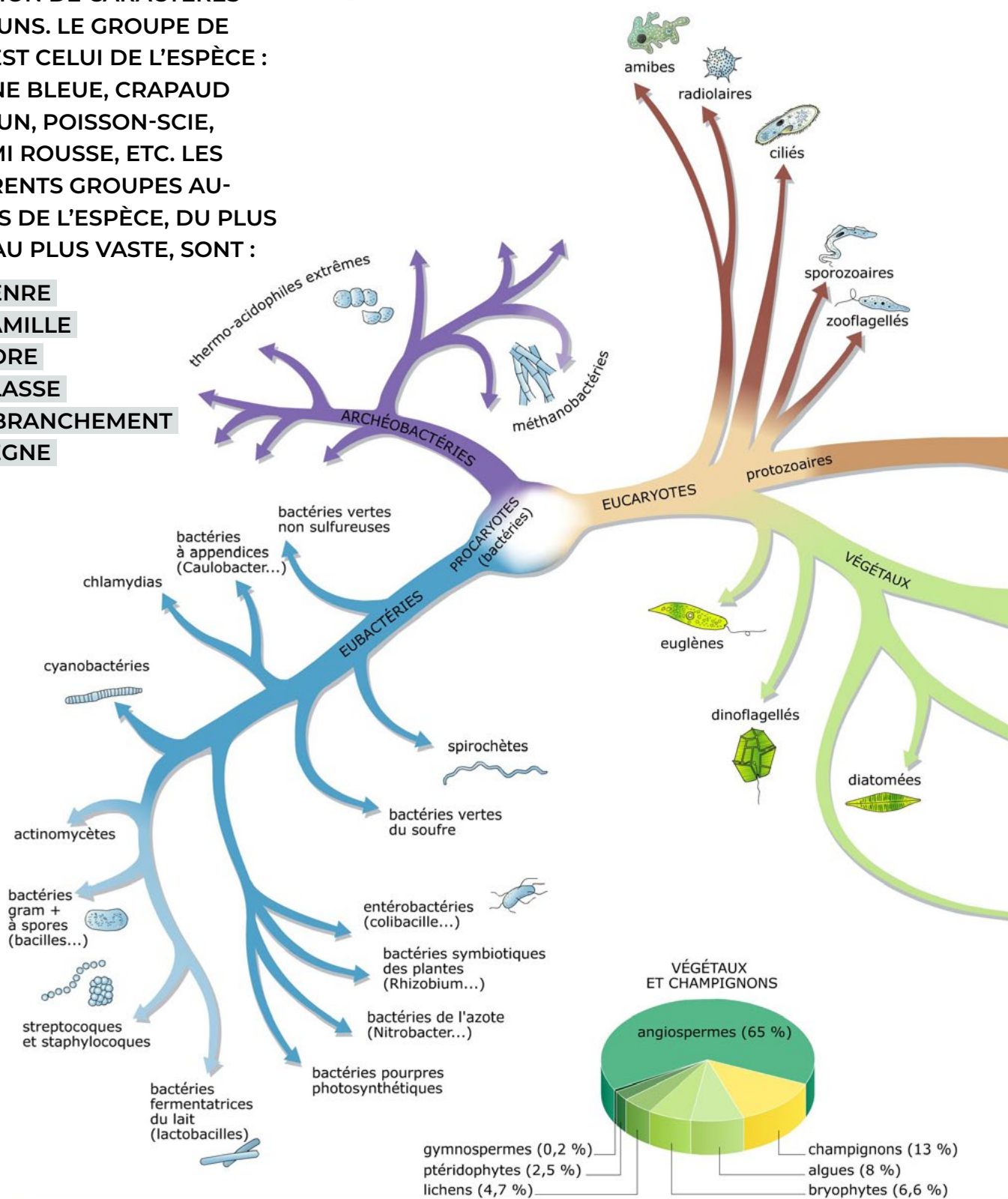
LA CLASSIFICATION DU VIVANT

LA CLASSIFICATION

LA CLASSIFICATION SCIENTIFIQUE VISE À RANGER LES ÊTRES VIVANTS (ANIMAUX, PLANTES, CHAMPIGNONS, MICRO-ORGANISMES) EN DIFFÉRENTS GROUPES EN FONCTION DE CARACTÈRES COMMUNS. LE GROUPE DE BASE EST CELUI DE L'ESPÈCE : BALEINE BLEUE, CRAPAUD COMMUN, POISSON-SCIE, FOURMI ROUSSE, ETC. LES DIFFÉRENTS GROUPES AU-DESSUS DE L'ESPÈCE, DU PLUS PETIT AU PLUS VASTE, SONT :

- LE GENRE
- LA FAMILLE
- L'ORDRE
- LA CLASSE
- L'EMBRANCHEMENT
- LE RÈGNE

PLUSIEURS ESPÈCES DIFFÉRENTES, MAIS PROCHES, SONT REGROUPÉES DANS UN MÊME GENRE ; DES GENRES DIFFÉRENTS MAIS PROCHES DANS UNE MÊME FAMILLE, ETC. PLUS DES ESPÈCES SONT PROCHES DANS LA CLASSIFICATION, PLUS ELLES ONT DE POINTS COMMUNS ET DES LIENS ÉTROITS.



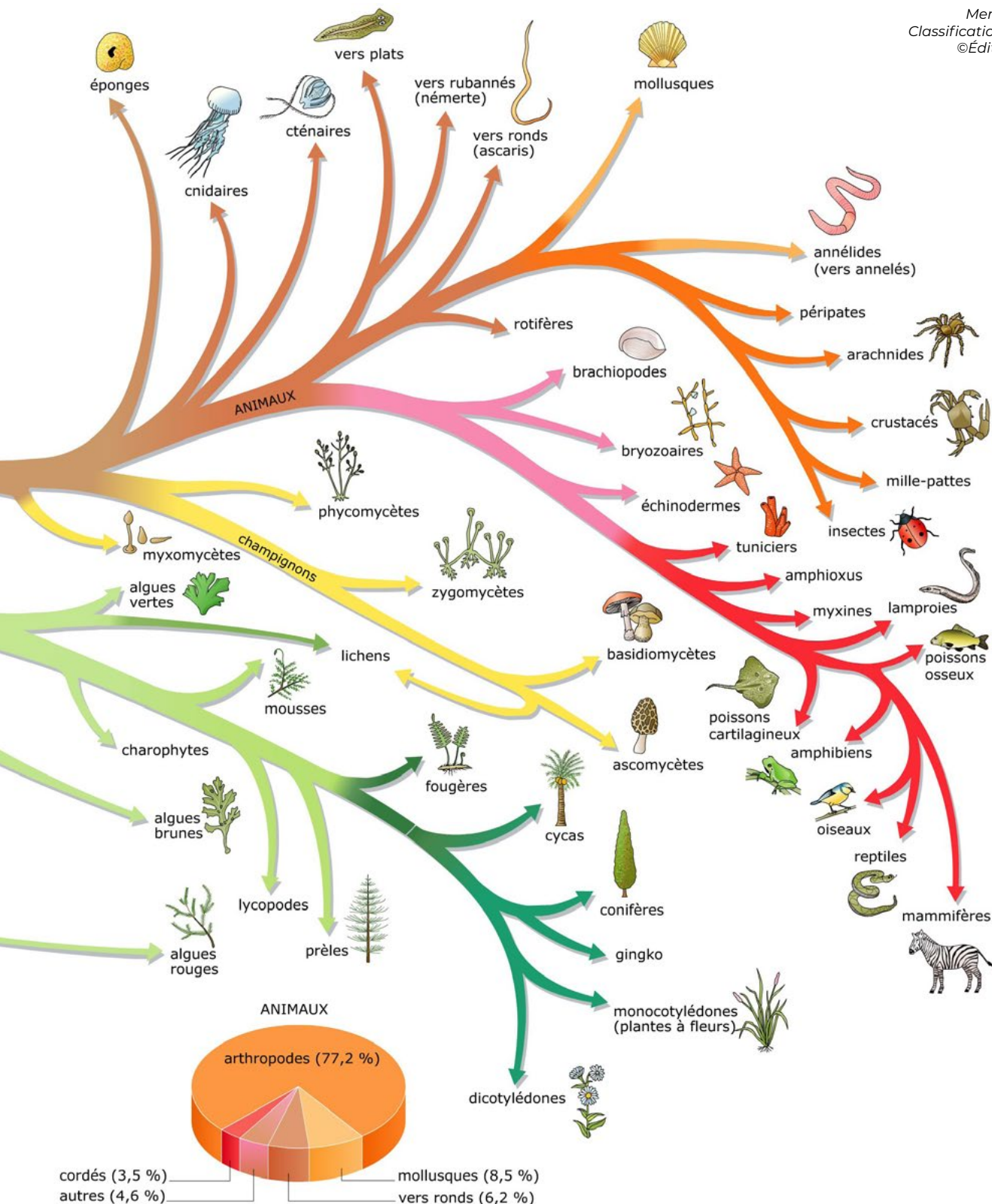
DES ÊTRES VIVANTS

La difficulté de la classification scientifique réside dans le choix des critères pour regrouper les êtres vivants. Longtemps cela a été fondé sur l'anatomie (6 pattes pour les insectes, par exemple), la physiologie (vision binoculaire, par exemple) ou le mode

de vie (vie marine, par exemple). Aujourd'hui la compréhension des mécanismes de l'évolution mais aussi l'histoire des espèces et les progrès en génétique permettent d'affiner ou de modifier les classements en mettant en évidence les liens de pa-

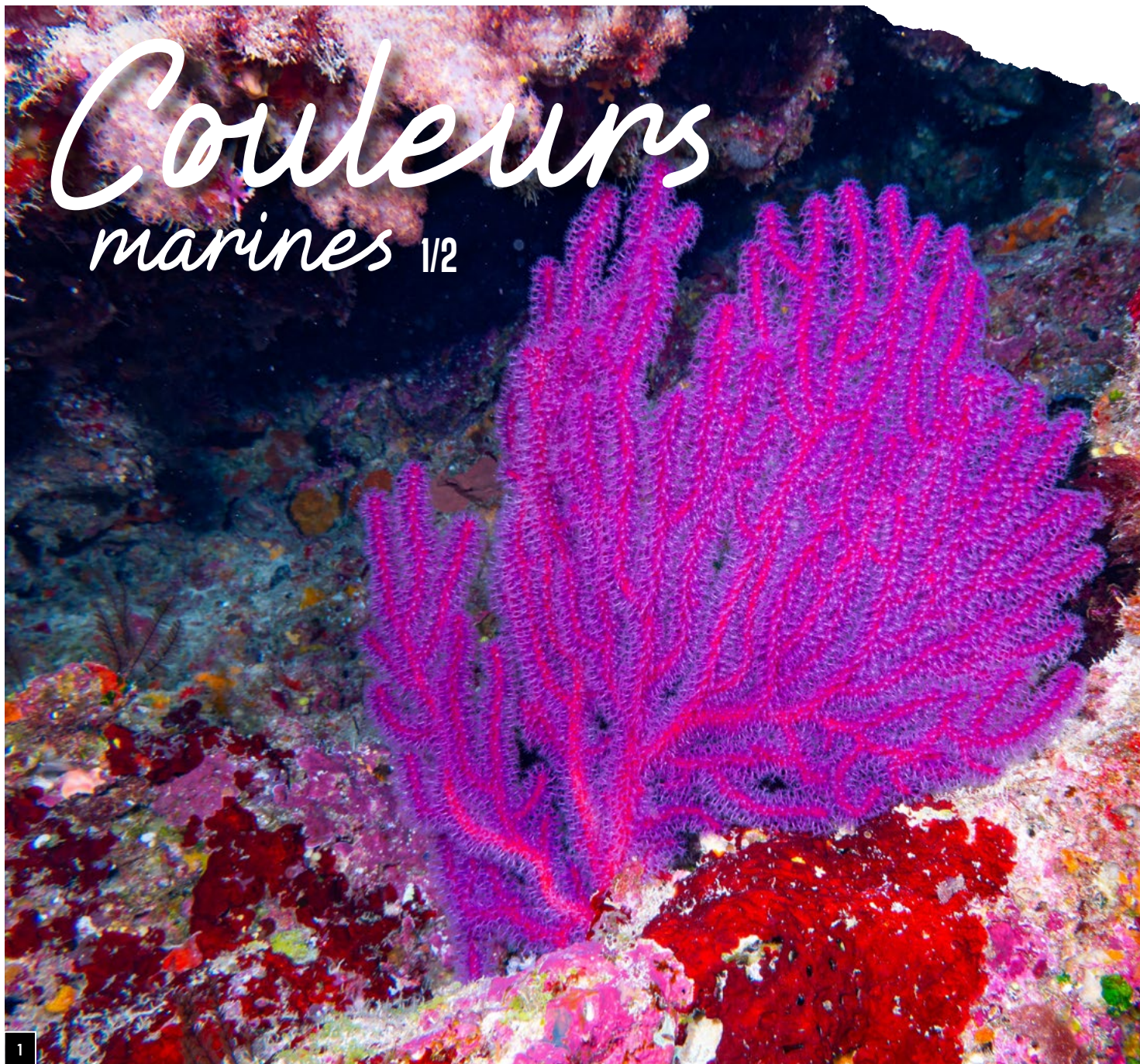
renté parfois insoupçonnés. Cela peut remettre en question l'existence de groupes traditionnels de la classification scientifique (échassiers, reptiles, par exemple), quoique les termes sont encore employés dans le langage courant.

Mentions légales :
Classification des espèces
©Éditions Larousse

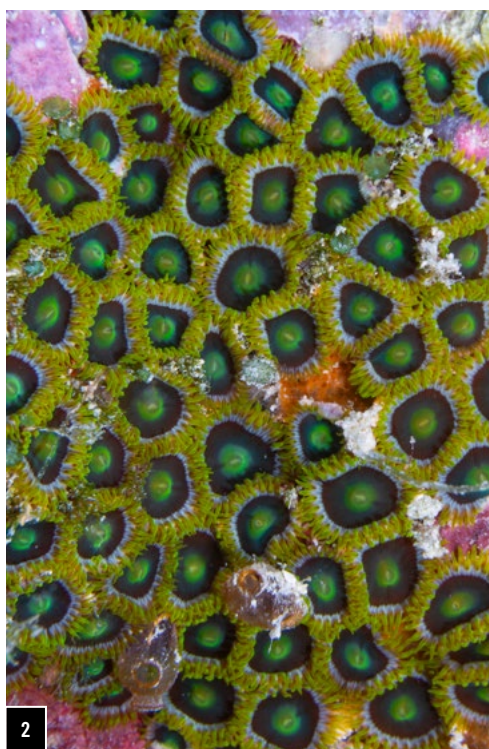


Couleurs

marines 1/2



1



2



3

- | | |
|---|--|
| 1 | <i>Menella</i> sp. ©D. Brouste |
| 2 | <i>Zoanthus sansibaricus</i> ©D. Brouste |
| 3 | <i>Cinachyrella tenuiviola</i> ©D. Brouste |

INVENTAIRES

■	FLORE (<i>D. Bruy, D. Fleurot, A. Fourdrain, R. Amice</i>).....	18
■	FONGE (<i>P & F. Boudeau</i>).....	30
■	FAUNE AQUATIQUE (<i>N. Charpin, N. Mary, D.Fleurot</i>).....	38
■	OISEAUX (<i>D.L. Ugolini</i>).....	40
■	REPTILES (<i>M. Deuss, T. Duval, D. Fleurot</i>).....	74
■	CHIROPTÈRES (<i>M. Oedin</i>).....	84
■	MAMMIFÈRES MARINS (<i>D. Fleurot, C. Garrigue, N. Cornuet</i>).....	92
■	MOLLUSQUES (<i>P. Bouchet, D. Fleurot, L. Léonard, O. Gargominy</i>).....	96
■	NUDIBRANCHES (<i>P. Bouchet, D. Fleurot, Y. Thévenet</i>).....	104
■	BÉNITIERS (<i>D. Fleurot</i>).....	110
■	ARAIGNÉES ET ARACHNIDES (<i>Y. Ravallec</i>).....	114
■	ARTHROPODES, FOURMIS ET ABEILLES (<i>T. Robillard, H. Jourdan, D. Fleurot</i>).....	120
■	ORIGINES DES CONTRIBUEURS (<i>D. Fleurot</i>).....	128

Flore

D. BRUY

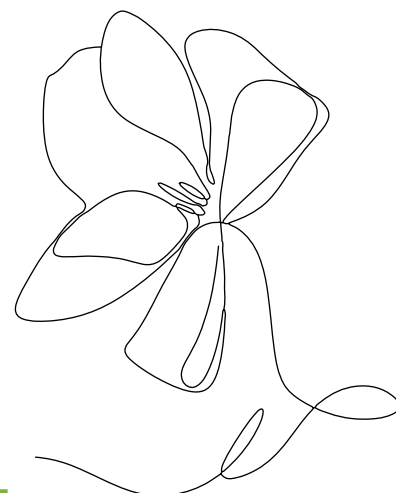
D. FLEUROT

A. FOURDRAIN

R. AMICE

INTRODUCTION

LA FLORE EN GÉNÉRAL



FLORE ET VÉGÉTATIONS DE NOUVELLE-CALÉDONIE : ENTRE RICHESSE, ORIGINALITÉ ET MENACES

La flore de Nouvelle-Calédonie est mondialement reconnue pour sa grande diversité et son endémisme exceptionnel. Elle comprend environ 3400 espèces de plantes vasculaires, dont 75% (environ 2500) sont endémiques. Cette originalité se reflète aussi à des niveaux supra-spécifiques, avec 62 à 91 genres et 3 familles endémiques. La composition taxonomique de cette flore est atypique par rapport aux régions voisines, certaines lignées étant surreprésentées (comme les gymnospermes et les Myrtaceae) tandis que d'autres (comme les Asteraceae et les Lamiaceae) sont sous-représentées. Au-delà de sa composition taxonomique, cette flore présente de nombreuses particularités fonctionnelles telles qu'un gymnosperme parasite, un arbre monocarpique, ou encore une fougère aquatique.

Cette flore, aussi étonnante que menacée, est l'une des plus fragiles du monde. Environ 41% des 1730 espèces évaluées selon les critères de l'UICN sont menacées d'extinction, et trois espèces sont considérées comme éteintes. Les principales menaces pesant sur cette diversité sont les feux de brousse, l'activité minière et les herbivores introduits (cerfs notamment). En raison de la diversité exceptionnelle et des menaces qui pèsent sur elle, la Nouvelle-Calédonie a été reconnue comme un "Hotspot" de biodiversité par les scientifiques, soulignant l'importance de la protéger.

La Nouvelle-Calédonie abrite plusieurs types de végétation, dont la plus étendue est le maquis (4600 km²) et la plus diverse la forêt dense humide. Ces végétations sont caractérisées par une forte diversité bêta et une densité de tiges extrêmement élevée. Les forêts humides notamment sont parmi les formations végétales les plus menacées avec les forêts sèches dont la surface originale a été réduite de plus de 96%.

VÉGÉTATION ET DIVERSITÉ DE LA COMMUNE DE POUM

La commune de Poum abrite de nombreuses écologies, toutes intimement liées à une géologie parfois tourmentée principalement dans sa partie sud. Cette diversité géologique avait été abordée lors des recherches botaniques de 2020 à 2021. La rédaction du livret sur la Flore de Poum en a découlé (D. Fleurot, 2021).

ENTRE TOPOGRAPHIE, OROGRAPHIE ET GÉOLOGIE, ENTRE TERRE ET MER :

Poum est une commune de basse altitude. Son plus haut sommet, composé d'un sol ultrabasique, culmine à 414 mètres, sur le massif minier de Poum.

La chaîne centrale quant à elle oscille entre 330 mètres pour le pic Mwaida, au sud et 400 mètres pour le Sommet d'Arama, jusqu'à pointe nord au lieu Boat-Pass. Entre ces trois points, la chaîne centrale varie entre de petits sommets (pic Piyu 252 m) et de petits cols à moins de 100 mètres en élévation.

De part et d'autre de la chaîne centrale, bien plus marquée sur la moitié sud de la commune jusqu'au col de Pointe, de grandes vallées où serpentent les cours d'eau dessinent un paysage atypique de ce qui est connu sur d'autres communes. Essentiellement recouverts de forêts galeries, les nombreux cours d'eau prennent leurs sources parfois en plusieurs points. C'est le cas pour la rivière de Nomac (Nomatch) au centre de la commune. Tous ces réseaux hydrographiques ont façonné ces nombreuses vallées de faible altitude qui se trouvent le plus souvent cachées du visiteur qui suit les grands axes routiers. Un seul cours d'eau dévoile son faciès, le creek Pwac Odû, sur le côté ouest du col d'Arama.

L'ensemble de ce relief orographique s'est formé sur des millions d'années au travers d'une géologie composée de plusieurs sols.

Tous les îlots de Poum n'échappent pas à cette règle de diversité géologique, de la baie de Néhoué en passant par la baie de Banaré, la pointe nord jusqu'au lagon d'Arama.

Sur ces sols, divers et variés, sont installées plusieurs formations végétales pour chacune inféodée à un type de sol. Nous pouvons rencontrer dans une même vallée et en quelques centaines de mètres différents cortèges floristiques. La grande majorité des paysages se composent ainsi :

- ▶ Les parties sommitales des crêtes couvertes d'une végétation clairsemée,
- ▶ Les pentes de savanes à niaoulis ou de formations à Gaïacs,
- ▶ Les creux de vallées par les forêts galeries,
- ▶ Les bords de mer par la végétation littorale,
- ▶ Les secteurs ultrabasiques par différents maquis miniers et quelques forêts relictuelles,
- ▶ Les sols calcaires par des forêts sèches,
- ▶ Les argilites ou schistes reçoivent quelques reliques forestières sèche.

Le livret sur la flore de Poum décrit globalement ces paysages qui s'entremêlent en formant un patchwork végétal, géologique et hydrographique sur une topographie de faible altimétrie. Poum offre une carte postale multicolore, faune et flore, pour le chercheur qui veut bien explorer les vallées reculées de cette commune mais aussi sur la multitude d'îlots parsemés sur ses lagons ouest et est.

DONNÉES HISTORIQUES

COLLECTES
D'HERBIERS

AVANT L'ABC DE POUM

Les premières collectes de plantes datées pour la commune de Poum remontent aux années 1860 avec les contributions de E. Deplanche et E. Vieillard. Ces deux chirurgiens de la Marine impériale auraient chacun réalisé une vingtaine de collectes entre 1861 et 1867. Il faut néanmoins noter également la présence de 3 collectes non datées de J.A.I. Pancher. Ce botaniste du Gouvernement, fondateur du premier Musée néo-calédonien, étant arrivé en Nouvelle-Calédonie en 1857, il pourrait avoir collecté sur la commune de Poum avant MM. Deplanche et Vieillard. Le collecteur le plus prolifique du XIXe siècle sur la commune de Poum, comme sur le reste du territoire, est B. Balansa avec près de 70 collectes en 1868 et 1871. Cet explorateur et botaniste français aura principalement prospecté le massif minier de Poum (appelé Mont Poume à l'époque) où il découvrit de nombreuses espèces nouvelles.

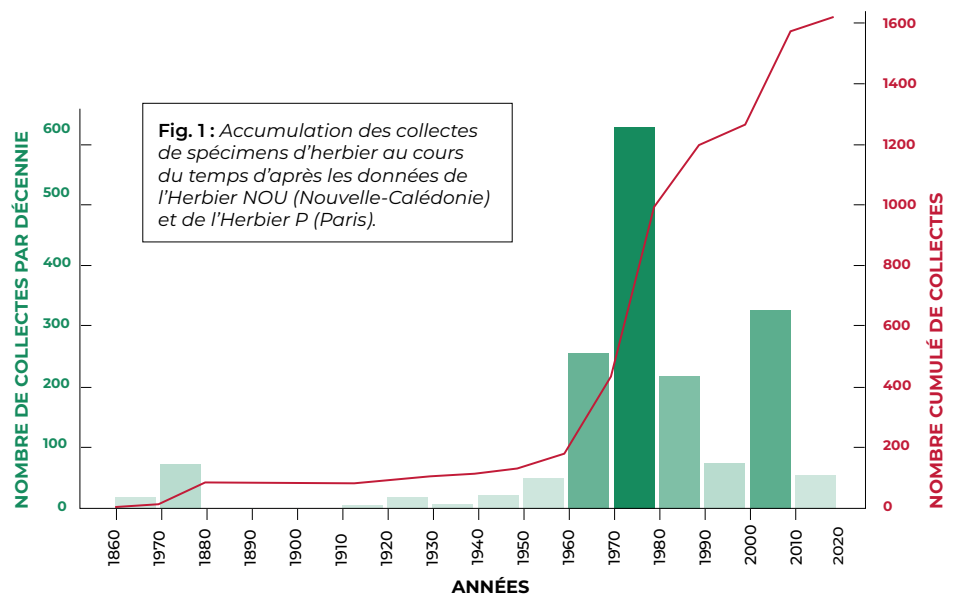


Fig. 2 : Scan d'herbier B. Balansa 3217 du 22 juin 1871, récolte faite sur l'île de Yandé, Poum. ©IRD – Herbarium of New Caledonia

Après 1871, personne ne semble avoir collecté sur la commune de Poum pendant une quarantaine d'années. Sur la période 1910-1950, les récoltes restent sporadiques avec une soixantaine de collectes au total réalisées notamment par R.H. Compton en 1914, A.U. Däniker en 1925 et R. Virot en 1939 et 1943.

C'est à partir de 1956 que les prospections sur Poum s'accroissent pour culminer à un peu moins de 600 collectes dans les années 1960. Cet effort de prospection est notamment à mettre aux crédits de L. Bernardi, J.P. Blanchon, T. Jaffré, G. McPherson, P. Morat, B. Suprin, J.M. Veillon et surtout H.S. MacKee. Ce dernier et sa femme auraient réalisé près de 700 collectes, ce qui fait d'eux les collecteurs les plus prolifiques pour la commune de Poum, comme pour le reste du territoire.

Les 3 dernières décennies présentent un effort de prospection très inégal ;

- Dans les années 1990, on observe une diminution du nombre de collectes avec seulement ~70 collectes sur toute la décennie, principalement dues au botaniste néo-calédonien J.M. Veillon.
- Les années 2000 sont une période de prospections relativement intenses (~300 collectes), principalement grâce aux personnels de l'Herbier de Nouvelle-Calédonie : G. Dagostini, J. Munzinger, L. Barrabé, Y. Pillon et R. Barrière.
- Les années 2010 sont très pauvres en accroissement de la connaissance botanique avec seulement une cinquantaine de collectes réalisées par des collecteurs variés.

Ainsi, au début des années 2020, un total d'environ 1600 collectes sont connues de la commune de Poum. La figure 3 montre que ces collectes se localisent principalement sur le massif minier de Poum, sur l'île de Yandé et à proximité des axes routiers.

Le début des années 2020, avant le début du projet de l'ABC de Poum (01/2020-04/2023) a aussi été très intense en prospections botaniques, amenant le nombre total de collectes à 2042 pour la commune. Cette amélioration des connaissances est principalement due au projet de recherche ERMines, financé par le CNRT et porté par l'IAC et l'IRD en partenariat avec Endemia, avec les collectes de D. Bruy, G. Gâteblé et G. Lannuzel sur le massif de Poum, et à l'implication de D. Fleurot et P. Dayé dans le cadre d'un livret sur la flore de Poum.

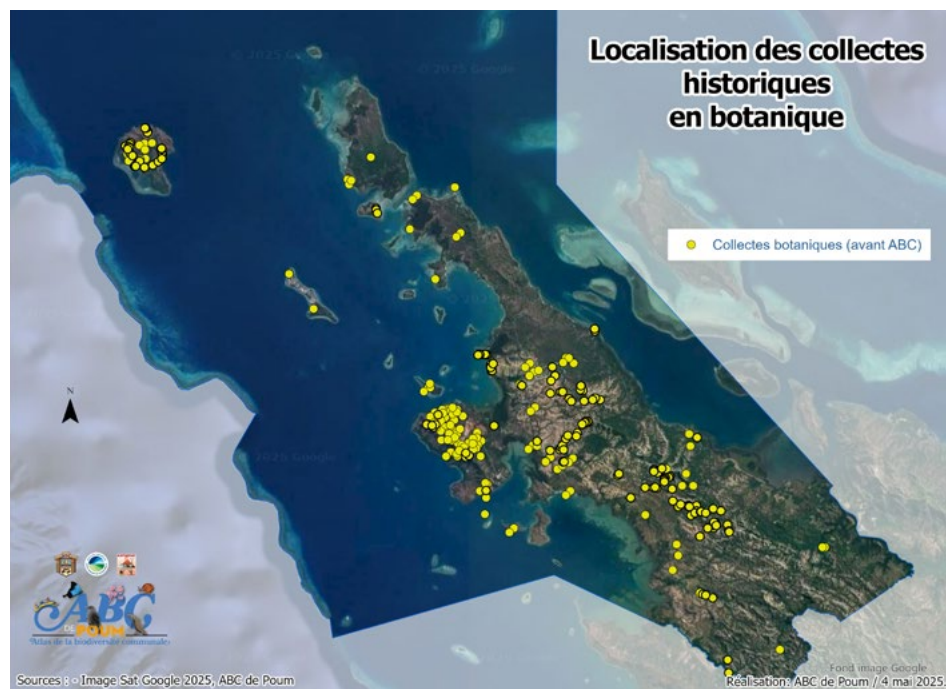


Fig. 3 : Localisation des collectes de spécimens d'herbier selon les données des Herbiers NOU et P (1868 à 2022)

LIVRET FLORE DE POUM

Entre mi-mai 2020 et août 2021, la flore de Poum a été particulièrement prospectée et collectée. Avant cette période, la flore de Poum n'était pas encore totalement connue.

Ce n'est pas moins de 175 échantillons qui sont venus enrichir les collections de l'Herbier de Nouvelle-Calédonie. Plusieurs sites inexplorés ont fait l'objet de visites, répartis dans différents milieux. 43 familles de plantes ont été collectées pour cette mission de prélèvements et d'inventaires. 81 genres sont représentés parmi les 43 familles récoltées. 120 espèces totalisent cette collection équivalente à la période du projet du livret « Flore de Poum ».

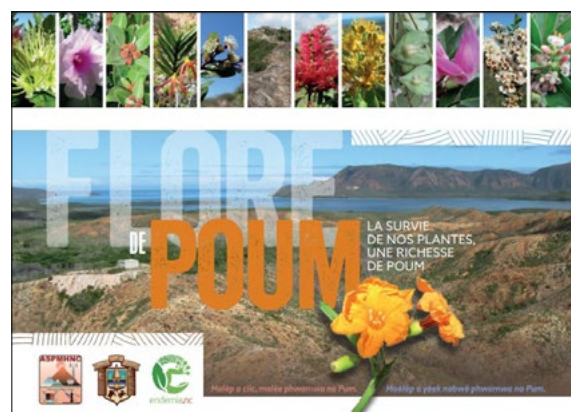


Fig. 4 : Page de couverture du livret « Flore de Poum »

ÉTAT DES COLLECTES ET OBSERVATIONS

EN PÉRIODE ABC

OUTILS ET MÉTHODES

Les collectes de matériel botanique ont été accordées par autorisation provinciale n°609011-15/2023 du 09/05/2023.

Les premières récoltes ont été réalisées en septembre 2022, date contractuelle de la période ABC. Les méthodes classiques ont été mises en œuvre avec deux principaux outils que sont le sécateur et l'échenilloir à rallonges aluminium. Les plantes fertiles en boutons, fleurs ou fruits ont été ciblés sur des sites encore inexplorés.

En parallèle de ces récoltes d'échantillons, des inventaires manuscrits ont été rédigés au fil du cheminement dans les différents milieux jusqu'en début de 2024.

LES RÉCOLTES

Tous les milieux de Poum ont fait l'objet de prospections sur quasiment la totalité de la commune. Le nombre de collectes est variable selon les sites visités.

Un total de 211 récoltes ont été réalisées pendant la période de l'ABC de Poum par 3 principaux récolteurs : D. Fleurot (116 collectes) comprenant des legs de M. Oedin, D. Bruy (68 collectes) et C. Laudereau (27 collectes). Chacun de ces collecteurs principaux était accompagné par divers acteurs lors des prospections, dont P. Dayé, R. Amice, JP. Poigoune et M. Oedin.

La première collecte a été réalisée le 10/09/2022 et la dernière le 15/12/2024.

Sans compter les lichens et les Bryophytes pour lesquels les déterminations n'ont pas encore été faites, c'est un total de 53 familles, 113 genres et 136 espèces qui auront été collectées. Les familles les plus récoltées sont dans l'ordre décroissant les Characeae, Rubiaceae, Poaceae, Apocynaceae, Euphorbiaceae, Myrtaceae et Phyllanthaceae. Cette distribution des collectes ne reflète pas directement la diversité de ces familles au sein de la commune car un effort particulier a été fait sur certaines familles mal connues (e.g. Characeae et Poaceae).

PARMIS LES COLLECTES PARTICULIÈREMENT INTÉRESSANTES POUR LA CONNAISSANCE DE LA FLORE NÉO-CALÉDONIENNE, ON NOTE :

- ▶ *Atractocarpus* sp. nov. (DB2628, DB2633) : ces collectes correspondent à une espèce nouvelle d'*Atractocarpus* confondue jusqu'à il y a peu avec *A. heterophyllus*. Elle s'en distingue notamment par ses fruits très courts, presque sphériques et ne semble connue que de l'extrême nord du territoire (Yandé et Belep). Cette espèce est en cours d'étude par le spécialiste du genre à Besançon et les spécimens collectés sur Poum à différents stades phénologiques aideront à sa description.
- ▶ *Bocquillonia* sp. (DF1082, DF1083, DF1084, DF1085) : ces collectes présentent à la fois des caractéristiques de *B. castaneifolia* et de *B. corneri*. Elles posent des questions sur la délimitation morphologique de ces espèces, et pourraient peut-être représenter une nouvelle espèce micro-endémique de la région. Les échantillons en silica-gel collectés seront bientôt envoyés pour étude en Espagne afin de mieux comprendre les relations entre ces espèces.
- ▶ *Burretokentia hapala* (DF975) : cette collecte représente une nouvelle localité pour cette espèce En Danger et étend son aire de répartition vers le Nord-Ouest. Il s'agit de la première observation sur la commune de Poum.
- ▶ *Dendrophyllanthus* aff. *poumensis* (DB2662, DB2663) : ces collectes représentent une nouvelle localité pour cette espèce rare et menacée et étend son aire de répartition vers le Nord. Par ailleurs, elles présentent des caractéristiques atypiques pour l'espèce avec notamment des feuilles alternes dès la base des rameaux, ce qui n'a jamais été observé jusqu'à présent.
- ▶ *Dendrophyllanthus* aff. *loranthoides* (DF1069, DF1071, DF1115) : ces collectes présentent des caractéristiques atypiques laissant penser le spécialiste local, H. Vandrot, qu'elles correspondraient à une espèce nouvelle proche de *D. loranthoides* et qu'elle devrait être ségréguée de celle-ci. Cette potentielle nouvelle espèce est répartie de Kaala-Gomen à Poum, poussant uniquement sur les "phtanites".
- ▶ *Freycinetia hydra* (DB2613) : cette collecte représente une nouvelle localité pour cette espèce rare en cours d'étude par un spécialiste à Genève.
- ▶ *Homalium* cf. *juxtapositum* (DB2668) : en Nouvelle-Calédonie, le genre *Homalium* n'est pas clair taxonomiquement et mériterait d'être étudié par un spécialiste. Toute détermination au sein de ce genre est donc à prendre avec précaution. Néanmoins, cette collecte se rapproche morphologiquement de *H. juxtapositum* qui n'était connu que de trois collections dans l'Herbier de Nouvelle-Calédonie. Elle sera donc finement étudiée lorsqu'une révision taxonomique du genre aura lieu.
- ▶ *Hugonia* sp. (DF1119) : cette collecte présente une combinaison de caractéristiques morphologiques et écologiques inédite pour le genre en Nouvelle-Calédonie. Une étude plus approfondie est nécessaire mais elle pourrait bien correspondre à une espèce nouvelle.
- ▶ *Myricanthe discolor* (DB2647) : cette collecte représente une nouvelle localité pour cette espèce En Danger et étend son aire de répartition vers le Nord.
- ▶ *Syzygium sarmentosum* (DF1133) : cette collecte représente une nouvelle localité pour cette espèce En Danger et étend son aire de répartition vers le Nord-Est.
- ▶ *Tapeinosperma golonense* (DF1120) : cette collecte représente une nouvelle localité pour cette espèce rare et menacée et étend son aire de répartition vers l'Est.
- ▶ *Acianthus tenuilabris* (Bruy 2645) : première récolte sur l'île de Yandé en faisant la collecte la plus au nord.
- ▶ *Bocquillonia* sp. du captage d'Arama (sans collecte) : Une observation de 3 individus en fruit a été faite en aval du captage d'Arama. Sur photo expertisée, il semblerait que le fruit présente des différences morphologiques par rapport à ce qui est connu. Des recherches ultérieures devront être menées pour trouver d'autres pieds fertiles afin de pouvoir récolter sans impacts sur une très petite population de plantes monocauls, de petite taille (moins d'un mètre de haut).



Fig. 5 : *Bocquillonia* sp du captage d'Arama

- ▶ *Torenia crustacea* (DF1096) : Première observation à Poum, elle représente une nouvelle localité en étendant l'aire de répartition vers le nord.
- ▶ *Chara* sp. (DF1089, DF1090, DF1094, DF1098, DF1108, DF1110, DF1113) : Ces collectes pour ce genre sont les premières sur la commune de Poum. Elles augmentent ainsi les collections à l'Herbier de Nouvelle-Calédonie car ce type de plantes est sous recolté. Des doubles ont été faits pour être déposés au Muséum de Paris et à l'Herbier national de Londres (KEW). Comme en Nouvelle-Calédonie, les spécialistes de ce groupe pourront avoir accès à du nouveau matériel.
- ▶ *Nitella* sp (DF1088, DF1093), DF1099, DF1101, DF1103, DF1107, DF1111, DF1114) : Comme pour le genre *Chara*, ces characées viennent compléter la seule collecte faite à Poum en 1871 par m. Balansa à Arama. Ce nouveau matériel sera mis à disposition à NOU, à P et à K (Herbier de Nouvelle-Calédonie, Muséum à Paris et Kew à Londres).
- ▶ *Albizia* sp. (Baaba) (DF1106) : Cette récolte représente une nouvelle localité dans son aire de répartition. Elle semble considérée comme une nouvelle espèce en attente d'étude de description. Des fleurs ont été mises en alcool.

LES PARTICULARITÉS

Afin de couvrir le règne végétal le plus exhaustivement possible, des collectes spécifiques ont été réalisées dans les groupes sous-étudiés de Nouvelle-Calédonie. Les Cryptogames ont particulièrement été à l'honneur avec par exemple 22 collectes de lichens, 16 collectes d'algues vertes (Characeae) et 27 collectes de Bryophytes. La famille complexe et sous-collectée des Poaceae a aussi reçu une attention particulière avec 12 collectes, soit autant que ces 5 dernières années sur toutes les autres communes du territoire.

Les spécialistes faisant défaut pour ces groupes, ces récoltes vont enrichir les collections à l'Herbier de Nouvelle-Calédonie en attendant qu'elles puissent être étudiées.

Avec un relief de basse altitude dans les nombreuses forêts-galeries, plusieurs groupes de végétaux mériteraient un approfondissement de recherche en réalisant des collectes de matériels.

PLANTES ÉVALUÉES

SUR LA LISTE ROUGE UICN

ÉVOLUTION DES CONNAISSANCES

Depuis 2014, Endemia anime le RLA Flore NC, l'autorité reconnue par l'UICN pour évaluer le risque d'extinction de la flore calédonienne. À ce jour, 2 633 taxons ont été examinés en atelier, soit 73 % de la flore de Nouvelle-Calédonie.

AVANT L'ABC

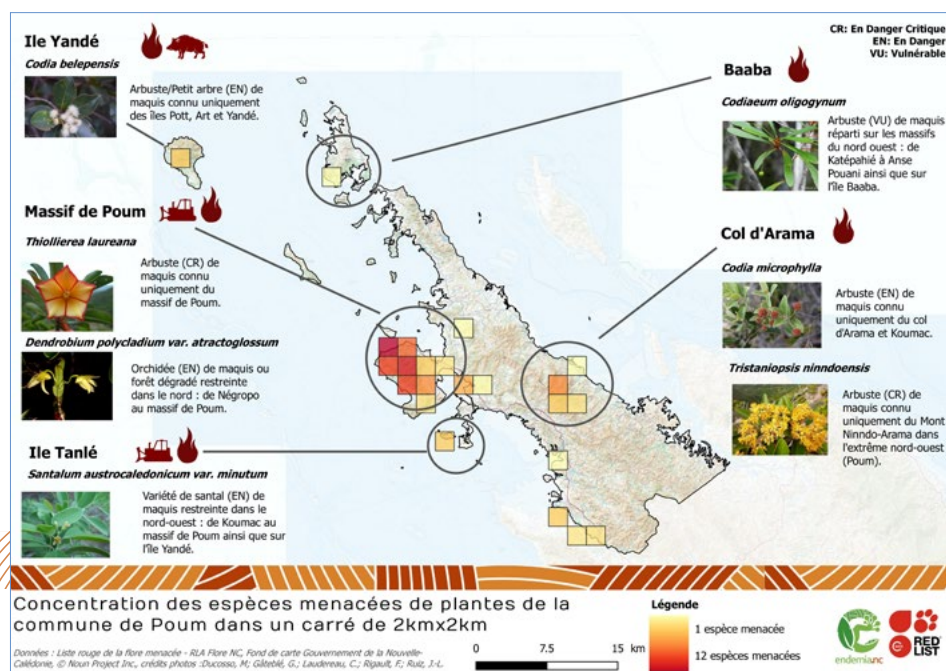


Fig. 6 : Cartographie datant de juillet 2019 de l'avancement des espèces menacées et évaluées dans le cadre du RLA Flore NC

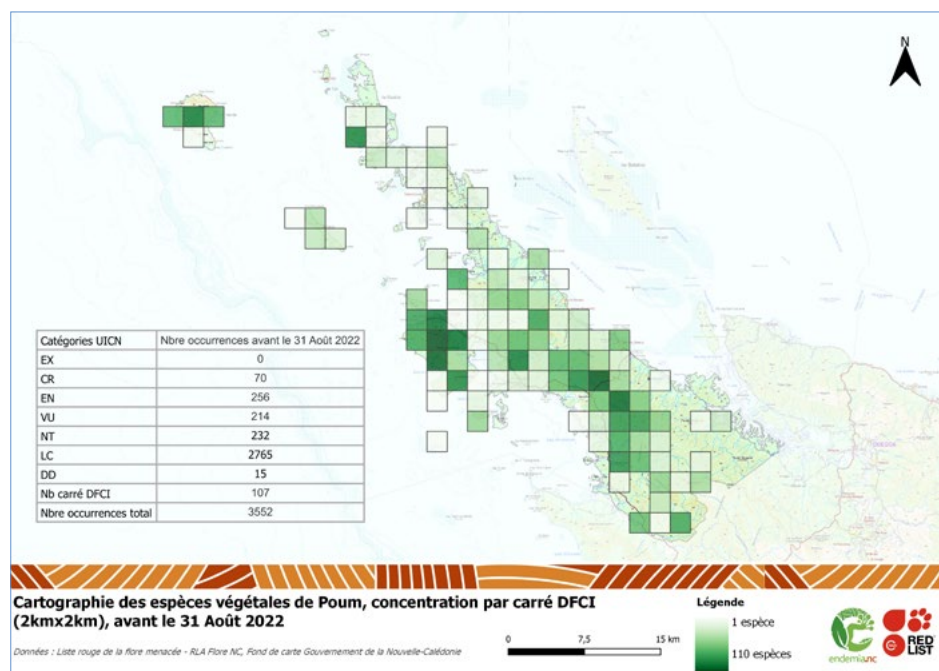


Fig. 7 : Cartographie de concentration des espèces végétales avant l'ABC de Poum

Dans le cadre de ces évaluations, Endemia collecte et compile des données sur la flore calédonienne. Avant le lancement de l'Atlas de la Biodiversité (ABC), la base de données recensait 3 552 occurrences pour 359 espèces de plantes différentes sur la commune de Poum. Issues principalement de l'Herbier NOU, la répartition des données par décennies suit celle des collectes de spécimens d'herbier (voir Fig. 1).

Avant l'ABC, 210 espèces de Poum étaient classées menacées selon la Liste Rouge de l'UICN : 6 en danger critique d'extinction (CR), 34 en danger (EN) et 38 vulnérables (VU). Pour les 6 espèces CR, les seules localités connues se trouvent donc sur la commune de Poum comme le *Tristaniopsis ninndoensis* ou le *Thiollierea laureana*.

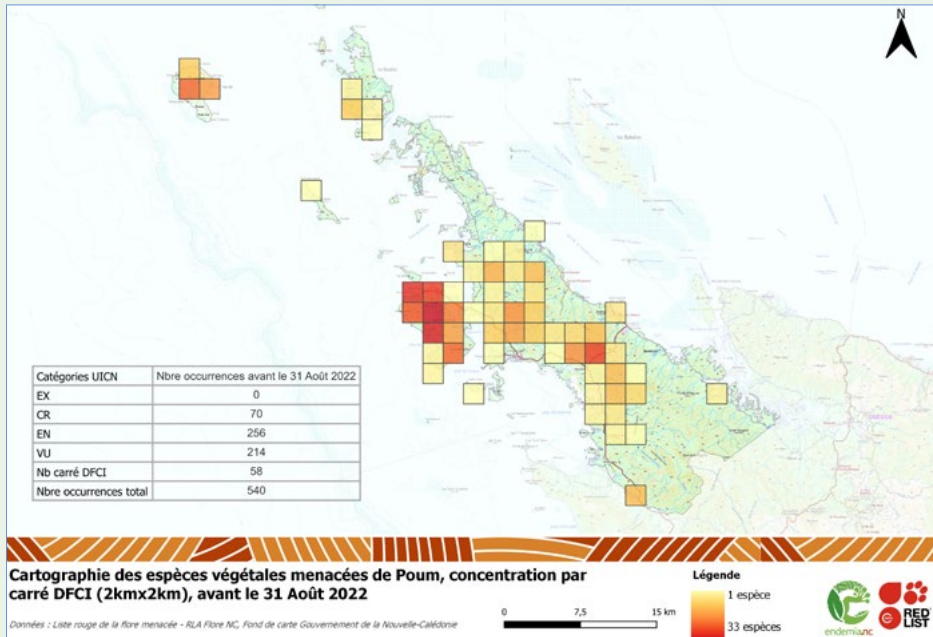
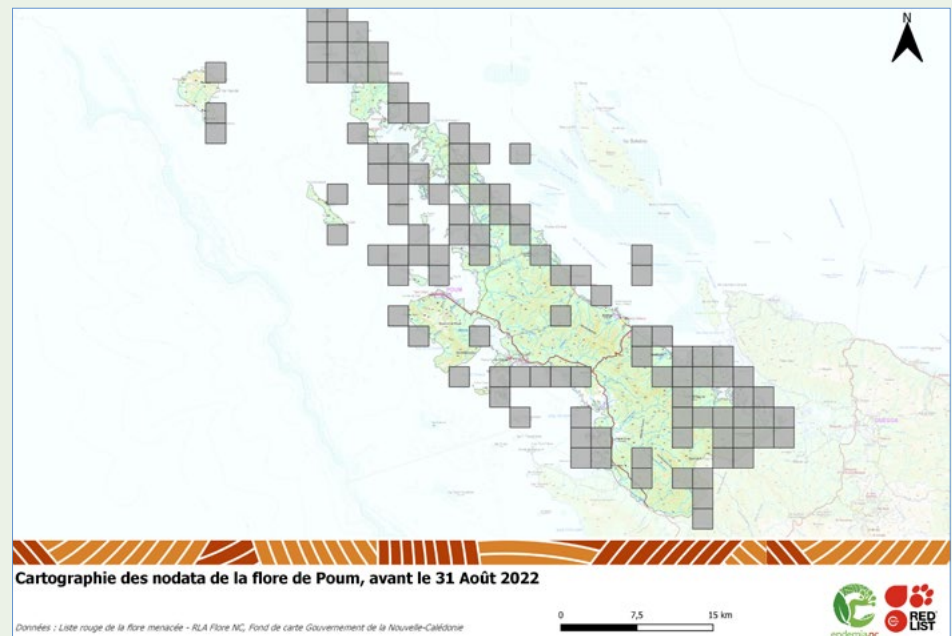


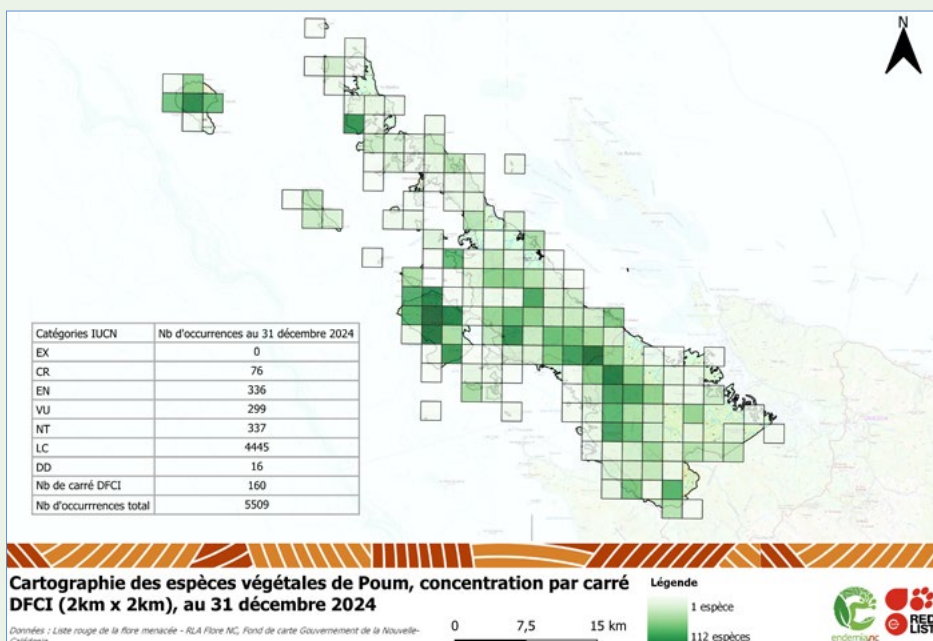
Fig. 8 : Carte de concentration des plantes évaluées sur la liste rouge UICN jusqu'au 31 août 2022 (avant l'ABC)

Avant l'ABC, la collecte de données était très inégalement répartie, se concentrant principalement sur le massif minier et autour de zones faciles d'accès, routes et pistes. Plus de la moitié de la surface de la commune était peu ou pas du tout explorée (voir fig.9).

Fig. 9 : Carte des zones No Data (espaces non inventoriés ou non collectés) avant l'ABC de Poum



APRÈS L'ABC



L'ABC a permis de compiler 1 957 nouvelles occurrences, ce qui porte à 5 509 occurrences connues de plantes sur la commune de Poum (voir fig.10), soit une augmentation de 55 %. 292 nouvelles occurrences ont été ajoutées pour des espèces menacées.

Fig. 10 : Carte de concentration des espèces végétales évaluées avec l'ABC de Poum

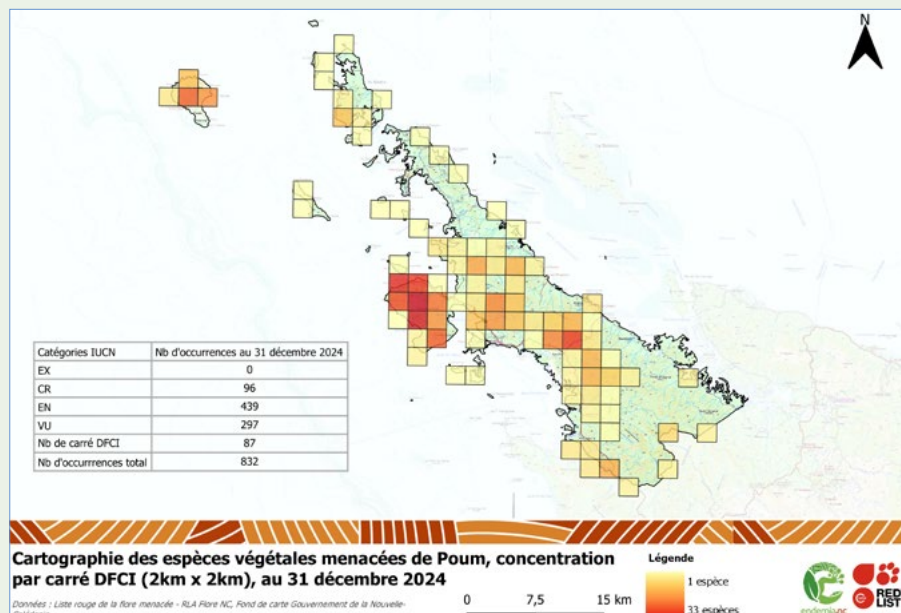


Fig. 11 : Carte des espèces végétales menacées avec l'ABC de Poum

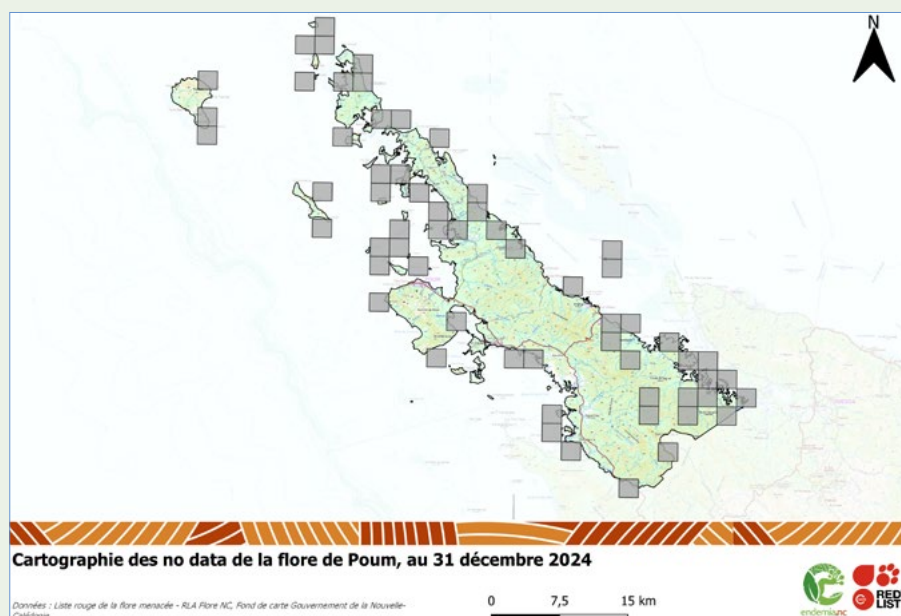


Fig. 12 : Carte montrant les zones grises où aucune donnée floristique n'existe après l'ABC

CONNAISSANCE ACTUELLE DE L'ESPACE COMMUNAL

Le territoire de la commune de Poum est aujourd'hui mieux quadrillé de connaissances floristiques comme le démontrent les analyses faites par Endemia ci-avant. Tous les espaces n'ont pas été couverts par l'effort de prospection fourni lors de cet Atlas de la Biodiversité Communale. Néanmoins, les travaux botaniques engagés ont permis de faire avancer les connaissances sur une très grande surface communale comme en attestent les deux dernières cartes (fig. 12 et 13).

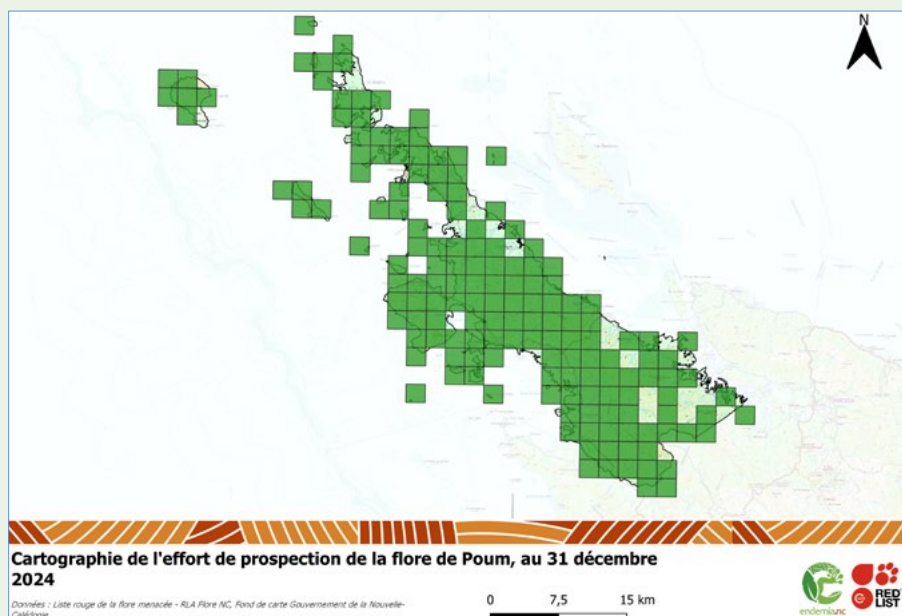


Fig. 13 : Carte de la répartition des efforts de prospections botaniques sur l'étendue communale

45 espèces endémiques ou autochtones sont nouvellement répertoriées sur la commune dont 4 classées En danger (EN) et 2 Vulnérables (VU). Ce qui porte ainsi à 404 taxons de plantes connues sur Poum dont 216 sont menacés selon la Liste Rouge de l'IUCN, pour 6 taxons En danger critique d'extinction (CR), 38 taxons En danger d'extinction (EN) et 40 Vulnérable (VU) (voir fig. 11). Par exemple *Syzygium sarmentosum* (classé EN) était connu jusqu'à présent uniquement de la commune de Koumac. Les prospections de l'ABC permettent d'ajouter 2 nouvelles occurrences, et une collecte a même été réalisée pour l'Herbier de Nouvelle-Calédonie. L'espèce reste en danger, mais la savoir un peu plus présente qu'initialement est une bonne nouvelle.

On remarque que le col d'Arama et l'île Yandé révèlent une forte concentration en espèces menacées (voir fig. 11). La presqu'île du village de Poum semble également présenter un très grand nombre d'espèces menacées mais cela est dû au grand effort de prospection réalisé autour de la mine.

Avec cet effort particulier pour la flore, il reste néanmoins encore de nombreux sites inexplorés sur la commune de Poum.

Le carroyage DFCI (2x2 km, soit 4km²) est utilisé par Endemia pour réaliser ses cartes de concentration d'espèce ou de zones "no data", c'est-à-dire de zone où il n'existe pas de données sur la flore. Le nombre de zones sans aucune donnée a également diminué au 31 décembre 2024 après l'ABC de Poum, passant de 119 (soit une surface totale de 476 km²) à 61 (soit 244 km²) (voir fig.9 et 13). La superficie de zones sans connaissance a donc diminué de moitié indiquant un fort effort de prospection pendant l'ABC, y compris dans des espaces plus difficiles d'accès car plus éloignés des routes et chemins.

Les cartes ici présentées ne reflètent pas la concentration de points d'inventaire ou de collectes par carré DFCI. Un carré peut être coloré par un seul point recouvert. Aussi, la lecture brute de la carte 13 peut induire en

erreur. Le manque de connaissances sur la diversité floristique de Poum par carré DFCI ne peut pas se lire uniquement par ce type de carte. Il faut analyser les bases de données de points recouverts par un carré DFCI.

Il y a toutefois des exceptions qui ont pu être observées au cours des navigations où des terres émergées de très petites tailles n'abritent qu'une poignée d'espèces. C'est le cas sur des rochers

tels que vus au nord de l'île de Taanlo comme le rocher Gûho à l'ouest de Tiya (fig. 14) ou le rocher Dauxere. Nous avons également observé un autre îlot, entièrement composé de sable, ou n'a été identifié sur de très anciennes photos que 2 espèces de plantes uniquement. Elles sont aujourd'hui évaluées en préoccupation mineure (LC). Il s'agit de l'îlot Carrey à la passe de la Gazelle, au sud-ouest de Poum (fig. 15).



Fig. 14 : Rocher Gûho à l'ouest de Tiya avec des pointes de verdure (31/03/2024)



Fig. 15 : Îlot Carrey avec des taches de verdure (15/03/2025)

Sur ces trois exemples de terres émergées, aucun inventaire n'a été réalisé lors de l'ABC de Poum, pour la simple raison qu'aux dates des visites, les populations d'oiseaux en nidifications ou en repos ont empêché tout accostage. Notre comportement respectueux a été une des règles de bonne conduite tout au long de ce projet, afin de préserver les cycles de vie des animaux rencontrés. Il a été préféré la non-connaissance face au probable dérangement de colonies ou groupes d'animaux.

Hormis quelques cas spécifiques de très faible diversité, chaque zone sur la Grande-Terre couverte par un carré DFCI de 2 km par 2 km accueille des centaines d'espèces. Il existe encore de nombreuses zones à explorer, dans le respect de la nature. À l'image de ce qui a été fait à Poum depuis 2020, il est encore possible de trouver des espèces supplémentaires à l'inventaire global communal mais également de découvrir des espèces nouvelles pour la science.

RICHESSSE

FLORISTIQUE

GÉNÉRALITÉ

Dans l'état actuel des connaissances disponibles¹ des collectes et des inventaires réalisés sur Poum depuis les premières explorations, ce sont près de 873 espèces de plantes inventoriées. Ce chiffre comprend la flore locale et celle introduite.

Il faut toutefois nuancer ce premier chiffre annoncé car plusieurs facteurs sont à prendre en compte comme :

- ▶ le manque d'accès à d'autres sources d'inventaires floristiques,
- ▶ aux nombreuses récoltes encore non déterminées à NOU (Characées, Poacées, Bryophytes...),
- ▶ aux spécimens laissés au niveau du genre car potentiellement de nouvelles espèces pour la science et pour la Nouvelle-Calédonie,
- ▶ la non-ouverture totale de la commune de Poum,
- ▶ le non-inventaire des toutes les

- lianes, les Poacées ou les Cypéracées rencontrées,
- ▶ le manque d'état fertile pour certaines plantes au moment de la visite,
- ▶ le manque d'expertise à la collecte pour identifier la sous espèce ou la variété,
- ▶ les éventuelles révisions taxonomiques pouvant regrouper des taxons ou en diviser d'autres (évolution taxonomique).

¹ Cette information est à nuancer sachant que le projet ABC de Poum n'a pas bénéficié de transmissions de toutes les bases de données disponibles d'inventaires floristiques et de l'important travail d'identification qui se poursuivra à la suite de cet ABC. Une variation positive impactera les chiffres annoncés dans cet Atlas.

L'inventaire réalisé prend en compte les plantes endémiques, indigènes ou autochtones et introduites à l'exception des plantes ornementales commercialisées.

Sur ces 873 taxons inventoriés, 698 étaient déjà listés à Poum. C'est donc 175 taxons supplémentaires de plantes à ajouter à l'inventaire global pour la commune de Poum. Ce qui fait une augmentation des connaissances de 20,2%.

Nota : la liste des espèces est disponible dans une annexe dédiée, sur le site des ABC de France, dans les ressources documentaires sur la page de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Poum (ABC de Poum), intitulée « ANNEXE COMPLÉMENTAIRE ».

LES ESPÈCES COMMUNES

L'espèce la plus répandue pour les arbres reste, par les très grandes étendues qu'elle couvre, le niaouli (*Melaleuca quinquenervia*). On le retrouve dans toutes les vallées, les plaines, le flanc des montagnes. Elle est moins dominante mais présente dans le maquis bas et clairsemé sur schiste siliceux. Par petites populations, cette espèce peuple certains maquis miniers et dolines.

L'autre espèce bien répandue sur le territoire communal est le gaïac (*Acacia spirorbis*). Le gaïac se retrouve principalement en peuplements localisés. Il peut varier de peuplements bas aux troncs tortueux à de petites forêts aux troncs élancés vers une canopée surcimante.

Une troisième espèce d'arbre présente sur l'ensemble du territoire est le bois de lait (*Tabernaemontana cerifera*). Plus discret en peuplements, il occupe quasiment tous les milieux.

Dans les maquis miniers et principalement sur les serpentinites, le *Cloezia arvensis* domine.

Au niveau des herbacées, c'est principalement le *Cymbopogon refractus*, une poacée qui devait occuper un espace moindre dans ses étendues de l'extrême nord. Les forêts,

possiblement de diverses compositions floristiques, avaient peut-être des superficies bien plus étendues qu'aujourd'hui. Des indices botaniques laissent à penser à ce scénario comme le bois cochon (*Planchonella sphaerocarpa*) retrouvé dans des forêts galeries ou comme la liane *Mucuna gigantea* collectée en forêt sèche de Pangai, tous deux jamais observés avant les années 2021. Les premières interventions de l'homme ont sûrement ouvert de nouveaux espaces laissant cette poacée s'installer dans les savanes comme l'a fait le niaouli. Aujourd'hui, les feux récurrents dans certains secteurs contribuent pleinement à l'installation de nouveaux cortèges d'espèces broussailluses. Les fougères y sont devenues dominantes comme *Dicranopteris linearis*, *Lygodium reticulatum* (fougère fil de fer) ou *Pteridium esculentum* (fougère aigle). Une cypéracée, *Schoenus microcephalus*, discrète par sa petite taille, a bien colonisé les espaces nus dans les maquis rabougris sur sol schisteux.

En littoral, c'est le Diagane (*Acacia simplex*) qui est souvent observé. Et dans la mangrove le palétuvier le plus abondant reste le *Rhizophora stylosa*. Pour les parties arbustives, on retrouve essentiellement le petit palétuvier gris (*Avicennia marina*).



Fig. 16 : *Cymbopogon refractus*, herbacée dominante

LE MICRO-ENDÉMISME (Wulff et al. 2013)

Poum abrite parmi sa flore une richesse de plantes uniques. Ces espèces rares se trouvent principalement sur sol minier et sur sol de schiste siliceux. D'autres espèces se situent en forêt galerie sur sol alluvionnaire schisteux.

Sur terrain minier, il peut être cité :

- *Thiollierea laureana* (CR),
- *Myrsine poumensis* (DD),
- *Cerberiopsis candelabra* var. *vexillaria*,
- *Leichhardtia weari*.

Sur sol schiste-siliceux, les espèces suivantes sont :

- *Dendrobium petrophyllum* (CR),
- *Tristaniopsis ninndoensis* (CR),
- *Dendrophyllanthus golonensis* (EN),
- *Homalium buxifolium* (EN).

Dans les forêts galeries, il se trouve :

- *Tapeinosperma golonense* (EN).

Pendant les périodes du livret de la flore de Poum et de l'ABC, des collectes d'espèces probablement nouvelles ont été faites. Il s'agit principalement du genre *Bocquillonia*, dont certaines populations présentent des caractères inédits pour le genre. Des études approfondies devront être réalisées dans les mois ou années à venir.

Deux d'entre eux se situent en forêt galerie et le troisième en milieux schisteux.

La commune de Poum peut encore offrir de nouvelles surprises sur son micro-endémisme; il reste de nombreux secteurs et petites vallées inexplorées. L'effort de prospection n'a pas permis de visiter la totalité des lieux de Poum, voir la carte des no data en figure 12.

Il faut signaler qu'au niveau des découvertes, la liane *Leichhardtia weari* a été trouvée lors d'une visite de Yandé en 2021, période livret « Flore de Poum ».

CHARACEAE

ÉTAT DES CONNAISSANCES

AVANT L'ABC

Référencée dans l'article de 1966 de Wood, une seule Characeae avait été récoltée sur la localité Arama en 1871 par Mr Balansa. Le 28 mars 1871, la récolte Balansa 3108 de *Nitella hyalina* a été faite dans des flaques d'eau saumâtre et déposée à Paris (P). Jusqu'en 2024, aucune autre récolte de Characeae n'a été réalisée.

Le peu d'indices ne permet pas aujourd'hui de retrouver la localité exacte à Arama pour la récolte Balansa 3108.

PÉRIODE ABC

Au cours de l'ABC de Poup et sur l'année 2024, 16 nouvelles récoltes de Characeae ont pu être faites. Il s'agit de 7 récoltes du genre *Chara* et 9 récoltes du genre *Nitella*. Pour des fins d'études ultérieures, des doubles ont été faits pour les Herbiers de Paris (P) et Kew (K) à Londres. Des échantillons en alcool et dans du silicagel complètent ces nouvelles collections pour la commune de Poup.

À l'herbier de Nouvelle-Calédonie (NOU)

et avant l'ABC de Poup, nous ne trouvions que 6 collectes, toutes localités confondues sur l'ensemble du territoire. C'est donc par trois que le nombre de parts a été multiplié. Il faudra aussi attendre les expertises botaniques pour fixer les noms d'espèces sur les échantillons déposés pour ainsi connaître le nombre d'espèces déposées à NOU.

Par l'ABC de Poup, la collection à NOU s'est enrichie pour la famille des Characeae.

ORCHIDÉES

ÉTAT DES CONNAISSANCES

GÉNÉRALITÉ

La Nouvelle-Calédonie compte plus de 270 espèces d'orchidées, répertoriées en 2024 (cf. site Endemia). Les inventaires d'orchidées qui affichent un taux élevé de diversité se situent plus facilement dans des milieux forestiers humides.

Poup ne possède pas de milieux hautement favorables à voir se développer une richesse au niveau des orchidées.

Le projet de l'ABC de Poup a toutefois permis d'améliorer les connaissances sur ce groupe de plantes qui porte toujours un attrait pour des collectionneurs avertis.

PÉRIODE ABC

Le chiffre connu d'orchidées avant l'ABC de Poup était de 24 taxons. Les efforts de prospections permettent d'établir une liste de 5 taxons supplémentaires. La liste qui figure aujourd'hui dans l'inventaire global de la flore de Poup comptabilise 29 espèces d'orchidées. L'observation additionnelle la plus remarquable est une espèce classée Vulnérable : *Sarcophilus rarus*. La progression en connaissances d'orchidées additionnelles est de 17 %.

Nota : la liste des orchidées vues à Poup est disponible dans une annexe dédiée, sur le site des ABC de France, dans les ressources documentaires sur la page de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Poup (ABC de Poup), intitulée « ANNEXE COMPLÉMENTAIRE ».

FOUGÈRES

ÉTAT DES CONNAISSANCES

Avec 64 espèces répertoriées à Poup, les fougères au sens large (Ptéridophytes et Lycophytes) sont relativement peu représentées dans la commune de Poup, et seulement 9 espèces épiphytes y sont présentes. Pour rappel, en Nouvelle-Calédonie la flore des ptéridophytes comprend environ 260 espèces réparties en 26 familles et 83 genres. Les Lycophytes (Lycopodes et Sélaginelles) comprennent 26 espèces réparties en 2 familles et 9 genres.

Cela est dû principalement à deux facteurs : une pluviosité relativement faible caractérisée par des périodes de sécheresse marquées et un relief peu important ne favorisant pas le développement de forêts importantes. Or un grand nombre de fougères, et en par-

ticulier les espèces épiphytes, se développent principalement dans les forêts des régions humides et en altitude.

À Poup les milieux les plus favorables aux fougères sont essentiellement les forêts rivulaires, comme par exemple la forêt d'Ougne, les creeks Djaouni, Pwac Odu et Pwac Pwi, ou la vallée de Golone. On trouve néanmoins quelques espèces adaptées aux milieux secs comme sur l'île de Baaba. Les terrains ultramafiques (Massif de Poup, llot Yandé) constituent un autre milieu présentant des espèces spécifiques adaptées.

AVANT L'ABC

Avant l'ABC de Poup 43 espèces de fougères, observées ou collectées, étaient référencées (pour un total de 31 collectes) à l'Herbier de Nouvelle-Calédonie. Le principal récolteur est M. HS McKee avec 21 collectes. L'essentiel des fougères observées a été fait pendant les inventaires ci-toyens de la MISSION PUM 2021.

PÉRIODE ABC

Au cours de l'ABC de Poup, 21 es-

pèces supplémentaires ont été observées ou collectées. Les prospections les plus fructueuses ont été réalisées dans les vallées de La Mine Ao (21 espèces), à l'ilot Yandé (15 espèces), dans la vallée de Djaouni (14 espèces), dans la vallée de Golone, les Creek Pwac Odu et Pwac Pwi (13 espèces), et la forêt de Bouérabate (12 espèces).

Il est possible que d'autres espèces puissent encore être observées, notamment dans certains fonds de grandes vallées confinées, qui mériteraient des prospections plus approfondies, le biotope humide autour des sources y étant favorable aux fougères.

L'observation additionnelle la plus remarquable est une espèce très peu récoltée et non évaluée au niveau local : *Sphaerostephanos doodioides*. Une planche photos présente quelques fougères observées à Poup en pages 178 et 179.

Nota : la liste des espèces de fougères est disponible dans une annexe dédiée, sur le site des ABC de France, dans les ressources documentaires sur la page de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Poup (ABC de Poup), intitulée « ANNEXE COMPLÉMENTAIRE ».

MILIEUX NATURELS SPÉCIFIQUES OBSERVÉS

ÉTAT DES CONNAISSANCES

FORÊT-GALERIE

À Poum, le milieu qui doit faire l'objet du plus d'attention est la forêt galerie. Cet écosystème se concentre uniquement le long des cours d'eau. De la source jusqu'aux plaines humides, elle serpente en épousant le réseau hydrographique. Le cortège floristique est variable d'une vallée à l'autre, d'un tronçon à l'autre, d'une côte à l'autre. De largeur très variable, sur des banquettes de sols alluvionnaires ou en pente sur des sols variés, cette forêt accueille des arbres de belles dimensions comme le bois cochon (*Planchonella sphaerocarpa*) ou le faux tamanou (*Geissois racemosa*), pouvant atteindre 25 à 30 mètres dans des creux de vallées bien humides. Le bois cochon a été répertorié récemment en mai 2020. Ce grand arbre connu des forêts denses humides compte quelques individus à Poum. En plus grand nombre, le faux tamanou peuple de nombreux bords de creeks.

En plus de ces 2 grands arbres cités, il peut être observé plusieurs autres espèces tout aussi imposantes comme des banians (*Ficus prolixa* ou *obliqua*), des cerisiers bleus (*Elaeocarpus angustifolius*), du bois santal (*Cryptocarya elliptica*), du bois bleu (*Hernandia cordigera*), le Kohu (*Intsia bijuga*), le faux Kohu (*Bischofia javanica*), un syzygium (*Syzygium balansae*), le bancoulier (*Aleurites moluccana*), *Serianthes sachetae*, le Ralia (*Plerandra gabrielae*) et bien d'autres grands arbres.

En strate inférieure et selon le faciès de la forêt, des arbres en sous canopée peuplent un milieu parfois très diversifié. C'est le cas par exemple en bord de rivière de la Néhoué, de la Plaine Cirey, de la Golone, de la Nomatch, de la Punu, de la vallée Pou-

poule ou bien de la vallée de Pangai. On y trouve le faux caféier (*Diospyros fasciculosa*), *Huberantha nitidissima*, le bois d'os (*Aglaia elaeagnoides*), les 2 espèces communes de *barringtonia*, le bois de lait (*Tabernaemontana cerifera*), le bois d'ail (*Didymocheton bijugus*), *Cupaniopsis mackeana*, pour ne citer que quelques espèces.

Les deux strates décrites plus haut hébergent de nombreuses lianes plus ou moins denses selon l'état du milieu. *Rourea* sp., la liane d'eau (*Tetracera billardieri*), *Oxera longifolia*, *Maesa novocaledonica*, *Piper insectificum* ou *Trophis scandens*.

Le sous-bois, très variable, se compose de nombreuses espèces comme des arbustes, de nombreuses fougères, des petites lianes, des cypéracées ou poacées.

L'ensemble des plantes composant les cortèges des strates identifiées au-dessus ont été inventoriées soit par des collectes, soit par des observations *in situ*.

Des inventaires faunistiques, en sous-bois (gastéropodes, arthropodes), en milieu aquatique (poissons, crustacés) mais aussi pour l'avifaune complètent les connaissances de la biodiversité des forêts galeries de Poum.

Les forêts-galeries contribuent à la préservation de la ressource en eau, elles offrent un couvert végétal dans les creux de vallées. En retenant un taux d'humidité important par endroits, la biodiversité explose, principalement près des sources permanentes. Celles-ci par le manque de pluviométrie tendent à s'assécher et à disparaître.

Pour la commune de Poum, il est essentiel d'œuvrer pour la préservation de ce milieu spécifique. Des cartes à enjeux seront éditées pour souligner cet écosystème pour qu'il soit retenu dans le projet futur d'élaboration d'un PUD.

LICHENS

ÉTAT DES CONNAISSANCES

GÉNÉRALITÉ

A l'échelle du territoire, une grande étude a été menée par une équipe de spécialistes norvégiens. Les résultats ne sont toujours pas connus, au jour de la rédaction de ce texte, et nous ne savons pas s'il y a eu des collectes sur Poum pour cette étude. D'autres études de lichens ont eu lieu mais sur d'autres communes.

À POUM

En l'état actuel des connaissances, aucune collecte de lichens n'est connue à l'Herbier de NOU.

En période ABC, ce sont 24 collectes de lichens réalisés sur la commune de Poum, soit une augmentation des connaissances de 100%.

Toutes les récoltes faites doivent être analysées par des spécialistes. Pour ce faire, deux parts ont été réalisées, une pour NOU et un double pour P.

Fig. 17 : *Ramalina* sp.

FORÊT SÈCHE

GÉNÉRALITÉ

Les forêts sèches de Nouvelle-Calédonie, à l'état de reliques forestières, abritent un écosystème spécifique, disséminé sur la côte Ouest, de Nouméa à Poum, où son état est considéré rare et menacé.

Ne couvrant qu'environ 3% de sa surface initiale, ce

milieu recueille toutes les attentions de sauvegarde des institutions depuis les premières actions menées par le programme "Forêt sèche".

Parmi les milieux les plus menacés, avec le maquis minier, les forêts sèches ne sont protégées que sur 2% des 3% restants. Les patches de forêts sèches en aires protégées ne sont représentés que par de très faibles surfaces.

En l'état des connaissances et de la grande fragmentation de ce milieu, il reste encore de nombreux patches à découvrir dans un paysage parfois très diversifié par la complexité géologique du "Caillou".

MISSION PUM 2021

À l'initiative de 2 naturalistes dont le responsable du volet Environnement

de l'ASPMHNC (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Minier et Historique du Nord Calédonien), des recherches botaniques ont été menées sur une grande partie de l'étendue communale en 2020 et 2021. De nouveaux patches ont pu être découverts.

Dans le livret traitant la Flore de Poum, les forêts sèches sont mentionnées.

CONCLUSION

La commune de Poum par sa diversité géologique, son orographie et sa topographie basse recèle une multitude de milieux naturels, plus ou moins riches en cortèges de plantes. La richesse, en observation *in situ*, semble évoluer selon les impacts des feux de forêt.

Tous les milieux humides (sources, forêts-galeries, zones humides, mares permanentes...) doivent faire l'objet d'une attention particulière. Bien qu'il soit constaté un déficit pluviométrique constant au fil des ans et la récurrence des feux (cf. paragraphe feux de forêt de cet Atlas), la ressource en eau reste l'enjeu principal pour la commune de Poum. Dans certaines vallées, les lisières ont reculé face aux feux, amincissant le couloir végétal haut. Additionné à la menace du cerf Rusa, le sous-bois n'existe déjà plus par endroit, le sol est à nu.

Conserver, protéger, reboiser ces milieux sur le long terme contribuera à préserver cette ressource vitale. En période sèche, des sites ont pu être

visités lors de cet ABC. Les observations et les constats directs indiquent un appauvrissement de la biodiversité dans ces périodes : les creeks ne coulent plus, la végétation dépérit, la nourriture disparaît. Tous les écosystèmes naturels sont perturbés par le manque d'eau et par l'appétit des espèces envahissantes.

Les principaux cours d'eau où se concentre la biodiversité se situent sur la moitié sud de la commune. Cela reste un réservoir de semenciers pour la reconquête des espaces perturbés. Le gaïac, et bien d'autres espèces (*Elaeocarpus angustifolius*) peuvent jouer le rôle d'espèces pionnières comme il peut être constaté sur une rive de la rivière Bouérabate. Une rive est consacrée à l'élevage avec des pâturages améliorés. L'autre est laissée à la reconquête végétale après des décennies d'élevages.

Appliquer des gestes de conservation, de reboisement et biens d'autres actions favorables à reconstituer ou à renforcer ces milieux essentiels pour

la biodiversité maintiendra la richesse de toutes les espèces observées à Poum, tant flore que faune.

La flore et les différents milieux qui l'abritent sont les enjeux principaux sur Poum où toutes les actions administratives et collectives devront être rattachées. D'autres enjeux sont intimement liés au monde végétal, comme la ressource en eau ou bien les espèces protégées que sont les roussettes. Une attention particulière a été faite par l'observation des individus isolés en forêts mais également des arbres favorables pour leur alimentation.

CONTOUR

BIBLIOGRAPHIQUE

- ▶ Gâteblé et al, 2023, A new threatened New Caledonian *Leichhardtia* (Apocynaceae, Asclepiadoideae, Marsdenieae) species discovered from a TV programme and social media. <https://doi.org/10.11646/phytotaxa.591.2.1>
- ▶ R.D. Wood, 1966, Characeae of New Caledonia, Supported in part a grant from National Science Foundation. <https://www.biodiversitylibrary.org/pdf/4/1710779i00281455.pdf>
- ▶ Fleurot, 2021, Flore de Poum. La survie de nos plantes, une richesse de Poum, 96p. <https://endemia.nc/files/Flore-Poum-2021-web.pdf>

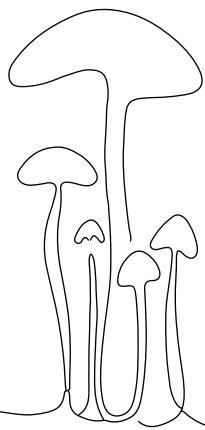
REMERCIEMENTS

L'équipe Flore pour cet ABC remercie chaleureusement la commune de Poum pour son invitation à contribuer à l'amélioration des connaissances botaniques à travers ce beau projet pour la biodiversité. Nous saluons l'organisation faite pour la planification et l'accès aux sites d'explorations. Nous remercions la population qui a toujours su nous recevoir avec simplicité mais en toute générosité. Des moments simples de partage qui contribuent à la réussite de ce travail d'envergure sur une des plus grandes communes de Nouvelle-Calédonie, terrestre et maritime.

Jérôme Munzinger, Hervé Vandrot ont aidé l'équipe par leurs expertises à déterminer des collectes faites à Poum. Dans l'équipe Flore, on peut citer Rémy Amice pour sa connaissance dans le groupe des fougères. Sans oublier Aurélie Fourdrain et Gendrilla Delbé qui ont éclairé ce volet sur la flore par les cartes et les chiffres mis à jour sur les plantes menacées et évaluées sur la Liste Rouge UICN, grâce à l'avancée de connaissances générée par les recherches botaniques de l'ABC de Poum.



Fig. 18 : une des nombreuses forêts galeries de Poum



Fonge

P. & F. BOURDEAU

INTRODUCTION

DANS LE CADRE DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC) DE POUM, SITUÉE DANS LA PROVINCE NORD DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE, UN INVENTAIRE DES CHAMPIGNONS A ÉTÉ RÉALISÉ PAR LA SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE NOUVELLE-CALÉDONIE (SMNC) AFIN

D'AMÉLIORER LES CONNAISSANCES SUR LA DIVERSITÉ FONGIQUE DE CE TERRITOIRE.

CET INVENTAIRE S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE DE VALORISATION ET DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ LOCALE, EN METTANT EN LUMIÈRE UN GROUPE D'ORGANISMES SOUVENT MÉCONNU, MAIS JOUANT UN RÔLE ESSENTIEL DANS LES ÉCOSYSTÈMES.

La Nouvelle-Calédonie est reconnue pour son taux exceptionnel d'endémisme et ses habitats variés, allant des îlots en passant par les forêts humides aux maquis miniers, qui offrent des conditions propices au développement de nombreuses espèces de champignons. Cependant, ces organismes restent peu étudiés

sur le territoire, rendant nécessaire la mise en place d'études ciblées pour mieux comprendre leur diversité, leur répartition et leur écologie.

L'objectif de ce rapport est de présenter les résultats de l'inventaire fongique réalisé à Poum, en détaillant les espèces recensées. Cette étude

contribuera ainsi à une meilleure prise en compte des champignons dans les politiques de gestion et de préservation de la biodiversité locale.

Le rapport qui vous est présenté a été rédigé par Philippe BOURDEAU (président de la SMNC) et Fabienne BOURDEAU (secrétaire de la SMNC).

PARTIE 1

LA FONGE EN GÉNÉRAL

DÉFINITION ET RÔLE ÉCOLOGIQUE DES CHAMPIGNONS

Les champignons, regroupés sous le terme scientifique "fonge", constituent un règne biologique distinct, séparé des plantes et des animaux. Ce groupe d'organismes comprend une grande diversité d'espèces aux formes, fonctions et modes de vie variés, allant des micro champignons unicellulaires, comme les levures, aux macro champignons visibles à l'œil nu.

En réalité, les champignons sont des êtres vivants très discrets, mais omniprésents dans notre vie quotidienne. Sous forme de filaments 10 fois plus fins qu'un cheveu, on ne peut les voir. En forêt, nous écrasons à chacun de nos pas plus d'une centaine de kilomètres de ces filaments !

99% du temps de la vie d'un champignon se déroule sous la forme d'un filament que l'on appelle **mycélium**.

La partie « visible » n'est en fin de compte que son appareil de reproduction.

Suivant les espèces, les champignons produisent des fructifications de durabilité variable. Ainsi, pour certaines espèces, les fructifications sont visibles tout au long de l'année et, pour certaines d'entre elles, capables de reprises de croissance après chaque épisode pluvieux.

Les fructifications sont beaucoup plus abondantes pendant la période chaude et humide de mars à mai ainsi que pendant la période plus froide de juin à août. Dans les deux cas, les périodes exactes de fructification sont dépendantes des précipitations de la semaine précédente.

Les champignons jouent un rôle

fondamental dans les écosystèmes, notamment en tant que **décomposeurs**. Grâce à leur capacité à dégrader la matière organique morte, ils contribuent au **recyclage des nutriments et à l'enrichissement des sols**. Certains champignons forment également des **symbioses**, en particulier les **mycorhizes**, où ils interagissent avec les racines des plantes, facilitant leur absorption des minéraux et améliorant leur résistance aux stress environnementaux.

D'autres champignons sont **pathogènes**, affectant les plantes, les animaux et même les humains. Toutefois, beaucoup d'entre eux ont des applications bénéfiques, notamment en médecine (antibiotiques, immunosuppresseurs) et en agroalimentaire (fermentations, production de fromages et de levures).

LES CHAMPIGNONS EN CHIFFRES

Il est admis qu'il existe un ratio entre plantes supérieures et champignons.

« Les avis oscillent entre un rapport de 3,5 : 1 (Cifuentes et coll., 1997) à 8,4 : 1 (Hawksworth, 2002 – comme hypothèse théorique). En Grande-Bretagne (et sans doute en Europe tempérée), le rapport pourrait atteindre 6,5 : 1 (Roberts & Spooner, 1999) et se situer, pour arrondir selon un compromis volontairement modeste, vers 5 : 1. Il est vraisemblable que les conditions tropicales, favorables à l'expression d'une biodiversité foisonnante, autorisent l'hypothèse d'un rapport encore plus élevé dans ces régions ». ⁽¹⁾

Ainsi, en Nouvelle-Calédonie, on peut estimer la diversité de la fonge à un minimum de **30 000 espèces** environ. Il est difficile de trouver des données sur la Nouvelle-Calédonie, du fait de publications éparses, fragmentées, difficiles à regrouper. À ce jour, la **liste du Muséum National d'Histoire Naturelle** contient **535 espèces** décrites.

IMPORTANCE DE L'ÉTUDE DE LA FONGE EN NOUVELLE-CALÉDONIE ET CELLE DE POUM

La Nouvelle-Calédonie, reconnue pour sa biodiversité unique, abrite une fonge encore largement méconnue. Son isolement géographique et la diversité de ses écosystèmes (forêts sèches, forêts humides, maquis minier, mangroves, savanes, îlots) favorisent la présence d'espèces endémiques et rares. Cependant, les études sur les champignons y sont encore limitées, comparées à celles sur la flore et la faune.

L'inventaire des champignons dans le cadre de l'ABC de Poum représente donc une opportunité précieuse pour enrichir les connaissances

locales et sensibiliser à l'importance de ces organismes. Une meilleure compréhension de la fonge calédonienne pourrait également permettre d'identifier des espèces aux potentiels écologiques, médicinaux ou agroalimentaires encore inexploités.

L'intérêt de la région de Poum réside surtout dans le fait qu'il existe de nombreux affleurements calcaires à la différence de la globalité de la Grande Terre, ce qui lui confère une spécificité botanique et donc mycologique. On y retrouve aussi des sols ultramafiques, comme dans la majeure partie de la Grande Terre.

PARTIE 2

DONNÉES HISTORIQUES

AVANT L'ABC DE POUM



Fig. 1 : Mission PUM 2021
©Dominique FLEUROT

L'ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LA FONGE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

L'étude des champignons en Nouvelle-Calédonie reste relativement limitée par rapport à d'autres groupes biologiques. Historiquement, les recherches sur la fonge du territoire ont été sporadiques et menées principalement par des botanistes et des mycologues étrangers lors de missions scientifiques ponctuelles.

Les premières observations et collectes fongiques remontent aux explorations du XIX^e siècle, où des naturalistes européens, notamment Mrs Vieillard, Pancher et Balansa.

De nombreuses publications ont été réalisées par Narcisse Théophile Patouillard, pharmacien et un des membres fondateurs de la Société Mycologique

de France (1854-1926). Il n'est jamais venu en Nouvelle-Calédonie, mais a beaucoup travaillé sur les collectes réalisées par Mrs Vieillard, Pancher et Balansa conservées au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

Pour indication, il y a 47 espèces décrites par N. Patouillard dans le listing du MNHN, la majeure partie provient des environs de Nouméa, les autres n'ayant pas de localisations précises.

Pour la réalisation de l'ABC de Poum, Dominique Fleurot a créé un groupe sur le site naturaliste <https://www.inaturalist.org/>. Nous avons pu y réaliser une extraction de 40 observations avant le début de l'ABC, dont 16 ont pu être déterminées.

LES INVENTAIRES ET RECHERCHES PRÉCÉDENTS DANS LA PROVINCE NORD

Dans la province Nord, et plus particulièrement dans la région de Poum, les études sur la biodiversité ont longtemps été centrées sur les plantes, les insectes et les écosystèmes miniers. Peu de recherches spécifiques sur les champignons macromycètes ont été menées avant l'ABC. Néanmoins, certaines études générales sur les sols et la végétation ont indirectement rapporté la présence de champignons, notamment les mycorhizes associées aux espèces végétales locales. L'absence d'un inventaire structuré et systématique a donc laissé un vide important dans la connaissance de la fonge de la région.

En 2021, la SMNC a mené une série de prospections dans le cadre du **projet citoyen « Mission PUM 2021 »**. La SMNC a été sollicitée par l'AS-PMHNC pour participer à l'exploration de vallées et de lignes de crêtes, versant ouest, de la commune de POUM. Nous avions été très chaleureusement accueillis chez Mrs Luc Thovanéli, José Vico (merci pour l'aménagement du camp de base) et Jimmy Song.

Nous avons prospecté « tardivement » pour la saison mycologique, les 11/12/ et 13 juillet 2021.

LORS DE CES PROSPECTIONS, NOUS AVIONS PU DÉTERMINER LES 19 ESPÈCES SUIVANTES :

NOM SCIENTIFIQUE DE RÉFÉRENCE

<i>Trametes coccinea</i> (Fr.) Hai J. Li & S.H. He
<i>Geastrum sp.</i>
<i>Ganoderma lucidum</i> (Curtis) P.Karst., 1881
<i>Daedaleopsis nitida</i> (Durieu & Mont.) Zmitr. & Malysheva 2013
<i>Pseudofavolus tenuis</i> (Fr.) G. Cunn. 1965
<i>Schizophyllum</i> commune Fr., 1815
<i>Lycoperdon perlatum</i> Pers., 1796
<i>Pleurotus djamor</i> (Rumph. ex Fr.) Boedijn
<i>Auricularia fibrillifera Kobayasi</i> ,
<i>Auricularia auricula-judae</i> (Bull.) Quél., 1886
<i>Amauroderma rugosum</i> (Blume & T.Nees) Torrend, 1920
<i>Inonotus aff. hispidus</i>
<i>Phellinus igniarius</i> (L.) Quél., 1886
<i>Lycoperdon excipuliforme</i> (Scop.) Pers. 1801
<i>Microporus affinis</i> (Blume & T.Nees) Kuntze, 1898
<i>Microporus xanthopus</i> (Fr.) Kuntze, 1898
<i>Pisolithus sp.</i>
<i>Boletus sp.</i>

NB : Nous nous sommes appuyés sur le site <https://www.indexfungorum.org/> pour l'actualisation des noms scientifiques.

LES ENJEUX D'UN INVENTAIRE À POUM

Avant le lancement de l'ABC, la fonge de Poum restait un domaine largement inexploré. L'intérêt croissant pour la conservation des écosystèmes calédoniens et l'importance des champignons dans la dynamique des sols et des forêts ont motivé la mise en place d'un inventaire spécifique.

Cet inventaire s'inscrit dans une volonté de combler les

lacunes historiques, d'identifier d'éventuelles espèces rares ou endémiques, et de mieux comprendre le rôle écologique des champignons dans les milieux naturels de Poum. Il permet également de sensibiliser les habitants et les gestionnaires d'espaces naturels à l'importance de la fonge, qui reste souvent négligée dans les politiques de conservation.



Volvariella diplasia

PARTIE 3

INVENTAIRE DE LA FONGE

DURANT L'ABC DE POUM

MÉTHODOLOGIE DE L'INVENTAIRE

L'inventaire des champignons dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Poum a été réalisé entre 2022 et 2024, avec pour objectif principal de recenser la diversité fongique locale et d'améliorer les connaissances sur ce groupe méconnu.

Les relevés ont été effectués sur plusieurs types d'habitats représentatifs de la région, incluant :

- Forêts humides galeries (ripisylve Golone) ;
- Savanes et zones ouvertes ;
- Rivages, îlots.

Une autre partie a été réalisée à partir de **base photographique** réalisée par des bénévoles avec des outils de saisies digitales comme sur **Inaturalist** et **ObsMapp**.

TECHNIQUES DE RECENSEMENT ET IDENTIFICATION

Nos inventaires sur le terrain en 2023 ont été réalisés à **Yandé** en prenant pour repère le tuyau de captage de la source alimentant **Xolado**, pour **Baaba** et **Golone** nous avons privilégié un cheminement aléatoire (divagation).

Les champignons ont été photographiés *in situ*, puis classés selon leur morphologie et leur substrat d'apparition (bois mort, sol, litière, racines d'arbres).

L'identification a été réalisée à l'aide de :

- Clés de détermination mycologique ;
- Comparaison avec des bases de données (MNH, Checklist of Pacific Island Basidiomycetes (excluding Rusts and Smuts) Jerry Cooper, Landcare Research, July 2011).

RÉSULTATS ET CHIFFRES CLÉS

Sur la période de l'ABC, ce ne sont pas moins de **218 observations** qui ont été extraites des sites naturalistes, à laquelle s'ajoute les 79 spécimens déterminés lors des prospections faites par la SMNC sur les îlots Yandé et Baaba et sur la Grande Terre (Golone) en avril 2023.

Au total ce sont près de **230 spécimens** qui ont été recensés sur cette période (à savoir qu'il y avait 4 espèces de Myxomycètes en plus : *Arcyria nutans*, *Hemitrichia serpula*, *Stemonitis axifera* et *Stemonitis sp.*).

77.74%

des espèces observées ont pu être déterminées.

Remarque importante : cet inventaire se veut donc être le reflet d'observations effectuées à un instant T, hors condition optimale d'observation.

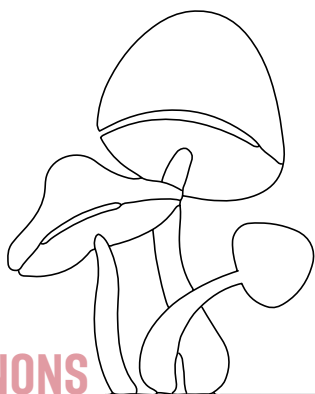
PARTIE 4

RICHESSSE DE LA FONGE

INVENTORIÉE À POUM

RÉPARTITION
DES ESPÈCES

PAR TYPE D'HABITAT

DIVERSITÉ
SPÉCIFIQUE
ET ABONDANCE
DES CHAMPIGNONS

L'inventaire réalisé dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Poum a permis de mettre en évidence une richesse remarquable en matière de diversité spécifique parmi les champignons recensés. Avec un total de **230 spécimens identifiés**, la région présente une grande variété de formes, de tailles et de types de champignons, répartis entre les groupes des Basidiomycètes, Ascomycètes, et d'autres familles moins représentées.

Les **Basidiomycètes** (champignons supérieurs dont les spores se forment sur des basides) **représentent 90.6 % des spécimens déterminés**.

Les **Ascomycètes** (champignons dont les spores sont contenues dans des asques) **constituent 7,7 % des spécimens déterminés**.

On a observé une prédominance des champignons poussant sur bois (71,74 %). Cela s'explique par le fait que les fructifications sont visibles tout au long de l'année et pour certaines d'entre elles, capables de reprises de croissance après chaque épisode pluvieux. De plus, à cause de l'éloignement géographique, nous n'avons pas pu effectuer de sorties régulières, réalisées sous conditions météorologiques optimales.

On peut constater une **nette domination d'une famille : les Polyporaceae** (80 spécimens déterminés, soit 34,2 % des familles observées).

Enfin, dernier fait remarquable, **85.65 % des spécimens déterminés sont des saprotrophes** (décomposeurs de litière et de bois).

Au total ce sont 116 espèces qui ont pu être déterminées.

Avec 13 espèces communes précédemment recensées lors de MISSION PUM 2021, ce sont donc **103 espèces supplémentaires** qui ont été recensées lors de cet ABC, soit **792.31 %** de plus.

Remarques :

1. Un certain nombre d'espèces n'ont pu être identifiées qu'au niveau du genre par manque de connaissances.
2. Nous nous sommes appuyés sur le site <https://www.indexfungorum.org/> pour l'actualisation des noms scientifiques.

L'inventaire a permis d'esquisser un portrait de la répartition des champignons en fonction des différents habitats de la commune de Poum :

FORÊT-GALERIE HUMIDE

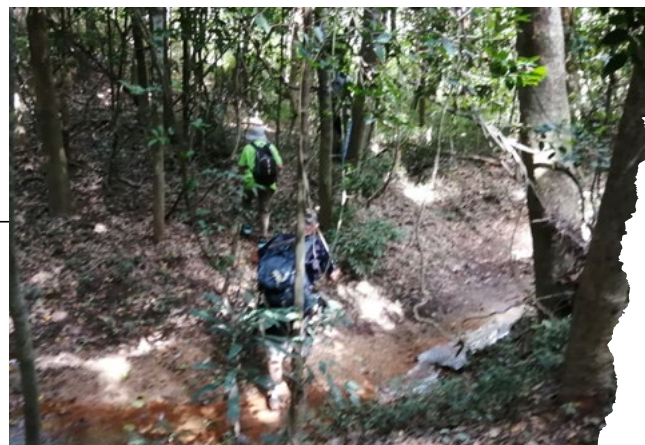


Fig. 2 Forêt galerie Golone ©F. BOURDEAU (SMNC)

Les forêts de galeries humides et les ripisylves jouent un rôle essentiel dans les écosystèmes de la Nouvelle-Calédonie, offrant des habitats propices à une variété de champignons uniques. Ces milieux, situés le long des cours d'eau, sont caractérisés par une humidité constante et une biodiversité riche.

Parmi les champignons identifiés dans ces habitats, nous avons trouvé quasi exclusivement des champignons saprotrophes avec prédominance de la famille des Polyporaceae.

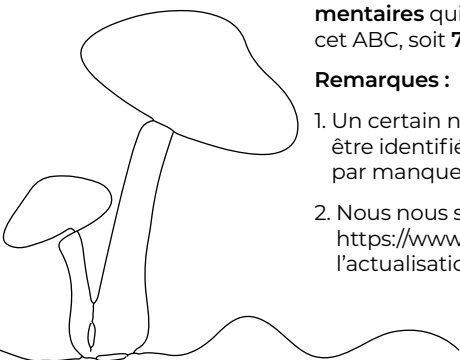
ÎLOTS

Les îlots, souvent des formations géographiques isolées et fragiles, sont des habitats qui présentent des conditions écologiques uniques. En Nouvelle-Calédonie, ces îles et îlots abritent une biodiversité spécifique, en raison de leur isolement et des conditions environnementales particulières (exposition aux vents, sols pauvres, salinité ambiante, végétation spécialisée).

La fonge présente sur ces îlots est particulièrement intéressante à étudier car elle offre un aperçu des adaptations évolutives que les champignons ont développés pour survivre dans des milieux insulaires. En raison de leur isolement, ces îlots peuvent servir de sites d'étude précieux pour comprendre la dispersion et la colonisation fongique à partir des zones continentales.

Bien que l'étude fongique sur ces îlots soit encore limitée, plusieurs espèces de champignons ont été identifiées, témoignant de la capacité de ces milieux insulaires à soutenir une communauté fongique diversifiée.

Lors de notre inventaire sur les îlots Yandé et Baaba, nous avons observé une **présence plus modeste de champignons avec le même constat de la surreprésentation des champignons saprotrophes mais la présence notable de certains ectomycorhiziens tels que Cantharellus garnierii ou d'un Laccaire**, en cours de détermination, connu jusqu'à exclusivement sur la zone RAMSAR de la plaine des lacs en province Sud.



FOCUS SUR CERTAINES CATÉGORIES DE CHAMPIGNONS

FOCUS SUR LES ECTOMYCORHIZIENS

Les champignons ectomycorhiziens jouent un rôle essentiel dans les écosystèmes forestiers de Nouvelle-Calédonie, formant des symbioses avec les racines des plantes et contribuant à leur nutrition et à leur adaptation aux sols spécifiques, notamment les sols ultramafiques riches en nickel.

La Nouvelle-Calédonie et notamment la région de Poum abrite une diversité notable de champignons ectomycorhiziens, tels que :

Une magnifique découverte sur l'îlot Baaba. Connu exclusivement en province Sud, dans la zone RAMSAR, ce *Laccaire* particulier, ombiliqué. En cours de description pour publication.



Fig. 3 : *Laccaria* en cours de description
©P. BOURDEAU (SMNC)

De répartition sur toute la Grande Terre, endémique, *Cantharellus garnierii* a été retrouvé sur l'îlot Baaba.



Fig. 4 : *Cantharellus garnierii*
©P. BOURDEAU (SMNC)

FOCUS SUR LES SAPROTROPHES

Les champignons saprophytes jouent un rôle essentiel dans les écosystèmes de Nouvelle-Calédonie en décomposant la matière organique morte, ce qui permet le recyclage des nutriments et le maintien de la fertilité des sols. Ces champignons se développent sur des substrats tels que le bois mort, les feuilles en décomposition et d'autres matières organiques, contribuant ainsi à la santé et à la durabilité des forêts locales.

Parmi les espèces saprophytes notables identifiées dans la région, on a trouvé :

Magnifique champignon rarement observé en Nouvelle-Calédonie : *Volvariella diplasia* caractérisé par une volve membraneuse à la base du pied, *Volvariella* signifiant « petite volve ». Elles n'ont jamais d'anneaux. Les lames sont blanches, se recouvrant rapidement de leurs spores nettement roses.



Fig. 5 : *Volvariella diplasia* ©Benoît HENRY

Trametes coccinea est une espèce commune qui dégage une odeur d'abricot. Utilisée par les Aborigènes : « On l'utilisait pour soigner les maux de bouche, on le frottait dans la bouche des bébés atteints de muguet, on l'appliquait sur les lèvres douloureuses. On l'utilisait aussi comme anneau de dentition. » (2) À noter que nous n'avons pas trace de telles utilisations en NC.



Fig. 6 : *Trametes coccinea*
©P. BOURDEAU (SMNC)

CONCLUSION

L'inventaire des champignons réalisé dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) à Poum a permis de mettre en évidence la richesse et la diversité de la fonge locale, jusque-là largement sous-estimée. Avec la découverte de 103 espèces nouvellement recensées, cet inventaire constitue un pas important dans la connaissance de la biodiversité fongique de la Nouvelle-Calédonie.

Les résultats montrent que les différents habitats de Poum, notamment les forêts humides, les îlots, abritent une fonge variée, jouant un rôle fondamental dans les cycles écologiques locaux, en particulier dans la dégradation de la matière organique, la nutrition des plantes et le maintien de la fertilité des sols.

Cet inventaire, tout en enrichissant les connaissances scientifiques, souligne la nécessité de poursuivre les recherches et d'intégrer la fonge dans les politiques de conservation et de gestion des espaces naturels. Une meilleure prise en compte des

champignons, à la fois pour leur rôle écologique et leur potentiel dans des domaines comme la biotechnologie, est cruciale pour assurer une gestion durable de la biodiversité calédonienne.

Enfin, ce travail contribue à la mise en valeur du patrimoine naturel de la commune de Poum et à l'implication des acteurs locaux dans la protection de leur environnement. Il est donc essentiel de continuer à développer des initiatives de ce type pour mieux comprendre et préserver la biodiversité exceptionnelle de la Nouvelle-Calédonie.

REMERCIEMENTS

La SMNC tient à exprimer sa profonde reconnaissance envers toutes les personnes, institutions et collectivité et notamment la mairie de Poum qui ont contribué à la réalisation de ce projet.

En premier lieu, nous remercions chaleureusement le Chef de mission, Dominique FLEUROT, pour son leadership exceptionnel et son engagement sans faille. Sa capacité à coordonner efficacement les actions sur le terrain, à anticiper les défis et à trouver des solutions adaptées a grandement facilité la mise en œuvre de cette mission. Son approche pragmatique et son expertise ont été un moteur constant pour l'ensemble de l'équipe.



Fig.7 : Dominique FLEUROT, un engagement sans faille ©F. BOURDEAU

Fig. 9 : Des échanges riches avec les habitants de l'îlot Baaba ©P. BOURDEAU

Nous tenons également à adresser des remerciements aux contributeurs qui ont alimenté la base photographique du projet. Grâce à leurs précieuses contributions, nous avons pu élargir notre vision fongique du territoire, ce qui a enrichi notre compréhension des différents écosystèmes et de la biodiversité locale. Leurs photographies ont non seulement documenté le terrain de manière visuelle, mais ont également permis d'apporter des perspectives nouvelles et complémentaires à notre analyse.

Nous tenons également à saluer l'organisation sur le terrain, qui a été un modèle d'efficacité et de coordination. Grâce à Dominique FLEUROT et Patrick DAYÉ, nous avons pu réaliser nos objectifs dans des conditions optimales. Leur capacité à gérer les imprévus, à assurer la bonne organisation logistique et à maintenir une communication fluide avec les différentes parties prenantes a été un atout majeur pour la réussite de cette mission.

Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance envers les chefs de clan qui ont généreusement accepté de nous permettre de prospecter sur leurs terres. Leur accueil et leur confiance ont été essentiels pour le bon déroulement de nos activités, et leur soutien inestimable a permis de faciliter l'accès aux différents lieux prospectés.

Merci à la chefferie de Yandé et son grand Chef, Jean-Paul Tidjine

Merci au Clan Maloune de l'île de Baaba

Merci au Clan Tidjine pour nous avoir autorisé l'accès à la forêt de Golone

Nous remercions particulièrement nos guides locaux, notamment Mathieu à Baaba, pour leur accompagnement constant, leur connaissance approfondie du terrain et de la culture locale. Grâce à leur soutien, nous avons pu naviguer dans les zones difficiles et recueillir des informations précieuses pour notre rapport. Leur présence et leur engagement ont été essentiels pour assurer la réussite de notre mission.



Fig. 8 : Des échanges et partages riches avec Mathieu notre guide sur Baaba ©F. BOURDEAU



Nous tenons également à exprimer notre gratitude envers les populations de POUM pour leur accueil chaleureux et leur collaboration. Leur ouverture, leur disponibilité et leur implication ont grandement facilité le travail de collecte de données et ont enrichi les analyses menées dans le cadre de ce rapport. Leur contribution a été précieuse et irremplaçable pour la réussite de cette mission.

Enfin, la SMNC tient à exprimer sa gratitude à tous les membres de l'association qui ont consacré leur temps et leurs efforts à la réalisation de cette mission. Leur engagement, leur passion et leur travail acharné ont été déterminants pour le succès de ce projet. Sans leur collaboration et leur dévouement, cette mission n'aurait pas pu être menée à bien dans les conditions optimales. Merci à Anne Marie MAVIET, Fabienne BOURDEAU et Philippe BOURDEAU.



« CETTE MISSION RESTERA POUR NOUS UNE FANTASTIQUE AVENTURE HUMAINE RICHE DE TRÈS BELLES RENCONTRES. »

BIBLIOGRAPHIE

- (1) <https://www.mycofrance.fr/projets/inventaires-en-regions-tropicales/>
- (2) Aboriginal use of fungi tiré de Fungi of Australia Volume 1B Introduction—Fungi in the Environment

Nota : la liste des 116 espèces de champignons est disponible dans une annexe dédiée, sur le site des ABC de France, dans les ressources documentaires sur la page de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Poum (ABC de Poum), intitulée « ANNEXE COMPLÉMENTAIRE ».

Faune

AQUATIQUE

N. CHARPIN

N. MARY

D. FLEUROT

INTRODUCTION

LA MACRO-FAUNE BENTHIQUE

La macrofaune benthique représente un ensemble d'organismes animaux vivant au contact du substrat et dont la taille en fin de développement larvaire est supérieure au millimètre. Cette faune comprend deux groupes d'animaux : ceux dont le développement est strictement aquatique tels les Oligochètes (vers), les Mollusques, les Crustacés et des animaux dont le développement larvaire se passe en milieu aquatique puis la phase adulte en milieu aérien. Ce groupe concerne la majorité des insectes.

Les macro-invertébrés aquatiques constituent un des groupes les plus performants pour réaliser un éco-diagnostic de la santé des cours d'eau. Ainsi, en Nouvelle-Calédonie, deux méthodes indiciaires fondées sur ces organismes animaux ont été développées pour caractériser la qualité des eaux courantes : l'Indice Biotique de la Nouvelle-Calédonie

(IBNC) et l'Indice Bio-sédimentaire (IBS) (Mary, 2016).

D'un point de vue global, la macrofaune benthique néo-calédonienne est particulièrement riche et d'une grande originalité. Chez les insectes aquatiques par exemple, neuf ordres d'insectes coexistent dans les eaux courantes : les Éphéméroptères, les Odonatoptères, les Trichoptères, les Coléoptères, les Diptères, les Hétéroptères, les Lépidoptères, les Planipennes (Névroptères) et les Collemboles. Les représentants des trois derniers ordres sont relativement rares et peu abondants en général. La faune des Éphéméroptères se compose presque exclusivement d'espèces d'une seule famille : les Leptophlebiidae. Quarante-huit espèces appartenant à 19 genres différents sont actuellement recensées dans cette famille. Tous les genres et espèces sont endémiques à la Nouvelle-Calédonie et vivent dans les eaux courantes. La famille des Leptophlebiidae présente en Nouvelle-Calédonie une radiation adaptative qui lui a permis de coloniser tous les types d'habitats

en rivière. Les convergences de forme avec des représentants de familles d'Ephéméroptères de pays tempérés sont remarquables (Heptageniidae ou Baetidae). L'isolement de l'île et son histoire biogéographique permettent d'expliquer ce phénomène (Mary, 2017).

On note également un fort taux d'endémicité chez les Insectes Odonatoptères (plus de 40 %), Hétéroptères (environ 50 %), Coléoptères (plus de 70 %) et Trichoptères (près de 100 %). L'ordre

des Insectes Trichoptères est exceptionnellement diversifié. Dix familles ont été recensées dans les eaux douces, représentées par au moins 25 genres. Le nombre d'espèces connues se monte actuellement à environ 250. Kjell Arne Johanson du Swedish Museum of Natural History (Stockholm) estime à environ 600 le nombre total d'espèces d'Insectes Trichoptères pour l'archipel, ce qui représenterait environ 4 % de la richesse totale mondiale de la faune des Trichoptères (Espeland & Johanson, 2010).

LES POISSONS ET CRUSTACÉS DÉCAPODES D'EAU DOUCE

Avec 73 espèces de poissons, 31 espèces de crevettes et 7 espèces de crabes indigènes, la Nouvelle-Calédonie est, de loin, le territoire insulaire d'outre-mer français avec la plus grande diversité dulçaquicole (Charpin et al., 2023). À cela s'ajoutent les espèces exotiques, à savoir 12 espèces de poissons et une espèce de crevette. Si cette richesse unique en fait une région d'exception, notamment par son fort taux d'endémisme (10 espèces de poissons, 12 crevettes et 5 crabes ; Charpin et al., 2023), celle-ci n'est pas uniformément répartie à l'échelle du Territoire. Le massif du Mont Panié ou encore le Grand Sud calédonien sont les hydro-éco-régions avec la plus grande diversité et le plus fort taux d'endémisme.

Les poissons et les crustacés décapodes autochtones des cours d'eau et autres zones humides de Nouvelle-Calédonie ont la particularité de présenter un cycle de vie nécessitant des déplacements, à la fois au sein d'un cours d'eau, et entre l'eau douce et le milieu marin. De ce fait, ces organismes constituent un élément important de la qualité biologique d'une rivière.

À l'exception des espèces exotiques envahissantes (guppy, tilapia, black-bass, etc.) et du poisson micro-endémique à la région du Grand Sud calédonien (*Galaxias neocaledonicus*), les espèces de poissons vivant en Nouvelle-Calédonie effectuent, au cours de leur vie, des déplacements entre rivière et mer. Cette caractéristique est appelée « diadromie ».



Trois catégories de poisson peuvent être distinguées selon leur mode de déplacement / migration (Marquet et al., 2003) :

- ▶ les organismes anadromes, qui passent la majorité de leur vie en mer et migrent en eau douce pour la reproduction (catégorie non représentée dans les eaux calédonniennes) ;
- ▶ les organismes catadromes, qui, à l'inverse, passent la majorité de leur vie en eau douce et migrent en mer pour s'y reproduire (cas des anguilles) ;
- ▶ les organismes amphidromes, dont la reproduction s'effectue en eau douce et qui descendent les rivières vers la mer à l'état larvaire et les remontent ensuite au stade juvénile pour y vivre à l'état adulte.

Les poissons peuplant les rivières

calédonniennes sont principalement amphidromes. Dans le cadre de leur cycle biologique, ces espèces nécessitent ainsi de pouvoir circuler librement entre la rivière et la mer (et inversement) ainsi qu'au sein même du cours d'eau. Si certaines espèces sont cantonnées à la partie aval des rivières, d'autres remontent plus haut le lit, dans le cours moyen voire le cours supérieur. Les organismes ne passent alors que brièvement dans le cours inférieur pour atteindre leur zone d'habitat à l'état adulte, au niveau du cours supérieur. C'est notamment le cas de l'anguille *Anguilla megastoma* ou de certains gobies tels que *Lentipes kaea* et *Sicyopus zosterophorus* rencontrés sur la côte est de l'Île.

Outre quelques espèces (crevettes *Paratya* spp., crevette *Caridina novae-*

caledoniae, crabe *Richerius marqueti*), les crustacés décapodes sont, eux aussi, amphidromes. Comme les poissons, ils peuvent présenter des préférences en termes d'habitat. Certains sont inféodés au cours inférieur des rivières (ex : crabe *Varuna litterata*, crevette *Caridina serratirostris*) tandis que d'autres colonisent préférentiellement les cours moyen et supérieur (chevette de montagne *Macrobrachium latimanus*, crevette *Caridina* sp. La Guen). Leur répartition s'explique par des facteurs physico-chimiques et hydromorphologiques (oxygène, température, vitesse de courant, profondeur, substrat, etc.). Certains organismes peuvent être dits plus « flexibles » en matière d'habitat, fréquentant indifféremment plusieurs zones de cours d'eau et/ou colonisant une diversité d'habitats, à l'instar de la crevette *Macrobrachium lar* (Keith et al., 2010).

DONNÉES HISTORIQUES

LA MACROFAUNE BENTHIQUE

Peu de données ont été collectées dans la commune de Poum avant le lancement de l'ABC en 2022. Au niveau des données disponibles, deux stations de rivières ont été prospectées en novembre 2012 dans le cadre de la mise à jour des indices biotiques de la Nouvelle-Calédonie (Mary, 2016).

LES POISSONS ET CRUSTACÉS DÉCAPODES

Sur la commune de Poum, peu d'inventaires ont été menés par le passé. Les quelques données disponibles ont été synthétisées dans l'Atlas des poissons d'eau douce de Nou-

velle-Calédonie, paru en 2003 (Marquet et al., 2003). Entre la parution de cet ouvrage et les prospections effectuées lors du présent projet d'ABC de Poum, seuls quelques échantillonnages de crustacés ont été réalisés dans le cadre de la mission Planète Revisitée, menée par le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, en 2016.

ÉTAT DES COLLECTIFS ET OBSERVATIONS

DURANT ABC

LA MACROFAUNE BENTHIQUE

LES PROSPECTIONS

La campagne de prospection s'est déroulée du 1^{er} au 6 avril 2023, durant laquelle 13 sites ont été prospectés en milieu lentique (mares, marécages, retenues collinaires dans les îles de Néba et Baaba) ou lotique (creeks dans l'île de Yandé et dans les forêts de Pangai et d'Ougne sur la Grande Terre). Le tableau ci-contre présente la localisation des sites prospectés.

Date	Lieu	Site	Latitude X	Longitude Y	Type de milieu
01/04/2023	Néba	ABC001	20°09'40.13	163°55'47.89	mare
01/04/2023		ABC002	20°09'55.81	163°56'00.54	marécages
02/04/2023	Yandé	ABC004	20°03'00.52	163°49'18.57	rivière cours inférieur
02/04/2023		ABC005	20°02'56.44	163°49'17.17	cascade cours moyen
02/04/2023		ABC006	20°03'17.22	163°48'19.25	captage
03/04/2023		ABC007	20°03'32.26	163°48'20.89	creek
03/04/2023		ABC008	20°03'01.41	163°47'30.64	creek
04/04/2023		ABC009	20°03'00.52	163°57'34.86	mare temporaire alimentée par eaux de pluies
04/04/2023	Baaba	ABC020	20°04'20.93	163°57'31.76	retenue collinaire
05/04/2023		ABC021	20°14.3531'S	164°08.8656'E	ruisseau (affluent)
05/04/2023	Forêt Pangai	ABC022	20°14.3531'S	164°08.8656'E	cours d'eau principal
05/04/2023		ABC023	20°14.2235'S	164°08.8262'E	ruisseau
06/04/2023	Forêt d'Ougne	ABC024	20°20.6682'S	164°17.2808'E	ruisseau

Tableau 1 : Localisation des sites prospectés en avril 2023.

Les méthodes d'échantillonnage de la faune aquatique ont été variées : filet entomologique pour la capture des adultes de Libellules et Demoiselles ; filets de type "haveneau" et filets à main pour la prospection des zones de bordure et peu profondes ; prélèvements ponctuels réalisés à vue ; pièges lumineux pour les collectes de nuit.

Les différents types de substrats présents (hélophytes, hydrophytes, débris organiques, litières, racines, sable, graviers, pierres/galets, etc.) ont été prélevés et ramenés en laboratoire pour être traités (tris, comptages et identifications).

LES PLANCHES PHOTOS SUIVANTES PRÉSENTENT LES SITES ÉCHANTILLONNÉS.

Date	01/04/2023
Lieu	Néba
Site	ABC001
Latitude X	20°09'40.13
Longitude Y	163°55'47.89
Type de milieu	mare



Date	01/04/2023
Lieu	Néba
Site	ABC002
Latitude X	20°09'55.81
Longitude Y	163°56'00.54
Type de milieu	marécages



Date	02/04/2023
Lieu	Yandé
Site	ABC005
Latitude X	20°02'56.44
Longitude Y	163°49'17.17
Type de milieu	cascade, cours moyen



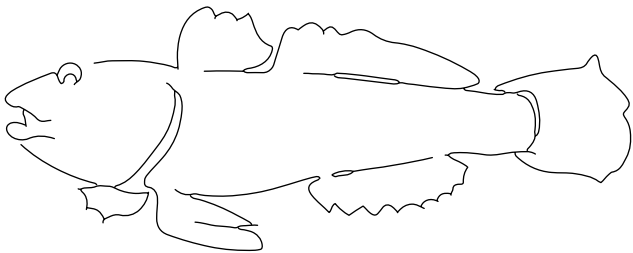
Date	02/04/2023
Lieu	Yandé
Site	ABC006
Latitude X	20°03'17.22
Longitude Y	163°48'19.25
Type de milieu	captage



Date	02/04/2023
Lieu	Yandé
Site	ABC004
Latitude X	20°03'00.52
Longitude Y	163°49'18.57
Type de milieu	rivière, cours inférieur



Date	03/04/2023
Lieu	Yandé
Site	ABC007
Latitude X	20°03'32.26
Longitude Y	163°48'20.89
Type de milieu	petit creek



Date	03/04/2023
Lieu	Yandé
Site	ABC008
Latitude X	20°03'01.41
Longitude Y	163°47'30.64
Type de milieu	radier (creek)



Date	04/04/2023
Lieu	Baaba
Site	ABC009
Latitude X	20°03'00.52
Longitude Y	163°57'34.86
Type de milieu	mare temporaire alimentée par eaux de pluies



Date	06/04/2023
Lieu	Forêt d'Ougne
Site	ABC024
Latitude X	20°20.6682'S
Longitude Y	164°17.2808'E
Type de milieu	cours d'eau tur-bide



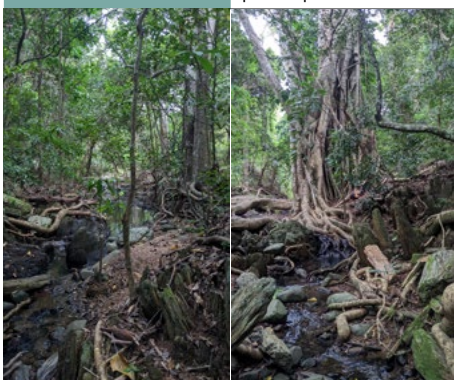
Date	04/04/2023
Lieu	Baaba
Site	ABC020
Latitude X	20°04'20.93
Longitude Y	163°57'31.76
Type de milieu	Retenue collinaire (en cours d'assèchement)



Date	05/04/2023
Lieu	Forêt Pangai
Site	ABC021
Latitude X	20°14.3531'S
Longitude Y	164°08.8656'E
Type de milieu	cours d'eau (affluent)



Date	05/04/2023
Lieu	Forêt Pangai
Site	ABC022
Latitude X	20°14.3531'S
Longitude Y	164°08.8656'E
Type de milieu	cours d'eau principal



Date	05/04/2023
Lieu	Forêt Pangai
Site	ABC023
Latitude X	20°14.2235'S
Longitude Y	164°08.8262'E
Type de milieu	autre cours d'eau



RÉSULTATS

Au total, environ 7 200 macro-invertébrés benthiques ont été collectés durant la campagne de prélèvements, pour 93 taxons identifiés.

Environ 35 % des taxons ont été identifiés au niveau de l'espèce, 40 % au genre et 25 % à un niveau taxonomique supérieur (tribu, famille, ordre, classe ou embranchement). Les groupes qui ont posé le moins de problèmes d'identification sont les Crustacés décapodes, ainsi que les insectes Éphéméroptères, Odonatoptères et Coléoptères pour lesquels des clés d'identification publiées existent (cf. Mary, 2017).

PEUPELEMENTS DES MILIEUX LOTIQUES (ÎLE DE YANDÉ, FORÊTS D'OUGNE ET DE PANGAI)

Dans les milieux courants, les insectes dominent les peuplements, représentant environ 65 % des invertébrés collectés. Les Crustacés décapodes constituent le second groupe faunistique le plus représenté (34 % des invertébrés récoltés) (figure 1).

Les insectes répertoriés appartiennent à 8 ordres : les Éphéméroptères, les Odonates, les Hétéroptères, les Coléoptères, les Trichoptères, les Diptères, ainsi que les Lépidoptères et les Collembolles dont les représentants sont minoritaires. Ils sont dominés par les Diptères (44 % des individus collectés), les Trichoptères (24 %), les Éphéméroptères (16 %) et les Coléoptères (13 %).

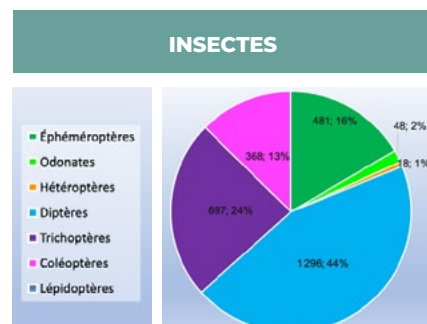
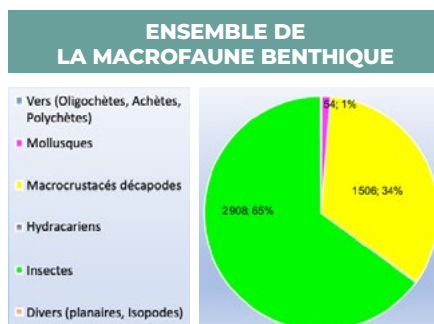


Figure 1 : Macrofaune benthique collectée dans les sites prospectés en milieu lotique (nombre d'individus et abondances relatives correspondantes).

COMPOSITION DANS LES MILIEUX LENTIQUE (MARES, MARÉCAGES, RETENUES COLLINAIRES DE NÉBA ET BAABA)

Dans les milieux lenticques, les insectes représentent environ 44 % des invertébrés collectés. Les Microcrustacés (Copépodes, Cladocères et Ostracodes) constituent le second groupe faunistique le plus représenté

(31 % des invertébrés récoltés). Les Vers et les Mollusques sont également abondants (12 % des invertébrés) (figure 2).

Les Insectes sont représentés majoritairement par les Libellules et Demoiselles (44 % des individus collectés), les Diptères (30 %), ainsi que les Hétéroptères (18 %). Les insectes Éphéméroptères sont absents.

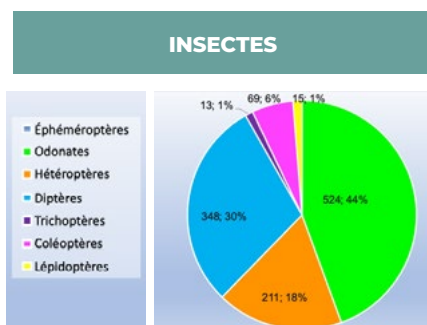
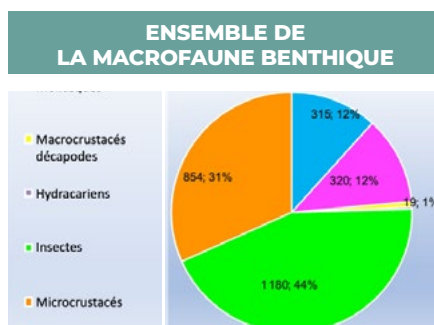
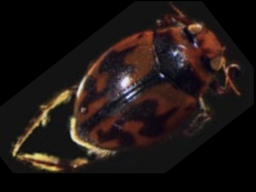


Fig. 2 : Macrofaune benthique collectée dans les sites prospectés en milieu lentique (nombre d'individus et abondances relatives correspondantes)

LES PLANCHES PHOTOS SUIVANTES PRÉSENTENT QUELQUES TAXONS PRÉLEVÉS DANS LE CADRE DE L'ABC.

DIPTÈRES	COLÉOPTÈRES	TRICHOPTÈRES	HÉTÉROPTÈRES	
<i>Bezzia</i> sp. (Ceratopogoninae) 	<i>Exocelina aubei</i> (Dytiscidae) 	<i>Oxyethira</i> sp. (Hydroptilidae) 	<i>Isosticta</i> sp. (Odonate Isostictidae) 	<i>Neampia natans</i> (Éphéméroptère Leptophlebiidae) 
<i>Chironomus</i> sp. (Chironomidae) 	<i>Hyphydrus elegans</i> (Dytiscidae) 	<i>Helicopsyche arenaria</i> 	<i>Microvelia</i> sp. (Veliidae) 	<i>Hebrus</i> sp. (Hebridae) 

LES POISSONS ET CRUSTACÉS DÉCAPODES D'EAU DOUCE

CAMPAGNE D'ÉCHANTILLONNAGE

La campagne de prospection des milieux aquatiques dulçaquicoles s'est déroulée du 1^{er} au 8 avril 2023. Durant cette période, 18 sites susceptibles d'abriter des poissons et/ou des crustacés décapodes ont été prospectés. Il s'agit à la fois de milieux lenticques (marais, sources) et lotiques (creeks, rivières).

Le tableau ci-dessous présente la localisation des différents sites prospectés et pour lesquels au moins une espèce de poisson, crabe ou crevette a été observée. Sept sites ont été prospectés sans trouver aucun poisson ni aucun crustacé décapode.

N° station	Date	Lieu	Coordonnées GPS		Type de milieu
ABC_010	02/04/2023	Yandé	20°03.0494' S	163°49.3678' E	Rivière
ABC_012	03/04/2023	Yandé	20°03.5325' S	163°48.3784' E	Creek
ABC_013	03/04/2023	Yandé	20°03.0212' S	163°47.5021' E	Creek
ABC_015	04/04/2023	Baaba	20°03.0099' S	163°57.5893' E	Mare/ marais
ABC_017	04/04/2023	Baaba	20°04.3490' S	163°57.7080' E	Source
ABC_019	05/04/2023	Forêt Pangai	20°14.3531' S	164°08.8656' E	Creek
ABC_030	05/04/2023	Forêt Pangai	20°14.2235' S	164°08.8262' E	Creek
ABC_031	06/04/2023	Vallée Poupoule / Pwac Maavé	20°20.6682' S	164°17.2808' E	Creek
ABC_032	07/04/2023	Cibwa	20°21.4050' S	164°20.9501' E	Creek
ABC_034	08/04/2023	Nendiane	20°17.5049' S	164°08.1452' E	Creek
ABC_035	08/04/2023	Golone	20° 15.983'S	164° 5.978'E	Creek

Tableau 2 : Localisation des sites prospectés en avril 2023.

La stratégie d'échantillonnage appliquée au cours de ces prospections est la suivante :

- Prospection à l'aide d'un appareil de pêche électrique, en parcourant le lit de la rivière ;
- Observation sub-aquatique en masque et tuba.

Les poissons et crustacés décapodes capturés en pêche électrique ont été identifiés puis relâchés dans leur milieu de vie. Il en fut de même lors de la réalisation des plongées. Chaque espèce piscicole et/ou carcinologique observée a été identifiée et notée.



Yandé (ABC_010)

LA PLANCHE PHOTOS SUIVANTE PRÉSENTE LES SITES ÉCHANTILLONNÉS.



Yandé (ABC_012)



Yandé (ABC_013)



Baaba (ABC_015)



Baaba (ABC_017)



Pangai (ABC_019)



Pangai (ABC_030)



Pwac Maavé (ABC_031)



Nèndjane (ABC_032)



Golone (ABC_034)

RÉSULTATS

La liste faunistique des espèces recensées par site, au cours de l'ABC, est présentée dans le tableau ci-joint.

	Stations ABC_Poum											
Liste d'espèces	10	12	13	15	17	19	30	31	32	34	35	
Poissons												
Ambassis miops	X									X	X	
Anguilla obscura											X	
Anguilla marmorata	X		X					X	X		X	
Anguilla reinhardtii											X	
Awaous guamensis	X									X	X	
Bunaka gyrinoides										X	X	
Crenimugil sp.			X							X	X	
Eleotris fusca	X	X	X						X	X	X	
Giuris viator									X		X	
Glossogobius illimis									X	X	X	
Kuhlia marginata	X											
Kuhlia munda	X										X	
Kuhlia rupestris	X	X	X							X	X	
Lutjanus argentimaculatus	X		X								X	
Mesopristes argenteus	X											
Ophiocara ophicephalus	X				X						X	
Oreochromis mossambicus								X	X	X		
Poecilia reticulata								X	X	X		
Psammogobius biocellatus											X	
Redigobius bikolanus									X	X	X	
Scatophagus argus										X	X	
Stenogobius genivittatus										X		
Xiphophorus hellerii									X		X	

Crustacés décapodes											
<i>Australocarcinus kanaka</i>							X				
<i>Caridina novaecaledoniae</i>								X	X		
<i>Caridina meridionalis</i>				X						X	
<i>Caridina serratirostris</i>											X
<i>Caridina typus</i>	X	X	X	X		X	X				X
<i>Macrobrachium australe</i>			X								X
<i>Macrobrachium lar</i>	X									X	X
<i>Varuna litterata</i>	X		X						X		

Tableau 3 : Liste des poissons et crustacés décapodes recensés au cours de la présente étude (■ espèces à tendance marine, ■ espèces endémiques, ■ espèces introduites).

OBSERVATIONS OPPORTUNISTES DE LA FAUNE

En dehors de l'étude faite par l'association vies d'Ô douce, l'équipe de l'ABC de Poum a observé depuis la berge de quelques cours d'eau quelques poissons ou crustacés. Aucune recherche subaquatique n'a été faite, on notera toutefois 39 observations saisies avec l'outil iNaturalist.

- Il s'agit essentiellement de :
- poissons (*Kuhlia rupestris*, *Oreochromis mosambicus*),
 - anguilles (*Anguilla marmorata*, *A. reinhardtii*, *A. megastoma*),
 - crevettes (*Caridina brevidactyla*, *C. meridionalis*, *C. novaecaledoniae*, *Macrobrachium lar*),
 - crabes (*Varuna litterata*, *Australocarcinus kanaka*).

L'ensemble de ces points d'observations viennent enrichir les bases du projet ABC de Poum et complètent les connaissances de la répartition locale de certaines espèces communes.

PRÉLÈVEMENTS DE SOLS

21 prélèvements de sols dans des mares temporaires ont été réalisés en 2024. Ils sont numérotés de SEDI01 à SEDI21. Les échantillons ont été expédiés au Muséum à Paris pour y être analysés. Les terres seront mises en eau pour étudier les potentielles éclosions des crustacés de petite taille.

En début mars 2025, il a été observé des individus de ce type de crustacés appartenant à la famille des branchiopodes dans une flaque d'eau de pluies dans la région de Malabou.



Fig. 3 : Crustacés du genre Eulimnadia observés dans une flaque à Malabou ©V. Dutertre

OBSERVATION PARTICULIÈRE

Lors d'une prospection dans le creek du Rocher (région amont de Plaine Cîrey) le 10 août 2024, il a été filmé des chapelets de bulles, irrégulières, jaillissantes par intermittences d'une zone sableuse, dans le cours d'eau. Ces chapelets de bulles avaient déjà été observés, mais sans y porter plus d'attention, le 22 juin 2024.

Ces vidéos ont été partagées à un géologue de la DIMENC, Pierre Maurizot. Selon son expertise, il s'agit du dégazage d'une source d'eau chaude, pouvant se trouver dans la région immédiate.

Dans le cours d'eau au niveau de ce dégazage et en aval, il est constaté une concentration de carpes (*Kuhlia sp.*) qui semble plus importante que dans d'autres cours d'eau de la commune de Poug.



Fig. 4 : Chapelets de bulles filmées avec un appareil étanche



Fig. 5 : Concentration de carpes dans le cours d'eau à proximité du dégazage (images vidéos)

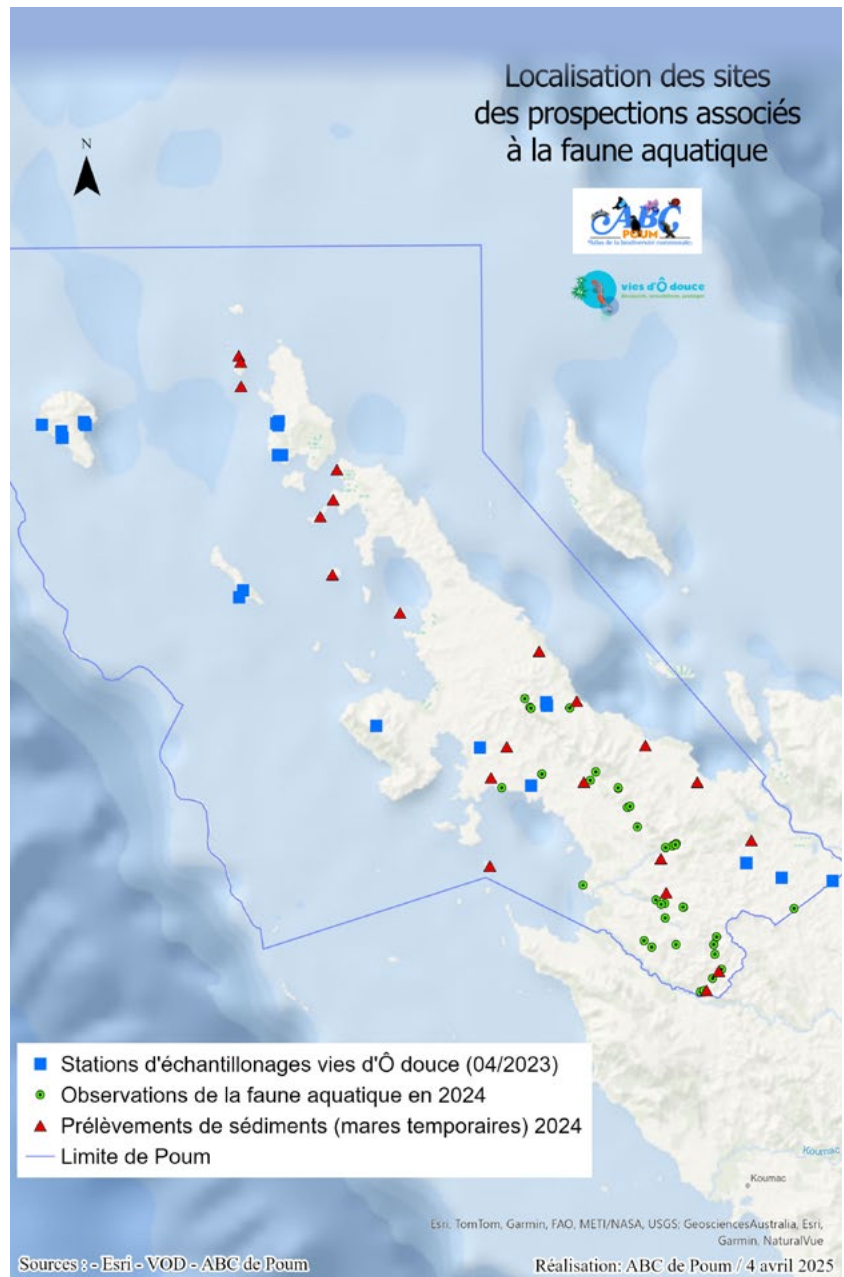


Fig. 6 : Carte de localisation des sites ayant fait l'objet de prospections de la faune aquatique

DIVERSITÉ ET RICHESSE

FAUNISTIQUE AQUATIQUE

LA MACROFAUNE BENTHIQUE

Les indices de diversité suivants ont été calculés pour les sites prospectés :

- La richesse taxonomique totale (S) ;
- L'indice ET qui correspond à la somme du nombre de taxons en insectes Éphéméroptères et Trichoptères, groupes connus pour contenir de nombreux taxons polluo-sensibles et qui constituent la base des méthodes biologiques d'évaluation de la qualité des milieux aquatiques ;
- L'indice GOLD qui correspond à la somme du nombre de taxons en Mollusques Gastéropodes, Oligochètes et insectes Diptères ;
- La richesse taxonomique en insectes Odonatoptères ;
- L'indice de diversité de Margalef D fondé sur le nombre d'espèces et le nombre total d'individus de la population considérée. $D = S-1/\ln N$ (où N représente l'effectif total de l'échantillon considéré et S le nombre d'espèces de l'échantillon). En général, plus le nombre S d'espèces recensées est important pour un nombre d'individus examiné, plus l'indice est élevé, plus la diversité est grande.

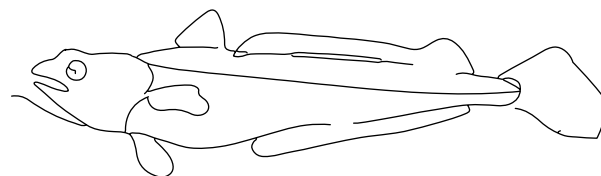
Les milieux lenticques échantillonnés à Baaba et Néba présentent une richesse taxonomique variant entre 6 taxons (retenue collinaire de Baaba ABC020) et 42 taxons (mare temporaire de Baaba ABC009). Ce sont des zones riches en insectes Odonatoptères, Hétéroptères, Diptères et en Mollusques Gastéropodes. Les insectes Éphéméroptères et Trichoptères y sont rares (indices ET faibles). Deux stations présentent des indices de Margalef supérieurs à 4 et donc une diversité importante (mare de Néba ABC001 et mare temporaire de Baaba ABC009).

Dans les milieux lotiques (Yandé et Grande Terre), la richesse taxonomique varie entre 4 (cascade de Yandé ABC005) et 28 taxons (Forêt de Pangai ABC021). Les milieux prospectés sur la Grande Terre sont en général riches en insectes Trichoptères et Éphéméroptères. Les Mollusques Gastéropodes, les vers et les insectes Odonatoptères sont rares. Aucun ver Oligochète n'a été prélevé.

Les cours d'eau de Yandé se caractérisent par une richesse taxonomique faible (moins de 15 taxons) par rapport aux cours d'eau de la Grande Terre (10 à 28 taxons).

Tableau 4 :
Indices de diversité calculés
dans les sites prospectés
en avril 2023.

			Richesse taxonomique	Indice ET (Éphéméroptères et Trichoptères)	Richesse taxon. en Odonates	Richesse taxon. en mollusques	Richesse taxon. en oligochètes	Richesse taxon. en diptères	Indice GOLD	Indice de Margalef
01/04/2023	Néba	ABC001	27	2	8	2	1	2	5	4,05
01/04/2023	Néba	ABC002	11	1	3	2	1	2	5	1,93
04/04/2023	Baaba	ABC009	42	0	10	4	1	6	11	5,56
04/04/2023	Baaba	ABC020	6	0	2	0	1	2	3	0,87
02/04/2023	Yandé	ABC004	14	2	0	0	1	6	7	3,09
02/04/2023	Yandé	ABC005	4	1	0	0	0	2	2	0,94
02/04/2023	Yandé	ABC006	13	3	0	0	0	7	7	2,07
03/04/2023	Yandé	ABC007	11	2	0	0	0	6	6	1,74
03/04/2023	Yandé	ABC008	7	0	1	0	0	2	2	0,82
05/04/2023	Forêt Pangai	ABC021	28	9	1	1	0	8	9	4,23
05/04/2023	Forêt Pangai	ABC022	25	9	1	1	0	5	6	3,37
05/04/2023	Forêt Pangai	ABC023	10	4	1	0	0	0	0	3,00
06/04/2023	Forêt d'Ougne	ABC024	20	6	1	1	0	5	6	3,16



LES POISSONS ET CRUSTACÉS DÉCAPODES

Sur l'ensemble des sites prospectés, ont été enregistrées 23 espèces de poissons, réparties en 12 familles différentes. Les familles les plus représentées en termes de richesse spécifique sont les Oxudercidae avec 5 espèces (*A. guamensis*, *G. illimis*, *P. biocellatus*, *R. bikolanus* et *S. genivittatus*) suivies, avec respectivement 3 espèces, des familles des anguilles (*A. marmorata*, *A. megastoma* et *A. reinhardtii*), des éléotridés (*B. gyrinoides*, *E. fusca* et *G. viator*) et des carpes (*K. marginata*, *K. munda* et *K. rupestris*).

Aucune espèce endémique n'a été recensée. Trois espèces exotiques envahissantes ont été identifiées, à savoir le tilapia *O. mosambicus*, le guppy *P. reticulata* et le porte-épée *X. hellerii*. Quatre espèces à tendance marine ont été comptabilisées ; les mulets du genre *Crenimugil*, le lutjan *L. argente-maculatus*, *M. argenteus* et le scatophage *S. argus*. Ces espèces marines peuvent être rencontrées sporadiquement dans la zone d'influence des marées et le cours inférieur des rivières.

EXEMPLE D'ESPÈCES AUTOCHTONES



Redigobius bikolanus (Oxudercidae)



Stenogobius genivittatus (Oxudercidae)



Bunaka gyrinoides (Eleotridae)

ESPÈCES INTRODUITES



Poecilia reticulata mâle (Poeciliidae)



Xiphophorus hellerii mâle (Poeciliidae)



Oreochromis mossambicus (Cichlidae)

ESPÈCES À TENDANCE MARINE



Mesopristes argenteus (Terapontidae)



Scatophagus argus (Scatophagidae)



Les crustacés décapodes identifiés au cours de l'inventaire dulçaquicole sont, eux, au nombre de 8 ; 6 espèces de crevettes et 2 espèces de crabes, réparties en 4 familles.

Les crevettes se décomposent en 2 familles : les Atyidae, représentées par le seul genre *Caridina* sp., et les Palaemonidae, elles aussi représentées par un unique genre *Macrobrachium* sp. Les espèces du genre *Caridina* sp. sont au nombre de 4. Deux d'entre elles sont endémiques à la Nouvelle-Calédonie ; *C. novaecaledoniae* et *C. meridionalis*.

Les 2 espèces de crabes recensées font partie de 2 familles différentes : les Chasmocarcinidae, représentées par l'espèce *A. kanaka* ; et les Varunidae, avec l'espèce *V. litterata*. Le crabe *A. kanaka* est, lui aussi, endémique des cours d'eau calédoniens.

Le nombre d'espèces carcinologiques propres au territoire calédonien s'élève donc à 3.

EXEMPLE D'ESPÈCES AUTOCHTONES



Carolina serratiostris (Atyidae)



Varuna litterata (Varunidae)

PARTICULARITÉS

FAUNISTIQUES OBSERVÉES

LA MACROFAUNE BENTHIQUE

Près de la moitié des taxons n'ont été prélevés qu'à une seule reprise, par exemple les espèces de Coléoptères Dytiscidae du genre *Exocelina* dans la forêt de Pangai ou les espèces de la même famille de Coléoptères *Hydrovatus rufoniger politus*, *Hydrovatus opacus*, *Hydaticus consanguineus* et *Limbodessus compactus* dans une mare temporaire de Baaba.

Durant notre étude, a minima 10 espèces d'insectes Hétéroptères appartenant aux 8 familles suivantes ont été prélevées : les Corixidae, les Notonectidae, les Pleidae, ainsi que les Gerridae, les Hydrometridae, les Veliidae, les Mesoveliidae et les Hebridae. Nous n'avons prélevé aucun Belostomatidae, Gelastocoridae ou Leptopodidae. Les genres répertoriés sont répandus, voire cosmopolites : il s'agit de *Sigara*, *Anisops*, *Enithares*, *Paraplea* (Nepomorpha), ainsi que *Limnogonus*, *Halobates*, *Hydrometra*, *Microvelia* et *Hebrus* (Gerromorpha).

En ce qui concerne les Coléoptères, cet ordre d'Insectes est bien représenté dans la zone d'étude. Nous avons répertorié des représentants des 5 familles suivantes lors de notre étude : Dytiscidae, Hydraenidae, Hydrophilidae, Helodidae et Spercheidae. Les Dytiscidae ont été bien représentés dans les milieux lenticques. L'espèce *Spercheus platycephalus*, relativement rare, a été prélevée à Baaba et Yandé.

Les Diptères collectés dans le cadre de notre étude appartiennent aux 8 familles suivantes : Ceratopogonidae, Chironomidae, Simuliidae, Cecidomyiidae, Culicidae, Limoniidae, Stratiomyidae et Psychodidae. Les taxons les plus fréquemment rencontrés appartiennent à la famille des Chironomidae.

Les Odonates constituent un ordre d'Insectes Hétérométaboles à larves exclusivement aquatiques. Celles-

ci se reconnaissent parmi les larves de tous les autres insectes, grâce à leur labium spécialisé en un organe préhensile permettant la capture des proies. Durant notre étude, nous avons identifié une dizaine d'espèces appartenant aux familles suivantes : Coenagrionidae et Isostictidae pour les Zygoptères (Demoiselles) ; Aeschnidae, Corduliidae et Libellulidae pour les Anisoptères (Libellules). La majorité des larves collectées ont été identifiées au moyen des prises photographiques : par exemple, *Ischnura aurora* (Brauer, 1865), *Diplacodes haematodes* (Burmeister, 1839), *Orthetrum caledonicum* (Brauer, 1865), *Orthetrum serapia* Watson, 1984, *Rhyothemis graphiptera* (Rambur, 1842), *Tramea transmarina intersecta* Lieftinck, 1975 et *Rhyothemis phyllis apicalis* Kirby, 1889. Aucun spécimen d'Argiolestidae, de Lestidae ou de Synthemistidae n'a été recensé durant nos prospections.



Spécimen du *Mesopristes argenteus* après sa capture

LES POISSONS ET CRUSTACÉS DÉCAPODES

De manière générale, la composition faunistique observée au cours de l'ABC Poum est typique de celle inféodée aux creeks et rivières dits « de plaine ». Ces milieux se caractérisent globalement par une faible pente, avec peu ou pas de courant et un substrat majoritairement fin.

Concernant les poissons, ce sont majoritairement des espèces dites tolérantes, peu sensibles à la qualité de l'eau, et à très large répartition, aussi bien sur le territoire calédonien qu'à l'échelle du Pacifique voire Indo-Pacifique. Aucune espèce endémique au territoire n'a été recensée.

Il en va de même chez les crustacés. Ont été globalement rencontrées des espèces à large répartition. Bien que 2 espèces de crevettes soient endémiques à la Nouvelle-Calédonie, celles-ci sont communes sur la Grande Terre, se retrouvant du nord au sud de l'île. On notera toutefois l'observation du crabe endémique *Australocarcinus kanaka* observé dans un petit creek de la Forêt Pangai. Cette espèce a une

aire de répartition limitée au nord de la Grande terre, allant du bassin de la Ouaième (au sud), jusqu'à la commune de Poum (au nord). Historiquement, les points d'observation les plus au nord se situaient au niveau de Ouégoa et dans la commune de Koumac. C'est une espèce qui affectionne les petits creeks rapides, sous couvert végétal et bien oxygénés.

Nous noterons une première observation pour la commune de Poum, d'un poisson qui affectionne les eaux, souvent turbides, des embouchures, des arroyos et des mangroves, le *Mesopristes argenteus*. Contactés à Yandé, deux individus évoluaient dans un creek, coupé de la mer par un cordon de sable et de gravier, dans 100 % d'eau douce. Après des recherches bibliographiques, ce poisson est mentionné comme trouvé sporadiquement sur des étals de marchés comme à Hienghène. Plus récemment, il a été observé dans des zones à influence des marées notamment à Poindimié, Ponérihouen et vers la Côte Oubliée.

CONCLUSION

Les cours d'eau inventoriés lors de la campagne d'échantillonnage apparaissent relativement pauvres en termes de richesse par rapport à la biodiversité que l'on peut rencontrer en Nouvelle-Calédonie de manière générale. Cette faible richesse spécifique peut s'expliquer par plusieurs facteurs.

Le premier, et le plus important, est la rupture de la continuité écologique. En saison sèche, de nombreux cours d'eau sont totalement asséchés en aval, empêchant ainsi tout déplacement des espèces entre l'eau douce et la mer mais également au sein de la rivière. Après leur séjour en mer, les larves doivent obligatoirement trouver de l'eau douce pour poursuivre

leur cycle de vie. Or, dans le cas d'assecs, celles-ci se retrouvent bloquées, empêchant toute colonisation de ces cours d'eau.

L'absence de gradient altitudinal joue un rôle également. Certaines espèces sont strictement inféodées au cours supérieur des rivières, ne faisant que passer dans les cours inférieur et moyen. Ces organismes colonisent alors l'amont des cascades, dans des secteurs généralement torrentiels où les eaux sont fraîches et bien oxygénées. Le manque de ce type d'habitat sur la commune de Poum entraîne de facto l'absence de ces espèces, sensibles à la qualité de l'eau.

Enfin, et dans une moindre mesure, un autre facteur peut également

expliquer l'absence de nombreuses espèces. La commune de Poum est en grande partie constituée de collines schisteuses qui en font une particularité en Nouvelle-Calédonie. À quelques exceptions près, les rivières de la zone sont totalement dépourvues de substrats grossiers tels que des blocs, dalles ou galets. L'ensemble des rivières échantillonnées étaient constituées de substrats assez fins comme le sable ou les graviers. Une grande partie des espèces de gobies présentes en Nouvelle-Calédonie se nourrissent d'algues qu'elles broutent à la surface des blocs et galets. L'absence de substrats durs, permettant le développement de leur nourriture, limite ainsi fortement la présence de ces espèces.



BIBLIOGRAPHIE

► Charpin N., Mennesson M., Keith P., 2023. Vers une meilleure connaissance de l'ichtyofaune dulçaquicole de Nouvelle-Calédonie. Rapport final. 28 pages.

► Espeland M., Johanson K. A., 2010. The diversity and radiation of the largest monophyletic animal group on New Caledonia (Trichoptera: Ecnomidae: Agmina). *Journal of Evolutionary Biology* 23 : 2112-2122.

► Keith P., Marquet G., Lord C., Kalfatak D., Vigneux E., 2010. Poissons et crustacés d'eau douce du Vanuatu. Société Française d'Ichtyologie, Paris. 253 pages.

► Marquet G., Keith P., Vigneux E., 2003. Atlas des poissons et des crustacés d'eau douce de Nouvelle-Calédonie. Patrimoines naturels : 58, 288 pages.

► Mary N., 2017. Les macroinvertébrés benthiques des cours d'eau de la Nouvelle-Calédonie. Guide d'identification. Version révisée 2017. DAVAR NC, OEIL NC, CNRT. 182 pages. <https://davar.gouv.nc/ressource-en-eau-protection-qualite-de-leau/lhydrobiologie#>

► Mary N., 2016. Indice biotique de la Nouvelle-Calédonie (IBNC) et Indice Bio-sédimentaire (IBS). Guide méthodologique et technique. Version révisée 2015. CNRT, OEIL NC, DAVAR NC, Province Sud, Province Nord. 74 pages. <https://davar.gouv.nc/ressource-en-eau-protection-qualite-de-leau/lhydrobiologie#>

REMERCIEMENTS

L'association vies d'Ô douce remercie la mairie de Poum et pour l'organisation faite par Dominique et Patrick de cette semaine de recherches dans quelques cours d'eau et milieux lenticques de la commune. Ces points d'inventaires ont permis d'améliorer les connaissances de la faune aquatique sur la commune de Poum.

Elle remercie également l'ensemble des naturalistes et scientifiques présents durant cette semaine pour la bonne ambiance et leur bonne

humeur. Merci également à la cantine de Gwendoline Tidjine ainsi qu'à l'ensemble des observateurs (Mention spéciale à Valentin et Dominique) pour l'enrichissement des bases de la faune aquatique pour l'année 2024.

Notre association témoigne sa gratitude à Nicolas Rabet, spécialiste au Muséum, qui a généreusement accepté d'analyser à Paris les échantillons de sols de Poum pour ce projet d'Atlas de la Biodiversité Communale.

Oiseaux

D. L. UGOLINI

L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est à la fois un outil de sensibilisation et d'aide à la décision. En réalisant un inventaire cartographié précis, il permet à la commune de mieux connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel, tout en intégrant les enjeux de biodiversité dans ses politiques locales, en lien avec la population.

Dans ce cadre, inventorier l'avifaune s'avère particulièrement pertinent.

Écologiquement, les oiseaux sont d'excellents bio-indicateurs de l'état des milieux, en raison de leur rôle dans les chaînes alimentaires et leur sensibilité aux changements environnementaux. Leur présence, leur abondance, la composition et les dynamiques de leurs populations permettent d'identifier les zones à forts enjeux écologiques.

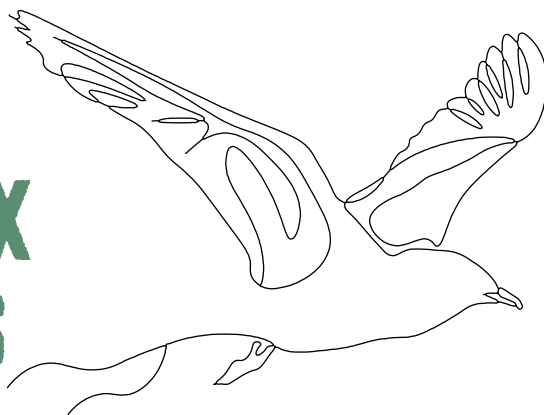
Faciles à détecter en raison de leur taille, les oiseaux sont bien connus du public, ce qui favorise leur

intégration dans les démarches d'inventaires participatifs.

Enfin, les oiseaux occupent une place importante dans la vie quotidienne et les traditions des Calédoniens. Leur observation suscite toujours un fort intérêt et constitue un vecteur puissant de sensibilisation aux menaces pesant sur les espèces et leurs milieux, contribuant ainsi à éveiller une conscience collective en faveur de la biodiversité.

INTRODUCTION

OISEAUX ET MILIEUX NATURELS



LA COMMUNE DE POUM

Située à l'extrême nord de la Grande Terre, la commune de Poum est un territoire entre terre et mer, à la géographie singulière. C'est la seule commune de Nouvelle-Calédonie à être bordée par deux côtes (Ouest et Est) et à s'ouvrir sur trois façades maritimes (Ouest, Nord et Est).

Généralement perçue – à tort – comme une région aride et peu accueillante, Poum dévoile, à qui sait l'observer, une grande richesse écologique. Ses paysages sont façonnés par une géologie complexe, entre mangroves et crêtes abruptes ou vallées encaissées. Ce territoire forme une mosaïque d'habitats naturels qui s'étendent de la mer jusqu'aux sommets, en passant par un continuum d'habitats interconnectés.

Chacun de ces espaces héberge une part de l'avifaune locale. On peut mieux appréhender la diversité et la richesse des différents habitats d'intérêts ornithologiques à travers la typologie suivante :

L'AVIFAUNE DE NOUVELLE-CALÉDONIE

La Nouvelle-Calédonie abrite une avifaune riche et diversifiée avec 207 espèces recensées : 115 espèces nicheuses, 31 migratrices régulières et 61 passagères ou accidentelles. Elle se distingue par un fort endémisme : parmi les espèces nicheuses, on compte 25 espèces et 58 sous-espèces endémiques, présentes uniquement sur le territoire.

Douze espèces introduites (comme gibier, auxiliaires agricoles ou animaux d'agrément) se sont acclimatées et font désormais partie des oiseaux nicheurs du pays.

L'avifaune calédonienne, qui inclut oiseaux marins, limicoles, oiseaux d'eau, côtiers et terrestres, reflète la diversité des milieux et paysages qu'elle peuple, auxquels elle est adaptée et dont elle dépend.

Au-delà de sa richesse biologique,

l'avifaune occupe une place importante dans la société calédonienne.

Autrefois (et parfois encore) prisés comme ressource alimentaire de proximité, les oiseaux sont de nos jours surtout une source d'émerveillement par la beauté de leur chant, de leur allure ou de leur plumage. Ils sont reconnus comme des alliés des pêcheurs qu'ils guident vers le poisson ou en annonçant le mauvais temps, et des auxiliaires des jardiniers en débarrassant les cultures des nuisibles. Au-delà de cette dimension utilitaire, dans le monde kanak, les oiseaux sont aussi considérés comme des totems de clans et des messagers des mondes invisibles qui délivrent des signes et des présages par leur comportement. Ces multiples dimensions confèrent aux oiseaux une forte valeur culturelle et patrimoniale, en particulier dans le monde kanak.

L'ESPACE MARIN, ÎLES ET ÎLOTS

Poum est d'abord une commune maritime où la mer occupe 1.640 km², soit près de 78 % de la surface communale. Loin d'être un désert, cette étendue d'eau salée elle-même est le royaume des oiseaux marins (sternes¹ et noddis², puffins et pétrels³, fous) et du Balbuzard pêcheur⁴ qui en dépendent pour leur alimentation. Cet espace maritime est ponctué de nombreuses terres émergées. Les plus grandes îles de Poum sont des miniatures de l'espace terrestre avec toute sa diversité d'habitats, de paysages, d'oiseaux, de pressions et menaces. Les îlots plus petits, milieux fragiles, sont couverts d'une végétation habituelle des bords de mer, allant de la simple strate herbacée jusqu'à des formations parfois denses de forêt littorale ou de forêt sèche. Qu'il s'agisse du plus simple rocher émergé ou du banc de coraux dépourvu de végétation - qui tiennent lieu de zone de repos à l'abri des dérangements pour les oiseaux marins après la pêche ou pour les limicoles qui attendent la marée basse - aux îles et îlots qui constituent de précieux sites de reproduction pour les sternes, le Balbuzard pêcheur, les Puffins du Pacifique⁵ ou les Pétrels de Tahiti⁶, tous ces confettis de terre revêtent une importance vitale pour les oiseaux marins et côtiers au milieu de l'élément liquide.



Depuis Nomatch, de Téwaan à Yandé, vue sur la Baie de Banaré. ©Nicolas Job

LES PLATIER, VASIÈRES, TANNES ET RIVAGES

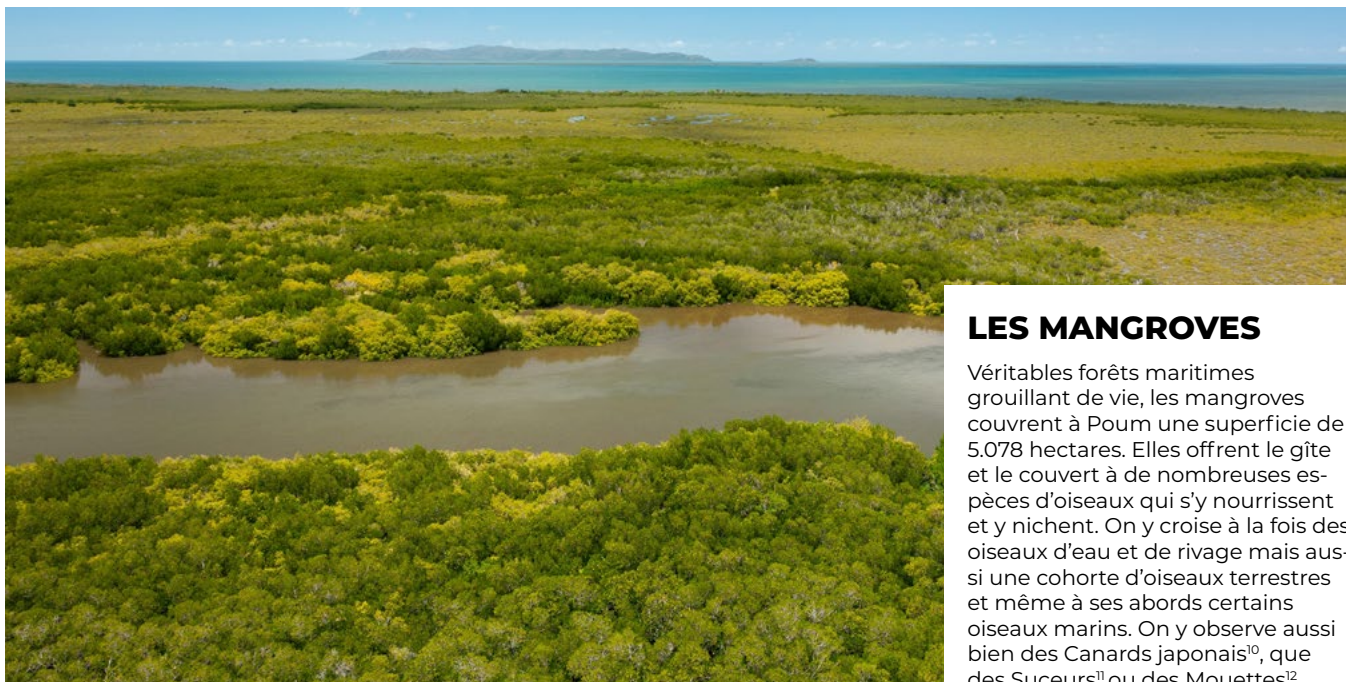
Avec l'ensemble de ses façades maritimes, la commune de Poum est bordée de 678 kilomètres de trait de côte. Ces zones littorales sont

une interface entre la terre et la mer. Elles sont soumises au régime des marées : recouvertes à marée haute et découvertes à marée basse. On y rencontre des oiseaux d'eau et de rivage qui s'y nourrissent, au premier rang desquels les limicoles, mais aussi les longs cous⁷, les Martin-pêcheurs⁸ ou l'Édicnème des récifs⁹.



Umaap à marée basse, estran typique du littoral de Poum. ©David Louis Ugolini / SCO

¹ Noddis et sternes (Laridés) - ² Pétrels, puffins et apparentés (Procellariidés) - ³ Fous et apparentés (Sulidés) - ⁴ Pandion haliaetus cristatus
⁵ Ardena pacifica chlororhynchus ⁶ Pseudobulweria rostrata trouessarti - ⁷ Ardéidés - ⁸ Martin-chasseur sacré (Todiramphus sanctus canacorum) - ⁹ Esacus magnirostris



LES MANGROVES

Véritables forêts maritimes grouillant de vie, les mangroves couvrent à Poum une superficie de 5.078 hectares. Elles offrent le gîte et le couvert à de nombreuses espèces d'oiseaux qui s'y nourrissent et y nichent. On y croise à la fois des oiseaux d'eau et de rivage mais aussi une cohorte d'oiseaux terrestres et même à ses abords certains oiseaux marins. On y observe aussi bien des Canards japonais¹⁰, que des Suceurs¹¹ ou des Mouettes¹².

La vaste mangrove nourricière de l'embouchure du Diahot. ©Nicolas Job

LES ZONES HUMIDES D'EAU DOUCE

Hormis la Néhoué à la frontière communale sud, Poum est dépourvue de grande rivière. L'eau douce, bien que présente, est une ressource précieuse à enjeu pour la population de Poum. Les eaux de surface se manifestent de façon permanente ou saisonnière dans divers environnements : creeks, marais naturels côtiers ou de fond de vallées, ainsi que dans les retenues collinaires artificielles. Ces zones humides attirent une variété d'oiseaux d'eau, tels que les canards¹³, Poules d'eau¹⁴ ou cormorans¹⁵, offrant des habitats essentiels pour leur alimentation et leur reproduction. Ce milieu est particulièrement sensible aux pollutions (dépotoirs sauvages, rejets nocifs tels que batteries, huiles...).



Marais à niaoulis de Wédo. ©David Louis UGOLINI / SCO



Forêt-galerie du flanc Ouest du col d'Arama. ©Nicolas Job

LES FORMATIONS BOISÉES ET FORESTIÈRES

Les forêts-galeries, vallicoles, et les plus rares forêts sèches ou sur substrat calcaire, qu'elles soient isolées ou connectées entre elles, constituent l'habitat privilégié des oiseaux terrestres et concentrent particulièrement les espèces endémiques. Ces formations fragiles, qui abritent une riche biodiversité et sont essentielles pour la préservation de la ressource en eau, sont particulièrement exposées et menacées par les feux qui viennent en lécher les lisières et les faire reculer, par la pression des cerfs qui en broutent les jeunes pousses et compromettent leur régénération naturelle, et par les activités humaines (défrichage, ouverture de routes, coupes sauvages...) qui en réduisent les surfaces ou participent à leur fragmentation.

¹⁰ Cormoran pie (*Phalacrocorax melanoleucos melanoleucos*)

¹¹ Méléphage à oreillons gris (*Lichmera incana incana*)

¹² Mouette argentée (*Chroicocephalus novaehollandiae forsteri*)

¹³ Canards et apparentés (*Anatidés*)

¹⁴ Gallinule sombre (*Gallinula tenebrosa*)

¹⁵ Cormorans et apparentés (*Phalacrocoracidae*)

LES MAQUIS

Différents types de maquis prospèrent sur la commune de Poum. Le maquis sur schiste siliceux forme certainement le plus emblématique et remarquable des paysages de Poum. Cette formation abrite une flore originale, adaptée à la rudesse du milieu, peu exubérante mais parmi les plus rares au monde et menacée. Les maquis sur substrat ultramafique et sur serpentinite sont d'autres formations présentes à Poum. Tous ces maquis sont particulièrement menacés par les incendies qui embrasent trop régulièrement la commune. L'exploitation de ce milieu par les oiseaux dépend de la densité et de la hauteur de la végétation ainsi que de la disponibilité des ressources alimentaires. Simples zones de passage dans les espaces les plus dégarnis, l'avifaune peut s'établir pour vivre et nicher dans les formations les plus denses et riches. La fréquentation aviaire y fluctue largement au gré des floraisons et fructifications.



Maquis sur sol siliceux de Nomatch. ©Nicolas Job



Savane à Niaoulis de Malabou ©Nicolas Job

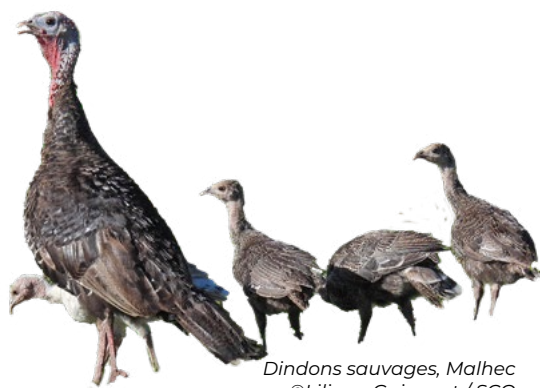
LES SAVANES ET ZONES SECONDARISÉES

Ces formations occupent les étendues les plus vastes et sont régulièrement dévorées par les flammes des incendies dévastateurs qui ravagent la commune. Ces milieux, où règne la destruction et la sélection par le feu, sont gangrenés par un important cortège d'espèces végétales exotiques et envahissantes favorisées par les brûlis répétés et localement par la pression des mammifères herbivores introduits (cerfs, chèvres, chevaux, ...). Dans cet univers, le niaouli domine grâce à sa résistance au feu. C'est l'essence qui marque le paysage et offre, au moment de ses floraisons, une ressource alimentaire abondante mais éphémère aux oiseaux qui se nourrissent du nectar de ses fleurs (Sucriers¹⁵, Suceurs, Grives¹⁶ ou Perruches¹⁷) ou des insectes attirés par les floraisons (sourds¹⁸, Hirondelles busières¹⁹, Wapipis²⁰).

LES VILLAGES, TRIBUS ET ZONES HABITÉES

Ces espaces, faits de jardins, de champs, de pâturages, d'infrastructures privées et publics les plus divers et surtout d'habitations, sont totalement façonnés par la main de l'homme et abondamment cultivés de plantes (essentiellement introduites) nourricières et ornementales. En dépit des nombreux dangers qui s'y trouvent (chats, chiens, rats, braconnage, pollution lumineuse,

dérangements de toutes sortes), les zones anthropisées (c'est-à-dire occupées par les Humains) constituent de véritables oasis pour les oiseaux, qui peuvent y trouver leur nourriture en toute saison et des espaces propices à leur nidification. Les oiseaux introduits, tels que les Merles Moluques²¹ ou les Tourterelles grises²² pullulent dans ces espaces qu'ils partagent avec l'avifaune calédonienne commune des jardins de brousse (Suceurs, lunettes²³, Merles noirs²⁴, Wapipis, Petits lève-queues²⁵ ...).



Dindons sauvages, Malhec
©Liliane Guisgant / SCO

¹⁵ Myzomèle calédonien (*Myzomela caledonica*)

¹⁶ Polochion moine (*Philemon diemenensis*)

¹⁷ Loriquet à tête bleue (*Trichoglossus haematodus deplanchei*)

¹⁸ Siffleurs et apparentés (*Pachycéphalidés*)

¹⁹ Langrayen à ventre blanc (*Artamus leucorhynchus melaleucus*)

²⁰ Gérygone mélanésienne (*Gerygone flavolateralis flavolateralis*)

²¹ Martin triste (*Acridotheres tristis*)

²² Tourterelle tigrine (*Spilopelia chinensis*)

²³ Zostérops et apparentés (*Zosteropidés*)

²⁴ Stourne calédonien (*Aplonis striata striata*)

²⁵ Rhipidure gris (*Rhipidura albiscapa bulgeri*)

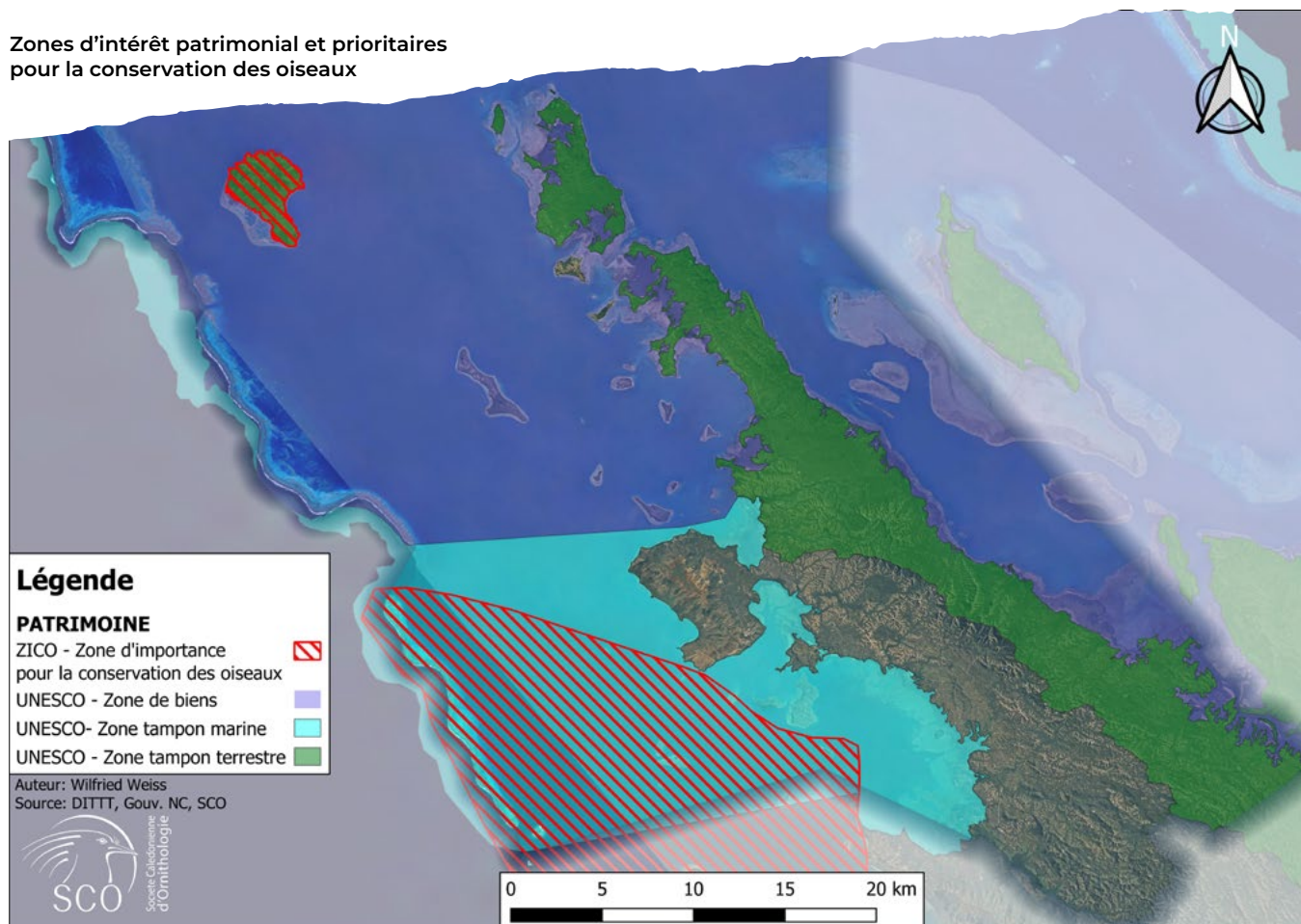
CONNAISSANCES HISTORIQUES

AVANT L'ABC
DE POUMZONE CÔTIÈRE NORD
ET EST (ZCNE) DES LAGONS DE
NOUVELLE-CALÉDONIE INSCRITS
AU PATRIMOINE MONDIAL
DE L'HUMANITÉ DE L'UNESCO

Depuis 2008, une partie des lagons et récifs de Nouvelle-Calédonie est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que bien naturel en série, réparti en six zones géographiques. Des zones tampons marines et terrestres ont été définies pour limiter les pressions humaines à proximité.

La commune de Poum est incluse dans la ZCNE via deux sous-zones : la côte ouest (sous-zone 1) et la côte est (sous-zone 2). L'ensemble du lagon de Poum appartient à cette zone, à l'exception d'un secteur entre les passes de la Gazelle et de Poum, classé en zone tampon marine. Par ailleurs, plus de la moitié de la partie terrestre de Poum (façade est et pointe nord) est incluse dans la zone tampon terrestre.

Zones d'intérêt patrimonial et prioritaires
pour la conservation des oiseaux

ZONES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL
ET PRIORITAIRE POUR
LA CONSERVATION

Plusieurs zones de grande valeur patrimoniale et prioritaires pour la conservation des oiseaux, reconnues au niveau international, couvrent une large partie du territoire de Poum. Si cette reconnaissance contribue à mieux faire connaître leur importance écologique et à sensibiliser à leur préservation, elle ne confère toutefois aucun statut de protection juridique à ces espaces à forts enjeux.

ZONES D'IMPORTANCE
INTERNATIONALE POUR
LA CONSERVATION DES OISEAUX

Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) sont des sites désignés à l'échelle internationale par BirdLife International pour leur rôle crucial dans la conservation des oiseaux sauvages, selon des critères tels que la présence d'espèces menacées, endémiques ou en forte concentration. En Nouvelle-Calédonie, 32 ZICO sont reconnues : 5 insulaires, 3 marines et 24 terrestres.

À Poum, deux ZICO ont été identifiées :

- la partie nord de la ZICO marine des îlots du Nord-Ouest, où nichent notamment les Sternes néréis²⁶, Sternes de Dougall²⁷ et Puffins du Pacifique²⁸,
- la ZICO terrestre de l'île de Yandé, qui abrite une population du très rare et menacé Dekmen²⁹.

²⁶ Sterne néréis (*Sternula nereis exsul*)

²⁷ Sterne de Dougall (*Sterna dougallii bangsi*)

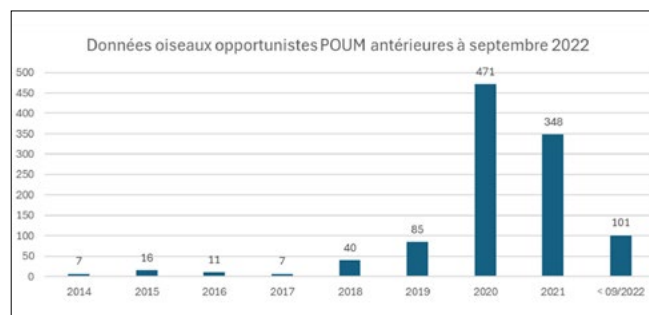
²⁸ Puffin fouquet (*Ardenna pacifica chlororhynchus*)

²⁹ Merle des îles (*Turdus poliocephalus xanthopus*)

PROSPECTIONS ET DONNÉES

ANTÉRIEURES À L'ABC

HISTORIQUE DES DONNÉES SUR POUM DE LA BASE NC.OBSERVATION.ORG



Avant l'ABC, aucun inventaire complet et structuré ne semble avoir été réalisé à l'échelle de toute la commune de Poum.

En dehors des bases de données professionnelles de la SCO couvrant la période 2013 à 2016, les sources d'informations sur les oiseaux de Poum antérieures aux travaux de l'ABC auxquelles il a été possible d'avoir accès sont rares, disparates et fragmentaires. Elles résultent de rapports de mission, de rapports administratifs ou d'études très ciblées essentiellement orientées sur des zones, milieux ou des espèces (forêt sèche, oiseaux marins, Merle des îles). Dans certaines de ces sources les observations d'oiseaux sont parfois imprécises, ou rapportées à titre accessoire et anecdotique. Les informations issues de ces sources couvrent essentiellement l'espace marin et les îles de Poum, parfois quelques zones très localisées de la Grande Terre.

Seules les données du suivi environnemental de la SLN

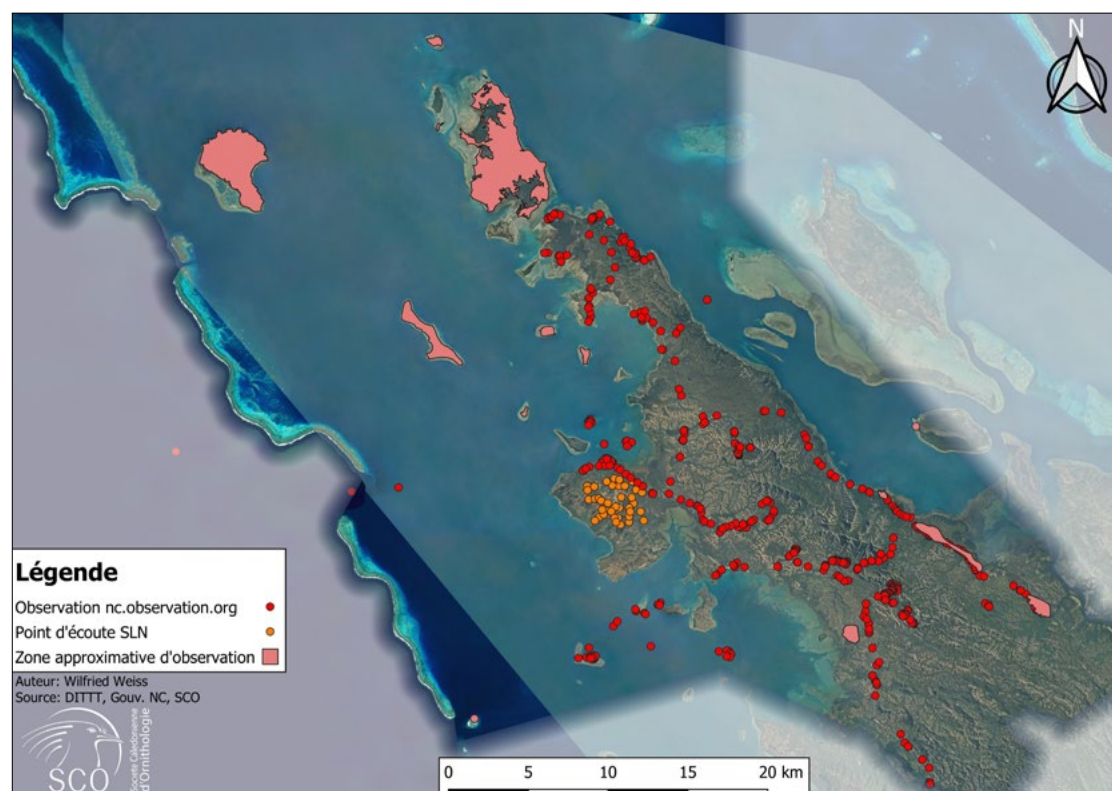
et la base collaborative d'observations en ligne de la SCO (nc.observation.org), mise en place en 2014, apportent plus d'informations sur la partie terrestre de la commune.

Le suivi de la SLN porte sur 40 points d'écoute localisés sur le massif de Poum et inventoriés périodiquement selon le protocole du Suivi temporel des oiseaux terrestres de Nouvelle-Calédonie. 585 observations antérieures à l'ABC issues de ce suivi ont été partagées.

La base nc.observation.org comprend 1.086 observations opportunistes valides sur l'ensemble de la commune de Poum entre 2014 et septembre 2022 et 96 % de ces enregistrements ont été effectués par le grand public (membres de la SCO ou autres contributeurs) entre 2018 et 2022.

Au moment du lancement du projet d'ABC, la liste des oiseaux observés à Poum comprend 90 espèces différentes.

RÉPARTITION DES DONNÉES ANTÉRIEURES À L'ABC



ÉTAT DES OBSERVATIONS

EN PÉRIODE ABC

Avant le lancement de l'ABC, la commune de Poum était peu explorée sur le plan ornithologique, et les données disponibles étaient très fragmentaires. Pour pallier ce déficit de connaissances, le projet ABC a cherché à couvrir le territoire le plus largement possible. L'objectif : prospecter un maximum de milieux et de secteurs pour multiplier les chances de détecter des espèces rares ou discrètes.

Compte tenu de l'étendue de la commune et de la complexité du terrain, ce défi n'a pu être relevé que par la forte mobilisation des acteurs impliqués dans le projet et aux moyens logistiques déployés.

Les travaux sur les oiseaux ont été menés par la Société Calédonienne d'Ornithologie (SCO), grâce à l'implication de ses membres bénévoles

avec le soutien de la Mairie et des habitants de Poum. Tous les intervenants de la SCO sont des bénévoles issus d'horizons professionnels variés, qui s'investissent sur leur temps libre dans un esprit citoyen. Ils étaient tous formés à l'identification visuelle et auditive des oiseaux et au protocole du Suivi Temporel des Oiseaux Terrestres de Nouvelle-Calédonie.

L'ABC DE POUM : UN DÉFI LOGISTIQUE

Explorer en détail la vaste commune de Poum suppose de pouvoir circuler sur l'ensemble de son territoire. Ce qui paraît simple en théorie s'est révélé être un véritable défi, notamment parce que la majorité des observateurs devaient parcourir plusieurs centaines de kilomètres pour rejoindre Poum. Cela a posé trois grandes questions pratiques :

OÙ ALLER ?

LA QUESTION DES ACCÈS

Le territoire est composé de zones aux statuts divers : domaines publics, propriétés privées, terres coutumières, zones taboues, concessions minières. Accéder à ces espaces exige en amont un travail de repérage, de médiation et de mise en relation. Grâce à l'implication de Dominique Fleurot, coordinateur de l'ABC, la SCO a pu opérer en autonomie. Comme à son habitude, elle s'est strictement conformée aux règles locales de respect des lieux, en suivant un vademécum de bonnes pratiques établi au début du projet. En particulier, les zones taboues ou sacrées n'ont jamais été traversées ni approchées sans accompagnement local.

QUAND Y ALLER ?

LA PLANIFICATION ET LA GESTION DES IMPRÉVUS

Un calendrier de travail a été établi, mais les imprévus ont souvent imposé des réajustements : conditions météorologiques, deuils, obligations coutumières, incendies, blocages ou troubles sociaux. L'agilité et l'adaptabilité de notre coordinateur ont permis de préserver une large couverture du territoire.

COMMENT Y ALLER ?

LES MOYENS DE TRANSPORT

La SCO a pu s'appuyer sur six véhicules terrestres (appartenant à l'association ou à ses membres), et neuf bateaux (prêtés par la Mairie, les membres de la SCO ou les habitants). À cela s'ajoutent les jambes et l'endurance des observateurs sur le terrain. Les déplacements ont nécessité environ 2.000 litres de carburant, hors consommation du bateau municipal.

L'ABC DE POUM : UNE AVENTURE HUMAINE

Conformément à l'esprit de l'ABC et à ses valeurs, la SCO s'est attachée à mobiliser largement, aussi bien parmi les membres de l'association que la population locale. Au-delà d'un simple inventaire, l'ABC a été conçu comme un espace de sensibilisation, d'échanges et de partage autour des oiseaux.

Dès le lancement, la SCO a participé aux réunions d'information organisées par l'équipe ABC auprès des coutumiers des deux districts pour présenter les enjeux du volet ornithologique. Elle s'est également impliquée dans les grands événements locaux sous la bannière de l'ABC : la Fête de la mer de Poum et la Fête du crabe et du picot d'Arama en 2023 et 2024.

Un effort particulier a été consacré à la formation. En 2023, une initiation à l'ornithologie a été proposée à la population, mais a suscité peu de participation. En 2024, les agents municipaux recrutés pour l'ABC ont été formés à l'identification des oiseaux et à l'usage des outils numériques.

Plus généralement, les échanges informels ont aussi joué un rôle clé. Qu'il s'agisse de discussions avec des anciens autour d'un café, de conversations avec les jeunes guides sur les sentiers, avec les pêcheurs en mer ou les agriculteurs dans leurs champs, ces moments ont enrichi les données du projet. Les récits d'observations, les souvenirs de jeunesse ou les "bons coins" partagés ont reflété une fine connaissance du terrain et un véritable attachement à l'avifaune locale par la population de Poum.

L'ABC, c'est enfin du temps et de l'énergie sur le terrain : 12 naturalistes bénévoles ont été mobilisés – 8 spécialistes des oiseaux et 4 observateurs multi-groupes ou occasionnels – auxquels se sont ajoutés 12 autres bénévoles pour la logistique. Grâce à eux et au soutien constant de la Mairie, les conditions de travail ont été optimales.



Transport des naturalistes de la SCO autour de Néba sur les navires AONVASE-NENE-MAS de la Mairie de Poum et MAKAIRA. ©Nicolas Job

L'ABC DE POUM : TEMPS ET CONTRETEMPS, LE CALENDRIER

Le projet a été officiellement lancé le 22 février 2023 lors du premier comité de pilotage, avec un terme prévu au 31 décembre 2024. Toutefois, les données ornithologiques spécifiquement collectées pour l'ABC s'étendent du 29 octobre 2022 au 23 avril 2025.

La période de prospection a été fortement perturbée à partir du 13 mai 2024 par les blocages et violences liés à la crise insurrectionnelle. Certains

volets, notamment ceux consacrés aux oiseaux marins et limicoles, ont été annulés ou réduits.

Entre février 2023 et décembre 2024 (hors parenthèse de mi-mai à novembre 2024), dix-huit missions spécifiques, mobilisant des membres expérimentés de la SCO, ont été conduites, soit 44 journées de terrain.

En dehors de ces missions spécia-

lisées, des données sur les oiseaux ont été collectées et partagées pour le projet par divers contributeurs (membres de la SCO, équipe ABC, SLN ou grand public) sur 167 journées supplémentaires.

Au total, 211 journées de collecte de données ornithologiques ont été comptabilisées pour l'ABC entre octobre 2022 et avril 2025.

L'ABC DE POUM : OBSERVER ET ENREGISTRER LES OISEAUX, LA COLLECTE DE DONNÉES ORNITHOLOGIQUES

Pour mieux connaître et comprendre la biodiversité, il est essentiel de l'observer et d'enregistrer les informations relevées de manière organisée. Cela permet de les analyser et de les étudier efficacement pour en tirer des enseignements.

Les naturalistes utilisent pour leurs travaux des protocoles, qui sont des méthodes standardisées garantissant que les données recueillies sont précises et comparables. Pour l'ABC, la SCO a mis en œuvre une collecte de données par points d'écoute qui consiste à enregistrer tous les oiseaux vus et entendus sur une station fixe pendant 5 minutes.

Les enregistrements effectués de manière spontanée, sans suivre un protocole strict, appelés observations opportunistes, sont également précieux et complètent utilement les données collectées selon des protocoles.

Toutes les données recueillies ont été

centralisées sur la plateforme nc.observation.org, via des applications mobiles (Observation, Obsmapp, lobs), ou plus rarement par saisie manuelle.

Les données ornithologiques de l'ABC reposent sur :

- Des observations opportunistes, facilitées par l'usage des applications mobiles. Elles ont permis de collecter 10.025 données concernant 20.377 oiseaux.

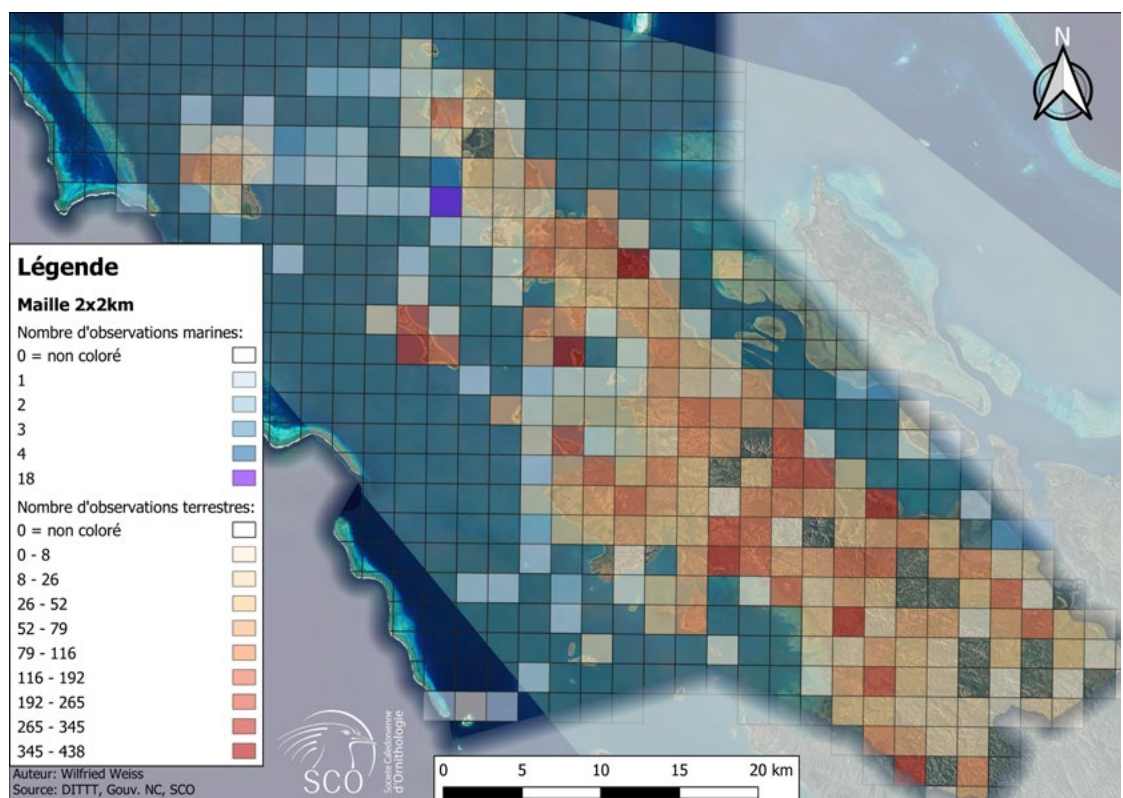
- Des points d'écoute standardisés de 5 minutes :
 - > 219 points ont été réalisés par la SCO à travers la commune.
 - > 39 autres points proviennent des suivis environnementaux menés par la SLN sur le massif minier.
 - > Soit un total de 258 points sur 237 stations distinctes, représentant 2.496 observations et 3.790 oiseaux recensés.

COMPOSITION DES DONNÉES ORNITHOLOGIQUES DE L'ABC DE POUM

	Nombre de stations	Nombre de points d'écoute	Nombre d'observations	Nombre d'oiseaux observés
Observations opportunistes	9 003	-	10 025	20 377
Observations sur points d'écoute 5 mn	237	258	2 496	3 790
Totaux	9 240	258	12 521	24 167

EFFORT DE PROSPECTION

Au cours de l'ABC, les équipes mobilisées se sont attachées à prospecter un maximum de localités et de milieux à travers la commune de Poum, afin d'assurer une couverture géographique aussi étendue et complète que possible. La carte ci-contre illustre le nombre d'observations réalisées par unité de surface (maille de 2 kilomètres de côté).



L'ABC DE POUM : RÉSULTATS GLOBAUX

Les prospections menées dans le cadre de l'ABC ont permis d'observer 84 espèces d'oiseaux à Poum, dont 77 étaient déjà connues sur la commune. En comparaison avec la liste préexistante établie à partir des données historiques, 13 espèces précédemment signalées n'ont pas été recontactées : le Bécasseau de l'Anadyr (*Calidris tenuirostris*), le Bécasseau sanderling (*Calidris alba*), le Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*), le Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*), le Courlis de Sibérie (*Numenius madagascariensis*), le Pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*), le Gravelot mongol (*Charadrius mongolus mongolus*), la Glaréole isabelle (*Stiltia isabellae*), la Grande aigrette (*Ardea alba modesta*), le Fou mas-

qué (*Sula dactylatra personata*), le Noddi noir (*Anous minutus minutus*), le Fuligule austral (*Aythya australis*), l'Hirondelle des arbres (*Petrochelidon nigricans*). À l'exception du Noddi noir, espèce commune, toutes sont peu communes à très rares en Nouvelle-Calédonie. De plus, hormis quatre espèces nicheuses (Fou masqué, Fuligule austral, Noddi noir et Glaréole isabelle), les autres sont migratrices ou accidentelles.

Inversement, les prospections ont permis de compléter la liste communale avec 7 espèces nouvelles : l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta nigripes*), le Bécasseau à queue pointue (*Calidris acuminata*), le Canard colvert (*Anas platyrhynchos*), le

Dendrocygne d'Eyton (*Dendrocygna eytoni*), la Gallinule sombre (*Gallinula tenebrosa*), le Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo novaehollandiae*) et la Spatule royale (*Platalea regia*). La moitié de ces espèces sont nicheuses, dont une introduite (Canard colvert), les autres étant migratrices ou accidentelles. Toutes sont peu communes à très rares à l'échelle du pays.

Ainsi, grâce à l'ABC, la liste des oiseaux de Poum est passée de 90 à 97 espèces, soit une progression de près de 8 %. La liste intégrale de l'avifaune de Poum est disponible en version numérique sur le site des ABC de France dans les ressources documentaires de la page dédiée à l'Atlas de la Biodiversité Communale de Poum.

RICHESSSE ORNITHOLOGIQUE

Parce qu'elle fait partie de l'environnement immédiat et des habitudes quotidiennes, la biodiversité ordinaire passe souvent inaperçue. Sa richesse et son importance sont ainsi souvent ignorées ou négligées.

Il est possible d'établir pour chaque

espèce d'oiseaux enregistrée sur les points d'écoute réalisés à Poum, sa fréquence d'occurrence (pourcentage de points où l'espèce a été observée) et son abondance relative (part en pourcentage des individus de l'espèce dans le total des oiseaux observés).

LA BIODIVERSITÉ DU QUOTIDIEN : PANORAMA DE L'AVIFAUNE ORDINAIRE DE POUM

On identifie les oiseaux les plus communs en combinant la liste des 15 espèces les plus fréquentes et celle des 15 espèces les plus abondantes. On obtient ainsi une communauté de 17 oiseaux qui forment un portrait de l'avifaune courante de Poum.

LES OISEAUX COMMUNS DE POUM

Nom courant	Espèce	Régime alimentaire principal	Ecologie	Endémisme	Fréquence (N=258)	Abondance (N=3790)
Suceur	Méliphage à oreillons gris (<i>Lichmera incana incana</i>)	Nectarivore	Nicheur commun	Sous espèce endémique	78,7 %	20,7 %
Sourd à ventre roux	Siffleur itchong (<i>Pachycephala rufiventris xanthetreae</i>)	Insectivore	Nicheur commun	Sous espèce endémique	69,4 %	8,3 %
Lunettes (tous)	Zostérops (<i>Zosterops</i> sp.)	Frugivore	Nicheur commun	Espèce / Sous espèce endémique	58,1 %	11,7 %
Petit lève-queue	Rhipidure gris (<i>Rhipidura albiscapa bulgeri</i>)	Insectivore	Nicheur commun	Sous espèce endémique	51,9 %	5,0 %
Wapipi	Gérygone mélanésienne (<i>Gerygone flavolateralis flavolateralis</i>)	Insectivore	Nicheur commun	Sous espèce endémique	50,4 %	4,3 %
Grive perlée	Méliphage barré (<i>Glyciphia undulata</i>)	Nectarivore	Nicheur commun	Espèce endémique	43,4 %	4,6 %
Rossignol	Miro à ventre jaune (<i>Cryptomicroeca flaviventris</i>)	Insectivore	Nicheur commun	Espèce endémique	30,2 %	2,9 %
Gendarme	Échenilleur pie (<i>Lalage leucopyga montrosieri</i>)	Insectivore	Nicheur commun	Sous espèce endémique	30,2 %	2,4 %
Grive	Polochion moine (<i>Philemon diemenensis</i>)	Nectarivore	Nicheur commun	Espèce endémique	27,5 %	2,7 %
Pigeon vert des îles	Ptilope de Grey (<i>Ptilinopus greyii</i>)	Frugivore	Nicheur commun	Large répartition	26,0 %	2,8 %
Coucou cuivré	Coucou éclatant (<i>Chrysococcyx lucidus layardi</i>)	Insectivore	Nicheur commun	Large répartition	26,0 %	2,1 %
Martin-pêcheur	Martin-chasseur sacré (<i>Todiramphus sanctus canacorum</i>)	Carnivore	Nicheur commun	Sous espèce endémique	20,2 %	1,7 %
Sourd à ventre jaune	Siffleur calédonien (<i>Pachycephala caledonica</i>)	Insectivore	Nicheur commun	Espèce endémique	18,2 %	2,2 %
Merle Moluques	Martin triste (<i>Acridotheres tristis</i>)	Omnivore	Nicheur commun	Introduit	17,1 %	3,2 %
Bengali à bec rouge	Astrild ondulé (<i>Estrilda astrild</i>)	Granivore	Nicheur commun	Introduit	15,9 %	3,5 %
Merle noir	Stourne calédonien (<i>Aplonis striata striata</i>)	Frugivore	Nicheur commun	Espèce endémique	13,2 %	1,6 %
Perruche	Loriquet à tête bleue (<i>Trichoglossus haematodus deplanchei</i>)	Nectarivore, frugivore	Nicheur commun	Sous espèce endémique	10,9 %	2,9 %

Cette communauté aviaire comprend :

- ▶ 13 taxons (espèces ou sous-espèces) endémiques,
- ▶ 2 taxons indigènes à large répartition, présents naturellement au pays et dans l'environnement régional du Pacifique,
- ▶ 2 espèces introduites par l'Homme.

Tous ces oiseaux sont des nicheurs communs en Nouvelle-Calédonie. Bien que cette avifaune puisse être qualifiée de banale, elle n'est pas dépourvue d'importance. Le régime alimentaire de ces oiseaux révèle leur rôle crucial dans la nature et permet de constater que les grandes fonctions écologiques sont couvertes par cette communauté :

- ▶ Les nectarivores se nourrissent du nectar des fleurs et assurent à cette occasion la pollinisation des fleurs, participant à la reproduction des vé-

gétaux, des palétuviers aux niaoulis en passant par les cocotiers ou le pourpier de bord de mer ;

- ▶ Les frugivores consomment les fruits et participent activement à la dispersion des semences. Ils contribuent ainsi à propager la flore en semant les papayers, les pimentiers mais aussi la plupart des arbres des forêts ;
- ▶ Les prédateurs (insectivores, carnivores) participent à la régulation des populations de proies. Les insectivores en particulier contribuent activement à débarrasser les végétaux des ravageurs comme les sauteuses, les chenilles ou pucerons qui les attaquent.

La diversité de ces oiseaux communs joue un rôle crucial dans le maintien des équilibres écologiques locaux. Leur présence et leurs interactions avec l'environnement soulignent l'importance de préserver cette bio-

diversité ordinaire, souvent sous-estimée mais essentielle pour la santé et la résilience des écosystèmes de la région. Un suivi régulier de cette avifaune ordinaire et de sa composition pourra fournir à l'avenir des informations précieuses sur l'évolution des écosystèmes.



Lunette à dos vert à Bouarou.
©Liliane Guisgant/SCO

DIVERSITÉ DES OISEAUX DE POUM

Les observations réalisées durant la période d'ABC ont permis d'identifier 84 espèces d'oiseaux différentes appartenant à 37 familles. Cette avifaune comprend 47 espèces d'oiseaux terrestres, 17 oiseaux d'eau ou côtiers, 9 limicoles et 11 oiseaux marins. Dans ce cortège, on compte 74 nicheurs, 7 migrateurs et 3 visiteurs accidentels.

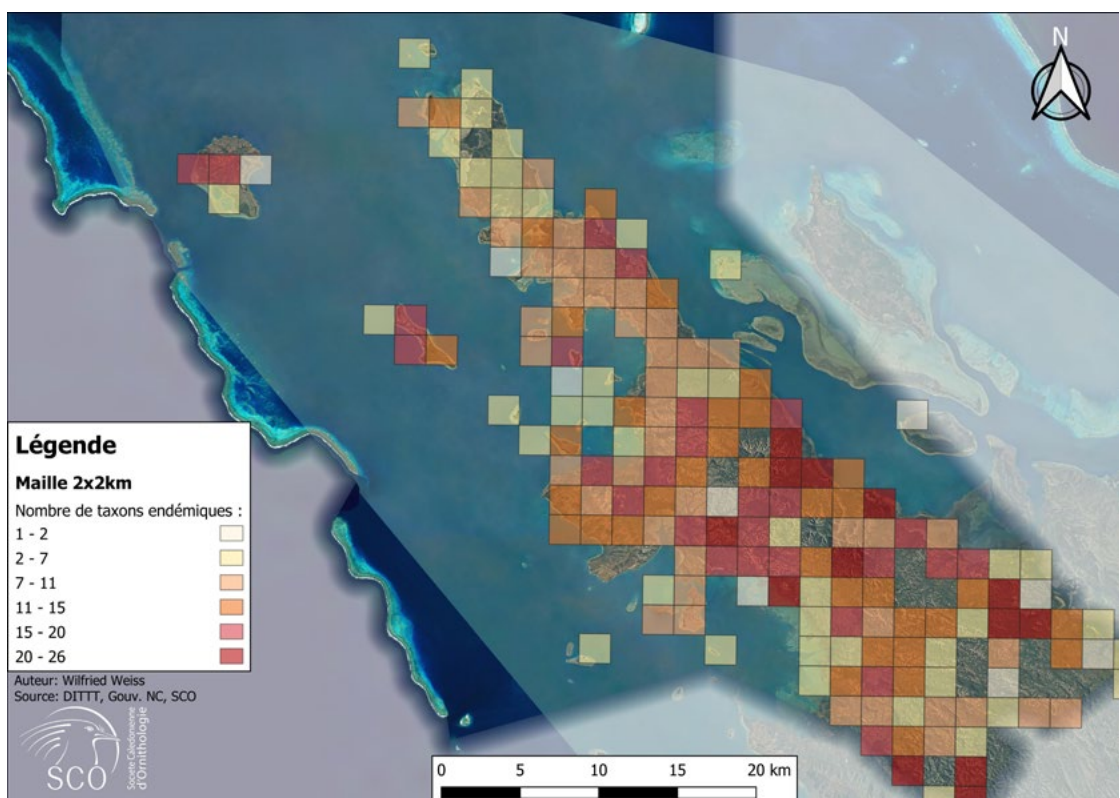
ÉCOLOGIE DE L'AVIFAUNE DE POUM

	Accidentel	Migrateur	Nicheur	Totaux
Oiseaux terrestres	-	-	47	47
Oiseaux d'eau ou côtiers	2	1	14	17
Limicoles	1	6	2	9
Oiseaux marins	-	-	11	11
Totaux	3	7	74	84

Les oiseaux occupent tous les milieux. Les observations réalisées permettent d'apprécier la richesse spécifique (c'est-à-dire le nombre d'espèces) par unité de surface (maille de 2 kilomètres de côtés).

RICHESSSE SPÉCIFIQUE DE L'AVIFAUNE DE POUM (TAXONS ENDÉMIQUES)

La carte ci-contre met en évidence la diversité des oiseaux endémiques par zone sur la commune de Poum en fonction des données disponibles. Les zones les plus riches peuvent donc être considérées comme des espaces d'intérêt et de vigilance.



ORIGINALITÉ DES OISEAUX DE POUM

Au-delà de sa diversité, l'avifaune de Poum présente un intérêt patrimonial marqué par son originalité. Celle-ci se manifeste à la fois par le niveau d'endémisme des espèces présentes et par leur degré de rareté à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie.

Bien que la majorité des espèces recensées soient communes, 23 sur 84 (soit 27 %) sont peu communes à très rares, conférant à cette avifaune un caractère particulièrement remarquable.

DEGRÉ DE RARETÉ DE L'AVIFAUNE DE POUM

	Très rare	Rare	Peu commun	Commun	Totaux
Oiseaux terrestres	1	3	5	38	47
Oiseaux d'eau ou côtiers	3	1	3	10	17
Limicoles	-	2	2	5	9
Oiseaux marins	-	1	2	8	11
Totaux	4	7	12	61	84

L'avifaune de Poum se distingue également par un taux d'endémisme élevé : plus de 40 % des taxons recensés sont endémiques à la Nouvelle-Calédonie. Parmi eux figure un taxon

micro-endémique, le Dekmen, présent uniquement à Poum. Ce niveau d'endémisme renforce le caractère original et emblématique de l'avifaune communale.

ENDÉMISME DE L'AVIFAUNE DE POUM

	Endémiques de NC	Indigènes de NC à large répartition	Introduits	Totaux
Oiseaux terrestres	29	11	7	47
Oiseaux d'eau ou côtiers	2	14	1	17
Limicoles	-	9	-	9
Oiseaux marins	3	8	-	11
Totaux	34	42	8	84

Le caractère patrimonial de l'avifaune de Poum est renforcé par la diversité des formes d'endémisme qu'elle abrite. Parmi les oiseaux endémiques recensés à Poum, environ un tiers le sont au rang de l'espèce. Le Pigeon vert relève lui d'un endémisme d'ordre

supérieur car il appartient à un genre endémique de Nouvelle-Calédonie. Enfin, Poum abrite le Dekmen, un oiseau micro-endémique dont l'unique population connue au monde est localisée sur la commune.

ENDÉMISME PAR RANG TAXONOMIQUE

	Genre endémique NC	Espèce endémique NC	Sous-espèce endémique NC	Totaux	dont micro-endémique de Poum
Oiseaux terrestres	1	11	17	29	1
Oiseaux d'eau ou côtiers	-	-	2	2	-
Limicoles	-	-	-	-	-
Oiseaux marins	-	-	3	3	-
Totaux	1	11	22	34	1



Perruches, Loriquets calédoniens. Col d'Arama ©David Louis Ugolini / SCO.



Emouchet bleu. Col d'Arama. ©Liliane Guisgant / SCO

VULNÉRABILITÉ DES OISEAUX DE POUM

Présents dans tous les habitats et occupant un rôle central dans les chaînes alimentaires, les oiseaux sont directement exposés aux pressions

qui affectent les milieux naturels. Ces menaces peuvent entraîner le déclin, voire la disparition locale de certaines espèces.

À Poum, même si les oiseaux semblent omniprésents, certaines espèces sont bien plus vulnérables que d'autres. Cette vulnérabilité s'évalue selon deux critères complémentaires : leur statut de conservation et leur dépendance

écologique à un habitat spécifique.

Le premier critère repose sur les catégories de menace définies par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), allant de "Préoccupation mineure" (LC) à "En danger critique d'extinction" (CR). À Poum, parmi les 85 espèces recensées, 6 sont classées "quasi menacées" (NT) et 1 "vulnérable" (VU).

STATUT UICN DES ESPÈCES MENACÉES PRÉSENTES À POUM

Nom courant	Espèce	Ecologie / rareté	Endémisme	UICN **
	Pétrel de Tahiti (<i>Pseudobulweria rostrata</i> trouessarti)	Nicheur commun	Sous espèce endémique	NT
Emouchet bleu	Autour à ventre blanc (<i>Accipiter haplochrous</i>)	Nicheur commun	Espèce endémique	NT
	Œdicnème des récifs (<i>Esacus magnirostris</i>)	Nicheur rare	Large répartition	NT
	Barge rousse (<i>Limosa lapponica baueri</i>)	Migrateur commun	Large répartition	NT
	Sterne néréis (<i>Sternula nereis</i> exsul)	Nicheur rare	Sous espèce endémique	VU
Pigeon vert	Ptilope vlouvlou (<i>Drepanoptila holosericea</i>)	Nicheur commun	Genre endémique	NT
Notou	Carpophage géant (<i>Ducula goliath</i>)	Nicheur commun	Espèce endémique	NT

À partir de la littérature et des observations de terrain, 57 espèces à Poum ont été identifiées comme présentant une dépendance modérée à forte pour un habitat spécifique.

À ces espèces s'ajoute le Dekmen, une sous-espèce calédonienne de Merle des îles non encore évaluée par l'UICN, mais considérée au bord d'une potentielle extinction à court terme par les experts locaux. Cette classification repose sur sa régression historique, sa rareté actuelle, son aire de répartition extrêmement réduite et les menaces multiples qui pèsent sur elle.

Le second critère de vulnérabilité concerne le niveau de dépendance des espèces à un habitat donné :

- Les espèces généralistes s'adaptent à une grande variété de milieux (zones habitées, savanes, forêts claires...) et montrent une bonne résilience.
- Les espèces spécialistes, en revanche, sont étroitement liées à un habitat particulier et sont donc beaucoup plus sensibles à sa dégradation ou à sa disparition.

NIVEAU DE DÉPENDANCE DE L'AVIFAUNE DE POUM À UN HABITAT SPÉCIFIQUE

	Dépendance forte	Dépendance modérée	Dépendance faible	Totaux
Oiseaux terrestres	7	16	24	47
Oiseaux d'eau ou côtiers	13	1	3	17
Limicoles	8	1	-	9
Oiseaux marins	10	1	-	11
Totaux	38	19	27	84

La préservation des habitats pour lesquels une dépendance modérée à forte est identifiée constitue un enjeu majeur pour la conservation de ces espèces.

Interprétation :

Dépendance faible : L'espèce utilise une large gamme d'habitats ; forte capacité d'adaptation.

Dépendance modérée : Préférence marquée pour certains milieux, mais une certaine flexibilité reste possible.

Dépendance forte : L'espèce dépend strictement d'un habitat spécifique.

Pour chaque groupe d'oiseaux dont des dépendances sont identifiées, les habitats à enjeux sont les suivants :

Le croisement entre les statuts de conservation et le niveau de dépendance écologique des espèces permet d'identifier plus finement les oiseaux les plus vulnérables et les milieux clés dont ils dépendent afin de prioriser les mesures de protection, tant pour la faune que pour les habitats critiques qui les abritent.

HABITATS À ENJEUX DE POUM

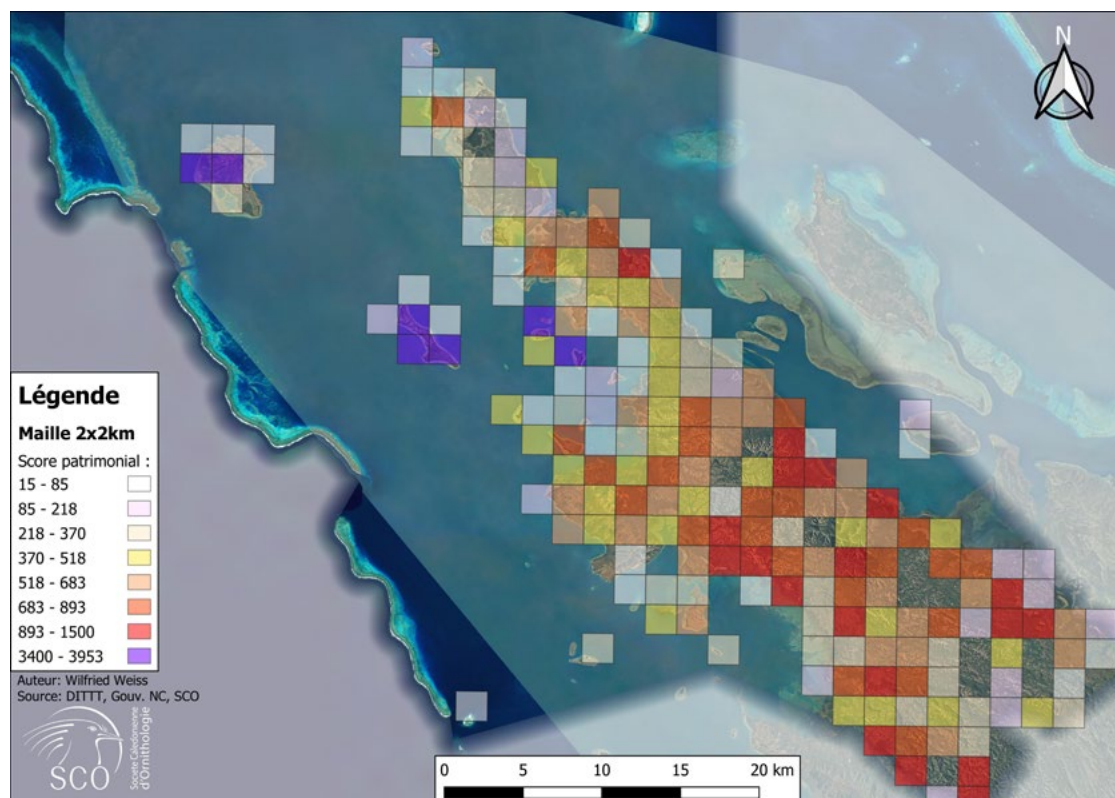
	Habitats à enjeux
Oiseaux terrestres	Formations boisées et forestières
Oiseaux d'eau ou côtiers	Zones humides d'eau douce
	Platiers, vasières, tannes et rivages
	Mangroves
Limicoles	Platiers, vasières, tannes et rivages
	Mangroves
Oiseaux marins	Espace marin
	Formations boisées et forestières (nidification du Pétrel)
	Maquis (nidification du Pétrel de Tahiti)

PATRIMOINE ORNITHOLOGIQUE REMARQUABLE DE POUM

À partir des approches présentées précédemment — diversité des espèces, rareté, endémisme et niveau de menace — une représentation spatiale des enjeux liés aux oiseaux a été réalisée. La carte ci-après montre, maille par maille (2 km × 2 km), les zones de la commune où se concentrent les espèces d'intérêt patrimonial. Pour chaque espèce observée, un score a été calculé à partir de critères définis dans la

note méthodologique présentée en page 72. En additionnant ces scores, on obtient un indicateur synthétique permettant de comparer les mailles entre elles. Plus la couleur est foncée, plus l'intérêt patrimonial des espèces présentes est élevé. Cette carte met ainsi en évidence les zones à enjeux prioritaires en matière de connaissance, de gestion et de conservation des oiseaux.

ZONES À ENJEUX ORNITHOLOGIQUES DE POUM (SELON LE SCORE PATRIMONIAL)



MILIEUX NATURELS AVEC ENJEUX

À PRÉSERVER

Il a été exposé précédemment que 57 espèces d'oiseaux sur les 84 identifiées à Poum durant l'ABC présentaient une dépendance marquée pour un habitat spécifique. Préserver la richesse de l'avifaune communale impose donc de préserver la diversité

et la qualité des habitats dont elle dépend.

Six milieux d'intérêt prioritaire à enjeux ont été identifiés pour préserver la richesse de l'avifaune de Poum. Selon la classification proposée en début de chapitre, il s'agit :

- ▶ **Milieux terrestres** : formations boisées et forestières, maquis
- ▶ **Zones humides et côtières** : zones humides d'eau douce, mangroves, platiers, vasières, tannes et rivages
- ▶ **Milieu marin** : l'espace marin et îlots

MILIEUX TERRESTRES : FORMATIONS BOISÉES ET FORESTIÈRES, MAQUIS

Si les forêts n'accrochent pas toujours le regard en traversant Poum, elles sont pourtant bien présentes, souvent dissimulées dans les nombreux plis du relief. Elles forment un réseau forestier précieux, où les plus grandes forêts sont reliées entre elles par un maillage dense de forêts-galeries, véritables corridors écologiques. Ces formations présentent un intérêt patrimonial majeur, à la fois pour leur flore, relativement bien connue mais où l'on découvre encore régulièrement de nouvelles espèces, et pour leur microfaune et leur fonge, encore largement sous-inventoriées et mal connues. Il faut également avoir à l'esprit que quelques-unes des dernières forêts sèches de Nouvelle-Calédonie prospèrent encore à Poum.

À cela s'ajoute à Poum la présence de maquis originaux, milieux exceptionnels par la richesse de leur flore endémique. De nombreuses espèces végétales n'y existent qu'à l'échelle communale ou locale, faisant de ces maquis un réservoir unique de biodiversité.

Concernant l'avifaune, les milieux forestiers sont vitaux pour 18 des 48 espèces d'oiseaux terrestres. Par ailleurs, 5 des 8 espèces d'oiseaux les plus menacées (toutes espèces confondues) présentent une dépendance à ces milieux forestiers : le Dekmen, l'Emouchet bleu³¹, le Pigeon vert³², le Notou³³ et le Pétrel de Tahiti³⁴. Cette dernière espèce est également étroitement liée au maquis car elle niche à terre, sur les pentes montagneuses boisées ou couvertes de maquis.

À Poum, les principales menaces qui pèsent sur les formations forestières et de maquis sont bien identifiées :

- ▶ les feux, LES FEUX, **LES FEUX** aux effets dévastateurs sur les écosystèmes : destruction massive de flore et faune (nids d'oiseaux, lézards, invertébrés...), appauvrissement et érosion accélérés des sols, propagation des espèces exotiques envahissantes...
- ▶ l'ouverture et la fragmentation des réseaux forestiers et maquis largement favorisée par LES FEUX, mais aussi l'aménagement public et privé du territoire (ouverture de pistes et routes, défrichage, urbanisation, exploitation minière...), les coupes

sauvages d'arbres le plus souvent pour la construction,...

- ▶ les animaux introduits dont la progression au sein des milieux est favorisée par leur fragmentation : cerfs et chèvres (sur les îles) qui broutent les jeunes pousses, les rats (qui consomment les fruits, semences mais aussi les œufs d'oiseaux ou les escargots endémiques), les chats, les chiens, les cochons, les chevaux...
- ▶ les plantes exotiques qui envahissent les milieux (lantanas, sensibles géantes, fausses pistaches, faux mimosas...) dont l'invasion est aussi largement favorisée par LES FEUX et la fragmentation des forêts
- ▶ sans oublier les sécheresses et les effets néfastes du réchauffement climatique global qui fragilisent durablement les écosystèmes forestiers.

Il est essentiel de préserver les formations forestières et de maquis existantes, d'encourager leur maintien et de favoriser leur régénération naturelle, en limitant les pressions identifiées.

Une attention particulière doit être portée aux espèces disséminatrices

de semences (pigeons frugivores – Collier blanc, Notou, Notou des îles, Pigeon vert, Pigeon vert des îles –, Lunettes, Merles noirs, Roussettes). Véritables "jardiniers de la forêt", ces animaux assurent gratuitement la reforestation en disséminant les graines locales les mieux adaptées, souvent de manière plus efficace et durable que les programmes artificiels de reboisement, certes utiles, mais coûteux.

Pour que la régénération naturelle fonctionne, il est crucial de préserver les arbres porteurs de graines. Or, en Nouvelle-Calédonie, certaines essences forestières sont traditionnellement coupées pour la construction sans être replantées. Ce geste affaiblit non seulement les capacités naturelles de reboisement, mais menace aussi les savoirs associés à l'usage de ces espèces. Il est donc important de sensibiliser la population, notamment les jeunes, à la valeur écologique et culturelle des arbres. **Encourager la replantation (par exemple : 1 arbre coupé = 5 arbres replantés de la même espèce) permettrait de concilier préservation de la nature et transmission des savoirs traditionnels.**

ZONES HUMIDES ET CÔTIÈRES

À Poum, les zones humides d'eau douce, les mangroves et les milieux littoraux (rivages, tannes, platiers, vasières) forment un ensemble naturel d'une valeur écologique, vivrière et économique inestimable.

Parfois perçus, à tort, comme des espaces insalubres, malodorants et infestés de moustiques, ces milieux sont en réalité de véritables oasis de biodiversité.

Sur le plan écologique, ces habitats accueillent une grande diversité d'espèces, notamment d'oiseaux, de poissons et d'invertébrés... Ainsi, les célèbres crabes, picots et coquilles-longs de Poum, connus et appréciés de tous les calédoniens, doivent leur qualité et leur abondance à la bonne santé des mangroves et milieux côtiers de Poum où ils naissent et prospèrent.

Ces milieux rendent par ailleurs des services écologiques très précieux.

Outre leur rôle de pouponnière des espèces marines, les mangroves stabilisent les sols, fixent les sédiments, absorbent l'énergie des vagues et constituent de véritables remparts contre la montée des eaux et l'érosion liée au réchauffement climatique.

De leur côté, les zones humides d'eau douce ralentissent l'écoulement de l'eau douce vers la mer et jouent un rôle d'éponge et de château d'eau naturel dans une région où cette ressource est si rare.

À Poum, 14 des 17 espèces d'oiseaux d'eau et côtiers dépendent intimement des zones humides d'eau douce, des mangroves ou des espaces du littoral autour de l'estran (platiers, vasières, tannes et rivages). La totalité des 9 espèces de limicoles observées à Poum sont liées aux milieux littoraux.

³¹ Autour à ventre blanc (*Accipiter haplochrous*) - ³² Ptilope vlouvlou- (*Drepanoptila holosericea*) - ³³ Carpophage géant (*Ducula goliath*) -

³⁴ Pétrel de Tahiti (*Pseudobulweria rostrata trouessarti*)

Ces milieux aux équilibres fragiles sont exposés à de nombreuses pressions et menaces, notamment :

- ▶ Pollutions chroniques, issues de l'abandon de déchets, de dépotoirs sauvages ou d'activités mal maîtrisées qui aboutissent au déversement de substances toxiques à rémanence très longue (polluants éternels, métaux lourds, microplastiques, hydrocarbures, ...) dans le milieu naturel, contaminant les sols, les eaux et les organismes finalement consommés par la population ;
- ▶ Problèmes d'assainissement : en l'absence de traitement adapté des eaux usées, les risques de contamination biologique et chimique des milieux humides augmentent fortement ;
- ▶ Altération physique des milieux par les remblais, drainages ou aménagements divers qui réduisent la superficie de ces milieux ou en affectent le fonctionnement ;
- ▶ Réchauffement climatique : accentuation des sécheresses dans les zones humides d'eau douce et montée des eaux affectant les rivages et les mangroves.

Dépotoir sauvage en bordure de piste. ©Nicolas Job



La préservation des zones humides et côtières passe par :

- ▶ La sensibilisation de la population à la valeur écologique et aux services rendus par ces milieux : ressource alimentaire durable, protection côtière, préservation de l'eau douce. La commune et les associations locales pourraient par exemple initier ou accompagner des actions dans le cadre de la journée mondiale des zones humides qui célèbre chaque année, le 2 février, la signature de la convention de Ramsar pour la conservation des zones humides ;
- ▶ Le maintien d'une politique volontariste en matière de gestion des déchets, y compris à destination des populations les plus isolées, appuyé

par un effort de sensibilisation à destination des habitants pour lutter contre les dépotoirs sauvages et éviter la pollution durable des écosystèmes et de la chaîne alimentaire ;

- ▶ Une vigilance accrue sur l'urbanisation, intégrant systématiquement les enjeux de gestion des eaux usées et un effort de sensibilisation de la population à ces problématiques ;
- ▶ Le maintien de zones naturelles tampons autour des milieux humides pour réduire les impacts anthropiques ;
- ▶ Le maintien de la pratique d'une pêche traditionnelle responsable, respectueuses des habitats littoraux.

L'ESPACE MARIN

À Poum, l'espace marin est un patrimoine naturel exceptionnel, riche d'une biodiversité foisonnante et profondément ancré dans le quotidien des habitants. La mer est source de subsistance, par la pêche, et lieu d'échanges traditionnels à forte valeur culturelle.

De cet immense espace liquide émergent de nombreux îlots et îles, qui jouent un rôle écologique majeur. Les petits îlots coralliens inhabités, comme Carrey, Ouanne ou les îlots Saint-Phalle, offrent de précieuses zones de repos et d'hivernage aux limicoles et surtout des espaces de reproduction pour les oiseaux marins.

L'avifaune marine est étroitement dépendante de ces milieux. Les 11 espèces d'oiseaux marins recensées à Poum, ainsi que le Balbuzard pêcheur, emblématique des côtes, trouvent dans l'espace marin et les îlots des habitats indispensables à leur cycle de vie. Ces îlots coralliens constituent notamment des zones de nidification critiques, où des espèces sensibles comme la Sterne néréis tentent chaque année de mener à bien leur reproduction.

Alors que les oiseaux marins constituent, à l'échelle mondiale, l'un des groupes d'oiseaux les plus menacés, et que leurs zones de reproduction

reculent sous l'effet du changement climatique et des pressions humaines, il est précieux et essentiel de préserver ces espèces patrimoniales et leurs habitats à l'échelle de la commune.

Les principales menaces et pressions peuvent ainsi se résumer :

- ▶ Effets du changement climatique : la montée du niveau des mers réduit les surfaces émergées disponibles pour la nidification et accentue la vulnérabilité des habitats côtiers.
- ▶ Perturbations d'origine humaine en période de reproduction des oiseaux marins : les débarquements anarchiques sur les îlots, la surféquentation, le camping sauvage, les feux de camp, le séjour de chiens sur les îlots, la pratique du kite surf et sports nautiques autour des îlots, les posés d'hélicoptères, l'usage sauvage de drones... provoquent régulièrement des échecs de nidification en Nouvelle-Calédonie. Si ces perturbations n'ont (pour l'instant) pas toutes cours à Poum, on observe déjà presque chaque année, pour la Sterne néréis en particulier, des abandons de nids et échecs reproductifs liés aux dérangements humains sur les proches îlots de Koumac et Kaala-Gomen.

- ▶ Introduction d'espèces exotiques envahissantes : rats, fourmis électriques, chats, plantes envahissantes colonisant l'espace... qui perturbent gravement l'équilibre fragile de ces écosystèmes insulaires.

À l'échelle communale, la préservation de l'espace marin repose d'abord sur la sensibilisation des populations, pour faire prendre conscience de la fragilité des milieux, des espèces qui les peuplent et des équilibres qui les régissent.

Ce travail doit s'appuyer sur la réglementation provinciale existante lorsqu'elle est adaptée, mais aussi sur les mesures coutumières de gestion portées localement, surtout lorsque la réglementation est insuffisante ou inexistante, notamment en matière de réserves naturelles.

Cette sensibilisation doit également être élargie au-delà de la population de Poum. Grâce aux outils modernes de communication (site internet, réseaux sociaux), il est nécessaire de rendre accessible l'information sur les enjeux écologiques communaux, les zones sensibles et les règles d'accès. L'objectif est que même les visiteurs occasionnels — plaisanciers, touristes, vacanciers — puissent être informés, responsabilisés et acteurs de la préservation du patrimoine naturel exceptionnel de Poum.

FOCUS SUR LE DEKMEN

LE MERLE DES ÎLES CALÉDONIEN

QUI EST LE DEKMEN ?

Le Dekmen, nom local du Merle des îles calédonien (*Turdus poliocephalus xanthopus*), appartient à la vaste famille des Turdidae, présente dans le monde entier. Autrefois largement répartie sur la Grande Terre, cette sous-espèce est aujourd'hui cantonnée à quatre îles isolées de la commune de Poum, à l'extrême nord de la Nouvelle-Calédonie. Bien qu'elle ne fasse pas l'objet d'une évaluation officielle par l'UICN, les experts s'accordent à considérer le Dekmen comme très proche d'une probable extinction. Il est actuellement l'oiseau terrestre calédonien le plus menacé de disparition à court terme.

Deux autres sous-espèces calédoniennes du Merle des îles, *Turdus poliocephalus pritzbueri* (à Lifou et Tanna) et *Turdus poliocephalus marensis* (à Maré), sont désormais considérées comme éteintes.



Premier Dekmen photographié sur Faayo en mai 2023. ©Liliane Guisgant / SCO

MORPHOLOGIE

Le Dekmen est un oiseau de taille moyenne, mesurant environ 22 à 24 cm de longueur. Sa silhouette est trapue mais élégante, avec un corps arrondi, une queue de longueur moyenne et une démarche vive, notamment lorsqu'il fouille activement la litière pour se nourrir.

Son plumage est uniformément brun roux, avec le dessus un peu plus sombre que le dessous. Le plumage du mâle et de la femelle est semblable, rendant la distinction des sexes impossible à l'œil. Les jeunes présentent un plumage plus terne.

Le bec robuste, de couleur jaune à orangé, le cercle orbital jaune vif bien visible et les pattes jaunâtres à rosâtres lui donnent une apparence caractéristique.

En vol, le Dekmen se déplace de manière rapide et directe sur de courtes distances. À l'arrêt, il adopte souvent une posture droite, attentif à son environnement.

NIDIFICATION

Il n'existe pas d'observation récente de nidification. Les seules connaissances disponibles reposent sur des observations anciennes et des témoignages locaux.

Le Dekmen est une espèce nidicole, c'est-à-dire que ses oisillons restent au nid après l'éclosion et sont nourris par les parents jusqu'à leur envol. Sa période de reproduction s'étend principalement d'octobre à janvier, bien que des observations locales sur l'île de Yandé suggèrent également une possible activité de reproduction en mai-juin, période au cours de laquelle les chants sont parfois plus fréquents. Le nid, en forme de coupe, est constitué de brindilles et de feuilles. Il est généralement placé entre 1,5 et 5 mètres de hauteur dans la végétation, par exemple dans la fourche d'un faux mimosa, sur une palme desséchée, dans une branche cassée évidée ou dans le feuillage dense d'un jeune cocotier. La ponte compte généralement deux à trois œufs, bleuâtres avec de petites taches rougeâtres.

DISTRIBUTION, POPULATION, ÉCOLOGIE ET HABITAT

Historiquement, le Dekmen peuplait les forêts humides et sèches de la Grande Terre. Après les dernières observations rapportées en 1928, l'espèce n'a plus été mentionnée sur la Grande Terre. C'est en 1978 que le naturaliste René de Naurois signale sa présence sur l'île de Yandé, au large de Poum. Cette présence est confirmée à Yandé en 2005 par de nouvelles prospections.

En 2013, la SCO signale également une population sur l'île de Néba. Enfin, en 2023, les travaux menés dans le cadre de l'ABC ont permis d'identifier la présence du Dekmen sur les îlots de Faayo et Yava.

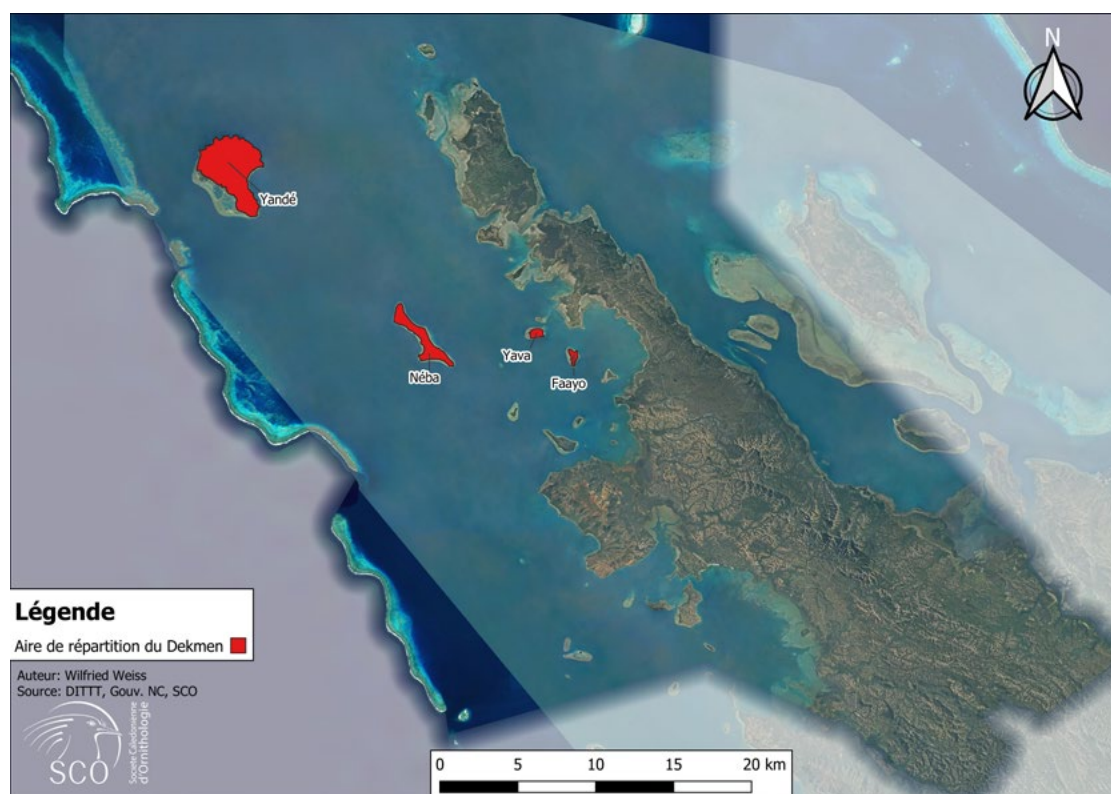
Une synthèse des travaux réalisés entre 2005 et 2013 sur Yandé et Néba a abouti à l'estimation d'une population probable de Dekmen de 50 à 80 couples pour ces deux îles. Les inventaires réalisés entre 2015 et 2016 sur Néba ne précisent pas cet effectif de population mais font état d'un minimum de 75 individus contactés à Néba durant ces travaux.



Néba, un des refuges du Dekmen. ©Nicolas Job

Les prospections menées au cours de l'ABC ont donné lieu à 92 observations de Dekmen. Sa présence a ainsi pu être confirmée sur Yandé et Néba mais également sur deux nouvelles localités, à Faayo (25 observations) et Yava (4 observations). On estime avoir contacté entre 12 à 15 individus différents sur Faayo, (dont un groupe de trois individus et un autre de deux individus) et 3 individus différents sur Yava. Les populations de ces deux nouvelles localités qui sont aujourd'hui les plus proches connues de la Grande Terre, n'ont pas pu être quantifiées plus précisément durant l'ABC.

AIRE DE RÉPARTITION DU DEKMEN APRÈS L'ABC DE POUM



Les observations historiques du Dekmen, confirmées par celles de l'ABC, montrent que son habitat préférentiel se situe dans les forêts littorales, naturelles et secondarisées, plutôt ouvertes, les anciennes cocoteraies peu denses. Il fréquente les zones riches en litière où il recherche sa nourriture. Il évite les savanes ouvertes et les maquis secs. Aucune présence n'a été relevée non plus dans les forêts littorales très fermées.

Le régime alimentaire du Dekmen n'a pas été étudié mais les observations historiques ont permis de relever qu'il se nourrissait de baies, graines, insectes, vers, escargots, araignées et lézards. Durant les prospections de l'ABC, le Dekmen a été vu consommer les fructifications de la Liane-feu (*Trophis scandens*) sur Yandé.

Le Dekmen dépend donc aujourd'hui étroitement de la bonne conservation des forêts

littorales insulaires, des milieux particulièrement vulnérables aux pressions humaines et naturelles.

POURQUOI EST-IL SI PRÉCIEUX ?

Le Dekmen est bien plus qu'un simple oiseau rare : il incarne un fragment unique du patrimoine naturel calédonien, témoin discret de l'évolution contemporaine des écosystèmes forestiers de la Grande Terre. Dernier représentant d'une sous-espèce autrefois largement répartie en Nouvelle-Calédonie, aujourd'hui restreinte sur quatre îles de Poum, le Dekmen symbolise la fragilité extrême des oiseaux terrestres insulaires face aux modifications de leur environnement.

QUELLES MENACES PÈSENT SUR LUI ?

Les principales menaces identifiées qui pèsent sur le Dekmen et son habitat ont été identifiées et décrites à la suite des travaux réalisés depuis les années 2000. On ajoute dans la synthèse qui suit les risques potentiels identifiés qu'il convient de prendre en considération compte tenu, actuellement, du manque général de connaissances précises sur la biologie, l'écologie et l'éthologie du Dekmen. Les échanges sur le terrain avec les guides ou les habitants de Poum, y compris en dehors de l'aire de distribution du Dekmen, ont été l'occasion d'échanges approfondis de sensibilisation sur les menaces et risques auxquels chacun doit être vigilant au quotidien pour protéger le Dekmen.

UN OISEAU ENCORE TROP MAL CONNU

De manière générale, la biologie et l'écologie du Dekmen demeurent encore largement méconnues, faute d'études approfondies. Son comportement, son calendrier de reproduction, ses besoins spécifiques en habitat, ainsi que ses capacités de dispersion restent à préciser.

Son aire de répartition elle-même pourrait être plus étendue qu'actuellement connue. En dépit des recherches antérieures menées sur d'autres sites de la région (notamment à Bélep, Baaba, Balabio et d'autres îlots proches de Poum) restées infructueuses, la découverte récente du Dekmen sur Faayo et Yava — deux îlots pourtant régulièrement fréquentés par des usagers locaux et déjà tous deux prospectés par des scientifiques ou naturalistes dans un passé récent — montre que l'espèce pourrait être présente ailleurs sans avoir encore été détectée.

Les contraintes de calendrier de l'ABC n'ont pas permis une prospection exhaustive de toutes les îles de la région et forêts littorales les mieux préservées de la Grande Terre. Une poursuite des recherches serait donc précieuse pour mieux cerner la répartition réelle de cet oiseau et affiner des stratégies de conservation.

UN PATRIMOINE LOCAL À PRÉSERVER

Oiseau bien calédonien, le Dekmen reste pourtant largement méconnu de nombreux Calédoniens eux-mêmes. Il constitue aujourd'hui un vestige précieux de la biodiversité insulaire, dont les habitants de Poum sont les dépositaires privilégiés.

Le Dekmen, espèce discrète mais singulière, est connu de certains habitants de Poum, en particulier de ceux qui partagent avec lui les îles où il survit encore. Sa présence, silencieuse mais précieuse, fait partie du patrimoine naturel de la commune. En tant que seule commune de Nouvelle-Calédonie abritant encore cet oiseau unique au monde, Poum porte une responsabilité majeure pour sa sauvegarde, non seulement pour son propre territoire, mais aussi au nom de l'ensemble du patrimoine calédonien et au-delà, à l'échelle mondiale.

Préserver le Dekmen, c'est donc protéger une part irremplaçable de l'histoire naturelle locale, et affirmer la capacité des habitants de Poum à transmettre aux générations futures un symbole vivant de leur biodiversité exceptionnelle.

LA DESTRUCTION DES HABITATS

L'habitat du Dekmen se situe dans les formations forestières et boisées du littoral des îles où il est présent. La situation insulaire de ces forêts ne les met pas à l'abri des menaces qui les affectent sur la Grande Terre.

LES FEUX

Le feu est une menace permanente et omniprésente qui pèse sur la Nature en général et sur l'habitat du Dekmen en particulier. Présent dans le quotidien des broussards pour la cuisine, le chauffage ou au champ, les risques d'incendies accidentels sont importants. Le feu est également trop souvent un instrument de vengeance et de règlement de comptes dans les conflits et devient alors une calamité volontaire. Qu'il soit accidentel ou criminel, les conséquences dramatiques pour la nature et les populations sont les mêmes. Une prise de conscience collective sur les risques et les responsabilités liés à l'usage du feu est indispensable face aux conséquences pour les populations et à un enjeu tel que la conservation du Dekmen.

LES HERBIVORES INTRODUIITS

Les cerfs, chèvres et autres mammifères herbivores introduits ont un impact important sur l'équilibre fragile de la végétation, particulièrement sur les îles. Ces animaux broutent le feuillage mais également les jeunes plants d'arbres et toutes les pousses, empêchant ainsi la régénération forestière. En consommant certaines espèces végétales qu'ils apprécient et en ignorant d'autres, ils opèrent une forme de sélection des plantes. Seules subsistent celles qui ne sont pas mangées. Cela conduit à une perte de diversité et à un appauvrissement du milieu. Cela constitue un risque pour le Dekmen qui pourrait voir son habitat tellement modifié qu'il ne lui serait plus favorable.

L'INTRODUCTION DE PLANTES ENVAHISSANTES

Les calédonien(ne)s ont un goût certain pour le jardin et les belles plantes. Cette passion nourrit de nombreux échanges et collections. Malheureusement, les innombrables pots de fleurs peuvent contenir de redoutables envahisseurs. Certaines plantes exotiques, une fois évadées dans le milieu naturel, peuvent devenir de véritables pestes qui colonisent les habitats et les bouleversent profondément au point de les rendre inhospitaliers pour leurs occupants naturels. La population des îlots qui abritent le Dekmen doit être vigilante à ce risque.

Collines du nord de Néba blanchies suite à un incendie dévastateur. Au loin Yandé. ©Nicolas Job



L'EXTENSION DU BÂTI EN MILIEU NATUREL

Une autre menace significative sur l'habitat du Dekmen est l'extension des zones d'habitat et surtout le développement des constructions « spontanées ». Les espaces boisés près des rivages, qui sont l'habitat de prédilection du Dekmen, sont aussi prisés des humains pour le confort de leur ombrage, l'abri qu'ils offrent face au vent et la fertilité de leurs

sols. Toute construction nouvelle dans ce milieu, même précaire ou temporaire, s'accompagne d'actions de défrichage ou déboisement et de dégradations collatérales (pollution, introduction d'espèces exotiques, ...) qui conduisent à une ouverture du milieu et sa dégradation souvent avec de lourdes conséquences. L'utilité et l'impact de ces constructions dans l'espace de vie du Dekmen doivent absolument être évalués avant leur réalisation par ceux qui les autorisent ou les entreprennent. A ce titre, les

autorités coutumières ont un rôle et une responsabilité de premier ordre en matière de sensibilisation et d'accompagnement des populations sur les îles où vit le Dekmen.

LA MINE

Enfin, la reprise d'une activité minière sur Yandé, qui ne semble pas être un sujet d'actualité, a été évoquée dans les travaux antérieurs à l'ABC comme un risque potentiel pour l'habitat du Dekmen.

LES MENACES DIRECTES SUR LES POPULATIONS DE DEKMEN

PRÉDATEURS INTRODITS

Les prédateurs introduits, en premier lieu les chats et les rats, sont les principales menaces qui pèsent sur le Dekmen et ses couvées. Lorsque ces espèces ne sont pas présentes localement, il est capital de sensibiliser la population à l'importance de ne pas les introduire. Là où elles sont présentes, une lutte active est à mettre en place pour limiter leur prolifération. Tout chat sauvage doit être abattu. S'agissant des rats, il est important que la population veille à ne pas favoriser leur prolifération par une gestion responsable des déchets. Il faut aussi être vigilant à ne pas transporter les rats accidentellement d'île en île, en vérifiant qu'aucun rongeur n'est dissimulé dans les embarcations avant chaque départ. Des mesures de biosécurité seraient à étudier et mettre en place durablement par les collectivités sur les ports de départ et d'arrivée des navettes et barges qui desservent les îles du Dekmen.

TIR ET BRACONNAGE

Le tir par l'usage du fusil à plombs ou du bibiche (lance-pierres) porte aussi directement atteinte aux populations de Dekmen. Cette activité – qui relève du braconnage car le Dekmen est une espèce protégée – semble toutefois marginale aujourd'hui en dépit de quelques témoignages isolés rapportés à l'occasion des travaux antérieurs à l'ABC. Même si le contexte de crise économique peut conduire les populations à revenir de façon plus importante à des prélèvements par le braconnage sur l'avifaune, on peut imaginer que le Dekmen, espèce de petite taille, rare et particulièrement furtive, ne constitue pas une cible préférentielle contrairement à d'autres espèces plus grosses et abondantes comme les différents pigeons sauvages.

CAPTURE ET TRAFIC D'OISEAUX

Enfin, la capture d'oiseaux vivants dans le cadre de trafics illégaux d'oiseaux de collection est un risque qui semble aujourd'hui éloigné concernant le Dekmen, mais c'est une réalité qui, par le passé au moins, a concerné plusieurs espèces d'oiseaux calédoniens endémiques. Il est donc important d'évoquer ce commerce pour éveiller les consciences à cette problématique afin de mieux la prévenir et en protéger le Dekmen.

LES AUTRES PERTURBATIONS

D'autres menaces sont susceptibles d'occasionner des perturbations sur la population, le comportement ou la reproduction du Dekmen. L'impact réel de ces menaces n'est pas connu ni évalué en raison du manque de connaissances sur le Dekmen. Même si elles n'ont pas été observées ou que leur risque n'est pas (encore) avéré, il convient de les envisager dans un but de sensibilisation et par précaution, en application de l'adage « Mieux vaut prévenir que guérir ».

INTRODUCTION DE COMPÉTITEURS

L'introduction d'espèces (d'oiseaux ou autres) concurrentes du Dekmen est un premier risque. Qu'il s'agisse d'une compétition pour le territoire ou pour les ressources alimentaires, l'introduction de tels animaux pourrait avoir un impact majeur sur les populations de Dekmen.

Ainsi, l'introduction de volailles dans

les îles où elles ne sont pas présentes est à proscrire. Poules, dindons, paons constituent assurément une concurrence sur la ressource alimentaire pour le Dekmen. Les cochons, qu'ils soient sauvages ou domestiques en liberté, présentent le même risque. Ces espèces omnivores se nourrissent au sol d'invertébrés, lézards, graines et elles exploitent la litière, comme le Dekmen, en fréquentant volontiers le même habitat. Dans une moindre mesure, les Pigeons domestiques et les Tourterelles grises sont également concernés.

Par ailleurs, la plus grande vigilance doit être accordée par tous les habitants et les usagers des îles peuplées par le Dekmen à l'arrivée du Merle Moleux ou du Bulbul. Ces espèces d'oiseaux exotiques connus pour être particulièrement envahissants — et susceptibles d'être de redoutables compétiteurs (tant pour la nourriture que pour les territoires) du Dekmen — doivent absolument être abattus s'ils sont détectés et ensuite signalés

à la Mairie ou à la SCO. Ces oiseaux doivent faire l'objet d'une veille permanente.

De manière générale, l'introduction d'oiseaux présente potentiellement un risque sanitaire majeur par l'apport de maladies des oiseaux qui pourraient décimer les populations de Dekmen alors qu'elles en sont naturellement préservées sur leurs îles isolées.

TOURISME ORNITHOLOGIQUE IRRESPONSABLE

La rareté du Dekmen en fait un objectif de choix pour les amateurs de safaris photographiques et les « cocheurs » d'oiseaux rares du monde entier pour qui la Nouvelle-Calédonie est une destination d'exception en raison de l'originalité de son avifaune. Nul doute que l'ABC de Poum fera parler du Dekmen et suscitera par la même occasion quelques intérêts et convoitises.

Le tourisme ornithologique peut représenter un atout certain pour le développement local, mais il est indispensable de le concevoir selon un schéma durable et responsable. Cela suppose qu'il soit pratiqué dans le respect d'une éthique pour en limiter l'impact sur les espèces observées et les milieux qui les abritent. Certaines pratiques qui entourent l'observation des oiseaux peuvent avoir des effets extrêmement délétères sur les animaux ou leur comportement quand leur mise en œuvre n'est pas

maîtrisée. Ces pratiques ne devraient pas être admises dans le cadre d'une observation ornithologique récréative (bird watching), mais réservées strictement aux activités scientifiques et de recherche quand elles sont nécessaires. En Nouvelle-Calédonie, certaines de ces pratiques sont mises en œuvre sans complexe, voire encouragées et promues, dans l'espace de certaines aires protégées aménagées et avec un public non averti sous couvert d'un tourisme dit "vert". Cette situation ne rend pas pour

autant ces pratiques plus vertueuses mais dénote un défaut de conscience manifeste sur leurs impacts négatifs. Compte tenu du manque important de connaissances sur le Dekmen et des conséquences à court ou plus long terme que pourraient avoir ces agissements sur son comportement, sa reproduction ou son environnement, il est important de le préserver de ces pratiques potentiellement à risque agissements liées à la quête d'une observation ou d'une photo à tout prix.

Florilège des mauvaises pratiques à bannir :

LE NOURRISSAGE

Nourrir ou appâter les oiseaux (ou tout autre animal sauvage) est une pratique à proscrire. Elle induit des modifications du comportement, développe des dépendances néfastes et peut être

préjudiciable à la santé des animaux liés à des déséquilibres alimentaires ou des troubles dû à une nourriture inadaptée.

LA TRAQUE ET LA POURSUITE

Rechercher un oiseau sauvage dans son milieu naturel ou le poursuivre, de même que divaguer en dehors des sentiers, constitue une perturbation importante et une source de stress, tant pour les oiseaux que pour leur écosystème (bris ou piétinement de végétaux, dérangement d'autres animaux, ...). L'observateur est alors perçu comme un prédateur ou une menace qui envahit un territoire, ce qui conduit les oiseaux

à adopter différents types de comportements (fuite ou attitude de défense du territoire) qui peuvent indirectement les exposer aux prédateurs qu'ils auraient évités en l'absence de perturbation. La recherche et l'observation nocturne d'oiseaux diurnes (ou pire de nids) est évidemment une activité intrusive qui occasionne une forte perturbation des espèces et de leur environnement.

LA CAPTURE, LE PRÉLÈVEMENT D'OEUF, DE PLUMES, DE NIDS

Au-delà du stress et des perturbations que cela occasionne, le Dekmen, comme la plupart des oiseaux calédoniens, est une espèce PROTÉGÉE. La capture, la détention, le transport ainsi que

le prélèvement de plumes, d'œufs ou de tout matériel biologique sont strictement interdits, de même que la collecte de nids, mêmes inoccupés.

LE RECHERCHE DE NIDS ACTIFS ET LES STATIONS PROLONGÉES AUX ABORDS DE CES NIDS

Les oiseaux sont extrêmement vulnérables quand ils nichent. Durant cette période, ils mettent tout en œuvre pour se dissimuler des prédateurs et les éloigner quand ils sont découverts. Stationner aux abords d'un nid est une importante source de stress qui peut conduire jusqu'à l'abandon du nid ou à un échec de la reproduction. De manière générale, si un nid est découvert, quelle que soit l'espèce d'oiseau, il est important de s'en éloigner au plus vite et de s'en tenir le plus loin possible pour limiter la perturbation. Quand on ne voit pas de nid mais qu'on remarque un oiseau agité, insistant, avec un vol rapide mais qui revient toujours en place, qui attaque, qui simule une blessure ou qui vient

avec insistance près de l'observateur (ce qui est souvent perçu par les non-initiés comme un signe amical), il convient de prendre rapidement ses distances car un nid est proche et l'oiseau tente d'éloigner par ces différentes manœuvres (chacun la sienne selon l'espèce) le promeneur perçu comme un danger. C'est en raison de l'importance des perturbations suscitées par toute activité humaine à proximité des nids et pour prévenir les tentations néfastes que les sites collaboratifs de partage de données naturalistes sérieux, tel que celui de la SCO (nc.observation.org), interdisent la publication sur leur plateforme de photos de nid, d'oiseaux au nid, d'œufs ou d'oisillons.

LA REPASSE RÉCRÉATIVE

La repasse consiste à diffuser ou imiter le chant d'un oiseau pour faire en sorte qu'il réponde et surtout qu'il se montre. Le fait qu'un oiseau réagisse à la repasse démontre qu'elle a un impact direct sur son comportement, occasionnant un stress et une dépense inutile d'énergie, voire une perturbation de la reproduction et un risque inutile d'exposition aux prédateurs. Pour ces raisons, et contrairement à la Nouvelle-Calédonie, la repasse est strictement interdite dans les parcs

nationaux et réserves naturelles de nombreux pays et qu'elle est exclusivement réservée aux activités de recherche scientifique dans beaucoup d'autres. Du simple fait de l'absence de connaissances sur le comportement du Dekmen (de même que pour les autres oiseaux calédoniens) et donc de l'ampleur des conséquences de cette pratique à son égard, la repasse récréative est une pratique à proscrire absolument.

QUELLES ACTIONS POUR MIEUX PROTÉGER LE DEKMEN ?

Les opérations à mettre en œuvre pour agir en faveur de la conservation du Dekmen tiennent en peu de mots, mais représentent de vastes chantiers au long cours :

- ▶ **SENSIBILISER** la population de Poum et valoriser la fierté locale autour de cette espèce : c'est LA priorité et l'action la plus accessible, la plus simple, la plus économique et celle qui nécessite le moins de moyens. Aucun habitant de Poum, y compris les plus jeunes, ne doit ignorer ce qu'est le Dekmen et quelles sont les menaces qui le guettent pour mieux y faire face et protéger cet oiseau emblème de Poum.
- ▶ **RENFORCER** la biosécurité des îlots
- ▶ **PROTÉGER** les habitats clés
- ▶ **POURSUIVRE** les recherches et prospections

FOCUS

SUR D'AUTRES OISEAUX

LES PIGEONS

En Nouvelle-Calédonie, la famille des pigeons, les colombidés, comprend six espèces natives et trois espèces introduites. Les six pigeons calédoniens consomment les fruits de nombreuses espèces d'arbres et transportent les semences, parmi les plus grosses en ce qui concerne le Notou, assurant ainsi leur dispersion à travers les forêts et vallées. Cette capacité confère aux pigeons un rôle clé dans la régénération et le maintien de la diversité floristique des forêts.

Durant les prospections pour l'ABC, on a pu observer :

- ▶ Les six espèces natives (Notou, Pigeon vert, Collier blanc³⁵, Tourterelle verte³⁶, Pigeon vert des îles³⁷, Notou des îles³⁸)
- ▶ Une espèce introduite (Tourterelle grise³⁹)

Si le Collier blanc, la Tourterelle verte et le Pigeon vert des îles sont largement répartis à travers la commune, le Notou et le pigeon vert, espèces calédoniennes les plus emblématiques, restent surtout cantonnés dans les forêts de la partie sud de Poum. Des témoignages rapportent néanmoins



Collier blanc mâle à Pangai.
© Liliane Guisgant / SCO

leur présence ponctuelle sur les îles de la baie de Banaré ou les forêts du Nord de la commune, souvent à la suite de mauvais temps ou au gré des fructifications. Durant les prospections pour l'ABC, le Pigeon vert a ainsi été observé sur Néba et, plus original, dans un palétuvier sur un rivage de l'île Rouge (Yenghébane).

Le Notou des îles est observé plus spo-

AGIR PAR LA SENSIBILISATION

Le Dekmen est l'oiseau terrestre le plus rare et menacé de Nouvelle-Calédonie, il ne subsiste qu'à Poum. C'est un motif légitime de fierté pour la commune et ses habitants. C'est également une grande responsabilité d'être dépositaire de ce trésor naturel, héritage des anciens.

Pour protéger le Dekmen, l'action est à la portée de tous : il faut le connaître et le faire connaître en partageant les savoirs qui le concernent. Il est important d'être conscient des menaces auxquelles il est exposé et d'y être vigilant en permanence pour mieux les prévenir et les combattre.

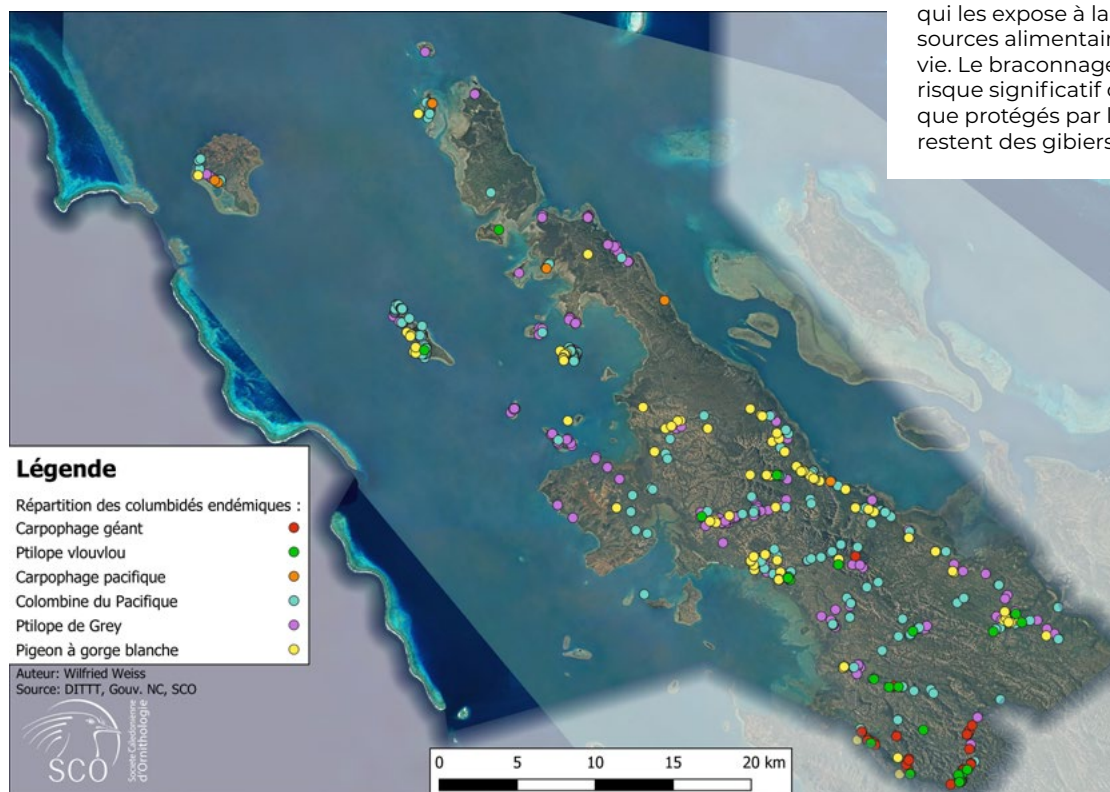
C'est par la mobilisation de chacun - mairie, autorités coutumières, établissements scolaires et chaque habitant de Poum - que le Dekmen pourra prospérer sur les îles de Poum et peut-être reconquérir son territoire sur la Grande Terre.

radiquement mais les témoignages des habitants de Poum en signalent régulièrement la présence. L'espèce semble passagère dans la région.

Enfin, la Tourterelle grise, espèce introduite, est également largement répartie à travers la commune mais sans avoir investi profondément le milieu naturel. Elle reste à proximité des zones habitées ou fréquentées par l'Homme.

³⁵ Pigeon à gorge blanche (*Columba vitiensis hypoenochroa*) - ³⁶ Colombine du Pacifique (*Chalcophaps indica sandwichensis*) - ³⁷ Ptilope de Grey (*Ptilinopus greyii*) - ³⁸ Carpophage pacifique (*Ducula pacifica pacifica*) - ³⁹ Tourterelle tigrine (*Spilopelia chinensis*)

RÉPARTITION DES COLOMBIDÉS ENDÉMIQUES



Les pigeons sont surtout menacés par la disparition ou la dégradation de leur habitat, essentiellement forestier, qui les expose à la raréfaction des ressources alimentaires ou d'espaces de vie. Le braconnage est également un risque significatif car ces oiseaux, bien que protégés par la réglementation, restent des gibiers prisés.

LES RAPACES

La réputation des rapaces oscille entre fascination et détestation. Certains suscitent le respect et l'admiration, comme le Faucon pèlerin, célèbre pour ses records de vitesse parmi tous les animaux, ou plus localement à Poum, le Balbuzard pêcheur, oiseau totem, figure protectrice et « Grand-père » révérend. D'autres, en revanche, sont victimes de préjugés : perçus comme oiseaux de mauvais augure (chouettes), voleurs de volailles (émouchets), ou encore charognards sans noblesse (buses), ils sont parfois redoutés ou injustement mal aimés, ce qui leur vaut quelquefois d'être la cible de tirs alors qu'ils sont tous protégés par la réglementation.

Tous les rapaces jouent pourtant un rôle fondamental dans l'équilibre des écosystèmes. En tant que prédateurs, ils occupent le sommet de la pyramide alimentaire. Ils participent au contrôle des populations de proies, en éliminant en priorité les individus faibles, malades ou blessés. Certains se nourrissent aussi de cadavres, contribuant ainsi à l'assainissement naturel des milieux.

Les rapaces, comme la Chouette ou le Busard de Gould, prédatent certains ravageurs, notamment

les rats, et participent ainsi à limiter les dégâts agricoles et la propagation d'espèces envahissantes nuisibles.

Enfin, les rapaces sont d'excellents indicateurs de l'état de santé des milieux. Très sensibles à la disponibilité en proies ou à la qualité de leur environnement, ils accumulent dans leur organisme les polluants toxiques présents chez leurs proies. Cette bioaccumulation peut entraîner leur déclin, révélant des déséquilibres invisibles dans les chaînes alimentaires.



La Nouvelle-Calédonie compte 7 espèces nicheuses de rapaces qui se répartissent dans tous les milieux :

- L'Emouchet bleu, le seul rapace endémique du pays, et l'Emouchet gris⁴⁰, une sous-espèce endémique,
- Le Milan siffleur⁴¹, plus grand rapace calédonien, et le Busard de Gould⁴², deux espèces indigènes localement désignés sous le nom de « Buse »,
- Le Faucon pèlerin⁴³, rare et furtif qui chasse de la chaîne aux îlots du lagon,
- Le Balbuzard pêcheur, aussi appelé « Buse de mer »,
- La Chouette effraie⁴⁴, seul rapace nocturne en Nouvelle-Calédonie.

Tous ces rapaces ont été observés à Poum durant les prospections pour l'ABC. A l'exception du Faucon pèlerin qui n'a été rencontré qu'une seule fois, de nombreux enregistrements ont été réalisés sur l'ensemble de la commune, y compris pour la Chouette effraie à l'occasion des prospections nocturnes.

⁴⁰ Autour australien (*Accipiter fasciatus vigilax*) - ⁴¹ Milan siffleur (*Haliastur sphenurus*) - ⁴² Busard de Gould (*Circus approximans approximans* -

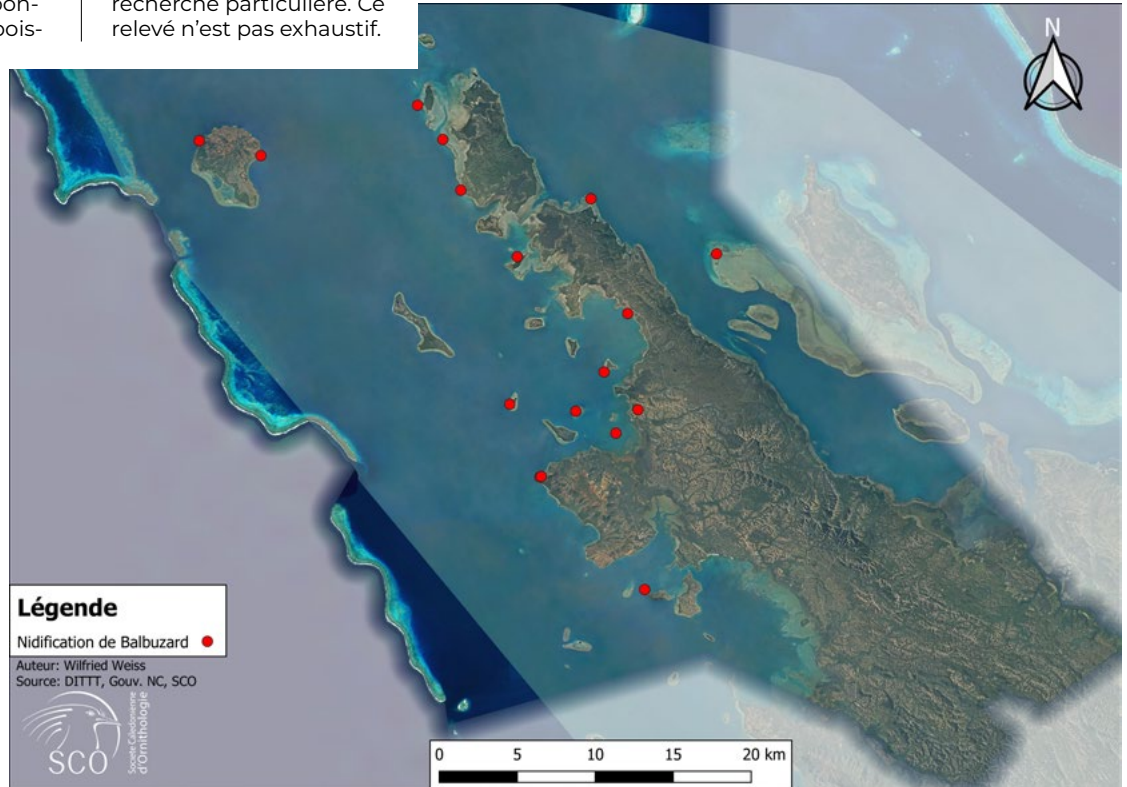
⁴³ Faucon pèlerin (*Falco peregrinus nesiotes*) - ⁴⁴ Effraie des clochers (*Tyto alba delicatula*)

Conformément à son écologie, le Balbuzard pêcheur est surtout rencontré en mer ou près des côtes. Cet oiseau joue un rôle de bio-indicateur en reflétant la santé des écosystèmes aquatiques, car sa survie dépend étroitement d'une abondance suffisante de pois-

sons de taille moyenne, sa principale ressource alimentaire. Seize sites de nidification, qu'il s'agisse d'aires actives ou inactives (l'aire est le nom donné au nid de rapace), ont été identifiés de façon opportuniste et sans recherche particulière. Ce relevé n'est pas exhaustif.



Balbuzard pêcheur sur l'île Boh.
©Liliane Guisgant / SCO



LOCALISATION DES AIRES DE BALBUZARD PÊCHEUR

Alors que les observations du Milan siffleur, de l'Emouchet bleu et de la Chouette effraie ont une distribution large et homogène sur la commune, l'Autour australien et le Busard de Gould ont été plus observés sur la côte Ouest dont les vastes zones ouvertes sont un terrain de prédilection pour ces oiseaux chasseurs.

LES OISEAUX MARINS

Les oiseaux marins, par ailleurs largement suivis par la Province Nord et étudiés par les instituts de recherche dans la région, n'étaient pas un objectif prioritaire des prospections de l'ABC. Les évènements de 2024 auront finalement largement amputé le programme du temps qui était prévu pour leur observation.

Néanmoins, Poum est une zone à enjeux pour ces espèces particulièrement fragiles et menacées. Des observations ont pu être réalisées et des témoignages recueillis durant la période de l'ABC concernant la présence ou la reproduction d'oiseaux marins sur la commune.

La présence de terriers de Puffins du Pacifique a été constatée sur plusieurs des îlots visités. Le Pétrel de Tahiti, sous espèce endémique quasi menacée, a été observé au terrier sur

Yandé et des vocalises entendues de nuit sur les pentes de l'île Tanlé.

La Sterne néréis, observée sur le lagon du Poum à l'occasion d'un déplacement pour les prospections de l'ABC, est une sous-espèce endémique. C'est la plus rare et menacée des sternes nicheuses en Nouvelle-Calédonie. Les îlots Ouanne et Carrey sont des sites de reproduction connus de la Sterne néréis et d'autres sternes. Des reproductions de "sternes blanches" sont rapportées par les habitants de Poum sur plusieurs autres cayes et rochers du lagon de la région.

L'îlot Carrey est historiquement réputé être le plus important site de reproduction du lagon calédonien pour le Fou brun³⁵. Une nidification du rare fou masqué y a également été rapportée. Outre la Sterne néréis, la Sterne huppée et la Sterne de Dougall y ont été observées en reproduction antérieurement à l'ABC. Au cours de

la période d'ABC, un passage à proximité de cet îlot a permis d'observer une centaine de juvéniles non volants de Sternes huppées sur le rivage, et des juvéniles (gros poussins en duvet et juvéniles en duvet-plumes) de Fous bruns ce qui confirme la nidification de ces espèces sur ce site. L'îlot Carrey se situe dans la ZICO des îlots du Nord-Ouest et dans la zone tampon marine du bien UNESCO. La situation de cet îlot lui offre une protection relative : il est d'un accostage risqué et le site est tabou, mais ce statut coutumier protecteur est ignoré de beaucoup de plaisanciers qui pourraient s'y rendre. Malheureusement cet îlot ne bénéficie d'aucun statut de protection juridique alors que son importance pour la reproduction de plusieurs espèces d'oiseaux marins qui l'occupent tout au long de l'année le justifierait afin de le mettre à l'abri de toute perturbation d'origine humaine.

³⁵ Fou brun (*Sula leucogaster plotus*)

LES OISEAUX INTRODUITS

Les espèces d'oiseaux introduites ont fait l'objet d'une attention particulière durant les prospections réalisées dans le cadre de l'ABC, non pour leur valeur patrimoniale, mais en raison des risques qu'elles peuvent représenter pour l'avifaune locale. L'objectif n'était pas de mener un suivi précis ou une évaluation quantitative de leurs populations, ce que les prospections de l'ABC ne permettent pas, mais d'obtenir un premier aperçu de leur présence et de leur répartition sur la commune.

Ces données, bien que ponctuelles, offrent une base utile pour mieux connaître la composition du cortège d'espèces introduites à Poum, identifier les secteurs les plus concernés, et ainsi anticiper ou surveiller d'éventuels impacts sur les espèces indigènes : compétition, perturbation, transmission de maladies. Elles permettent d'orienter la vigilance, la sensibilisation et, si nécessaire, des actions de gestion ciblées.

La Nouvelle-Calédonie compte 12 espèces d'oiseaux introduits acclimatés

dans le milieu naturel. Les prospections réalisées à Poum ont permis d'en identifier 8 sur la commune : Le Canard colvert⁴⁶, le Dindon sauvage⁴⁷, le Coq bankiva⁴⁸, le Paon bleu⁴⁹, la Tourterelle grise, le Merle Moluques, le Bengali à bec rouge⁵⁰ et le Bengali à bec bleu⁵¹.

Le Merle Moluques et le Bengali à bec rouge sont largement répartis et omniprésents, y compris dans le milieu naturel, sur la commune alors que le Bengali à bec bleu, s'il est présent sur toute la commune a des occurrences plus localisées. La Tourterelle grise est également largement distribuée mais reste cantonnée à proximité des zones habitées et n'a pas investi les espaces sauvages.

Le Moineau domestique, espèce commune, n'a pas été observé au cours des prospections pour l'ABC de même que le Bulbul à ventre rouge malgré l'attention portée à ces espèces.

La présence du Dindon sauvage, du Coq bankiva et du Paon bleu, observée de manière très localisée autour de certaines propriétés, semble

résulter davantage de lâchers récents de volailles de basse-cour, désormais ensauvagées, que de véritables populations sauvages établies.

Les observations de Canard colvert dans les zones humides de Poum ont été rares : seules trois mentions ont été relevées durant l'ABC. Parmi elles, une observation mérite d'être signalée : en avril 2024, un Canard colvert très affaibli a été capturé sur la route d'Ougne par un habitant de Poum. L'oiseau portait une bague d'identification d'origine néo-zélandaise. Malgré les soins apportés, le canard est finalement mort. Sa dépouille a été transmise aux autorités sanitaires calédoniennes dans le cadre du programme d'épidémiologie-surveillance. Les analyses effectuées n'ont révélé aucune pathologie. Néanmoins, la bague a permis d'identifier l'individu comme un jeune mâle, bagué en janvier 2024 dans la région de Nether-ton, district de Hauraki (région de Waikato), au nord de l'île du Nord de la Nouvelle-Zélande où cette espèce a également été introduite.

CONCLUSION



Hironelles busières à Poingam. ©Liliane Guisgant / SCO

Les travaux réalisés dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Poum ont permis de dresser un état des lieux inédit de l'avifaune communale, à travers une démarche participative alliant expertise naturaliste, implication citoyenne et ancrage local. Grâce à une couverture géographique étendue et à un effort d'observation soutenu, 84 espèces d'oiseaux ont été recensées, dont plusieurs taxons rares, menacés ou endémiques — témoins de la richesse patrimoniale du territoire communal.

Ce travail constitue une avancée importante dans la connaissance de l'avifaune de Poum, jusque-là peu ou

mal documentée. Il offre une première photographie de la composition et de la répartition des espèces à l'échelle de la commune et contribue ainsi à orienter les actions de gestion, de préservation et de sensibilisation.

Parmi les apports les plus significatifs de cet ABC, la découverte du Dekmen sur deux nouvelles localités (Faayo et Yava) constitue un résultat majeur. Ces données étendent la répartition connue de cet oiseau micro-endémique, considéré comme l'espèce terrestre la plus menacée de Nouvelle-Calédonie, et soulignent l'importance des efforts de prospection, même dans des zones déjà

fréquentées ou auparavant jugées peu favorables.

Cependant, ce bilan doit être appréhendé pour ce qu'il est : un point de départ, et non une étude exhaustive. En l'absence de protocole de suivi temporel régulier, les données collectées n'autorisent ni estimation d'abondance précise ni évaluation dynamique des populations. Elles n'offrent qu'un aperçu ponctuel — précieux mais incomplet — des communautés aviaires et des milieux qu'elles fréquentent.

À l'avenir, il serait souhaitable de renforcer la connaissance par des suivis réguliers, ciblés sur certaines espèces ou milieux sensibles. Un tel effort permettrait de suivre l'évolution de l'état de santé des habitats, de détecter les signaux précoces d'érosion de la biodiversité, et d'adapter les réponses de conservation en fonction des évolutions constatées.

Enfin, les résultats de l'ABC soulignent une réalité essentielle : la biodiversité de Poum est à la fois exceptionnelle et vulnérable. Son avenir dépendra de notre capacité collective à la reconnaître, à la comprendre, à la valoriser et à la protéger. C'est à ce titre que les travaux de l'ABC prennent toute leur valeur : ils rendent visible ce qui était souvent ignoré, et posent les fondations d'une mobilisation durable autour du vivant.

⁴⁶ Canard colvert (*Anas platyrhynchos*) - ⁴⁷ Dindon sauvage (*Meleagris gallopavo*) - ⁴⁸ Coq bankiva (*Gallus gallus*) - ⁴⁹ Paon bleu (*Pavo cristatus*) - ⁵⁰ Astrild ondulé (*Estrilda astrild*) - ⁵¹ Capucin donacole (*Lonchura castaneothorax*)

REMERCIEMENTS

Nous remercions la Mairie de Poum pour son engagement ambitieux et précurseur dans ce projet d'ABC. Une mention spéciale à Madame la Maire, Henriette Hmaé, et à Monsieur le Secrétaire général, Daniel Rodriguez, pour leur accompagnement, leur investissement constant et leur soutien indéfectible tout au long du parcours.

Nous remercions également les autorités coutumières des districts Aonvase et Nénémas pour leur accueil et leur confiance. Une pensée respectueuse et appuyée va au Grand Chef Jean-Paul Tidjine, dont la sensibilité aux enjeux naturalistes a été un soutien précieux.

Nous saluons avec reconnaissance l'ensemble des naturalistes bénévoles engagés sur le terrain, avec un témoignage particulier de respect et d'amitié au premier d'entre nous, Dominique Fleurot, Coordinateur de cet ABC, pour son dévouement et son engagement missionnaire en faveur de la Nature et des gens du pays.

Notre gratitude va aussi aux habitants de Poum qui nous ont accompagnés, ont ouvert leurs portes, partagé leur savoir, offert leur hospitalité ou facilité les missions par leur appui.

À tous ceux qui ont participé aux travaux de la SCO et dont les noms figurent en annexe 1, un immense merci.

Nous adressons un remerciement particulier à Wilfried "Willy" Weiss pour son précieux travail cartographique.

Nous remercions également Nicolas Job, photographe fidèle de la SCO, pour son temps, son talent et sa générosité : ses images subliment la Nature et nourrissent l'émerveillement.

Merci à la SLN pour le partage de ses données ainsi que l'hôtel Malabou beach pour son appui logistique et toute son équipe pour leur accueil toujours chaleureux.

Nous dédions humblement et avec respect ce travail aux esprits des vieux de l'endroit qui ont guidé avec bienveillance nos pas sur les sentiers des pays Aonvase et Nénémas et ont révélé à nos yeux les trésors de cette Nature de Poum qu'ils nous ont légués.

Enfin, dans un esprit de partage, nous déposons les fruits de nos observations aux pieds des vivants, habitants de Poum, en témoignage de ce précieux héritage naturel, pour qu'ils se souviennent et œuvrent avec fierté et conviction à le transmettre aux générations futures.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

ÉVALUATION DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL ORNITHOLOGIQUE PAR MAILLE

Dans le cadre de l'ABC de Poum, une méthode de notation a été développée pour évaluer la valeur patrimoniale ornithologique de chaque maille de 2 km x 2 km couvrant le territoire communal. Cette approche vise à identifier les espaces concentrant les espèces les plus remarquables en matière de conservation, afin d'orienter les efforts de gestion, de veille écologique et de sensibilisation.

OBJECTIF DE LA MÉTHODE

Cette notation ne prétend pas classer les espèces entre elles, ni établir une hiérarchie de valeur intrinsèque. Elle vise à proposer un outil de lecture spatialement structuré, basé sur les données disponibles, pour localiser les zones de plus fort enjeu ornithologique.

1. PRINCIPE GÉNÉRAL

Chaque espèce observée dans une maille reçoit une note patrimoniale calculée selon la formule suivante :

$$\text{Note finale} = \text{Note écologie} \times \text{Coefficient d'endémisme} \times \text{Coefficient de rareté} \times \text{Coefficient de menace}$$

Le score total d'une maille correspond à la somme des notes finales des espèces présentes.

2. DÉTAIL DES CRITÈRES ET PONDÉRATIONS

Critère	Valeurs attribuées
Note écologie	15 (espèce nicheuse) / 10 (espèce migratrice) / 5 (espèce accidentelle)
Endémisme	0 (espèce introduite) / 1 (indigène) / 2 (sous-espèce endémique) / 3 (espèce endémique) / 4 (genre endémique) / 5 (famille endémique) / 10 (taxon micro-endémique)
Rareté	1 (commune) / 2 (peu commune) / 3 (rare) / 4 (très rare)
Menace (UICN)	1 (LC) / 2 (NT) / 3 (VU) / 4 (EN) / 5 (CR)

3. HYPOTHÈSES ET LIMITES DE L'APPROCHE

- ▶ L'abondance et le nombre d'observations ne sont pas pris en compte, car les données disponibles ne permettent pas une estimation fiable de ces dimensions. Ce choix vise à limiter les biais liés à un effort d'observation inégal entre les mailles.
- ▶ La méthode repose sur des pondérations empiriques, choisies pour refléter des ordres de grandeur relatifs. Elles sont arbitraires mais justifiées, et peuvent évoluer selon les contextes ou les objectifs futurs.
- ▶ Les scores obtenus doivent être interprétés avec prudence, notamment pour les mailles où l'effort de prospection a été faible. Ces scores ne reflètent pas une absence d'intérêt, mais simplement l'état des connaissances à la date de l'étude.
- ▶ L'effet multiplicatif des coefficients peut produire des valeurs élevées pour des espèces à forte valeur patrimoniale. Ce comportement est assumé : il permet de mettre en évidence les mailles où de telles espèces sont présentes, même en petit nombre.

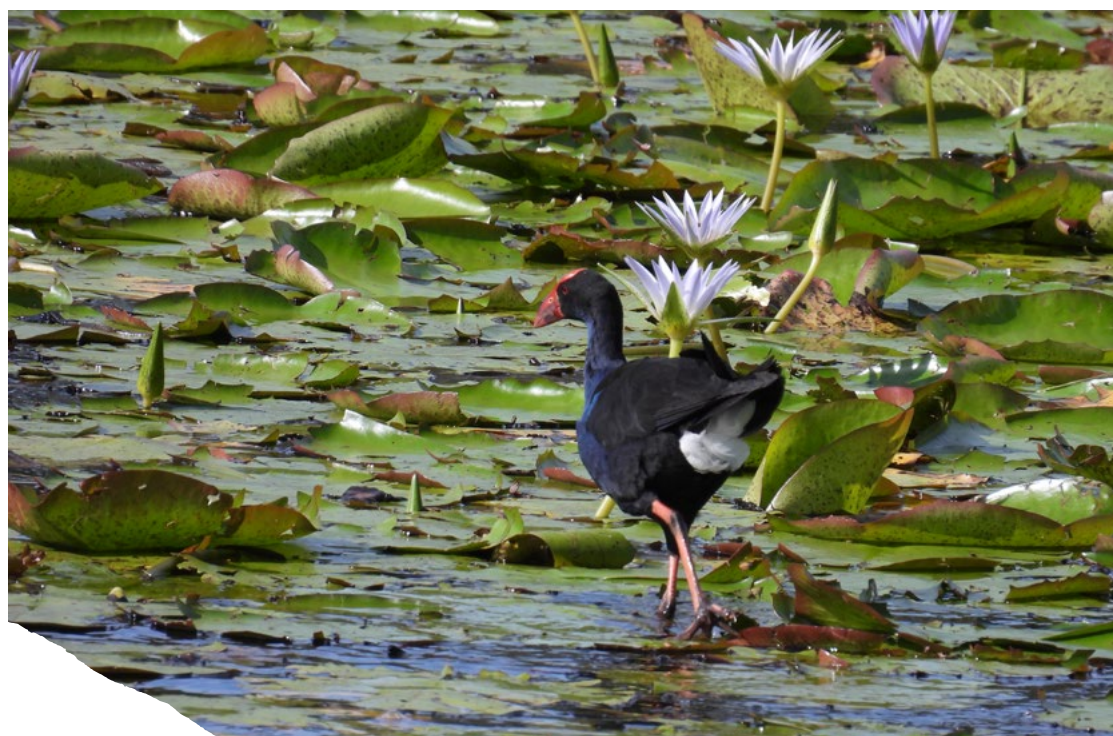
4. UTILITÉ POUR LA GESTION

La carte des scores patrimoniaux par maille fournit un outil d'aide à la décision :

- ▶ Elle permet d'identifier les zones à enjeux prioritaires pour la conservation.
- ▶ Elle éclaire la planification territoriale, la protection des milieux sensibles, ou encore la sensibilisation des populations locales.
- ▶ Elle offre une base de référence actualisable, qui pourra être affinée ou enrichie dans le cadre de suivis futurs.

SOURCES DOCUMENTAIRES

- ▶ Baudat-Franceschi J., Héroguel C., Pasquet E. & Thibault J.-C. (2013). Préconisations de gestion conservatoire du Merle des Îles. SCO
- ▶ Baudat-Franceschi J., Spaggiari J. & Barré N. (2009). Oiseaux nicheurs d'intérêt pour la conservation. A Rapid Marine Biodiversity Assessment of the Coral Reefs of the Northwest Lagoon, between Koumac and Yandé, Province Nord, New Caledonia. Conservation International.
- ▶ Baudat-Franceschi J., Cassan J.-J., Pasquet E., & Thibault J.-C. (2010). Le merle des îles : un oiseau menacé d'extinction en Nouvelle-Calédonie. Le Courrier de la Nature, (255), 20-24.
- ▶ Barré N., Géraux H. (2002). Mission à l'île de Baaba (Province Nord) 24 au 26 juin 2002 - Inventaire des oiseaux des zones dites de forêts sèches et des zones périphériques. IAC, WWF.
- ▶ Barré N., Baudat-Franceschi J., Spaggiari J. et al. (2007). Second complément à la liste des oiseaux de Nouvelle-Calédonie. Alauda 75(2).
- ▶ Barré N., Hébert O., Aublin R., Spaggiari J. et al. (2009). Troisième complément à la liste des oiseaux de Nouvelle-Calédonie. Alauda 77(4).
- ▶ Bodin A. (2015). Historique du projet Merle des Îles 2005-2015. SCO, Province Nord.
- ▶ Bodin A. (2016). Merle des Îles – Suivi de la reproduction de la Sterne néréis - ZICO des Îlots du Nord-Ouest. SCO, Province Nord.
- ▶ Bodin A. (2016). Merle des Îles – île de Néba, synthèse des connaissances / préconisation de gestion conservatoire. SCO, Province Nord
- ▶ Bonfils P. (2024). Guide expert des oiseaux de Nouvelle-Calédonie. Grande Terre, îles Loyauté et archipels éloignés. Biotope, Mèze ; Société Calédonienne d'Ornithologie, Farino ; Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 384 p.
- ▶ Chartendraul V. Desmoulins, F. & Barré N. (2007). Oiseaux de la Chaîne centrale - Province Nord de Nouvelle-Calédonie. IAC et Province Nord.
- ▶ Chatelain B. (1997). Compte rendu de tournée forestière sur les îles Tanlaï et Baaba - rapport. Province Nord.
- ▶ Collectif (2017). Les lagons et récifs de Pum [Poum] Plan de gestion environnemental pour la période 2017-2021. Province Nord.
- ▶ Delacourt J. (1966). Guide des oiseaux de la Nouvelle-Calédonie et de ses dépendances. Delachaux et Niestlé, Suisse.
- ▶ Desmoulins F. et Barré N. (2010). Oiseaux des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie. Programme Forêt Sèche et Société Calédonienne d'Ornithologie Editeurs, Nouvelle-Calédonie.
- ▶ Fleurot D. (2021). Flore de Poum, La survie de nos plantes, une richesse de Poum, 96p. ASPMHNC / Endemia.
- ▶ Hannecart F. et Letocart Y. (1983). Oiseaux de Nouvelle-Calédonie et des Loyautés, Tome II. Les éditions Cardinalis, Nouvelle-Calédonie.
- ▶ Papineau C. (1995). Reconnaissance générale de l'île de Néba - rapport. Province Nord.
- ▶ Gabrié C., Allen G., Bouilleret F. et al. (2007). Evaluation rapide de la biodiversité et du contexte socio-économique de la zone marine du Diahot-Balabio (province nord de Nouvelle-Calédonie). CRISP.
- ▶ Province Nord - BGN Nord (1995). Bilan du suivi de la reproduction de la Sterne néréis sur l'IBA Nord-Ouest en 2020 - rapport. Province Nord.
- ▶ Spaggiari J., Chartendraul V. & Barré N. (2007). Zones importantes pour la conservation des oiseaux de Nouvelle-Calédonie. Société Calédonienne d'Ornithologie – SCO et BirdLife International, Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 216 p.



Poule sultane. Wédo.
©Liliane Guisgant / SCO

Reptiles

T. DUVAL
M. DEUSS
D. FLEUROT

INTRODUCTION

LES REPTILES EN GÉNÉRAL



CONTEXTE : LES REPTILES TERRESTRES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

La Nouvelle-Calédonie compte un total de 141 espèces décrites de reptiles terrestres; 73 espèces de geckos (6 de la famille des geckonidés, répartis en 5 genres, 67 de la famille des diplodactylidés, répartis en 9 genres) et 65 espèces de scinques (famille des scincidés, répartis en 20 genres), 3 espèces de serpents terrestres (2 typhlopidae et 1 boidé). La quasi-totalité de ces espèces est endémique, avec 132 scinques et geckos endémiques sur 138, soit 96 % d'endémisme; seules 2 espèces sont introduites (le gecko *H. frenatus* et le serpent *I. braminus*), 4 sont des espèces à large répartition dans le Pacifique, et 2 sont restreintes à l'ensemble Nouvelle-Calédonie + Vanuatu (*C. atropunctatus*, *G. georgopotthasti*). Une seule espèce (*Gigarcanum delcourti*), récemment réattribuée à la faune calédonienne, est présumée éteinte (Heinicke et al 2023). On peut également mentionner à titre d'information la présence de 2 espèces de grenouilles introduites (les amphibiens étant regroupés avec les reptiles dans le vocable herpétofaune).

Cette biodiversité herpétologique est remarquable en comparaison avec la France et ses territoires d'outre-mer, les pays voisins du Pacifique Sud et au niveau mondial; nombre d'espèces très élevé (environ 1 % du total mondial des espèces de reptiles, pour 0,01 % de la surface émergée du globe, ce qui en fait une des densités

d'espèce par surface de territoire les plus élevées au monde); diversité de forme, de taille, ou d'écologie; taux d'endémisme exceptionnel; mais aussi niveau de menaces parmi les plus élevés au monde. En effet, 66 % des 104 espèces évaluées et décrites en 2017 sont menacées (Endemia et al 2024), dont 19 CR, 32 EN, 18 VU. Le nombre d'espèces très menacées selon les critères de l'IUCN est encore amené à augmenter prochainement; en effet, depuis cette évaluation collégiale réalisée en 2017 (Endemia et al 2024), 31 espèces nouvelles ont été décrites (Sadlier et al 2019 a, b, Sadlier et al 2020, Bauer et al 2022 a, b, Köhler et al 2024, De Massary et al submitted), dont 9 CR, 12 EN et 7 VU. Les principales menaces, au-delà de la répartition restreinte (voire «micro-endémique») de nombreuses espèces, sont la destruction des habitats et leur fragmentation (exploitation minière et incendies) et les espèces envahissantes (ongulés, rats, chats, fourmis).

De nombreuses autres espèces sont en cours de description; l'évolution constante et rapide des données taxinomiques et la complexité d'identification de nombreuses espèces (geckos du genre *Bavayia* notamment) sont des traits caractéristiques de l'herpétologie en Nouvelle-Calédonie, qui relativisent les identifications réalisées sans support génétique dans plusieurs groupes taxinomiques.

ÉTAT DES CONNAISSANCES AVANT ABC ; LES REPTILES TERRESTRES DE POUM

Sur la base d'un ensemble le plus exhaustif possible de rapports, notes et publications concernant les reptiles terrestres de Nouvelle-Calédonie (de façon similaire à Astrongatt et al 2023, réalisé à l'échelle de la PS), la liste d'espèces connues de la commune de Poum avant l'ABC peut être constituée. Elle compte 10 espèces de scinque de 5 genres différents et 18 geckos (15 diplodactylidés de 7 genres différents et 3 geckonidés) si l'on inclut quelques occurrences en marge des limites de la commune (forêt de Néhoué à cheval sur 2 communes) et une espèce non encore décrite du genre *Oedodera*.

Les occurrences connues de ces espèces avant ABC sont présentées dans des cartes de distribution centrées sur la commune de Poum (hors scinques de litière communs).

En se basant sur les évaluations IUCN de 2017 (publiées en 2022), les pré évaluations selon les mêmes critères effectuées par leurs auteurs dans les publications relatives aux espèces décrites après 2017 ou en comm. pers. pour la seule espèce non décrite prise en compte ici (*Oedodera sp Poum*), la commune de Poum compte un total de 13 espèces menacées (4 geckos CR, 6 EN, 1 VU, et 2 scinques EN) auquel il faut ajouter un gecko DD (*D. baaba*).

RICHESSSE DES REPTILES

PARMI LES SCINQUES, ON COMPTE

4 ESPÈCES DE SCINQUES DE LITIÈRE (genre *Caledoniscincus*)

ubiquistes (présents dans tous les habitats); *C. austrocaledonicus*, *C. atropunctatus*, *C. haplorhinus* et *C. festivus* (les seules occurrences rapportées de *C. festivus* dans la région de Poum sont dans la forêt de Néhoué)

2 ESPÈCES ÉGALEMENT UBIQUISTES,

E. nigrofasciolatus (arboricole) et le grand phoboscincque *P. garnieri*

1 ESPÈCE COMMUNE

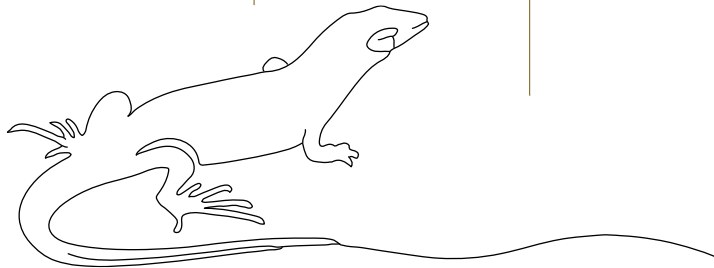
sur le littoral de l'ensemble de la Grande Terre ; *Cryptoblepharus novocaledonicus*

1 ESPÈCE RESTREINTE À LA RÉGION DE KOUMAC,

du mont Poum et de Belep, *Kanakysaurus viviparus*, classée EN ; ce scincque discret évolue dans la litière des forêts les mieux conservées et est un enjeu important de conservation pour le Grand Nord

2 ESPÈCES DE SCINQUES DE LITIÈRE

présentes de façon discontinue dans le nord, *C. aquilonius* dont les contours taxonomiques peuvent encore être amenés à évoluer, et *C. auratus*, présent de façon très fragmentée dans les forêts sèches du littoral ouest ; les seules occurrences rapportées de ces deux espèces dans la région de Poum sont dans la forêt de Néhoué



Kanakysaurus viviparus ©S. Astrongatt

Nota : la table des scinques et des geckos répertoriés à Poum en référence au contenu de ce paragraphe sur la richesse des reptiles est disponible dans une annexe dédiée, sur le site des ABC de France, dans les ressources documentaires sur la page de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Poum (ABC de Poum), intitulée « ANNEXE COMPLÉMENTAIRE ».

PARMI LES GECKOS, ON COMPTE

3 ESPÈCES DE LA FAMILLE DES GECKONIDÉS, peu ou non patrimoniales (2 espèces, *L. lugubris* et *H. garnotii*, probablement indigènes et communes dans tous les habitats plus ou moins anthropisés, et une espèce exotique envahissante, *H. frenatus*), et surtout 15 espèces de Diplodactylidae.



Mniarogekko jalu, ©T. Duval

LES GECKOS DU GENRE BAVAYIA

Ce groupe complexe a connu une révision majeure en 2022 avec l'ajout de 28 espèces, toutes d'identification spécifique difficile, voire impossible sans support génétique, en fonction de la localisation des observations et les patterns observés. Trois « anciennes » espèces présentes assez largement notamment en province Nord dans les milieux côtiers ou de basse altitude (*B. exsuccida*, *B. crassicolis*, *B. cyclura*) ont été « splittées » en une multitude d'espèces, dont cinq sont présentes dans la région de Poum. Les enjeux de conservation sont souvent forts (bien que, dans une perspective peut-être déplacée de prioriser les enjeux dans les espèces les plus menacées, les enjeux sur les *Bayayia* puissent être considérés la plupart du temps moindres comparés à ceux sur les *Dierogekko*, plus restreints en localisation).

B. BOREALIS (groupe *cyclura*, Clade *borealis*) et *B. insularis* (groupe *cyclura*, Clade *crassicolis*) sont a priori les plus communs dans la région de

LES « GECKOS GÉANTS »

- **L'EMBLÉMATIQUE *R. LEACHIANUS***, réparti sur ensemble de la Grande Terre, plus ou moins commun, dont les seules occurrences rapportées dans la région de Poum sont dans la forêt de Néhoué (Sanchez et al 2015)
- **LE TOUT AUTANT EMBLÉMATIQUE *C. CILIATUS***, longtemps considéré comme restreint au sud de la province Sud, mais détecté également récemment dans la forêt de Néhoué (Sanchez et al 2015), et distinguée de son espèce « sœur » *C. belepensis*, présente sur Belep, sur la base de l'écaillure
- ***MNIAROGEKKO JALU***, espèce sœur de *M. chahoua*, restreint au Grand Nord et détecté dans la région de Poum dans la forêt d'Ougne et dans la forêt de Néhoué (Bauer et al 2012)
- **LE GECKO CAMÉLÉON *E. AGRICOLA***, commun dans de nombreux habitats d'une large partie nord de la Grande Terre, avec une détection régulière dans les maquis miniers

LES GECKOS « AGILE » (NIMBLE GECKOS)

Du genre *Dierogekko*, des espèces très patrimoniales des massifs ultramaïques du nord-ouest notamment, presque toutes microendémiques (Bauer et al 2006) et très menacées ; ce sont de très forts enjeux de conservation dans la région de Poum

- ***D. BAABA*** (Skipwith et al 2014), res-



Dierogekko baaba,
© L. Léonard

treint à l'île de Baaba, peu prospecté et donc évalué DD lors de l'atelier IUCN 2017

- ***D. INEXPECTATUS* ET *D. POUMEN-SIS***, 2 geckos microendémiques du mont Poum, ce qui est un cas de figure unique, et très menacés, notamment *D. inexpectatus* dont l'aire de distribution de moins de 2 km² est sur mine et donc susceptible d'être exploitée ; ce gecko est l'un des vertébrés terrestres les plus menacés de disparition à court terme et l'un des plus forts enjeux de conservation de l'herpétofaune calédonienne
- ***D. NEHOUENSIS*** (espèce endémique du massif de Tiébaghi et dont les seules occurrences rapportées dans la région de Poum sont dans la forêt de Néhoué)
- ***D. INSULARIS*** présent sur Belep

Poum, le premier présent plus largement dans le nord depuis Houailou et classé quasi menacé, le second à la distribution plus énigmatique entre Vavouto, Poum, Belep et Yandé ; ce dernier est présent uniquement dans les milieux côtiers et de basse altitude et donc EN

- ***B. PERICLITATA*** (groupe *cyclura*, Clade *borealis*), présent du mont Kaala aux Grottes de Koumac, mais des spécimens collectés au Malabou Beach s'avèrent également correspondre à cette espèce
- ***B. TANLENSIS*** (groupe *cyclura*, Clade *borealis*), connu uniquement de l'îlot Tanlé, et donc classé CR, l'île adjacente Boh n'ayant pas été prospectée alors (Bauer et al 2022a) ; il est moins susceptible d'être trouvé sur la Grande Terre adjacente, *B. periclitata* ayant été identifié juste en face de Tanlé
- ***B. NEHOUENSIS*** (groupe *sauvagii*, Clade *exsuccida*), présent dans la région du Kaala et dont les seules occurrences rapportées dans la région de Poum sont dans la forêt de Néhoué

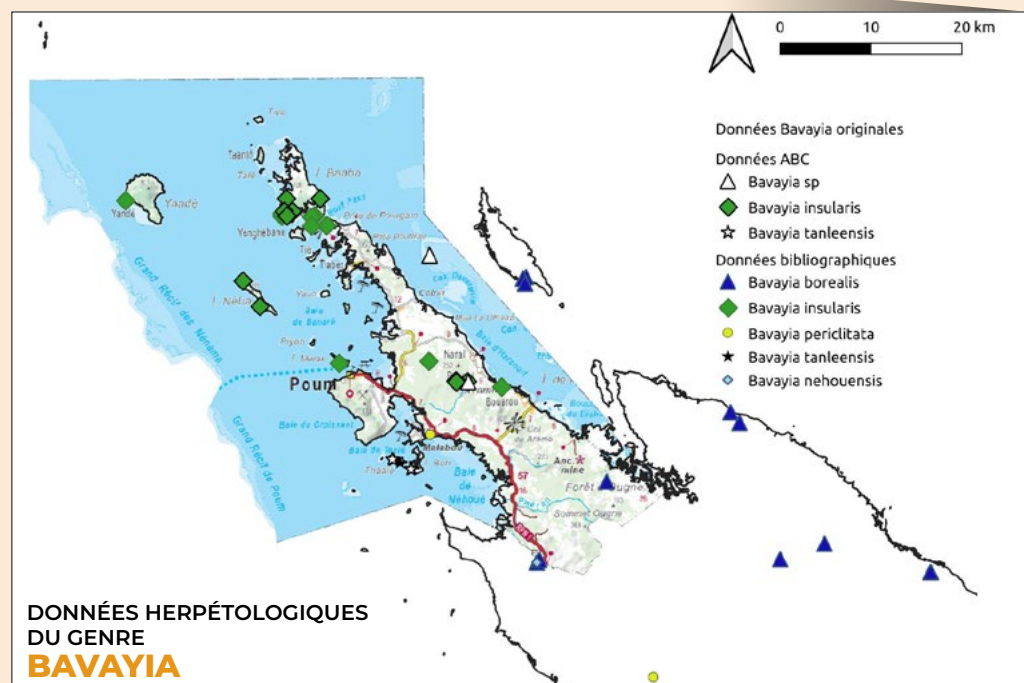
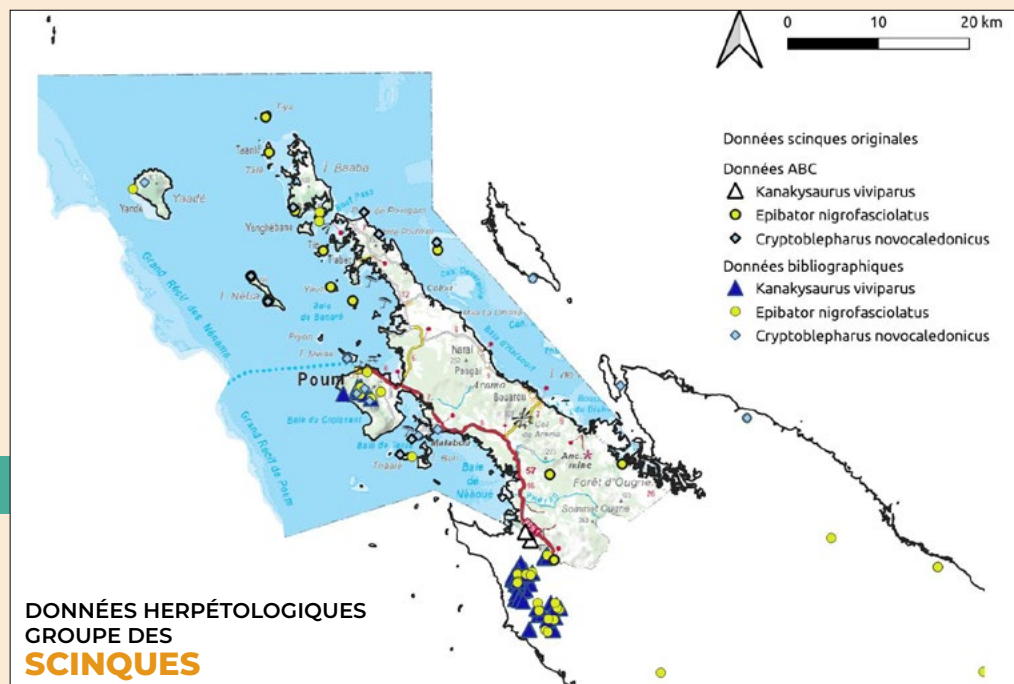
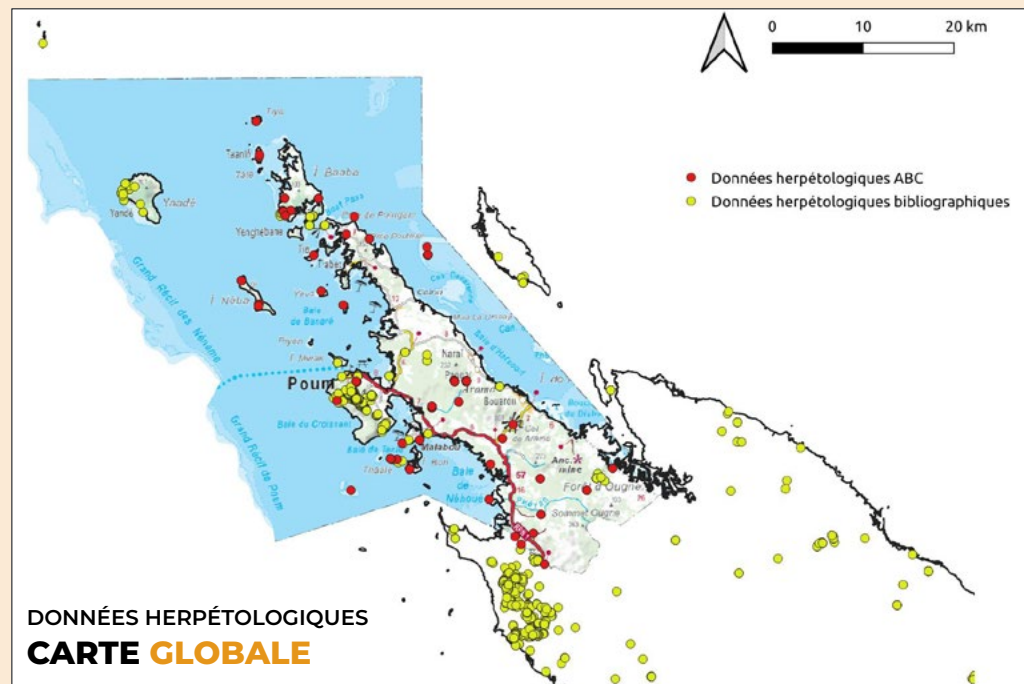


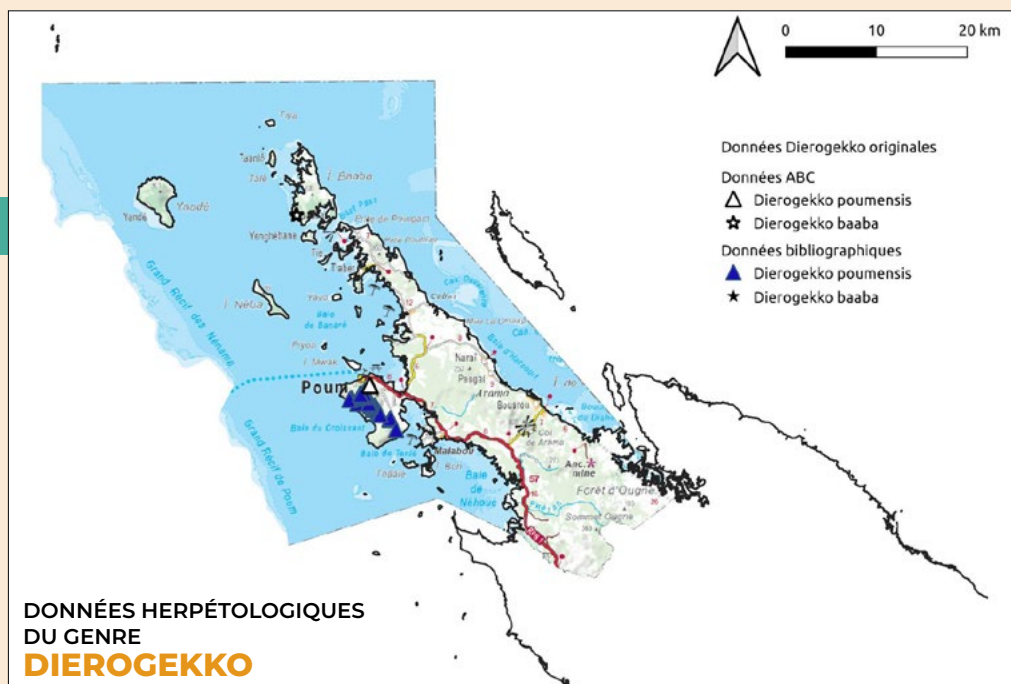
Oedodera cf. marmorata (Poum)
©S. Astrongatt

UN GECKO NON DÉCRIT

du genre *Oedodera* (proche de *O. marmorata* présent plus au sud dans la région de Koumac), en cours de description et considéré CR lors de l'atelier IUCN 2017 (Sadlier R. comm. pers.) sur la base des critères B1ab(ii,iii)+2ab(ii,iii). Le fait que l'espèce n'ait pas encore été décrite ne doit pas occulter les enjeux majeurs de conservation que représente cette espèce.

Nota : les cartographies des données historiques (avant l'ABC) sont disponibles dans une annexe dédiée, sur le site des ABC de France, dans les ressources documentaires sur la page de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Poum (ABC de Poum), intitulée « ANNEXE COMPLÉMENTAIRE ».





UN CHOIX NATUREL POUR L'ABC

Les scinques et geckos font partie des reptiles les plus menacés de Nouvelle-Calédonie. Le choix naturel de les inclure dans le projet de l'ABC de Poum est une évidence par les enjeux que ce groupe taxonomique représente.

Poum étant connu pour accueillir quelques espèces uniques, il était incontestable que des cartes à enjeux leur soient dédiées, ils font partie de cette richesse de la biodiversité de cette commune.

Contacté par l'équipe ABC, Matthias Deuss, herpétologue, a contribué à un premier inventaire en se rendant sur plusieurs sites, sur les premiers jours de l'expédition en début avril 2023.

Par la suite en 2024, les recherches de reptiles ont été reprises par l'équipe ABC. Thomas Duval a apporté son expertise pour les identifications sur photographies en appliquant un taux de probabilité. En effet, certains détails morphologiques pouvant se chevaucher pour des espèces voisines, le recours à l'étude moléculaire est indispensable, là où l'expertise visuelle a ses limites (ou parfois à cause de la mauvaise qualité de photographies).

ÉTAT DES OBSERVATIONS

EN PÉRIODE ABC

LES INVENTAIRES D'AVRIL 2023

Inventaires herpétologiques réalisés pour l'Atlas de la Biodiversité Communale de Poum : îles Néba et Baaba, forêts de Pangai et Vallée Poupoule, pic de l'antenne de Poum et Pic d'Arama

La première partie de l'ABC de la commune de Poum s'est concentrée sur les grandes îles de la commune, et l'équipe herpétologie a prospecté les îles Néba et Baaba. La première n'avait jamais été visitée par des herpétologues, et au vu de la taille et de l'éloignement de l'île à la côte, il était réaliste d'imaginer des découvertes intéressantes. Au minimum, les prospections nocturnes devaient permettre d'éclaircir la distribution des geckos des genres *Dierogekko* et *Bavayia*, qui abritent des complexes d'espèces proches, mal connues et de description récente, avec de nombreuses espèces connues des communes du grand Nord. Baaba avait été visitée en 2006 par l'herpétologue néo-zélandais Tony Whitaker, découvreur d'un grand nombre d'espèces néo-calédoniennes. Un gecko endémique

de l'île avait été découvert à cette occasion et décrit à partir de l'unique spécimen femelle collecté. L'enjeu de cette nouvelle visite sur Baaba était de retrouver cette espèce, de préciser ses habitats et menaces, et de trouver et décrire des mâles, porteurs de caractères morphologiques pouvant potentiellement faciliter la reconnaissance de l'espèce à l'avenir sur d'éventuelles nouvelles localités. Des prospections ont également eu lieu sur des sites de la Grande Terre : forêts de Pangai et Vallée Poupoule, pic de l'antenne de Poum et Pic d'Arama. La forêt de la Vallée Poupoule et l'antenne de Poum étaient déjà bien connues, mais la relique de forêt-galerie de Pangai et les maquis épars sur éboulis des pentes du Pic d'Arama n'avaient jamais été visités par des herpétologues.

Des prospections à vue ont été conduites de jour et de nuit à deux observateurs au minimum, sans possibilité d'utiliser des pièges collants ou de collecter des échantillons génétiques.

ÎLE DE NÉBA

Les prospections sur Néba ont duré deux jours et deux nuits, et les extrémités nord et sud de l'île ont été visitées. Les forêts sèches de l'île sont relativement étendues et bien préservées, mais l'impact des cerfs y est visible, et l'exploitation du coprah dans la partie sud a laissé des traces visibles, en particulier plusieurs fourrés secondaires à mimosa faux-acacia. Le substrat essentiellement sableux des forêts, sans micro-habitats rocheux importants, est peu favorable à l'installation de populations de scinques fouisseurs, par exemple *Kanakysaurus*, présent sur Poum et les îles Bélep. Le cortège de scinques est typique des habitats forestiers du littoral et comprend uniquement des espèces réparties sur l'ensemble du territoire : *Caledoniscincus atropunctatus*, *C. austrocaledonicus*, *C. haplorhinus*, *Cryptoblepharus novocaledonicus*, *Epibator nigrofasciatus*. Un seul gecko endémique a été détecté : *Bavayia insularis*. Cette espèce décrite récemment (2022) était auparavant connue de l'extrême Nord : plusieurs localités des forêts littorales et intérieures de Poum, îles Yandé, Baaba, Bélep. Sa présence à Néba n'est pas surprenante mais constitue une excellente nouvelle pour la conservation de cette espèce qui pourrait être prochainement classée « en danger » (EN) sur la Liste Rouge de l'UICN. L'espèce est très commune dans la végétation littorale et en forêt sèche. Un autre gecko, *Lepidodactylus lugubris*, a été détecté sur le littoral de la zone nord. C'est une petite espèce discrète, dont l'origine

en Nouvelle-Calédonie est incertaine : autochtone ou d'introduction ancienne à la faveur des premières migrations humaines. Par chance, le Margouillat *Hemidactylus frenatus*, seul lézard introduit avec certitude en Nouvelle-Calédonie, est absent de Néba.

Les collines de schiste siliceux entourant les parties basses et forestières de l'île sont recouvertes d'un maquis dégradé dominé par les gaiacs ; la plupart de ces habitats ont été détruits par l'incendie de fin 2021, mais la pointe sud de l'île a été épargnée. La faune reptilienne y est très appauvrie et représentée essentiellement par le scinque généraliste *C. austrocaledonicus* ; le gecko *B. insularis* y est présent en faibles densités.

La fourmi électrique *Wasmannia auropunctata* aurait épargné Néba jusqu'à une époque récente, mais un foyer d'invasion se développe à proximité des habitations construites en marge d'une ancienne cocoteraie, dans la partie sud. Il est à craindre que cette espèce hautement invasive finisse par occuper tout l'habitat forestier, et exerce une compétition forte pour la nourriture, ce qui pourrait porter un coup à la population relictuelle de merles des îles (*Turdus poliocephalus xanthopus*) et plus généralement au peuplement très riche d'oiseaux forestiers de l'îlot. La présence de chats est également suspectée sur l'îlot, et des mesures devraient être prises pour vérifier leur présence et les éradiquer tant que c'est encore possible. Les merles des îles nichent au sol et ne survivraient probablement pas en présence d'une forte population de chats.

PIC D'ARAMA

Les pentes abruptes du Pic d'Arama présentent un paysage essentiellement minéral et supportent un maquis peu diversifié et épars, qui présente toutefois des similitudes avec les habitats abritant *Dierogekko baaba*. C'est dans l'espoir de détecter de nouvelles populations des genres *Bavayia* et *Dierogekko* que nous avons prospecté les bords du sentier montant au premier sommet, pendant les premières heures de la nuit. Nous n'avons détecté que deux spécimens du Margouillat *Hemidactylus frenatus*, une donnée surprenante à une altitude si importante.

ÎLE DE BAABA

Les prospections sur Baaba ont duré une nuit et une demi-journée et ont permis de redécouvrir le gecko endémique de l'île, *Dierogekko baaba*. L'espèce occupe un maquis de buissons bas et épars sur serpentinite, sur le petit massif de Pucet Ma Naat au sud-ouest de l'île. Il est l'espèce la plus abondante à cet endroit et côtoie *Bavayia insularis* et *Lepidodactylus lugubris*. Il se nourrit probablement de petits invertébrés et du nectar des fleurs du maquis. Son habitat rocheux doit lui conférer une certaine protection contre les feux et les fourmis électriques qui auraient envahi récemment les formations végétales plus fermées du sommet. L'espèce est toutefois en grand danger, n'étant connue que de cette localité, et devrait être recherchée sur les formations végétales similaires à proximité, en particulier sur les îlots entourant Baaba. La découverte de deux mâles et deux femelles de *D. baaba* va permettre de préciser la description de l'espèce.



FORÊT DE PANGAI

La forêt-galerie de Pangai a été visitée sur quelques heures en journée. La communauté herpétologique y était particulièrement pauvre, avec le scinque endémique ubiquiste *Caledoniscincus austrocaledonicus*, le serpent introduit *Indotyphlops braminus*, et un gecko non identifié du genre *Bavayia*. Deux mâles et une femelle de ce gecko endémique ont été capturés, mais les critères des écailles infralabiales et des pores pré-anaux n'ont pas permis de trancher avec certitude entre *B. insularis*

et *borealis*. Sur la base de la distribution, il est permis de penser qu'il s'agissait de *B. insularis*, mais en l'absence de certitude l'espèce n'a pas été enregistrée dans la base. Ce cas illustre les difficultés d'identification qui perdurent pour ce groupe, en particulier dans les localités nouvelles et en absence d'analyse génétique. Il est probable que plusieurs autres espèces sont présentes sur ce site, en particulier des Gekkonidae introduits ou même le gecko géant *Mniarogekko jalu*, mais l'habitat favorable semble assez restreint et impacté par les mammifères envahissants.

VALLÉE POUPOULE

Ce site, une des vallées principales de la Forêt d'Ougne, a été inventorié par T. Whitaker en 2001. Malgré l'intérêt de la végétation du site, il avait noté une faible diversité reptilienne (3 geckos dont un introduit et 4 scinques) et une densité globalement faible. Les éléments les plus remarquables de cette communauté sont les geckos endémiques *Bavayia borealis* et *Mniarogekko jalu*. Très peu de lézards ont été observés sur ce site à l'exception de quelques *Caledoniscincus*, mais des œufs de *M. jalu* ont été localisés dans le trou d'un arbre, indiquant que l'espèce occupe encore ce site.

ANTENNE DE POUM

La piste montant à l'antenne de Poum est un site bien connu des herpétologues et l'une des rares voies d'accès aux pentes du massif, en-dehors des pistes minières. Elle traverse un maquis d'une grande richesse et relativement bien préservé près du sommet, bien que des incendies importants s'y soient déclarés ces dernières années : cf. site Vulcain de l'CEIL : août 2021 (vallée de la Pôvio jusqu'au bord du plateau) et septembre 2024 (pied de l'antenne OPT). C'est l'un des sites les plus importants pour le gecko endémique

de la presqu'île de Poum, *Dierogekko poumensis*, dont nous avons retrouvé une demi-douzaine de spécimens en quelques heures de prospections nocturnes. Tout porte à croire que cette population est en relative bonne santé, et trouve suffisamment de ressources et de cachettes dans ce maquis qu'il convient de protéger des feux. Bien qu'il n'ait jamais été détecté sur ce site, la présence d'un autre gecko endémique de la presqu'île, une espèce non décrite du genre *Oedodera*, est possible. L'espèce n'est connue que des pentes des versants est et sud-est du sommet Poum, et semble rare sur le plateau.

LES DONNÉES ABC 2023 À 2025

Le projet de l'ABC de Poum a pu bénéficier du soutien direct d'un herpétologue en avril 2023 pour réaliser des recherches sur le terrain, mais plus à partir de cette date jusqu'à la fin du projet en décembre 2024. Ce sont donc les naturalistes bénévoles du projet qui, au fil des prospections, ont continué à observer des individus en différents points de la commune. Toutes les observations, opportunistes, ont pu être enregistrées à l'aide de 2 outils digitaux : iNaturalist et ObsMapp.

Les missions ABC ont ainsi produit au total 74 données originales de scinques et geckos identifiés avec un degré de probabilité raisonnable à certain, pour 14 espèces différentes. Les scinques qui ont été détectés sont les espèces *Caledoniscincus austro-*

caledonicus, *C. haplorhinus*, *C. festivus*, *C. atropunctatus*, *C. aquilonius*, *Cryptoblepharus novocaledonicus*, *Kanakysaurus viviparus* et *Epibator nigrofasciatus*. Les geckos qui ont été détectés sont *Bavayia insularis*, *B. tanleensis*, *Dierogekko baaba*, *D. poumensis*, *Lepidodactylus lugubris*, *Hemidactylus frenatus*.

Aucune espèce supplémentaire n'a été découverte pour la commune de Poum par rapport aux données bibliographiques. Plusieurs individus du genre *Bavayia* n'ont pu être identifiés et/ou rattachés à une espèce existante, car leur phénotype associé à leur localisation étaient des éléments insuffisants, en l'absence de support génétique. Les scinques communs ont été observés dans l'ensemble des milieux visités ; en littoral, en forêt, en

maquis, sur les plages de rivières. *C. novocaledonicus* n'a quant à lui été observé qu'en rivage de littoral.

Les données originales les plus patrimoniales concernent donc ; le genre *Bavayia*, avec la découverte de nouvelles populations (probables) de *B. insularis* et la découverte de *B. tanleensis* (probable) sur Boh ; le genre *Dierogekko*, avec la redécouverte de *D. baaba* sur Baaba ; *Kanakysaurus viviparus*, avec une occurrence qui étend légèrement l'aire de répartition connue de l'espèce vers Néhoué, où il a été observé de nuit sur les berges de la rivière. En avril 2025, une nouvelle occurrence, de jour, de la même espèce agrandit vers l'aval en rive droite sa répartition.

DISCUSSION

ESPÈCES ET HABITATS D'IMPORTANCE POUR L'HERPÉTOFAUNE DE POUM

La liste de l'herpétofaune terrestre de la commune de Poum s'élève donc à 30 espèces, une diversité « moyenne » à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, et se compose de 3 espèces introduites, 2 espèces d'origine cryptique, 1 espèce autochtone et 24 espèces endémiques, dont 8 largement répandues (qu'on peut considérer comme ubiquistes en Nouvelle-Calédonie) et 16 à répartition restreinte. Parmi cette

dernière catégorie, on pourrait distinguer les espèces présentes à l'échelle d'une région du territoire (*Bavayia borealis*, *Kanakysaurus viviparus*...) et les espèces micro-endémiques, généralement limitées à une île ou un massif montagneux. Sous réserve de découvrir de nouvelles populations de ces espèces, la commune de Poum en abrite cinq : *Dierogekko inexpectatus*, *Dierogekko poumensis* et *Oedodera* sp. nov., endémiques du Sommet Poum, *Dierogekko baaba* endémique de l'île Baaba et *Bavayia tanleensis* endémique de l'îlot Tanlé (et très probablement découverte à Boh). Ces espèces font partie du patrimoine de Poum et leur protection constitue un enjeu majeur pour la commune et le territoire.

Les espèces recensées ne sont pas réparties de manière homogène dans les différents habitats naturels de la commune. Ceux-ci sont fortement marqués par les impacts des activités humaines et des espèces envahissantes, et peu d'endroits abritent encore une végétation naturelle climatique. À titre d'exemple, la forêt rivulaire de la Néhoué fait office d'oasis entre les collines arides et les surfaces converties à l'élevage et aux plantations. Elle fait également office de refuge pour

la faune, avec pas moins de 15 espèces natives de reptiles recensées sur l'aire aménagée de la Néhoué (7 geckos, 8 scinques). Ces chiffres sont à comparer aux sites inventoriés dans le cadre de cet inventaire (résultats ci-dessus). Avec sa structure complexe et ses micro-habitats typiques des forêts matures (grands arbres, banians, arbres morts, bois mort au sol, lianes...) et sa faune associée (nombreux invertébrés et oiseaux forestiers), cette forêt est la seule de la commune à abriter une communauté de lézards « complète », avec notamment trois espèces de geckos géants, espèces indicatrices des forêts matures.

Les habitats secondaires et fortement anthropisés (notamment les sites littoraux) abritent des communautés appauvries de reptiles, marquées par la présence d'espèces envahissantes ou d'espèces natives ubiquistes. Un cortège typique des habitats littoraux se compose des scinques héliophiles *Caledoniscincus austrocaledonicus* et *C. haplorhinus*, *Epibator nigrofasciatus*, et généralement une espèce de *bavayia* du littoral (*Bavayia insularis* sur la plupart des sites de Poum), auxquels s'ajoutent quelques geckonidés introduits. Les habitats secondaires sur substrat sédimentaire (savanes à niaoulis notamment) abritent généralement très peu d'espèces, exclusivement ubiquistes, tandis que les maquis, même très appauvris et épars, peuvent abriter des espèces micro-endémiques, généralement des geckos à régime alimentaire majoritairement nectarivore. On peut citer ainsi *Dierogekko baaba*, qui survit dans un maquis très dispersé mais riche en fleurs, ou les *Oedodera*, apparemment restreints aux maquis ligno-herbacés du Nord.

Les formations forestières sur ultramafique ne s'observent aujourd'hui plus qu'en une poignée de poches isolées sur le Sommet Poum, et sont l'habitat principal de l'espèce micro-endémique *Dierogekko inexpectatus*.



Dierogecko inexpectatus, ©S. Astrongatt



Incendie au pied du col d'Arama en septembre 2024

MENACES ET PRESSIONS SUR L'HERPÉTOFAUNE

Les menaces qui pèsent sur l'herpétofaune sont bien connues et systémiques. La dernière évaluation de ce groupe par l'autorité Liste Rouge (2017, résultats publiés en 2021) a déterminé que sur les 104 espèces évaluées alors, 66 appartiennent à une des catégories menacées ; et parmi celles-ci, 100 % sont menacées par les espèces envahissantes, 59 % par les feux de forêt, et 45 % par les activités minières.

La commune de Poum ne fait pas exception et fait

certainement partie des régions les plus touchées par les feux de forêt en Nouvelle-Calédonie. Plusieurs milliers d'hectares sont partis en fumée pendant la période de l'ABC (cf. article sur les feux de forêt au chapitre VI). Une attention particulière doit être portée aux pentes et au plateau du Sommet Poum et à la forêt de la Néhoué, deux sites qui concentrent les communautés de lézards les plus riches de la commune, connues à ce jour, et qui sont particulièrement exposés aux activités humaines.



Dierogecko poumensis, ©S. Astrongatt



La forêt de Néhoué de cette zone a laissé la place au pâturage après un grand incendie (relique forestière au second plan). Plusieurs scinques observés dans cette relique dont *Kanakysaurus viviparus*.

Les espèces exotiques envahissantes impactent les lézards de différentes manières : prédation directe par les chats, chiens, rats et cochons, compétition pour les ressources avec les fourmis exotiques (notamment la *Wasmannia*) et dégradation des habitats par les cerfs, cochons, chèvres, rats... La situation de certains îlots peut présenter un certain contraste avec la Grande Terre, notamment par l'absence de chats (probable mais à

vérifier sur Néba). Une régulation locale des principaux prédateurs exotiques de lézards (chats et rats) pourrait être envisagée localement, à la Néhoué notamment.

Les activités minières sur la commune sont limitées au plateau du Somet Poum et constituent une menace sérieuse pour l'existence des trois espèces endémiques de la presqu'île, notamment pour *Dierogekko inexpectatus* qui a fait l'objet

d'une grande attention depuis sa découverte en 2001. Sa population est estimée à environ 200 adultes et est limitée aux dernières reliques de maquis paraforestier du plateau. Des mesures ambitieuses d'évitement des zones de végétation naturelle dans les plans d'exploitation, et de restauration des habitats, doivent être prises à l'échelle du plateau pour assurer la survie future de ces espèces.

CONCLUSION

SUR LA PRÉSERVATION DES MILIEUX

Dans l'état des connaissances actuelles, l'ensemble des espèces micro endémiques se trouvent dans des milieux ultrabasiques ; or tous ces milieux n'ont pas pu être visités sur la période ABC, principalement les maquis miniers sur sol serpentinieux allant du sud du col d'Arama aux sommets Ougne, Kunu et Mwaida, limite sud de la commune, limitrophe à Koumac. Les maquis hauts de l'île de Yandé n'ont pas fait l'objet de prospection.

En l'absence d'herpétologue, entre mai 2023 et 2024, sur le terrain pour ce projet, de nombreuses zones n'ont pas pu être explorées mais présentant des milieux favorables en

référence aux sites visités en avril 2023 et ceux déjà connus des spécialistes.

Des zones de protection peuvent être ciblées ultérieurement pour les espèces les plus rares ou à répartition disjointe. Là où la menace est la plus proche (sur mine), il faudrait par exemple transformer les espaces conservatoires en aires réglementées provinciales pour la préservation d'un groupe d'espèces, qui deviendraient un groupe d'espèces parapluie. L'ensemble des autres espèces bénéficieraient de cette protection.

Pour des mesures de protection ou des actions favorables à la préservation, certaines zones de Poum sont déjà citées comme :



- ▶ Le massif de Poum,
- ▶ La forêt de Néhoué,
- ▶ Le maquis minier de Baaba,
- ▶ Le maquis minier de Tanlé.

Nous avons repéré des secteurs, hors des sentiers battus, qui présentent des caractéristiques floristiques, minérales, en très bonne conservation et préservées des espèces envahissantes comme le cerf Rusa :

- ▶ Le continuum de forêts-galeries entre la Néhoué et les vallées de Forêt d'Ougne,
- ▶ Les maquis miniers de Kunu, d'une richesse floristique surprenante entre le sommet Ougne et le pic Mwaida,
- ▶ La partie amont de la forêt de Pangaï,
- ▶ La forêt de Golone,
- ▶ La forêt dense de la source de la Bouérabate.

NOUS DÉTAILLONS ICI CES HABITATS OBSERVÉS LORS D'INVENTAIRES D'AUTRES GROUPES TAXONOMIQUES POUR L'ABC DE POUM.

► Le continuum de forêts-galeries :

Un corridor de forêts est existant depuis la confluence d'un creek avec la rivière Néhoulé dont la source prend naissance sur la base du Sommet d'Ougne. Des formations végétales, parfois denses, de cortèges floristiques différents, font des liaisons naturelles avec les vallées aboutissant à Forêt d'Ougne, sur la côte est.

► Les maquis miniers entre le sommet d'Ougne et Mwaida :

D'une diversité floristique riche, un maquis dense évolue sur sol serpenteux, avec des zones importantes de pierriers. Ce secteur a pu être traversé dans les derniers jours de l'ABC sans en pouvoir dresser un inventaire exhaustif de sa biodiversité floristique comme faunistique.

► La forêt de Pangai :

Dans sa partie amont la végétation présente toutes les caractéristiques de la forêt de Néhoulé, avec un sous-bois dense, des multitudes de lianes, des troncs morts ou creux. Cette partie, de largeur variable, s'étend sur plusieurs hectares. Elle montre un autre faciès que l'entrée de forêt qui a été prospectée en avril 2023. Elle n'a pu être que rapidement traversée au retour d'un inventaire de la biodiversité de la source de la rivière Nomatch, sur la côte ouest.

► La forêt de Golone :

D'un cortège de plantes différentes de la forêt de Néhoulé, elle ne présente pas moins des structures similaires. Grands arbres, sous-bois dense, nombreuses lianes et bois morts façonnent cette grande forêt au milieu de la commune. Bien que très facile d'accès depuis la route provinciale n°1 par 2 entrées, cette région semble avoir été épargnée des visites d'herpétologues.

► La source de la Bouérabate :

Nichée dans un creux de vallée des Monts Ninndo, la forêt de la Bouérabate est d'une composition très diversifiée. Elle peut s'apparenter à une forêt dense humide. Un sous-bois dense humide suit une succession des petites cascades favorisant un biotope riche de biodiversité. Lors de la seule visite, les tamisages de la litière ont restitué une riche diversité de gastéropodes, d'insectes et d'arachnides. Parmi de nombreuses plantes à fleurs, des grands banians peuplent cette superbe forêt.

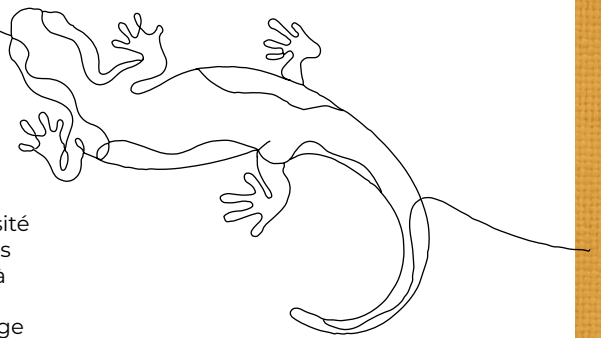
Ce constat des sites potentiellement favorables est cartographié comme secteurs à enjeux pour les espèces de reptiles terrestres de Poum. La différence sera marquée entre les zones déjà identifiées par les spécialistes et ces zones potentielles. Il appartiendra aux spécialistes de mener ultérieurement des inventaires pour confirmer ou infirmer ces sites naturels comme pouvant recevoir une diversité herpétologique, en incluant des études moléculaires.

Nous pouvons citer, comme modèle de résilience, une relique de la forêt de Néhoulé visitée en avril 2025 pour d'ultimes observations et photos. En effet et selon les commentaires du propriétaire, un grand incendie survenu il y a plusieurs décennies, en période sèche, a ravagé la quasi-totalité de la forêt sur une zone où il

était facile de s'y perdre par sa densité floristique. Les zones trop impactées par cet incendie ont laissé la place à du pâturage autour d'un fragment de forêt relique (voir photo de la page 82). Il n'existe plus de connexion avec d'autres zones forestières.

En quelques dizaines de minutes de prospections, deux scinques ont pu être contactés : *K. viviparus* et *C. aquilonius*.

Ce récit nous montre que malgré certaines grandes menaces, des espèces rares arrivent à recoloniser des espaces jadis impactés.



Nota : la bibliographie en référence de ce volet Reptiles est disponible dans une annexe dédiée, sur le site des ABC de France, dans les ressources documentaires sur la page de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Poum (ABC de Poum), intitulée « ANNEXE COMPLÉMENTAIRE ».

REMERCIEMENTS

Nous tenons à adresser notre gratitude à la mairie de Poum pour l'opportunité de contribution au projet d'amélioration des connaissances sur les reptiles terrestres de sa commune. L'organisation et la logistique pour l'ensemble de la durée de cet ABC ont été vivement appréciées.

Nous remercions chaleureusement Stéphane Astrongatt pour la relecture avisée pour ce chapitre sur les reptiles de Poum et du partage de photographies d'espèces rares et menacées de Poum.

Que Donovan Boula et Félicien Théan-Hiouen, agents communaux à mi-temps, soient remerciés pour les recherches de reptiles lors des prospections sur l'année 2024.



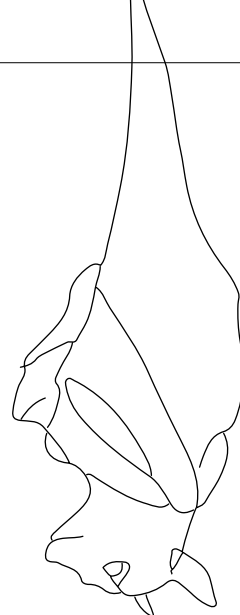
Caledoscincus haplorhinus

Chiroptères

M. OEDIN

INTRODUCTION

LES CHIROPTÈRES EN GÉNÉRAL



GÉNÉRALITÉS

Les chiroptères ou chauves-souris sont les seuls mammifères terrestres indigènes de Nouvelle-Calédonie. On dénombre actuellement 9 espèces présentes dont 6 endémiques de l'archipel (IUCN 2025; Kirsch et al., 2002; Lavery & Flannery 2023). Quatre de ces espèces sont des mégachiroptères ou "roussettes" qui ont un régime alimentaire frugivore et/ou nectarivore et cinq sont des microchiroptères qui sont principalement insectivores. La Province Nord est la seule province qui abrite des colonies des 4 espèces de roussettes. Sur les 9 espèces de chauves-souris connues en Nouvelle-Calédonie, 6 sont menacées ou quasi-menacées (1 en danger critique d'extinction, 3 en danger d'extinction et 1 quasi-menacée ; IUCN 2025).

Pour ce qui est des espèces qui ne sont pas endémiques, elles sont toutes les trois en préoccupation mineure (LC) sur l'ensemble de leur aire de répartition selon l'IUCN (2025). Cependant nous n'avons aucune évidence scientifique permettant de déterminer le statut de conservation de leur population à l'échelle locale. Aussi, considérant les faibles possibilités d'échanges avec d'autres territoires voisins, il est fort probable que ces espèces aient évolué et sont des sous-espèces endémiques de la Nouvelle-Calédonie. Concernant *Pteropus ornatus* il est aussi possible que deux sous-espèces existent en Nouvelle-Calédonie avec *P. o. ornatus* (Gray, 1870), sous-espèce présente sur la Grande Terre, et *P. o. auratus* (Andersen, 1909), sous-espèce présente sur les îles Loyauté (Kirsch et al., 2002; Lavery & Flannery 2023). Cette hypothèse est aussi appuyée par certaines incohérences des traits morphologiques observés en manipulant les animaux entre les individus de *P. ornatus* de la Grande Terre et des îles Loyauté (obs. pers.). D'autres indices morphologiques questionnent aussi sur la possibilité d'hybridations entre *P. ornatus* et *P. tonganus* car certains individus possèdent des critères morphologiques des deux espèces, notamment aux îles Loyauté (com. pers.). Cependant, ces hypothèses sont



Fig. 1 : *P. ornatus* suçant les fleurs d'un cerisier bleu (*Elaeocarpus angustifolius*).
©J. Barrault

pour le moment difficiles à confirmer et nécessiteraient des analyses moléculaires pour être vérifiées. L'ensemble des espèces de chauves-souris sont des espèces protégées par le code de l'environnement de la province Nord et

seule la chasse de *Pteropus ornatus* et *tonganus* est autorisée. La chasse de ces deux espèces n'est autorisée que la journée les samedis et dimanches du mois d'avril avec une limite de 5 roussettes par jour et par chasseur.

USAGES ET REPRÉSENTATIONS DES ROUSSETTES POUR LES NÉO CALÉDONIENS

Les roussettes sont des animaux emblématiques pour l'ensemble des communautés en Nouvelle-Calédonie : elles font partie de nombreux contes, légendes et croyances locales. Elles occupent une place importante dans la culture Kanak. Elles sont le totem de certains clans et elles accompagnent souvent l'igname lors de la cérémo-

nie annuelle de la nouvelle igname. Elles sont également utilisées comme éléments constitutifs d'objets sacrés tels que la monnaie traditionnelle ou encore des armes sacrées. Elles sont souvent très bien connues des personnes vivant en tribu et elles ont souvent tout un vocabulaire en langue locale qui leur est dédié. On remarque qu'elles ont également été choisies pour représenter la Nouvelle-Calédonie et les îles françaises du Pacifique par le passé. La roussette était par exemple l'animal figurant au centre du fanion du Bataillon des tirailleurs du Pacifique ce qui a fait qu'il fut également surnommé Bataillon de la roussette. Elle demeure encore souvent l'un des éléments choisis pour représenter la Nouvelle-Calédonie sur des œuvres artistiques ou des documents de com-

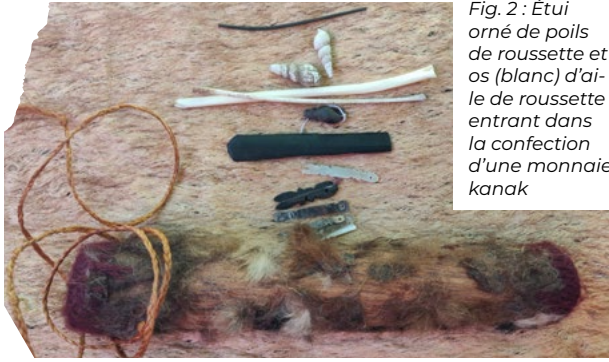


Fig. 2 : Étui orné de poils de roussette et os (blanc) d'aile de roussette entrant dans la confection d'une monnaie kanak

munication. Récemment, elle a été choisie comme mascotte pour les jeux du Pacifique de 2011 qui se sont déroulés en Nouvelle-Calédonie, plusieurs lieux dits portent son nom comme le "Col des Roussettes" ou encore la "Mine Roussettes". Plusieurs toponymes en langues locales sont également des lieux portant le nom "roussettes", en croisant ces

données avec les données écologiques, on remarque que ces lieux représentent souvent des gîtes de roussettes, parfois disparus.

En langues vernaculaires de Poum, *P. ornatus* se dit "bwaxuvic" en langue de Nénémas et "bwak ulo" en langue d'Arama. *P. tonganus* est désignée en langue d'Arama par "gagan" (Fleurot et al., 2025).

ÉCOLOGIE, MENACES ET CONSERVATION

Les roussettes sont des animaux nocturnes qui se regroupent en colonies dans des gîtes la journée, où elles vont se reposer. Deux catégories de gîtes existent, la première est le gîte permanent, communément appelé "nid" en Nouvelle-Calédonie, où les roussettes seront présentes toute l'année. La seconde catégorie est le gîte temporaire, communément appelé "campement" en Nouvelle-Calédonie, où les roussettes ne seront présentes qu'à un moment de l'année, pas forcément toutes les années, pour des besoins alimentaires ou des comportements liés à la reproduction.

Deux espèces de roussettes ont principalement été étudiées à l'échelle du territoire du fait de leur chasse importante et de ce fait de la préoccupation qu'elles représentent pour la population et les autres acteurs de l'environnement. Il s'agit de la roussette rousse (*Pteropus ornatus*) endémique de la Nouvelle-Calédonie et de la roussette du Pacifique (*P. tonganus*) répandue dans une large partie du Pacifique. Une récente étude s'est intéressée à l'impact de la chasse, du braconnage et de la

prédation par les chats haret (*Felis catus*), chats domestiques retournés à l'état sauvage et vivant dans le milieu naturel, sur les populations de ces roussettes chassées (Oedin 2021). Elle reposait notamment sur l'observatoire roussettes qui est un dispositif de comptage d'une trentaine de gîtes de roussettes sur l'ensemble de la province Nord depuis 2010. Comptages réalisés par les gardes nature, des compteurs formés au sein des tribus et des associations locales. Cette étude a mis en évidence que les roussettes étaient en important déclin et que si rien n'était fait pour diminuer l'impact des trois pressions citées précédemment, la population pourrait diminuer de 80 % d'ici 2050 (Oedin 2021, Oedin et al., 2021, 2022). Malgré ce constat alarmant, la situation a encore du mal à évoluer. Pour faire face à ces défis, la province Nord a mis en place depuis 2021 le programme Horizon roussettes qui vise à aller vers une meilleure préservation de la population de roussettes en prenant en compte les enjeux socio-culturels auxquels elles sont associées et en incluant les habitants.

La roussette des roches (*P. vetula*), communément appelée roussettes des cailloux, est endémique de la Nouvelle-Calédonie. Elle n'est pas une espèce très chassée et lorsqu'elle l'est, c'est souvent involontairement, elle est donc rarement consommée. Cela est notamment dû au fait qu'elle soit moins grosse que les deux autres espèces de *Pteropus* et, d'après les témoignages, moins appétissante. Cette espèce, contrairement aux deux autres *Pteropus* qui vont se reposer la journée directement dans des grands arbres, va principalement se reposer dans des cavités d'arbres, à l'entrée de grottes ou dans des entrelacements de lianes ou de bambous par exemple créant des endroits sombres.

L'espèce de roussette micro-endémique de la province Nord, *Notopterus neocaledonicus*, dont la population est estimée à moins de 2000 individus est beaucoup plus rare et se retrouve, comme les petites chauves-souris, dans des grottes la journée (Heraclide et al., 2023; Kirsh et al., 2002; IUCN 2025). Cette espèce n'est pas chassée mais elle pourrait être la proie de chats haret ou de chouettes effraie.

POUM

La commune de Poum abrite de nombreux nids et campements de roussettes des trois différentes espèces de *Pteropus* mais également des habitats favorables à leur alimentation. La roussette à queue ne semble pas présente à Poum selon les données disponibles mais la présence de nombreuses grottes sur l'ensemble de la commune rend cette éventualité possible.

Le contexte unique de la commune de Poum avec des îles et îlots dispersés à travers du lagon rend la conservation et le comportement des roussettes très particulier. En effet, les gîtes situés sur les îles et îlots bénéficient d'une protection physique par la mer mais également sociale et culturelle par les clans auxquels ces morceaux de terre appar-

tiennent. De plus, du fait de la spécificité des habitats et de l'isolement, les roussettes semblent pour certaines adopter des comportements peu observés sur la Grande-Terre, notamment le repos en journée sur des cocotiers ou la dispersion d'individus sur l'ensemble de l'île sans former de gîtes et en ayant une certaine activité diurne.

Sur la partie Grande-Terre de la commune, qui semble souffrir de braconnage et d'incendies fréquents, les roussettes ont un autre comportement, comme dans la majorité de la Grande-Terre, où on va les retrouver en gîtes allant de quelques dizaines à plusieurs milliers d'individus et souvent localisés dans des endroits inaccessibles. Sur la commune, les habitats abritant les ressources alimentaires sont très diversifiés et s'étendent de la montagne au lagon, allant des forêts et patchs

forestiers isolés aux forêts et cocoteraies littorales en passant par les grandes savanes à niaoulis sans oublier les jardins domestiques. Du fait de ces différentes possibilités d'alimentation, on peut observer ou entendre des roussettes sur la quasi-totalité de la commune la nuit, on peut même en voir voler en mer entre la tombée de la nuit et le lever du jour. Leur présence de nuit dépend essentiellement de la localisation des ressources alimentaires qu'elles recherchent et la présence de chasseurs, braconniers ou grands foyers lumineux qu'elles essayent d'éviter.

La chasse et le braconnage semblent assez présents sur la commune mais il est difficile d'en évaluer précisément l'impact. Dans des communes éloignées comme Poum, où une importante partie de la population vit encore beaucoup de la pêche

et de la chasse, par nécessité ou besoin, il est parfois difficile d'opposer la réglementation environnementale aux pratiques. Cependant, la dégradation des forêts étant importante à Poum, autant sur la Grande-Terre que sur les îles et îlots, il est primordial de conserver ces espèces pollinisatrices et disséminatrices de graines. Elles jouent un rôle écosystémique crucial en participant au maintien et à la régénération des forêts.

La commune de Poum joue probablement une place stratégique dans la connexion de la population de roussettes entre la Grande-Terre et Dau Ar - l'archipel des Bélep. En effet, moins de 40 kilomètres de lagon séparent ces deux terres émergées, ce qui rend la traversée, dans un sens comme dans l'autre, possible pour les roussettes (Oedin 2021).

ENQUÊTES ET SUIVIS

Les données historiques sur les roussettes de la commune avant l'ABC de Poum remontent pour la plupart à presque 20 ans, récoltées dans le cadre d'études réalisées par l'Institut Agronomique néo Calédonien (IAC) pour la province Nord. Il s'agit de l'inventaire des gîtes de roussettes, "nids" et campements, réalisés par l'IAC entre 2006 et 2009 qui a permis de référencer 26 gîtes de roussettes à dire d'acteurs sur la commune de Poum (Boissenin & Brescia 2009).

Dans le cadre de l'observatoire roussettes, porté par la province Nord et initié avec l'IAC, une trentaine de gîtes sont comptés en Province Nord chaque année de Canala à l'Est, Poya à l'Ouest à Belep à l'extrême Nord du territoire. Cependant à l'heure actuelle aucun gîte n'est compté sur la commune de Poum.

DONNÉES HISTORIQUES

AVANT L'ABC DE POUM

CHASSE

En 2019, 97 habitants de la commune de Poum disposaient d'un permis de chasser de la province Nord (Oedin 2021). En 2020, 4 chasseurs de Poum ont répondu à une enquête via un questionnaire anonyme à l'attention des chasseurs, 2 habitants en tribu et 2 habitants sur propriété privée en dehors du village. Trois d'entre eux avaient chassé des roussettes en 2019 avec une moyenne de 19 roussettes (min 6 et max 35) et le quatrième répondant chasse des roussettes habituellement mais pas cette année (Oedin 2021).

MICROCHIROPTÈRES

Les données historiques acquises dans le cadre de suivis réalisés pour le compte de la Société Le Nickel sur le massif de Poum mettent en évidence la présence d'une colonie mixte de minioptères composée de Minioptères de Mélanésie (*Miniopterus macrocneme*) et Minioptères australasien (*M. australis*) (Debar 2019 ; Ravary & Debar 2022). Les effectifs de cette colonie sont très importants, ils ont été estimés à 1000 individus en 2019 puis réévalués à 2500 individus en 2021 (Debar 2019 ; Ravary & Debar 2022).

ÉTAT DES OBSERVATIONS

EN PÉRIODE ABC

Durant l'ABC de Poum, les roussettes ont pu être observées en colonies dans des gîtes sur des sites bien définis mais également, très régulièrement solitaires sur l'ensemble de la commune notamment en forêt (figure 3). Plusieurs observations de microchiroptères ont également pu être faites (figure 6).

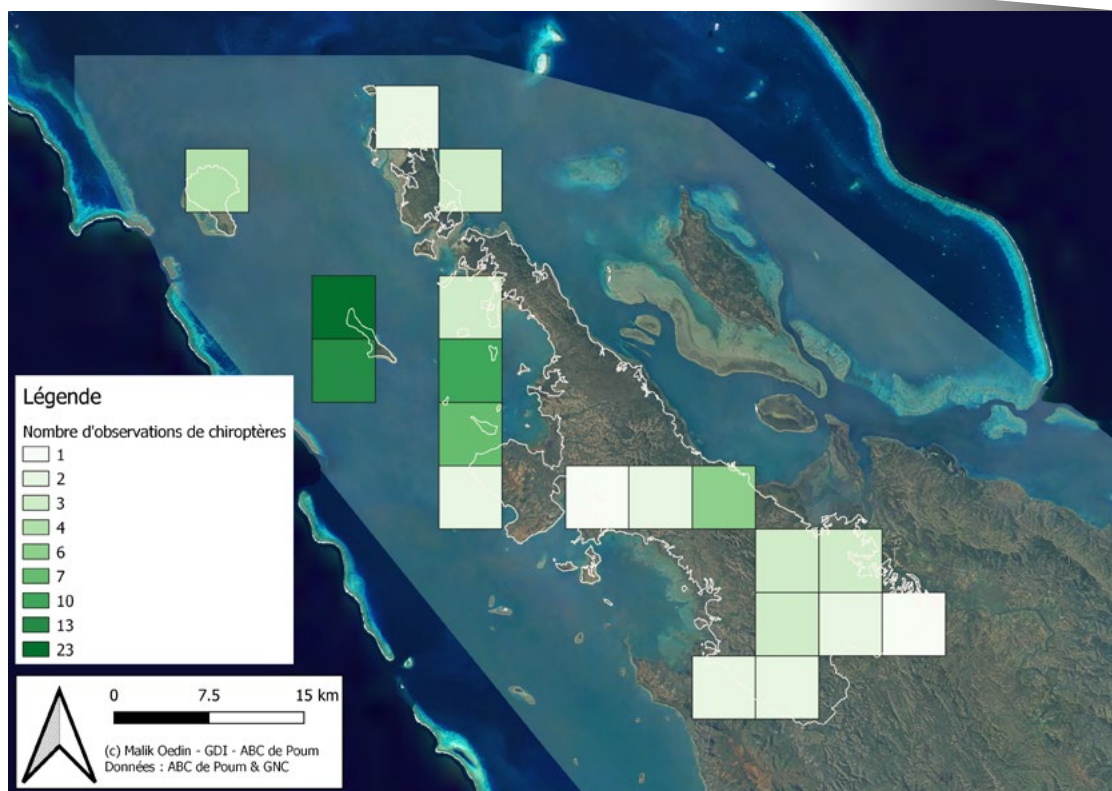


Fig. 3 : Observations de chiroptères réalisées dans le cadre de l'ABC de Poum selon un carroyage 5 km par 5 km.

Plusieurs gîtes de roussettes ont été mentionnés par les habitants sans qu'ils aient pu être tous vérifiés sur le terrain. Néanmoins, trois gîtes de roussettes ont pu être contactés sur le terrain et référencés (figure 4 & 5). Parmi ces trois observations enregistrées, l'une correspond à une observation de roussettes de petite taille, avec un effectif assez réduit et suspendues dans une grotte (figure 5). Les photos prises lors de l'observation et le témoignage de l'observateur ne permettent

pas de différencier s'il s'agit de *Pteropus vetula* ou *Notopteris neocaledonicus*. Ces deux espèces étant les seules espèces de petite taille et ayant pour gîte, lieu de repos durant la journée, les grottes. Aucune observation ni aucun gîte de l'une ou l'autre de ces deux espèces n'avait été identifié sur la commune de Poum par le passé. Cette observation permet donc d'ajouter une espèce supplémentaire pour la commune, découverte dans le cadre de l'ABC de Poum.

Fig. 4 : Compilation des observations de *Pteropus ornatus* et *tonganus* réalisées dans le cadre de l'ABC de Poum et des données antérieures selon un carroyage 5 km par 5 km

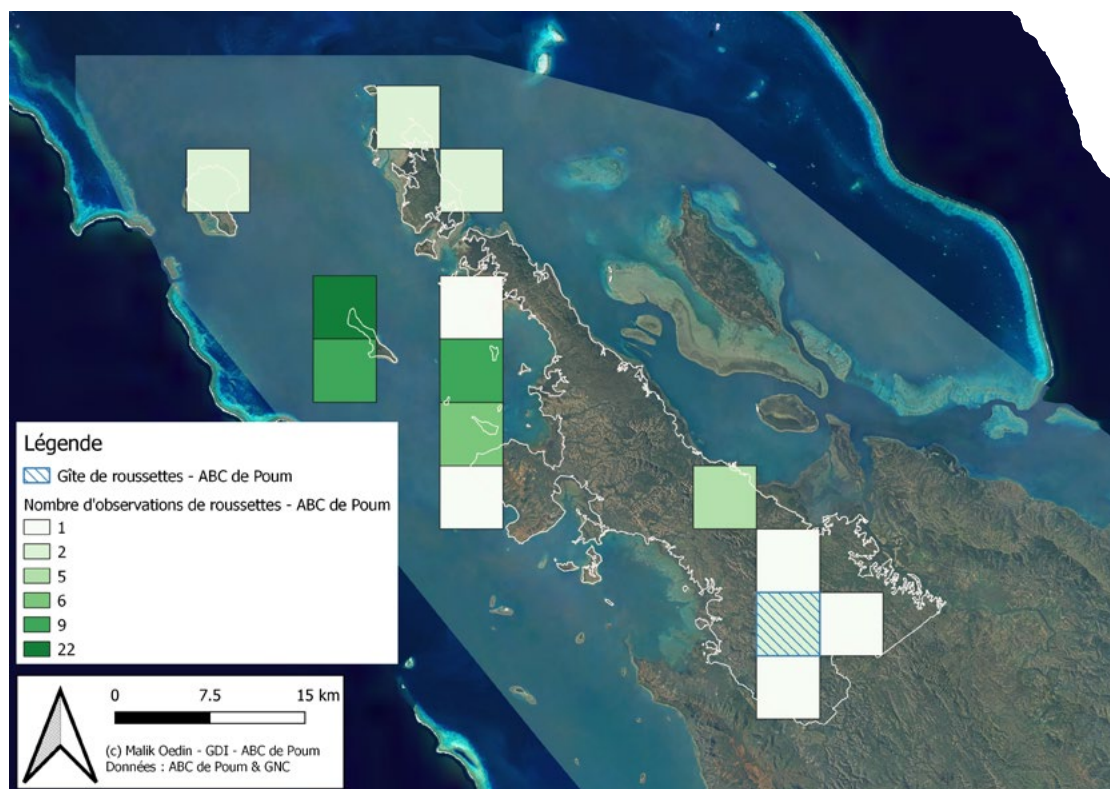
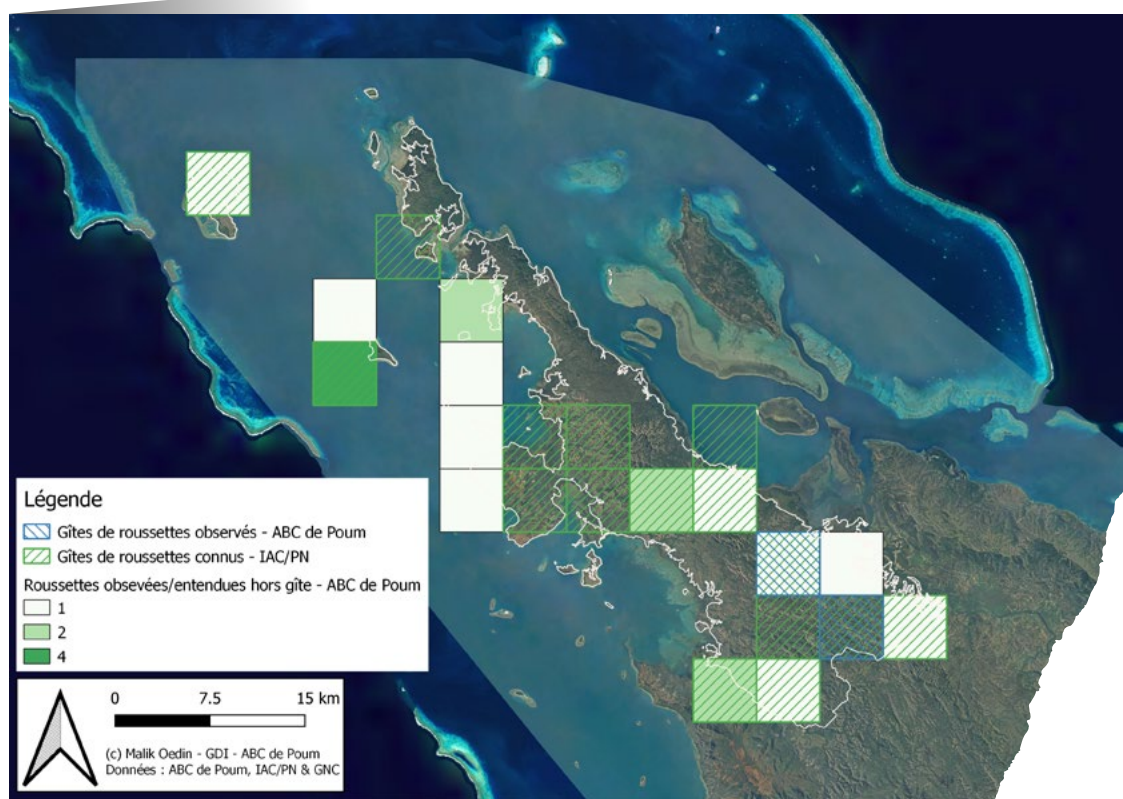


Fig. 5 : Compilation des observations de roussettes dont l'espèce n'a pas été identifiée dans le cadre de l'ABC de Poum selon un carroyage 5 km par 5 km

Connectés et conscients de la nature qui les entoure, les habitants de la commune de Poum ont un très bon sens de l'observation et une connaissance fine de leur environnement. En particulier, des espèces qu'ils pêchent ou qu'ils chassent. Les partages de connaissances ont pu être très importants et dans les deux sens entre les participants, habitants et non habitants, de l'ABC de Poum. Cela a permis de prendre conscience de l'importance des roussettes pour les habitants de Poum mais également de pouvoir bénéficier des informations sur leurs pratiques et les enjeux

culturels associés aux roussettes. Bien que les tribus de la commune soient des "tribus du bord de mer", la roussette semble accompagner la nouvelle igname dans certains endroits au même titre que la tortue. Le braconnage de roussettes semble également présent à Poum, des indices de chasse aux roussettes en dehors des périodes autorisées ont été collectés durant l'ABC de Poum tel que des douilles fraîches ou encore directement des coups de feu mais également dans les discussions avec les habitants.

Sur la base de témoignages, une colonie de microchiroptères est également présente sur l'île de Yandé dans leur temple (figure 6), à l'état d'abandon. Cependant, nous n'avons pas pu faire d'observation de terrain pour évaluer ses effectifs ou identifier les espèces présentes. Il y a de fortes chances que cette colonie soit une colonie de *Chalinolobus neocaledonicus*, espèce connue pour être anthropophile et présente dans de nombreuses bâtisses anciennes. De manière générale, les microchiroptères semblent présents sur une grande partie de la commune.

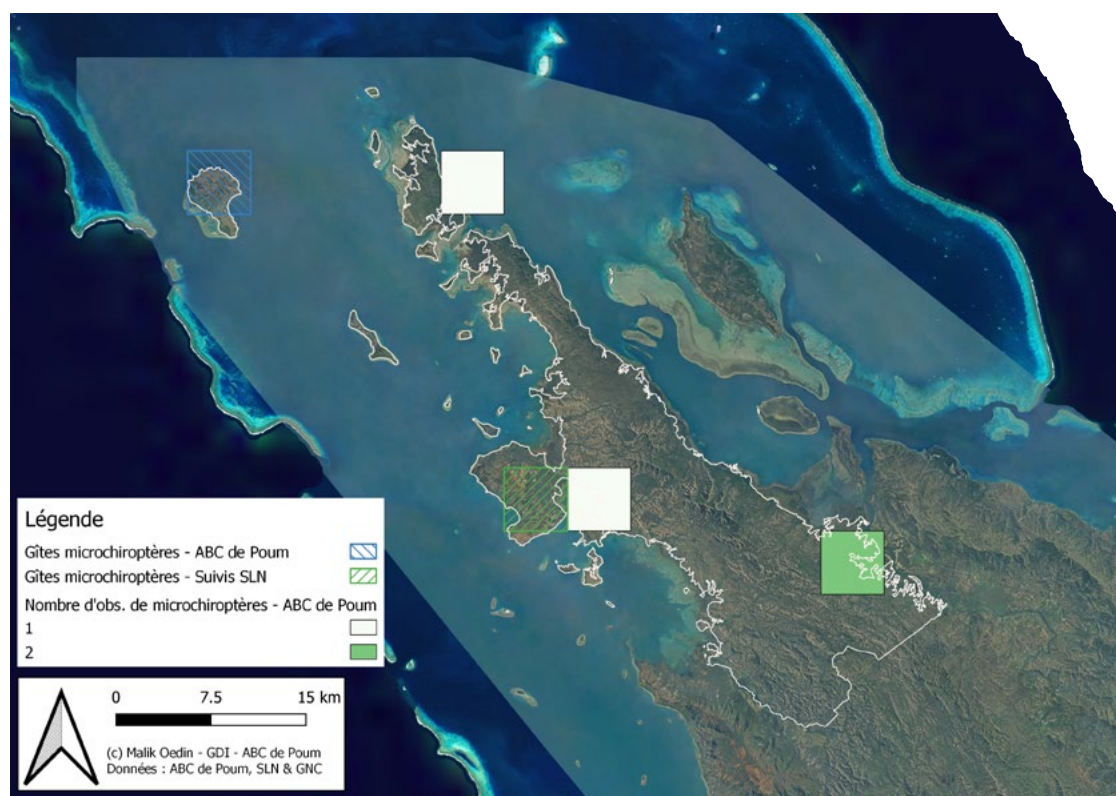


Fig. 6 : Compilation des observations de microchiroptères réalisées dans le cadre de l'ABC de Poum et des données antérieures selon un carroyage 5 km par 5 km

RICHESSSE

DES CHIROPTÈRES

La commune de Poum abrite à minima 3 des 4 espèces de roussettes, la roussette rousse (*Pteropus ornatus*), la roussette du Pacifique (*Pteropus tonganus*) et la roussette des roches (*Pteropus vetula*) ou la roussette à queue (*Notopteris neocaledonicus*). Soit deux espèces endémiques, une vulnérable (*P. ornatus*) et une en danger d'extinction (*N. neocaledonicus*) ou une quasi-menacée (*P. vetula*) selon l'Union Internationale pour la Conser-

vation de la Nature (IUCN 2025). Malgré la présence de roussettes sur la quasi-totalité de la commune, il semblerait que globalement les grands nids présents dans la mémoire des plus anciens aient disparu pour laisser la place à de petits nids et campements devenus relativement rares.

La commune de Poum abrite à minima 2 des 5 espèces de microchiroptères qui sont le Minioptère de Mélanésie

(*Miniopterus macrocneme*) et Minioptère australasien (*M. australis*) tous deux autochtones avec une distribution à l'échelle du Pacifique et classés en préoccupation mineure selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN 2025). La commune pourrait également abriter *Chalinolobus neocaledonicus* en danger d'extinction selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature mais cela n'est pas confirmé.

FOCUS

SUR UNE OBSERVATION SPÉCIFIQUE



Fig. 7 : La roche Mauprat, avec façade en savane herbeuse propice aux feux à la sécheresse, forêt sur la crête est de la roche.

ABSENCE DE COLONIE DE ROUSSETTES SUR UN SITE QUI S'Y PRÊTE FORTEMENT

La prospection de la roche Mauprat aura été un épisode marquant en matière d'observations de roussettes. En effet, bien que sur le chemin et sur site quelques roussettes solitaires aient été aperçues, lors de la visite de ces roches magnifiques dominant une petite montagne : aucune colonie de roussettes n'est observée. Pourtant tout s'y prête, le site surplombe les plaines de Poum et Ouégoa et abrite

de grands arbres. Il y a notamment des banians qui sont présents sur et autour de la roche y compris sur des parties inaccessibles pour l'homme. Malgré cela, aucune colonie ne demeure installée. La colonie de roussettes qui y était ne demeure plus que dans les mémoires des habitants alentours et connaisseurs du site. Bien que la cause exacte de la disparition de cette colonie ne puisse pas être formellement identifiée, les incendies y sont probablement pour quelque chose et probablement avec l'aide du braconnage. En effet, le site est maintenant entouré par de la savane herbeuse et des espèces exotiques envahissantes ce qui témoigne d'une transformation forte de l'environnement par les incendies répétitifs ce qui est très présent sur l'ensemble de la zone alentour.

MILIEUX NATURELS

À PRÉSERVER

Deux facteurs vont permettre de fixer et de préserver les populations de roussettes. Le premier étant la présence de sites de repos, nids ou campements,

où elles vont pouvoir rester hors de danger notamment du braconnage ou des incendies. Le second étant la disponibilité en ressources alimentaires. Il est donc très important pour les préserver au sein de la commune de Poum de veiller, finalement, sur l'ensemble des habitats naturels et d'éviter d'impacter leurs gîtes comme leurs ressources alimentaires. Sur l'île de Yandé, une importante population de roussettes semble présente, du fait de l'isolement de l'île et de sa surveillance par la population, elle constitue un site refuge pour les roussettes qu'il

faut à tout prix préserver. Il faudra toutefois veiller à la bonne cohabitation entre les roussettes et les habitants de l'île pour éviter tout conflit. En effet, dans le cadre des échanges informels avec les habitants de l'île lors des prospections, certains ont exprimé des problématiques avec les roussettes qui venaient consommer leurs fruits.

Pour ce qui est des microchiroptères, les grottes et cavités de la commune doivent être préservées de toute perturbation humaine et des incendies. Ces lieux représentent des sites stratégiques à préserver pour la conservation des microchiroptères. Il est également important de faire en sorte qu'ils puissent cohabiter au mieux avec les humains dans les bâtiments où ils se sont installés. En effet, les faire partir de ces sites pourrait fortement nuire à la conservation de ces espèces.



Fig. 8 : *Pteropus vetula*, ©M. Oedin (IAC)

REMERCIEMENTS

En premier lieu, merci à Dominique pour avoir offert à notre association l'occasion de contribuer à ce beau projet et pour son investissement sans faille, non sans difficulté, dans l'ABC de Poum. Merci également à Patrick pour l'accompagnement sur le terrain et les explications sur les liens entre les habitants de Poum, la nature et les roussettes. Merci à toutes les personnes que l'on a pu rencontrer sur la commune qui nous ont donné accès à leurs terres, à leurs savoirs et souvent à leurs maisons, repas ou cafés. Merci à la commune de Poum pour son investissement dans son ABC et pour cette opportunité.

CONCLUSION

Afin de s'appuyer sur la pensée sur laquelle les Atlas de la Biodiversité Communale notamment la vocation de ce travail à orienter les stratégies de développement et d'aménagement du territoire communal, il conviendrait de prendre en compte les gîtes et les habitats constituant les ressources alimentaires des roussettes en tant que zones sensibles où les travaux et aménagements sont à éviter et où la lutte contre les incendies doit être efficace. Il faudrait en faire de même pour les grottes et cavités abritant des microchiroptères. De manière générale, les roches karstiques, communément appelées roches calcaires, représentent souvent des habitats favorables à l'ensemble des chiroptères et sont donc des lieux à préserver de l'Homme, des incendies et des espèces exotiques envahissantes.

BIBLIOGRAPHIE

Boissenin, M., & Brescia, F., 2009. Etude bioécologique des Mégachiroptères (roussettes) en province Nord de Nouvelle-Calédonie. Institut Agronomique Néo-calédonien (IAC), Rapport d'étude. 199p.

Debar, L. (2019). Recherche de gîtes de microchiroptères sur le site minier SLN de Poum. Rapport d'expertise. 10p.

Fleurot, D., Thean-Hiouen, F., Dedane, R., & Boula, D., 2025. Lexique vernaculaire de la biodiversité de PUM. 32p.

Heraclide, K., Oedin, M., & Brescia, F. (2023). Action or Extinction- Oceania's Threatened Bats : Implementing Proactive Conservation Strategies by Moving Past Rhetoric and Inaction Toward better knowledge and conservation of two endemic endangered species of bats in New Caledonia. Institut Agronomique Néo-calédonien (IAC), Rapport d'étude. 21p.

IUCN 2025. The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2025-1. <<https://www.iucnredlist.org>>

Kirsch, R., Tupinier, Y., Beuneux, G., Rainho, A., 2002. Chiroptera Pacifica,

Importance écologique et conservation des Chiroptères dans les écosystèmes tropicaux insulaires du pacifique. Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM), unpublished report. 129p.

Lavery, T., & Flannery, T. (2023). Mammals of the South-west Pacific. CSIRO PUBLISHING. 360p.

Oedin 2021. Sensibilité des populations de roussettes (Mégachiroptères, Pteropodidae) aux prélèvements cynégétiques et aux prédateurs introduits : une approche éco-démographique en Nouvelle-Calédonie. Thèse de doctorat. 271p.

Oedin, M., Brescia, F., Vidal, E., & Millon, A. (2022). Make flying-fox hunting sustainable again: Comparing expected demographic effectiveness and hunters' acceptance of more restrictive regulations. *Ambio*, 51(4), 1078-1089.

Oedin, M., Brescia, F., Boissenin, M., Vidal, E., Cassan, J. J., Hurlin, J. C., & Millon, A. (2019). Monitoring hunted species of cultural significance: Estimates of trends, population sizes and harvesting rates of flying-fox (*Pteropus* sp.) in New Caledonia. *PLoS One*, 14(12), e0224466.

Ravary, F. & Debar, L. (2022). Suivi 2021 des populations de chiroptères du site minier SLN de POUM (Province Nord). Rapport d'expertise. 27p.

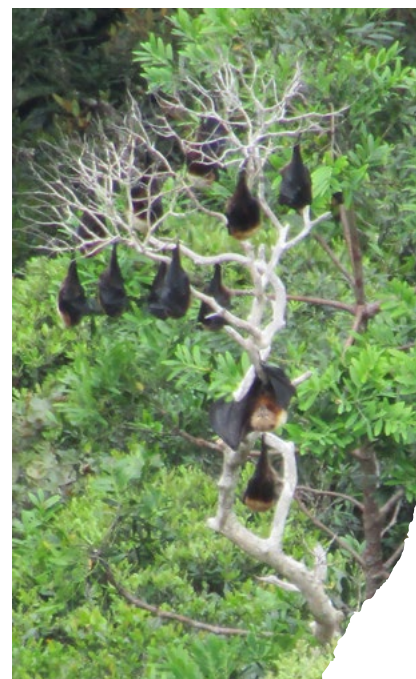
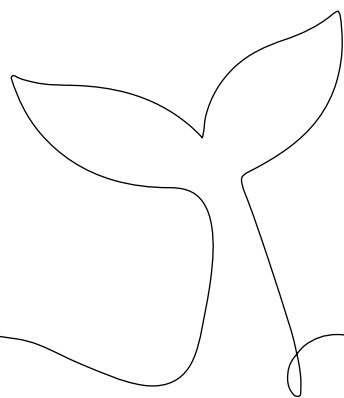


Fig. 9 : *Pteropus ornatus*, ©M. Oedin (IAC)



Fig. 10 : Petit campement de roussettes, observé pendant l'ABC, **à préserver à tout prix.**



MAMMIFÈRES Marins

D. FLEUROT
C. GARRIGUE
N. CORNUET

INTRODUCTION

GÉNÉRALITÉS NC

(source site "Opération Cétacés")

EN NOUVELLE-CALÉDONIE, LES INVENTAIRES DES MAMMIFÈRES MARINS LISTENT PAS MOINS DE 30 ESPÈCES QUI VIVENT OU QUI CROISENT DANS NOS EAUX NÉO-CALÉDONIENNES. ILS SE DIVISENT EN 3 GROUPES :

LES CÉTACÉS

qui comprennent :

Les Odontocètes (cétacés à dents), comme les dauphins ou les cachalots, et

Les Mysticètes (cétacés à fanons) comme les baleines.

LES SIRÉNIENS

tel que la plus connue :
la vache marine
(*Dugong dugon*).

LES PINNIPÈDES

avec l'**otarie à fourrure**
de Nouvelle-Zélande
(*Arctophoca australis forsteri*),
dont l'observation reste
exceptionnelle.

TOUS CES ANIMAUX IDENTIFIÉS DANS NOS LAGONS OU EN HAUTE MER INDIQUENT UNE RICHE DIVERSITÉ POUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE.

Ce volet Mammifères marins n'étant pas prévu au lancement du projet de l'ABC de Poum, il a été ajouté pour donner suite à l'observation du passage de baleines à bosse dans le lagon au nord de l'îlot Taanlo.

Nous relaterons les quelques observations opportunistes faites lors des nombreuses missions sur les îles de Poum, pendant les traversées en navigation.

LES MAMMIFÈRES MARINS VUS À POUM

Le lagon de Poum se situe à la pointe nord de la Grande-Terre. Il draine les eaux de la côte est et de la côte ouest par les passes découpant son grand récif barrière.

Sur la barrière récifale est, on trouve la passe d'Amos vers le sud et au nord de l'île de Balabio sur le Grand Récif de Cook, la Grande Fausse Passe à quelques encablures de l'îlot de sable Dau Xot.

À l'ouest, plusieurs ouvertures alimentent en eaux du large le lagon. Au sud, la passe de la Gazelle, limite entre Poum et Koumac, où débute le Grand Récif de Poum. Au centre la passe de Poum, fin du premier récif dénommé et où commence le Grand

Récif des Nénéma. La passe de Yandé, du même nom que l'île située à l'est immédiat, marque le point sud du Récif des Français.

Toutes ces ouvertures vers les hautes mers favorisent le paysage des grands cétacés ou des petits groupes de dauphins. Les dugongs, quant à eux, évoluent entre les herbiers des grandes baies et le grand récif.

Depuis les temps immémoriaux, les populations locales des îlots du nord de la commune ainsi que celles du district Aonvase (Arama) ont la connaissance des migrations de baleines à bosse. Cette connaissance est le socle pour le calendrier des cultures et autres rituels des saisons, par exemple.

DONNÉES HISTORIQUES

AVANT L'ABC DE POUM

OBSERVATIONS ANCIENNES

Peu de données ont été recueillies par le passé, mais quelques observations existent et ont pu être prises lors des routes de navigations vers les archipels éloignés pour des études spécifiques, à l'aller comme au retour.

Ainsi, on compte 3 espèces de mammifères marins répertoriés dans les lagons de Poum.

Il peut être cité :

- *Tursiops aduncus* (Grand dauphin de l'Indo-Pacifique),
- *Dugong dugon* (Dugong, Vache marine),
- *Megaptera novaeangliae* (Baleine à bosse).

Une étude faite dans le district Aonvase cartographie le couloir de migration des baleines à bosse dans le lagon d'Arama. Le trajet observé trace une route entre la passe d'Amos et la passe de Yandé (cf. : carte page 94).

ÉTAT DES OBSERVATIONS

EN PÉRIODE ABC

LES OBSERVATIONS DIRECTES PAR LES ÉQUIPES DE L'ABC

Sept observations opportunistes ont été réalisées par des équipages en cours de navigation vers des destinations sur les îlots de Poum.

Des dauphins (identifiés ou indéterminés) ont été vus, en solitaire, très probablement en recherche de nourriture. Quatre points d'observations réalisés.

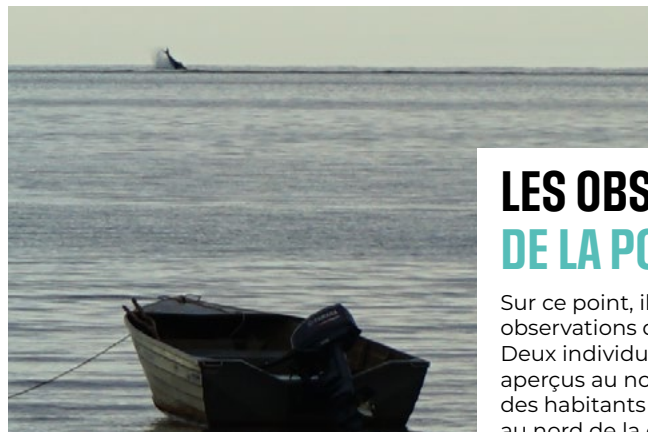
Il a pu être vu des vaches marines au repos le matin de bonne heure, à la surface de la mer ou bien en déplacement lors du nourrissage dans des zones proches d'herbiers.

La vache marine était jadis consommée. Sa pêche est interdite en Nouvelle-Calédonie depuis 1963, avec néanmoins la possibilité de

capturer des individus dans le cadre de cérémonies coutumières. Ces dispositions, initialement votées par l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie, ont ensuite été remplacées par la réglementation provinciale, qui a inscrit les dugongs sur la liste des espèces animales protégées en 2001. Ces dispositions ont été reprises lors du vote, en 2008, du code de l'environnement de la province Nord. Cependant, bien que le Code de l'environnement de la province Nord prévoit la possibilité d'octroyer des dérogations pour la pêche de dugong, aucune dérogation n'a été accordée depuis 2004, notamment du fait des signes alarmants de baisse des populations observées lors de

différentes missions de comptage. La province Nord envisage aujourd'hui, en accord avec les autorités coutumières, de supprimer la possibilité d'octroyer des dérogations.

Le dugong illustre tous les mammifères marins pour lesquels il y a un fort enjeu de préservation pour les générations futures. Au même titre qu'une plante microendémique, rare et menacée ou comme le Dekmen (Merle des îles, *Turdus pilioccephalus xanthopus*) l'oiseau le plus menacé de disparition de la Nouvelle-Calédonie et ne vivant plus qu'à Poum, le dugong doit faire partie des espèces parapluies, pour le milieu marin, dans les enjeux de la biodiversité à souligner à Poum.



Baleine tapant sa nageoire caudale sur la surface de l'eau

LES OBSERVATIONS PARTICIPATIVES DE LA POPULATION

Sur ce point, il s'agit de deux observations de baleines à bosse. Deux individus différents ont été aperçus au nord de l'îlot Taanlo par des habitants de la tribu la plus au nord de la commune de Poum.

Ces contributions participatives ont déclenché la rédaction de ce paragraphe dédié aux mammifères marins ainsi que le travail sur le lexique vernaculaire.

CARTE DES OBSERVATIONS

BALEINES À BOSSE, AUTRES CÉTACÉS & SIRÉNIENS

Sur cette cartographie apparaît le couloir migratoire des baleines à bosse (tireté en bleu) suivant les informations recueillies auprès des pêcheurs de la commune de Poum.

Deux observations de baleines (étoiles rouges) ont été réalisées par des habitants de Taanlo durant l'ABC de Poum.

Tous les points noirs localisent les observations collectées entre 2000 et 2014 par l'association Opération Cétacés (Garrigue 2004 ; Garrigue et al 2015) et celles de l'ABC de Poum pour tous les autres petits cétacés et siréniens.



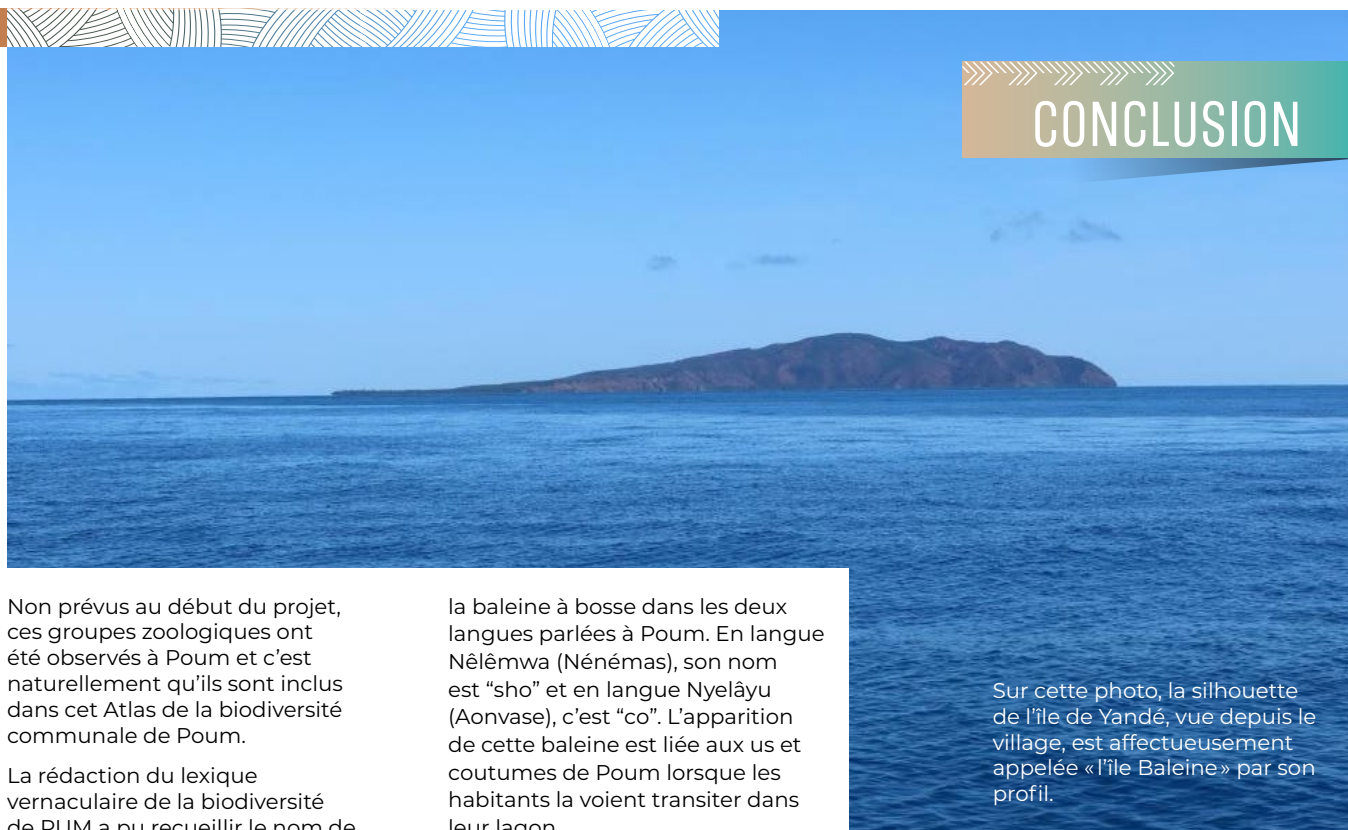
CONCLUSION

Non prévus au début du projet, ces groupes zoologiques ont été observés à Poum et c'est naturellement qu'ils sont inclus dans cet Atlas de la biodiversité communale de Poum.

La rédaction du lexique vernaculaire de la biodiversité de PUM a pu recueillir le nom de

la baleine à bosse dans les deux langues parlées à Poum. En langue Nêlêmwa (Nénémas), son nom est "sho" et en langue Nyelâyu (Aonvase), c'est "co". L'apparition de cette baleine est liée aux us et coutumes de Poum lorsque les habitants la voient transiter dans leur lagon.

Sur cette photo, la silhouette de l'île de Yandé, vue depuis le village, est affectueusement appelée « l'île Baleine » par son profil.



L'ensemble des herbiers marins devraient faire l'objet d'études et de suivis, à très court terme du fait de la situation très préoccupante des dernières populations de dugong. Des espaces marins, ciblés par les experts des mammifères marins, des populations locales et des collectivités concernées, pourraient faire l'objet de protections spécifiques dans les lagons de Poum. Une mise en place d'espaces maritimes protégés (formes administratives à étudier) pourrait être envisagée avec les deux Comités de gestion du Patrimoine UNESCO et les services provinciaux ainsi qu'un collège scientifique expert.

Ces futurs sanctuaires préserveraient durablement des habitats ou bien des écosystèmes fonctionnels entiers, incluant toute la richesse de la biodiversité marine observée à Poum durant cet ABC. Protéger des espaces marins pour cette espèce initierait la préservation de toutes les autres espèces vivantes dans les habitats favorables et délimités pour le dugong (tortues, holothuries, picots, crabes, coraux, herbiers, mangroves, oiseaux, roussettes...) sur des décennies. La survie de ce sirénien est intimement liée aux décisions urgentes que devra prendre l'Homme.

POUR L'ÉTAT ALARMANT DU DUGONG DANS LES EAUX NÉO-CALÉDONIENNES, NOUS PROPOSONS ICI DES PISTES DE RÉFLEXION À L'ÉCHELLE DE POU M.

L'intégralité de l'îlot Cocotier, îlot, mangroves, vasières, herbiers et platiers, peut être un site d'études, sur le district d'Arama. L'îlot Cocotier étant reconnu mondialement pour les oiseaux limicoles comme zone de repos et de nourrissage.

Sur la côte Ouest, le fond de la baie de Néhoué pourrait être une autre zone d'étude, englobant les secteurs depuis l'embouchure de la rivière Néhoué au sud, en face de l'île Bouérate et l'île Nèèn au nord jusqu'à la pointe de Phwéé.

Ces deux propositions seront suggérées sur des cartographies à enjeux.

REMERCIEMENTS

Nos remerciements chaleureux vont en premier lieu aux participations des habitants de Taanlo pour les observations de baleines, sans lesquelles cet article n'aurait pas été rédigé.

Un merci va aux équipages qui ont pu faire quelques observations en mer, de dauphins ou de Dugong.

Nous remercions l'Association Opérations Cétacés pour les points d'observations historiques transmis en juin 2023. Merci au Dr Claire Garrigue pour sa relecture experte et ses commentaires avertis.

La Direction de DDEE nous a apporté un éclairage précieux sur la partie ancienne de la législation territoriale de la pêche du dugong. Nous remercions Nathaniel Cornuet pour son regard avisé de la réglementation provinciale référencée.

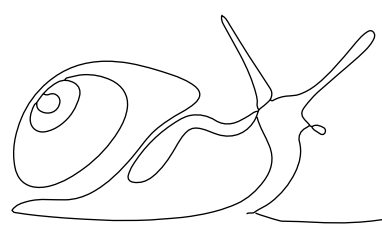
BIBLIOGRAPHIE

- Garrigue, C. 2004. Étude de la population de baleines à bosse de la province Nord. Rapport final, 99 p. (Service de l'environnement de la Province Nord)
- Garrigue C., Dodemont, R., Pérard, V. 2015. Compte-rendu de la mission d'étude des baleines à bosse effectuée en provinces Nord et Sud en 2014. 20p (Province Nord).

P. BOUCHET
D. FLEUROT
L. LÉONARD
O. GARGOMINY

Mollusques

CONTINENTAUX



INTRODUCTION

Avertissement aux lecteurs :

Nota : Ce document sur les Mollusques continentaux de Poum compile la synthèse des travaux d'avril 2023, comprenant une partie historique, rédigée par le Muséum et un résumé des travaux menés par des naturalistes bénévoles en 2024. La synthèse du Muséum, ne pouvant être intégrée ici *in extenso*, est disponible en version numérique sur le site des ABC de France dans les ressources documentaires de la page dédiée à l'Atlas de la Biodiversité Communale de Poum.

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Poum, des inventaires ciblés des mollusques continentaux ont été réalisés en 2023. Ces travaux s'inscrivent dans une dynamique plus large de connaissance de la biodiversité, notamment au sein du programme La Planète Revisitée, coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

La liste globale des espèces collectées de mollusques terrestres et aquatiques n'est pas disponible pour être présentée dans cet Atlas de la biodiversité de Poum. Les nombreux spécimens, difficilement identifiables à l'espèce par la richesse des nouveautés découvertes ces dernières années par les équipes du Muséum, sont en cours d'études, moléculaires pour la plupart, dans les laboratoires de cette institution à Paris.

ETAT DES RÉCOLTEURS DE MOLLUSQUES À POUM

RÉCOLTEUR	1978	1981	2018	2019	2022	2023*	2024*
ABDOU Ahmed				X			
BOUCHET Philippe	X		X		X	X	
CHÉREL Corinne	X						
DAYÉ Patrick**						X	
DUTERTRE Valentin**						X	X
FLEUROT Dominique**					X	X	X
GARGOMINY Olivier				X		X	
LÉONARD Lilian						X	
MAESTRATI Philippe			X				
MORDAN Peter		X					
PÁLL-GERGELY Barna			X		X		
PEMONON Esaïe**							X
RICHLING Ira			X	X		X	
TILLIER Annie		X					
TILLIER Simon		X					
TOMBERS Nina						X	
WHAAP Rocky**					X	X	X
Total récolteurs par année	2	3	4	3	4	9	4

* : ABC de Poum
** : Naturaliste



BILAN

& HISTORIQUE DES DONNÉES

Les premières mentions documentées de mollusques terrestres sur le territoire communal de Poum remontent à 1978, lors de collectes effectuées par Philippe Bouchet et Corinne Chérel. **Trois sites avaient alors été recensés :**

LE MONT NINDO

à proximité de l'intersection entre la RPN1 et la route du col d'Arama

LA ZONE CÔTIÈRE D'ARAMA

LE NORD-OUEST DE LA MONTAGNE DE POUM

Ces localités ont ensuite fait l'objet de nouvelles prospections en 1981 par Peter Mordan, Simon Tillier et Annie Tillier.

Parmi les taxons emblématiques de la région figurent les *Placostylus*, communément appelés « bulimes » en Nouvelle-Calédonie. Ce genre a fait l'objet de nombreuses études par les institutions muséales au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Une synthèse majeure de ces connaissances a été proposée par Neubert et al. (2009)¹.

À l'échelle calédonienne, six espèces de *Placostylus* ont été décrites, dont trois présentes à Poum. L'évaluation conduite en 2009 souligne la fragmentation croissante des populations, en particulier dans les régions de l'Ouest et du Nord, par suite de la quasi-disparition de la forêt sèche. Plusieurs formes, décrites dès les années 1860, sont aujourd'hui considérées comme éteintes, et certaines populations ont disparu au cours même des travaux de terrain, rendant impossible la confirmation de certaines hypothèses taxonomiques par l'analyse moléculaire.

Les espèces suivantes sont présentes sur la commune :

- *Placostylus porphyrostomus monackensis* (Neubert et al., 2009 : p. 86–88, fig. 111, 125–130),
- *Placostylus scarabus* (p. 88–93, fig. 133–146),
- *Placostylus bondeensis rossiteri* (p. 102–104, fig. 165–168).

L'APPORT DES SCIENCES PARTICIPATIVES

Le programme La Planète Revisitée repose sur une approche collaborative intégrant chercheurs, experts naturalistes et citoyens volontaires. Les connaissances empiriques des habitants, notamment sur l'accessibilité des sites, les types de végétation et les microhabitats, constituent un atout précieux pour orienter les

investigations vers les zones les plus propices à la découverte de nouvelles espèces.

En avril 2022, une équipe de malacologues en mission dans la vallée de Paris (commune de Poum) a établi un partenariat local avec José Vico, propriétaire du terrain exploré. Grâce aux échanges avec Philippe Bouchet, coordinateur scientifique, Monsieur Vico a pu identifier, sur un suintement de son terrain, plusieurs Charopidae millimétriques ainsi qu'un grand Tateidae, représentant une nouvelle espèce pour la science, et constituant la localité la plus septen-

trionale connue pour ce groupe en Nouvelle-Calédonie. Ce spécimen a ensuite été retrouvé à Pangai et est en cours de description (Bouchet, comm. pers., 2022).

De telles découvertes illustrent la capacité des sciences participatives à renforcer le maillage naturaliste du territoire, en créant un réseau de sentinelles locales formées à l'observation et à la remontée d'informations naturalistes.

¹ Neubert E., Chérel-Mora C. & Bouchet P. 2009. — Polytypy, clines, and fragmentation: The bulimes of New Caledonia revisited (Pulmonata, Orthalicoidae, Placostylidae), in GRANDCOLAS P. (ed.), *Zoologia Neocaledonica 7. Biodiversity studies in New Caledonia. Mémoires du Muséum national d'Histoire naturelle* 198: 37–131. Paris ISBN: 978-2-85653-618-6.

ETAT DES PROSPECTIONS ET OBSERVATIONS

EN PÉRIODE ABC

TERRESTRE

DANS LE CADRE DES RECHERCHES POUR L'ABC DE POUM, LE MUSÉUM A OBTENU UN PERMIS DE COLLECTE POUR LES GASTÉROPODES TERRESTRES SOUS LA RÉFÉRENCE DE L'AUTORISATION SIMPLIFIÉE N° 609011-13/2023 DEPART/JJC DU 5 MAI 2023. DES PROSPECTIONS ONT DONNÉ LIEU À DES COLLECTES DE MATÉRIELS BIOLOGIQUES SUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2023 AU 14 DÉCEMBRE 2024, SUR TOUT LE TERRITOIRE COMMUNAL.



Spécimens de Charopidae récoltés dans la Vallée de Paris ©José VICO



Spécimens de Charopidae (cf. Andrefrancia) récoltés dans la forêt de Golone en janvier 2024 ©Benoit HENRY

DÉROULÉ ET SYNTHÈSE DES PROSPECTIONS D'AVRIL 2023 DANS LE CADRE COMMUN DE LA PLANÈTE REVISITÉE ET DE L'ABC DE POUM

DÉROULÉ ET SYNTHÈSE DES PROSPECTIONS 2023

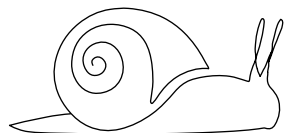
Du 1^{er} au 8 avril 2023, une équipe a mené une mission d'inventaire ciblée sur la malacofaune terrestre dans le cadre du projet "La Planète Revisitée", en synergie avec les objectifs de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Poum.

Les investigations se sont déployées sur une diversité d'habitats allant des îles satellites (Néba, Yandé, Baaba) jusqu'à des milieux continentaux

de Grande Terre, incluant des zones forestières, des formations littorales et des massifs calcaires.

Au total, 43 stations de récolte ont été échantillonnées, complétées par 6 stations d'observation. Plus de 30 espèces distinctes ont été recensées, parmi lesquelles une majorité d'espèces indigènes ou endémiques. Plusieurs taxons semblent inédits pour la science ou présentent un degré élevé de micro-endémisme, spécifique au Grand Nord calédonien, voire à la seule commune de Poum.

L'analyse exhaustive des espèces attendra une mise en parallèle avec les relevés d'autres communes nordistes et des séquençages ADN à venir. Pour l'instant, 19 espèces ont pu être photographiées vivantes et représentées en planches, accompagnées de quelques spécimens alcoolisés ou sous forme de coquilles.



ILE NÉBA

1^{er} avril 2023

Après une entrée protocolaire auprès de la chefferie locale, les prospections ont débuté sur l'île de Néba. L'équipe s'est divisée en deux binômes, opérant dans le sud et le nord de l'île. La zone présente un sous-bois fortement dégradé par la présence de cerfs rusa, avec une végétation de crêtes ravagée par les incendies de 2020.

Malgré ces perturbations, plusieurs microgastéropodes ont été collectés : deux bulimes vivants (*Placostylus* spp.) ainsi que des représentants des familles Charopidae, Punctidae et Euconulidae. La station 972 s'est révélée particulièrement riche. Cette journée a été valorisée par un article dans le magazine Le Pays (n°194, mai 2023).



Spécimens de bulimes vivants récoltés sur l'île Néba conservés en alcool. ©L. Léonard

ILE YANDÉ

2 et 3 avril 2023

Yandé, île de 13 km² à substrat ultrabasique, présente des habitats miniers relictuels. Les stations 974 et 976, localisées en forêt taboue sur un talweg à 130 m d'altitude, ont révélé une malacofaune exceptionnelle avec *Diplomphalus*, *Helicarionidae*, *Helicidae*, *Draparnaudia* et *Placostylus*.

Ce dernier confirme la présence de refuges pour des espèces relictuelles.

La seconde journée, plus décevante en diversité, s'est focalisée sur les stations 978 et 979. Quelques spécimens d'*Achatinellidae*, *Euconulidae*, *Palaina* et *Rhytididae* y ont néanmoins été collectés. Cette exploration a été documentée dans un reportage en deux volets diffusés sur l'émission Wagééri (Caledonia, avril 2023).



Station 976 - spécimen de *Gassiesia*, MNHN-IM-2019-24017, ©O. Gargominy



Station 976 - spécimen de *Diplomphalus*, MNHN-IM-2019-24015, ©O. Gargominy

ILE BAABA

4 avril 2023

Sur l'île de Baaba, la dégradation par des espèces invasives (cochon sauvage, cerf rusa, fourmis électriques) limite fortement la richesse spécifique. Cependant, des prospections littorales dans une anse préservée ont permis la collecte de *Truncatella*, *Assimineae* et *Omphalotropis*, principalement dans la végétation à *Pandanus*.



Station 982 - spécimen d'*Omphalotropis*, MNHN-IM-2019-24041, ©O. Gargominy



Station 981 - spécimen de *Truncatella*, MNHN-IM-2019-24031, ©L. Léonard

FORÊT ET CREEK DE PANGAI

5 avril 2023

Milieu mésophile riverain, la forêt de Pangai présente une faune dominée par une microfaune indigène coexistant avec des espèces introduites telles que *Euglandina rosea* ou *Lissachatina fulica*. Les stations 983 et 986 ont permis d'échantillonner *Tateidae* (de grande taille), *Physastra*, ainsi que deux morphotypes de *Palaina*. Des *Athoracophoridae* ont également été découverts sous les bois morts.



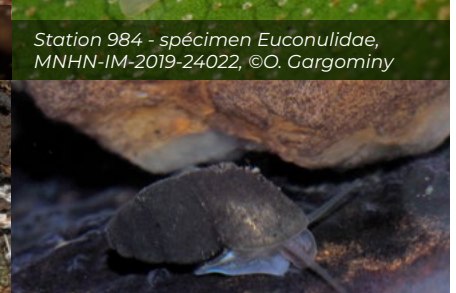
Station 984 - spécimen de *Palaina* (big conical form), MNHN-IM-2019-24021, ©O. Gargominy



Station 984 - spécimen *Euconulidae*, MNHN-IM-2019-24022, ©O. Gargominy



Station 984 - spécimen d'*Athoracophoridae*, MNHN-IM-2019-24024, ©O. Gargominy



Station 983 - spécimen de *Tateidae*, MNHN-IM-2019-24032, ©L. Léonard

FORÊT D'OUGNE ET COL D'ARAMA

6 avril 2023

La forêt d'Ougne, zone inondable de la vallée Poupoule, s'est révélée pauvre en diversité. Des espèces généralistes comme *Gastrocopta*, *Palaina* et *Euconulidae* y ont été observées. En revanche, une station sur calcaire à Tiravaji a révélé une espèce de *Charopidae* potentiellement nouvelle.

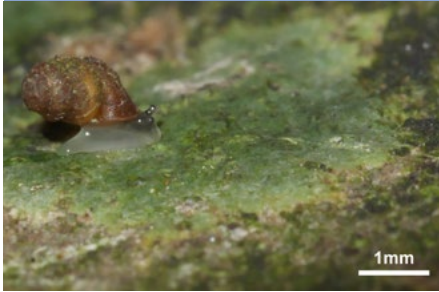
Une prospection nocturne au col d'Arama n'a révélé que trois spécimens de *Subulinidae* introduits.

ROCHE MAUPRAT

6 avril 2023

Site emblématique de la biodiversité calcaire, la Roche Mauprat a été prospectée par deux binômes. Les

stations 991 à 993 ont révélé la présence de *Georissa*, *Nesopupa*, *Gastrocopta* et *Subulinidae*. Ce site abrite une faune spécialisée adaptée aux substrats calcaires, avec des indices de prédation par *Euglandina*.



Station 993 - spécimen de *Georissa*, MNHN-IM-2019-24048, ©O. Gargominy

PRESQU'ÎLE DE POUM

(baie d'Oop)

Des stations littorales ont permis de collecter des *Assimineae* et un *Charopidae* troglomorphe albinos, découvert sous des pierres de serpentine en végétation côtière dominée par des *Pandanus*.



MASSIF DE POUM (mine SLN)

Une journée de prospection sur le massif minier de Poum a permis d'explorer six stations (994 à 1002) allant de 36 à 410 m d'altitude. L'échantillonnage a combiné chasse à vue et tamisage de litière à l'aide de tamis Winkler.

Les résultats varient selon les habitats : forêt sèche, maquis minier, dolines, végétation arbustive dense. Parmi les groupes recensés figurent *Palaina*, *Charopidae*, *Helicarionidae*, *Draparnaudia*, *Rhytididae* et *Assimineidae*. Des espèces arboricoles (*Euconulidae*) ont également été



Station 994, spécimen IM-2019-24051, *Rhytididae*, ©L. Léonard



Station 996, spécimen IM-2019-24033, *Helicarionidae*, ©L. Léonard



Station 998, spécimen IM-2019-24050, *Draparnaudia*, ©L. Léonard



Station 996, spécimen IM-2019-24035, *Charopidae*, ©L. Léonard

défectées, de même qu'un grand nombre de coquilles de bulimes morts, notamment en zone incendiée.



Station 996, spécimen IM-2019-24034, *Assimineidae*, ©L. Léonard

SYNTHÈSE DE L'ANNÉE 2024

PRÉAMBULE :

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LE COORDINATEUR POUR L'ABC DE POUM A ÉTÉ INITIÉ PAR LE MUSÉUM, EN TANT QUE NATURALISTE, À LA RECHERCHE DES MOLLUSQUES DE LA MICROFAUNE NÉO-CALÉDONIENNE. IL A PU ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES RELATIVES À L'IDENTIFICATION DE SITES FAVORABLES À

L'HABITAT DES MOLLUSQUES, À LA RÉCOLTE DE SPÉCIMENS *IN SITU*, AU TRI DES TAMISAGES ET AUX PRÉPARATIFS DES CONDITIONNEMENTS DANS LE BUT D'ÉTUDES ET D'ANALYSES ULTÉRIEURES AU MUSÉUM À PARIS (MNHN). C'EST AVEC SES COMPÉTENCES GÉNÉRALISTES QU'IL A MENÉ, SEUL, DES COLLECTES SUR L'ENSEMBLE DE

LA COMMUNE POUR PERMETTRE UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE LA RÉPARTITION DES ESPÈCES. À SIGNALER QUE L'ANNÉE 2024 N'A VU INTERVENIR QUE DES NATURALISTES POUR CE VOLET MOLLUSQUES. DE FAIT, IL N'EN DÉCOULE QU'UN RÉSUMÉ SUCCINCT DU TRAVAIL RÉALISÉ EN 2024, SANS LISTE DE SPÉCIMENS.

MODULE MOLLUSQUES CONTINENTAUX

À l'heure de la rédaction pour cette partie, tous les résultats des collections de mollusques continentaux

(collectes terrestres et aquatiques) de Poum n'avaient pas encore été transmises à l'équipe de l'ABC, dans l'objectif de la compilation pour cette rédaction. Un aperçu global y est dressé, permettant d'y faire figurer la liste ci-dessous :

FAMILLES

Assimineidae, Athoracophoridae, Charopidae, Helicarionidae, Heliciniidae, Planorbidae, Punctidae, Rhytididae, Rhytididae, Rhytididae, Tateidae [indigènes] ; Achatinidae, Subulininae [introduits] ; Achatinellidae, Euconulidae [cryptogènes].

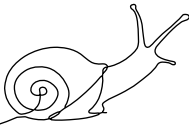
GENRES

Andrefrancia, *Assiminea*, *Diplomphalus*, *Draparnaudia*, *Ferrissia*, *Gassiesia*, *Gastrocopta*, *Georissa*, *Nesopupa*, *Omphalotropis*, *Palaina*, *Pararhytida*, *Platyrhytida*, *Physastra*, *Pupisoma*, *Sturanya*, *Succinea*, *Truncatella*.

ESPÈCES

Euglandina rosea, *Lissachatina fulica*, *Rhachistia histrio* [introduites]; *Placostylus bondeensis*, *Placostylus caledonicus*, *Placostylus porphyrostomus monackensis*, *Placostylus scarabus* [endémiques].

Dans le cadre de l'autorisation provinciale de collectes de matériels de mollusques sur l'année 2024, deux missions ont été organisées avec les naturalistes du Muséum, du 9 au 12 mai 2024 et le 22 juin 2024.



Sur cette mission, Valentin Dutertre a mené une équipe composée de Rocky Whaap et d'Esaïe Pemnon dans un groupe pluridisciplinaire qui a traité la flore et la faune. Les plantes terrestres et aquatiques, les oiseaux, les arthropodes, les gastéropodes ou la vie d'eau douce ont pu être collectés ou observés.

Plusieurs stations ont été réalisées sur ces quatre jours de terrain, aussi bien sur la Grande-Terre que sur des îlots. Le 10 mai, une station aquatique a été faite où le "grand" Tateidae a été trouvé pour la troisième fois sur Poum (voir paragraphe ci-après).

Différents milieux avec substrats spécifiques ont fait partie des zones à inventorier afin de donner une vision de la diversité des espèces de mollusques vivants sur les sols de Poum. Les deux premiers jours, des pointements calcaires et zones de sols schisteux ont été prospectés. Le troisième jour, Une station LandSnail a été installée sur un sol sablonneux de l'îlot Taanlo. Le dernier jour a été consacré à la visite du fond de vallée de la Golone.

Le 22 juin 2024, un pointement calcaire a été prospecté. Des spécimens vivants de *Georissa* ont été collectés.

Sur l'ensemble de l'année 2024, le coordinateur, bénévole de l'AS-PMHNC, pour le projet a pu réaliser de nombreuses stations, permettant de densifier la connaissance des gastéropodes sur l'étendue communale. Il a été réalisé principalement des stations de tamisage de litières au tamis winkler (maille 1 cm). Les autres collectes concernent le ramassage à vue de coquilles mortes du genre *Placostylus* (bulime). Cette donnée permettra plus tard de dresser une cartographie plus fine de la répartition ancienne des espèces à Poum. Le tableau présenté en annexe 1 répertorie essentiellement cette année 2024.

MODULE HYDROBIO, GASTÉROPODES AQUATIQUES (novembre 2023)

L'autorisation simplifiée n°2025-09/PN du 27 février 2025, couvrant la période du mois de novembre 2023, a permis la collecte des gastéropodes aquatiques avec principalement le "grand" Tateidae découvert par un propriétaire dans un suintement de source. Il s'agit de la découverte la plus significative pour les escargots aquatiques lors cet ABC de Poum.

Un module Hydrobio a été mis en place sur quelques jours en novembre 2023 où des stations ont vu la mise en œuvre de la technique de pompage Bou-Rouch des eaux souterraines. Les résultats ont semble-t-il été beaucoup moins riches que les pompages réalisés dans les grandes rivières du sud du territoire.



Pompage Bou-Rouch avec un jeune de la tribu de Bouarou (participatif à Arama)

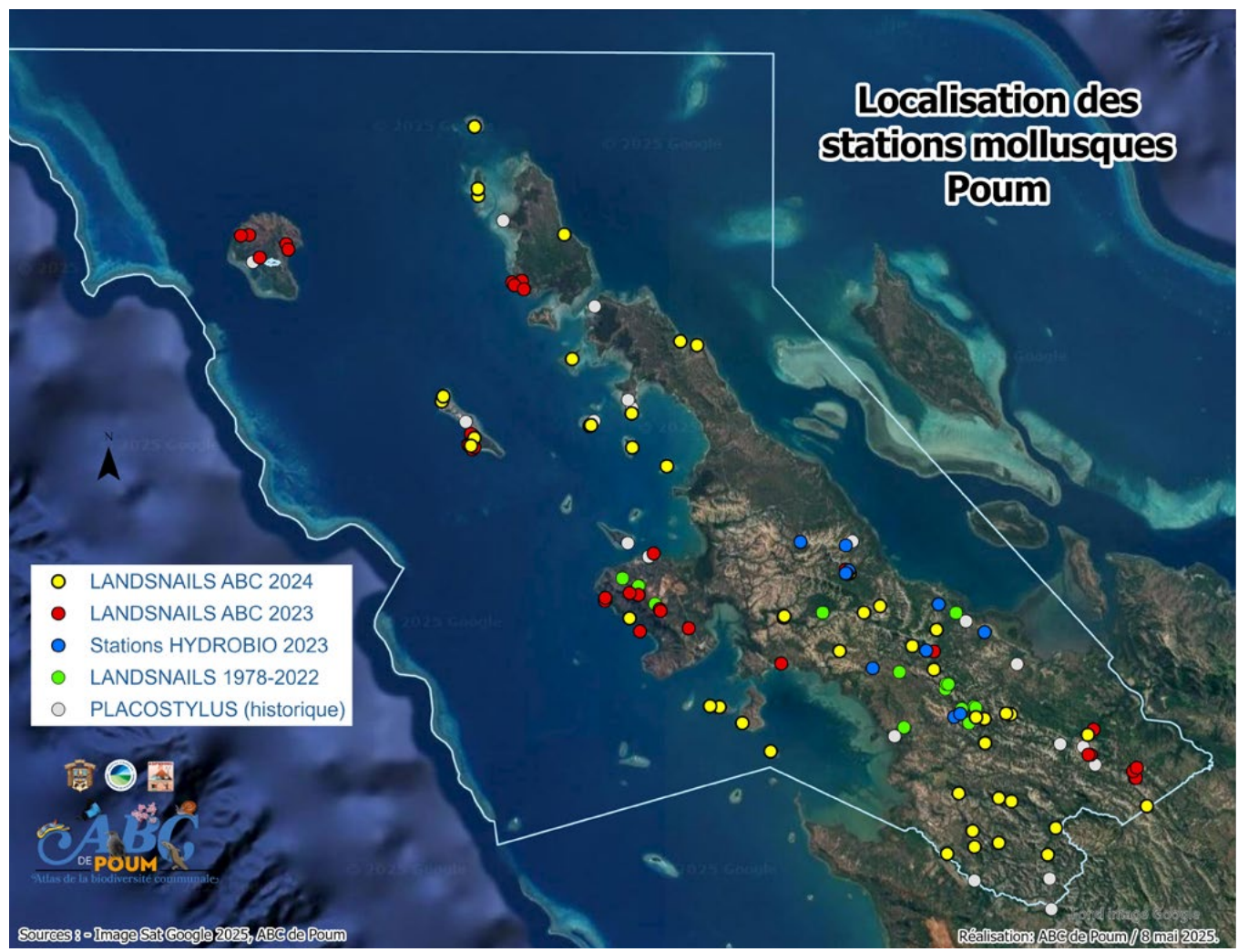


Fig. 1 : Carte des stations mollusques, historiques et ABC

MILIEUX NATURELS À PRÉSERVER

Les gastéropodes terrestres, au même titre que la fonge, sont des êtres vivants qui favorisent le bon état des sols en se nourrissant pour la plupart, hors espèces carnivores, des végétaux morts, principalement la litière. Il n'y a pas spécifiquement d'espèces de gastéropodes à protéger mais ce sont bien plus les milieux qui les accueillent qui doivent être conservés.

Ainsi, nous développerons dans les discussions générales (page 145) les espèces et les milieux à préserver sur la commune de Pouv, dans le chapitre VII.

PLUS VALUE POUR LA SCIENCE

Depuis les premières récoltes d'avril 2023 puis les suivantes, de nombreuse études moléculaires (ADN) sont en cours sur les spécimens prélevés à Pouv.

BIBLIOGRAPHIE

- NEUBERT E., CHEREL-MORA C. & BOUCHET P., 2009, Polytypy, clines, and fragmentation : The bulimes of New Caledonia revisited (pulmonata, Orthalicoidae, Placostylidae) in GraNdColas P. (ed.), Zoologia Neocaledonica 7. biodiversity studies in New Caledonia. Mémoires du Muséum national d'Histoire naturelle 198: 37-131. Paris IsbN: 978-2-85653-618-6.
- Léonard L. & Gargominy O. 2024. Synthèse sur les récoltes de mollusques continentaux dans le cadre commun de La Planète revisitée et de l'ABC de Pouv. PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD), 21 pp.

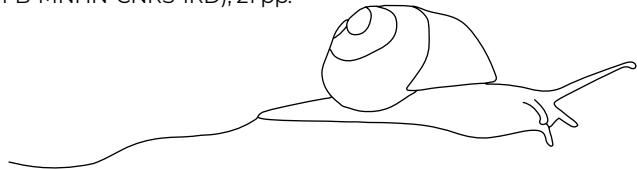




Fig. 2 : Source de la 1^{re} découverte, ©J. Vico

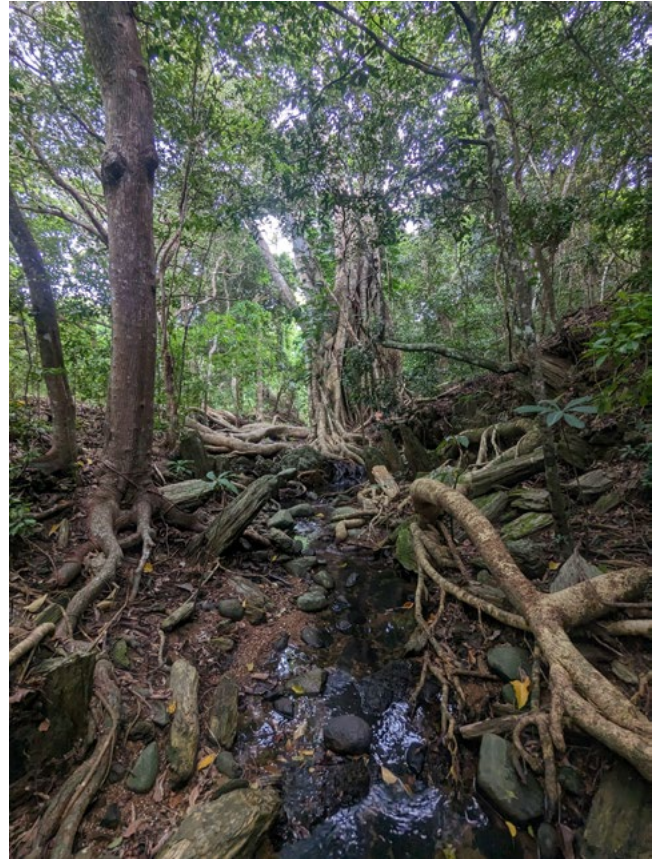


Fig. 3 : 2^e localité, creek de Pangai, ©L. Léonard

Fig. 4 : Grand Tateidae, une découverte 100 % participative ABC de Poup ©V. Dutertre



P. BOUCHET

D. FLEUROT

Y. THÉVENET

Nudibranches

INTRODUCTION

ÉVALUATION GÉNÉRALE

La biodiversité des limaces de mer à Poum est remarquable. Les identifications préliminaires ont révélé la présence d'un total de 366 espèces, comprenant 12 Apysiiiformes (« lièvres de mer »), 262 nudibranches, 62 sacoglosses et 30 espèces appartenant à d'autres groupes. À titre de comparaison, l'ensemble de la région des Caraïbes compte environ 250 espèces de limaces de mer. Bien que ces chiffres restent modestes par rapport à la biodiversité totale de la Nouvelle-Calédonie, il faut prendre en compte que le moment principal consacré aux limaces de mer pendant l'ABC Poum n'a duré que deux semaines et s'est déroulé en hiver.

De plus, les prospections menées lors de l'ABC Poum ont principalement consisté en des collectes directes par plongée sous-marine et exploration de l'estran, avec quelques prélèvements de substrats. En revanche, lors d'autres expéditions en Nouvelle-Calédonie (par exemple à Koumac), de nombreuses autres techniques de collecte ont été utilisées, notamment le dragage et l'aspiration, ce qui a permis d'identifier un nombre beaucoup plus important d'espèces, en particu-

lier chez les céphalaspides. Cela signifie que le nombre d'espèces présentes à Poum reste sous-estimé et que de futures recherches menées à d'autres saisons et/ou avec d'autres techniques révéleront certainement d'autres taxons.

DONNÉES HISTORIQUES

AVANT L'ABC

COLLECTES DE RISBEC

Historiquement, l'essentiel de nos connaissances sur les Nudibranches de Nouvelle-Calédonie sont dues à Jean Risbec, professeur de mathématiques au Lycée Lapérouse dans les années 1920, et c'est donc tout naturellement sur la presqu'île de Nouméa qu'ont porté ses recherches. Toute-

fois, les travaux de Risbec font aussi référence à Bourail, Paagoumène, Poindimié, Kouaoua, et – remarquablement pour ce qui nous concerne ici – à l'île Mouac, où il effectua un premier court passage en 1927 semble-t-il, puis un séjour de 2 mois en 1928, pendant lequel il fit aussi une sortie à Néba. Risbec (1930)¹ en donna une liste de 26 espèces de « limaces de mer », dont 4 décrites comme nouvelles : *Chromodoris mouaci*, *Noumea violacea*, *Carminodoris cockerelli*, *Aeolidia nebae*.

GROUPES CLÉS

Par rapport à d'autres localités de Nouvelle-Calédonie, la diversité des cladobranches à Poum est particulièrement remarquable. Ce total comprend de nombreuses espèces (nouvelles et déjà décrites) d'aéolidiens et de dendronotiens. On peut émettre l'hypothèse que la diversité des habitats explorés à Poum, combinée à l'état de conservation des eaux communales, a contribué à l'abondance des proies (cnidaires) pour ce groupe de nudibranches.

En revanche, la diversité des nudibranches doridiens, qui se nourrissent principalement d'éponges, n'est pas particulièrement élevée à Poum, à l'exception de certains groupes qui ont révélé un nombre d'espèces plus important que dans d'autres régions de Nouvelle-Calédonie (par exemple les Actinocyclusidae et le genre *Gymnodoris*). La diversité des sacoglosses, qui regroupent des espèces herbivores, est élevée mais non exceptionnelle. Ce groupe est probablement plus affecté par la saisonnalité, car il dépend de la croissance des algues, ce qui signifie que des prospections estivales seront nécessaires pour obtenir des estimations plus complètes de la biodiversité.



Bien que les noms d'espèces aient changé à la suite de révisions taxonomiques, deux portaient les noms des deux îlots visités à Poum en 1928. *C. mouaci* pour l'îlot Mouac et *A. nebae* pour l'île de Néba sont ces deux nudibranches.

¹ Risbec, J. (1930). Nouvelle contribution à l'étude des nudibranches néo-calédoniennes. Annales de l'Institut Océanographique. 7(7) : 263-298, pl. 1.

ÉTAT DES COLLECTES ET OBSERVATIONS

EN PÉRIODE ABC

UN ÉTAT DES PROSPECTIONS ABOUTISSANT À DES COLLECTES ET DES OBSERVATIONS RÉALISÉES LORS DE LA 2^E QUINZAINE DES NUDIBRANCHES TENUE EN DÉBUT JUIN 2023, AINSI QUE LES RECHERCHES DE L'ANNÉE 2024, EST DÉTAILLÉ DANS CE PARAGRAPHE.

L'INVENTAIRE GLOBAL DES ESPÈCES COLLECTÉES OU OBSERVÉES EST DISPONIBLE DANS L'ANNEXE COMPLÉMENTAIRE SUR LE SITE DES ABC DE FRANCE, PAGE DE L'ABC DE POUM.

MODULE 1

LA 2^E QUINZAINE DES NUDIBRANCHES

Ce premier module a été accordé par autorisation simplifiée de la province Nord, N°609011-23/2023/DEPART/JJC, du 3 avril 2023.

Cette deuxième édition des quinzaines des nudibranches se déroulant à Poum a été sous la direction du professeur Philippe Bouchet, spécialiste des mollusques, retraité du Muséum.

Pour cette 2^e quinzaine du 11 au 24 juin 2023, une équipe internationale avait été formée. Basée au Centre d'hébergement de Koumac, elle avait dû faire chaque jour les allers retours jusqu'aux sites de pêches sur Poum.

Ils sont venus de France, des Etats Unis, d'Italie, de Tahiti et des 4 coins de la Nouvelle-Calédonie.

23 naturalistes participants se sont relayés, avec passion, sur toute cette quinzaine, restant de quelques jours à la totalité de l'expédition. Un laboratoire de 4 spécialistes installée dans une salle du Centre d'hébergement à Koumac.

Les lagons de Poum n'ayant pas été revisité pour les nudibranches depuis presque 100 ans - tout était pratiquement à découvrir - ce qui en faisait un des plus grands terrains de jeu maritime pour l'ensemble des passionnés réunis à Koumac. Ils se positionnaient pour être parmi la première équipe à améliorer les connaissances des nudibranches à Poum.

Deux types de pêches ont été mises en œuvre :

LA PÊCHE CÔTIÈRE (dénommée « Maréistes »), à pieds secs à retourner les pierres ou les blocs de corail où en nageant sur les platiers selon la marée en palmes-masque-tuba (PMT). De nombreux sites ont été ciblés, la première semaine, tant les connaissances étaient pauvres sur la commune de Poum (cf. données historiques). Les stations de la première semaine apportaient des indices sur la richesse

et la diversité en nudibranches à Poum. Sur la zone des premières stations prometteuses, des pêches ont été faites la deuxième semaine soit en PMT, soit en plongée. Dans la période de la 2^e quinzaine à Poum et sur les 92 stations totales, ce sont 46 stations en PMT réparties sur tous les lagons de Poum. Les accès aux sites ont pu se faire en véhicules ou en bateaux.

LA PÊCHE EN PLONGÉE équipée de bouteilles d'air comprimé (dénommée « Plongeurs ») pouvait varier de 0 à moins 25 mètres de profondeur. Une seule plongée de nuit a été réalisée sur la côte Est au Caillou Bayu, dit « Sainte Hélène » face à la propriété de la famille Napoléon.



Fig. 1 à 4 : Une équipe en PMT. Pêches et concertation des collectes et observations d'habitats.

Les plongeurs ont réparti leurs sites d'explorations sur les tombants des platiers frangeants, des pointes rocheuses jusqu'au grand récif, intérieur comme tombant extérieur. Deux passes ont été visitées, celles de Poum et de Yandé.

Pour des raisons de sécurité, la durée d'une plongée bouteille est limitée, ainsi que la profondeur. A contrario, les pêches PMT ne sont pas limitées dans le temps ni sur l'espace côtier à prospecter. Avec la contrainte de rentrer avant 16h00 pour les traitements au laboratoire, les équipes finissaient au plus tard vers 15h00. Le temps de trajet entre Poum et Koumac est en moyenne d'une heure. Les nudibranches sont des êtres très fragiles, toutes

précautions devaient être prises pour ne pas perdre les spécimens pêchés le matin (mise à l'abri du soleil).

En règle générale le beau temps a prédominé où seul le vent s'est invité pour les plongées au grand récif. 7 bateaux ont été mobilisés dont 5 simultanément sur une journée.

Sur les 92 stations, 913 spécimens ont été échantillonnés, identifiés et conditionnés pour des études ultérieures au Muséum à Paris.

Après chaque retour de pêche, les spécimens ont été triés, identifiés, enregistrés, photographiés et conditionnés en flacons avec de l'alcool pour leur conservation jusqu'à des études ultérieures au Muséum à Paris.



Fig. 5 : Une équipe de plongeurs en préparation à l'extérieur du grand récif



Fig. 6 : Laboratoire scientifique au Centre d'hébergement à Koumac (Angel, Philippe, Kathrina, Michelle et Guilia)

RÉSULTATS

Un premier bilan avait été fait après la mission de juin 2023 à Poum :

- ▶ 9 Aplysiidae dont 3 nouvelles espèces pour la NC,
- ▶ 171 Nudibranchia dont 33 nouvelles espèces pour la NC,
- ▶ 39 Sacaglossa dont 15 nouvelles espèces pour la NC,
- ▶ 13 Cephalaspidea dont 4 nouvelles espèces pour la NC,
- ▶ 4 Runcinida dont 2 nouvelles espèces pour la NC,
- ▶ 3 Pleurobranchida.

Ce qui faisait un total de 239 espèces dont 57 nouvelles pour la Nouvelle-Calédonie.

MODULE 2

LES OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES

À la suite de la 2^e quinzaine des nudibranches faite dans les lagons de Poum, il a été décidé de réaliser des observations complémentaires afin de cibler les sites les plus prometteurs en vue d'une semaine additionnelle, par une équipe restreinte. La province Nord a autorisé la collecte de matériels supplémentaires par autorisation simplifiée n°2025-10/PN du 27 février 2023 pour une période de pêche du 1^{er} novembre 2023 au 31 août 2024. Une première date pour la semaine additionnelle avait été discutée pour le début septembre, d'où l'autorisation s'arrêtant fin août 2024. Faute de disponibilité, une nouvelle période avait été fixée du 8 au 15 décembre. Finalement, cette semaine additionnelle a dû être annulée par manque de financements dans une période budgétaire difficile de l'année 2024. Néanmoins, les recherches ont continué au-delà du 1^{er} septembre 2024 en ne réalisant qu'uniquement des recherches pour photographier les individus *in situ* ou en laboratoire artisanal puis relâchés en mer. Cette période aura vu 12 stations plongeurs et 9 stations Maréistes.

Pour cette phase d'observations complémentaires, une équipe était composée de bénévoles et principalement menée par un plongeur bouteille, Alain Daoulas, venu de Nouméa. Certaines zones de Koumac de juin 2023 ont été revisitées. Des sites inexplorés ont été sondés soit en plongées bouteille ou soit en PMT. Les platiers et les bords des îlots ont été prospectés sur des sessions variant de 1 à 4 jours (3 à 4 jours pour Alain). En fin août 2023, deux plongeurs de Koumac sont venus contribuer à l'effort de prospections.

Une station a été ajoutée le 15 mars 2025 sur l'île Ouanne, lors de la visite du Directeur des Outre-mer à l'OFB, Jean-Michel Zammite, où un nudibranche a été observé de façon opportuniste à marée basse.

Pour ces observations complémentaires, un total de 64 plongées pour Alain, 2 plongées pour les plongeurs de Koumac et 37 stations en PMT. Soit un total de 103 stations pour ce module 2 Nudibranches de l'ABC de Poum.



Fig. 7 : Laboratoire individuel à Malabou (Alain)

RÉSULTATS :

Ce deuxième bilan pour ces observations complémentaires fait état de :

- ▶ 8 Aplysiidae,
- ▶ 147 Nudibranchia dont 12 nouvelles espèces pour la NC,
- ▶ 36 Sacaglossa dont 2 nouvelles espèces pour la NC,
- ▶ 14 Cephalaspidea dont 1 nouvelle espèce pour la NC,
- ▶ 1 Runcinida,
- ▶ 0 Pleurobranchida.

Ce qui fait un total de 206 espèces dont 15 nouvelles pour la Nouvelle-Calédonie.

LE BILAN GÉNÉRAL

Au terme de la période couvrant la totalité de l'ABC de Poum, le total cumulé affiche un résultat très satisfaisant pour la mise en œuvre d'une organisation particulière en 2^e partie pour le module 2. Les équipes mobilisées pour ce module 2 ont amélioré de 125 espèces supplémentaires le résultat de la 2^e quinzaine des nudibranches de juin 2023, qui était de 239 espèces.

BILAN

On arrive donc à un total global de :

- ▶ 12 Aplysiidae dont 3 nouvelles espèces pour la NC,
- ▶ 262 Nudibranchia dont 45 nouvelles espèces pour la NC,
- ▶ 62 Sacaglossa dont 17 nouvelles espèces pour la NC,
- ▶ 22 Cephalaspidea dont 5 nouvelles espèces pour la NC,
- ▶ 5 Runcinida dont 2 espèces nouvelles pour la NC.
- ▶ 3 Pleurobranchida.

Ce qui fait un total global de 366 espèces dont 72 nouvelles pour la Nouvelle-Calédonie.

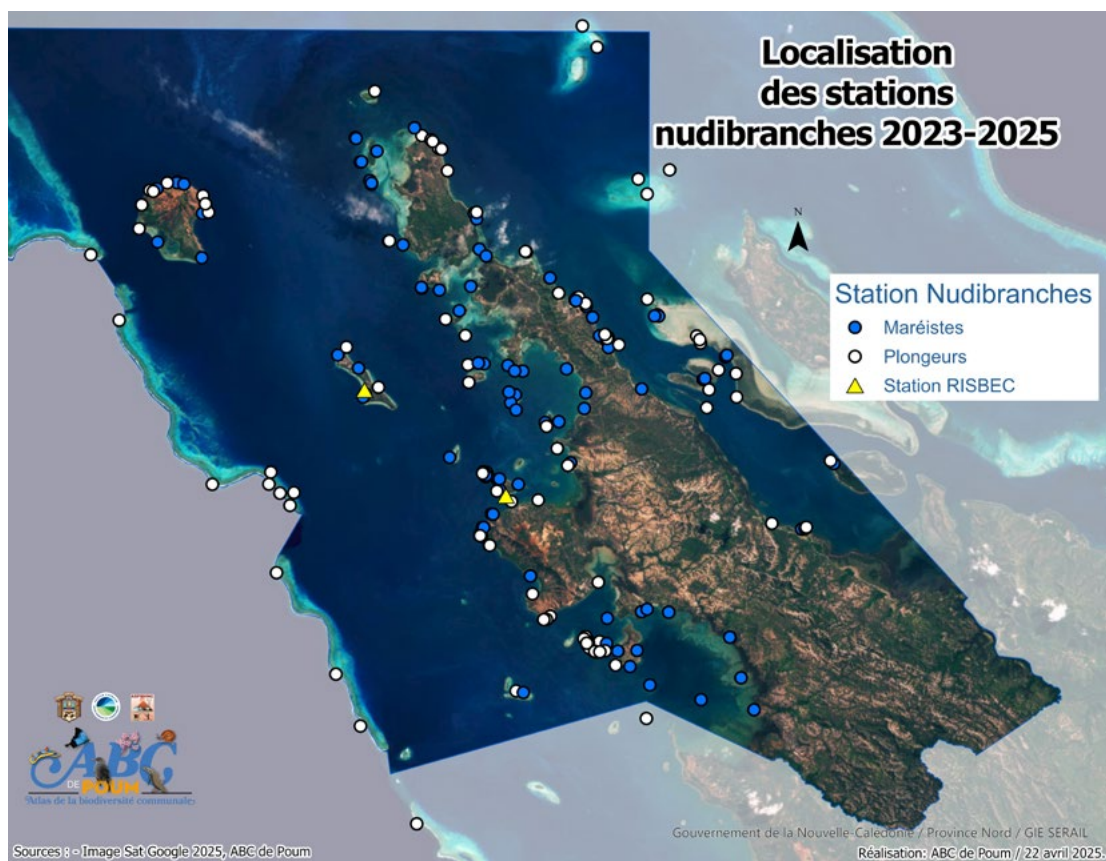


Fig. 8 : Carte de localisation des stations Nudibranches 2023-2024-2025.

FOCUS ESPÈCES POTENTIELLEMENT NOUVELLES

À LA POINTE DE LA RECHERCHE

Les informations préliminaires ont révélé la présence de très nombreuses espèces nouvelles collectées lors de l'ABC de Poum, comprenant d'une part des espèces potentiellement nouvelles mais déjà documentées sur photos prises en Nouvelle-Calédonie ou ailleurs (un total de 156 espèces!), et des espèces jamais encore documentées auparavant (72 espèces). Ce bilan provisoire repose uniquement

sur des examens morphologiques. Les analyses moléculaires devraient révéler des espèces additionnelles, car certaines espèces identifiées comme décrites dans d'autres régions pourraient en fait s'avérer nouvelles. Par exemple, une révision récemment achevée du genre *Gymnodoris* a mis en évidence la présence de plusieurs espèces endémiques de Nouvelle-Calédonie, dont certaines sont très similaires sur le plan de la morphologie externe à des espèces décrites des Philippines et de Papouasie-Nouvelle-Guinée, et identifiées comme telles sur le terrain.

PROJETS EN COURS

À l'heure actuelle, un article décrivant plusieurs nouvelles espèces de *Gymnodoris* de Poum est sous presse dans la revue *Zootaxa*. De plus, des révisions incluant des spécimens provenant de l'ABC de Poum sont en cours, et traitent des familles Runcinidae (en collaboration avec Lucas Cervera), Gastropteridae, ainsi que des genres *Trapania*, *Hypselodoris*, *Samla* (en collaboration avec Irina Ekimova), *Tenellia*, *Halgerda* et *Tambja*. Tous ces projets ont révélé la présence d'espèces cryptiques à Poum, ainsi que plusieurs espèces déjà signalées dans d'autres régions mais encore non décrites.

CONCLUSION

En introduction, il est mentionné que Poup possède une remarquable biodiversité pour ses limaces de mer. Il faut noter que le quadrillage des lagons de Poup par les stations des plongeurs et maréistes ne révèle pas la même densité et diversité de nudibranches.

Au terme des deux phases exploratoires menées pour l'inventaire des nudibranches et apparentés, il ressort que trois zones sont particulièrement propices à la découverte de cette belle diversité de Nudibranches. Il s'agit de la façade est de l'île de Baaba, de l'île de Yandé et de l'île de Tanlé. Un quatrième site retient une attention spéciale car il a pu être observé en une seule plongée bouteille, plus d'une trentaine d'espèces, un record pour un seul plongeur. Il s'agit du "mur" de la passe de la gazelle, mais situé en partie sud sur la commune de Koumac.

Souvent relaté dans les points journaliers, il apparaît que les pêches

entre les plongeurs et les maréistes ont très peu de recouvrements en espèces communes. Des espèces semblent inféodées aux milieux de l'estran quand pour d'autres elles affectionnent les profondeurs ce qui est probablement dû à leur régime alimentaire. La diversité de la flore marine, évoluant avec la profondeur combinée à de nombreuses conditions donnent de multiples habitats favorables aux nudibranches. Poup reste encore un vaste terrain d'exploration pour ceux qui se passionnent pour ces créatures multicolores aux formes plus incroyables les unes que les autres.

Jean Risbec avait dénombré 26 espèces en Poup en 1928, l'ABC de Poup en comptabilise 366 espèces soit une progression de connaissances de 1308 %.

Une planche photographique est annexée en pages 180 et 181 de cet Atlas.

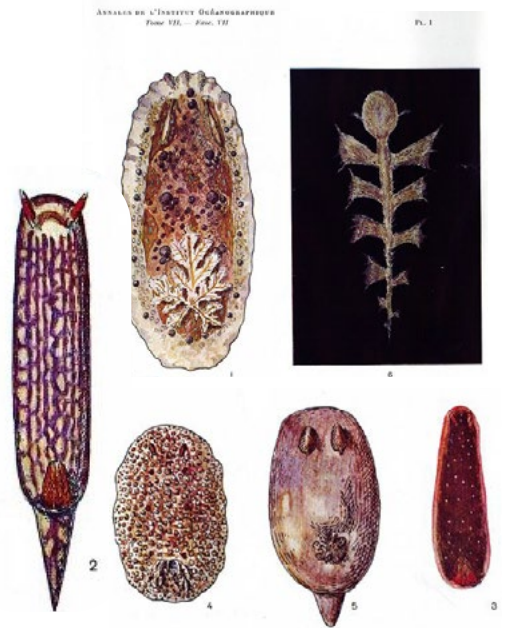


Fig. 9 : Numérisation de la planche 1 de l'article de Jean Risbec en 1930 (dessin n°2 : *Chromodoris mouaci*)

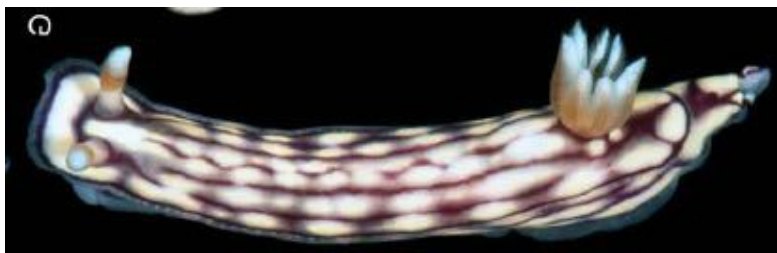


Fig. 10 : *Hypselodoris whitei* (ex *Chromodoris mouaci*) pêché à Poup en juin 2023



Fig. 11 : *Hypselodoris whitei* photographié à Poup en octobre 2024

REMERCIEMENTS

Ce ne sont pas moins de 30 naturalistes qui ont été impliqués dans l'échantillonnage des nudibranches et autres limaces de mer pendant l'ABC de Poup, venant pour la plupart de **Nouvelle-Calédonie** :

Denise Azuelos, Johan Bas, Magali Boussion, Damien Brouste, Laurent Cagnard, Gill Chabaud, Alain Daoulas, Valentin Dutertre, Pauline Fey, Dominique Fleurot, Martine François, Mallorie Huau, Cathy et Aubert Le Bouteiller, Karine Le Saux Massieu, Antoine Leyannou, Mathieu Macias, Olivier Méchineau, Jérémie Patu, Serge Rolland, Océane Salou, Yves Thévenet, Rocky Whaap

mais aussi, hors Nouvelle-Calédonie

Anthony Berberian (Tahiti), Kevin Lee (Los Angeles)

et au laboratoire

Giulia Fassio (Université de Rome), Ángel Valdés, Kathrina Belle G. Garcia, Michelle E. Millan (Cal Poly Pomona, Los Angeles), Philippe Bouchet (Muséum, Paris).

L'équipe remercie les propriétaires et pilotes de bateaux

André Brown, Donovan Boula, Malaki Boula, Kalada Dayé, Roy Delhumeau, Guy Napoléon et Jérôme Païdi ; Thierry Baboulenne pour la mise à disposition de compresseurs ; Alice Paeten, à Koumac, pour le service de gamelles ; Soraya Van Fouques et le maire de Koumac Wilfrid Weiss, pour l'hébergement au Centre d'Hébergement Municipal Riquet Bailly. Et bien sûr, last but not least, Patrick Dayé et Dominique Fleurot pour l'organisation générale sur la commune de Poup.

L'équipe du Muséum remercie la Fondation Ginkgo qui, sous l'égide de la Fondation de France, a généreusement soutenu le programme La Planète Revisitée de 2022 à 2024, et rendu possible la « Quinzaine des Nudibranches » dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Poup.

Enfin, l'équipe tient à remercier sincèrement la mairie de Poup, sa maire, Henriette Hmaé, et son Secrétaire général, Daniel Rodriguez, d'avoir invité le Muséum à participer au projet de l'Atlas de la Biodiversité de Poup, par l'accueil réservé, par l'organisation sur la commune avec les pilotes de bateaux ainsi que la mise à disposition d'un agent communal, pilote de bateau, Jérémie Patu.

Couleurs

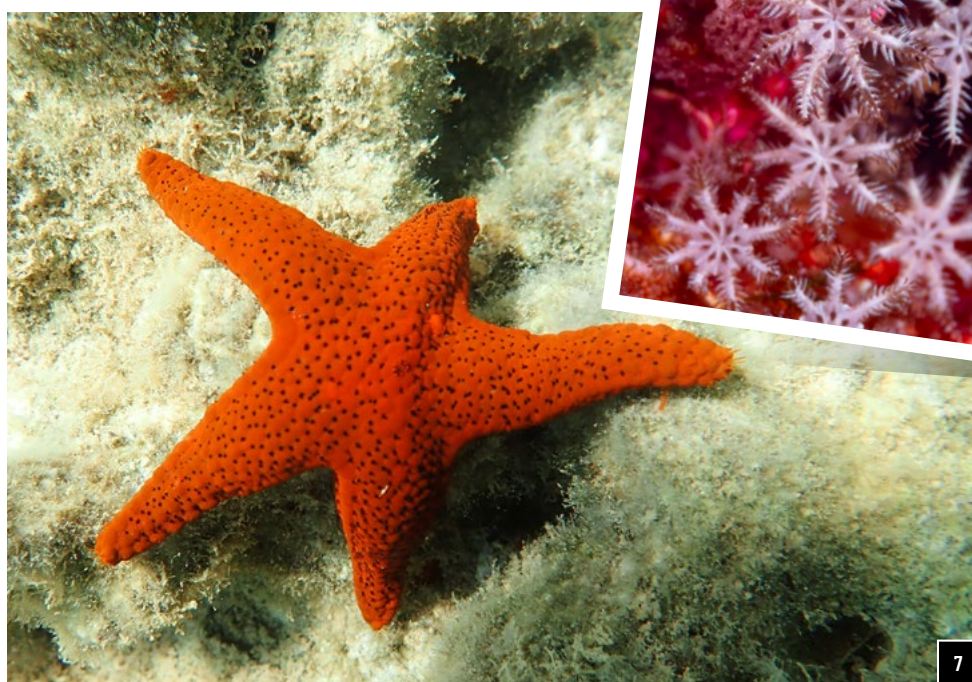
marines 2/2



4



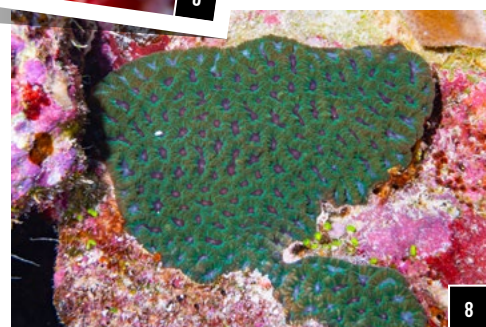
5



7



6



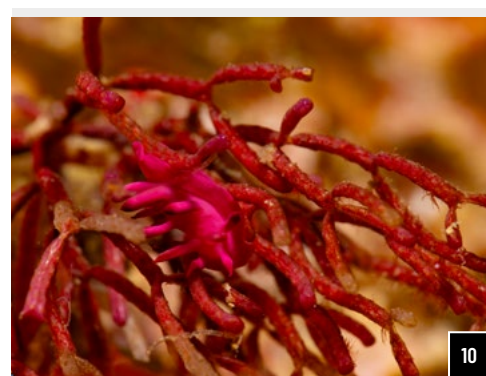
8

4 *Pseudoceros susanae* ©D. Brouste5 *Lanice* sp. ©D. Brouste

6 Arulidae ©D. Brouste

7 *Fromia milleporella* ©D. Brouste8 *Amonovula piriei* ©D. Brouste9 *Paragoniastrea russelli* ©D. Brouste10 *Okenia* sp.1 ©G. Chabaud11 *Pseudoceros* cf. *dimidiatus* ©J. Bas12 *Samla riwo* ©J. Bas

9



10



11



12



Bénitiers

D. FLEUROT



INTERVIEW DE JEAN-PIERRE SÉRAPHIN À COLONE, ÉLEVEUR DE BÉNITIERS ROULANTS, LE 24 NOVEMBRE 2024, EN PRÉSENCE DE SA FEMME EMILIE ET DE FÉLICIEN THEAN-HIOUEN, POUR L'ÉQUIPE ABC.

Bonjour Jean-Pierre, aujourd'hui je suis venu avec Félicien qui travaille pour l'ABC de Poum, comme moi. Nous venons pour recueillir ton expérience sur le bénitier roulant, acquise en plus de 20 ans. Merci de nous recevoir.

DOMINIQUE FLEUROT

JEAN-PIERRE SÉRAPHIN

Merci à vous de vous être déplacés.

Sujet de l'interview : partage de savoirs sur l'élevage de l'*Hyppopus hyppopus* (bénitier roulant).

Les savoirs, l'expérience de Jean-Pierre sont incontournables et incontournables pour qui s'intéresse au bénitier et à sa méthode de culture en particulier. L'équipe de terrain ABC, presque complète, s'est

déplacé sur la presqu'île de Golone pour recueillir les paroles de Jean-Pierre.

Figure très connue du monde touristique, Jean-Pierre et sa femme Émilie nous ont accueilli avec toute la générosité et la gentillesse des gens de Poum.

Le partage enregistré a duré un peu plus d'une heure un quart, tant les propos étaient

riches d'informations et de partages d'expériences.

Ici, seule une infime partie des échanges avec Jean-Pierre, sur les bénitiers et les huîtres, pourra être relaté. Il a été choisi de ne retenir que les séquences essentielles de cet échange sur le bénitier roulant, d'une chaleureuse action participative.

DF : Qui est-ce qui t'a donné l'idée de travailler sur les bénitiers ?

JPS : Au début c'était avec l'IFREMER. On avait discuté de faire l'étude ici à Golone pour élever et par la suite envisager quelque chose. Après, c'est avec Sébastien FANINOZ, qui était coordinateur éco régional marin pour le WWF, que l'on a décidé pour faire des bénitiers. L'action s'inscrivait dans le plan de gestion des premières Aires Marines Protégées de la Côte NE.

DF : Et c'est ce qui a engagé l'action sur le bénitier roulant ?

JPS : Oui, c'est ça. On s'était aperçu que si le stock de bénitiers restait sans gestion dans les années à venir, sans une étude au préalable, on aurait pu frôler la disparition de ce coquillage.

On a réussi aujourd'hui à le sauver avec d'autres mesures sur le quota de pêche, par exemple.

DF : Avant de parler de sites de culture, peux-tu nous expliquer le cycle naturel du bénitier ? Reproduction et grossissement.

JPS : Mais avant, je veux vous dire qu'il ne faut pas que les gens cueillent le bénitier avant 25 centimètres. Il faut attendre qu'il soit géniteur, qu'il ait le temps de se reproduire. C'est la taille idéale pour ramasser le bénitier afin de préserver l'espèce.

Maintenant, je vais vous expliquer le cycle de production du bénitier, le cycle naturel.

Le bénitier qui fait plus de 25 centimètres est géniteur, que tu peux aller cueillir dans la mer. Comme en ce moment, chaleur et pleine lune pour la période de ponte. Là, ils vont lâcher les gamètes mâles et femelles. Il y a fécondation et on entre dans la phase larvaire de 10 à 12 jours. C'est une phase microscopique, on ne la voit pas à l'œil nu. Elle est océanique, au gré des courants marins.

Après il y a le stade suivant, c'est la post-larve et elle va continuer à progresser avec la formation d'un début de coquille. Ensuite, c'est le stade juvénile ou elle va commencer à ressembler à un petit bénitier puis va grandir jusqu'à 15 millimètres.

DF : C'est à quel moment qu'il revient s'accrocher, si on peut dire ça comme ça, dans son milieu naturel.

JPS : C'est au stade de post-larve, car au début de croissance, la coquille va prendre du poids. Elle s'installe dans un milieu propice pour arriver à 15 millimètres.

Mais nous, ce petit bénitier de 15 millimètres, c'est à ce stade que l'on va l'installer sur des petites dalles de ciment avec du grillage. Comme ça, ils sont protégés des prédateurs. Ils vont entamer tranquillement leur croissance pour devenir un adulte de 16-18 centimètres. Et il faut un cycle de 3 ans pour avoir un bénitier de 25 centimètres.

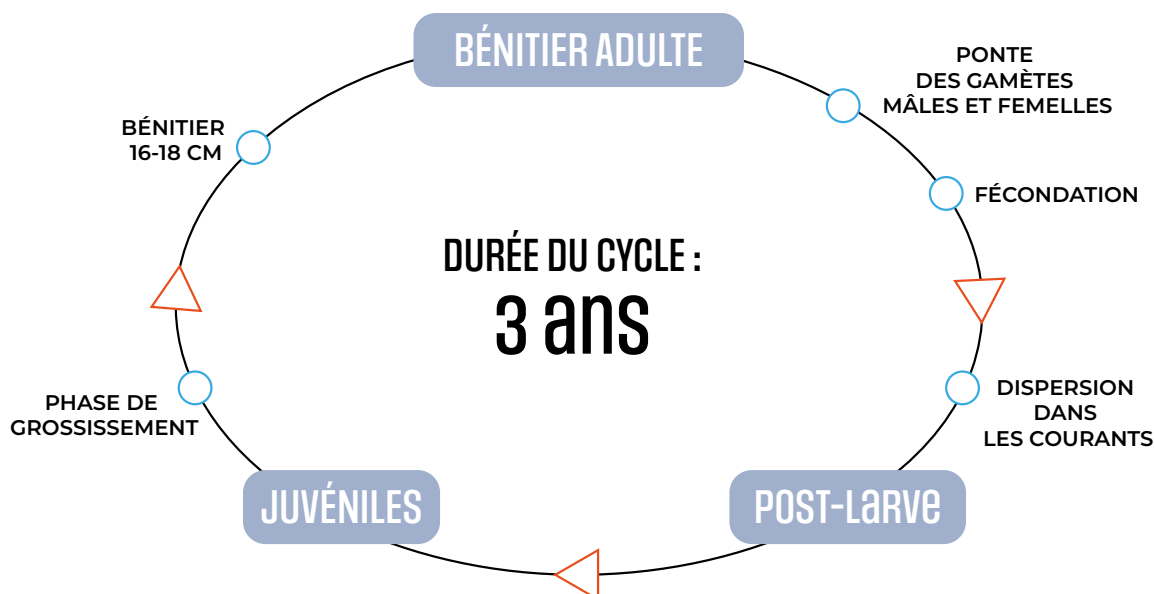
DF : Où as-tu récupéré les petits bénitiers de 15 millimètres.

JPS : Tout se passait en laboratoire, à l'IFREMER qui faisait la larviculture. Ils les élevaient jusqu'à la taille de 15 millimètres.

Voilà. Il ne faut pas oublier que dans la phase bénitier, on utilise une algue. L'algue qui est indispensable au développement du bénitier, c'est l'algue zooxanthelle. Le bénitier a besoin de cette algue qui est dans son organisme.

On peut avoir des mortalités, si toutes les conditions ne sont pas réunies.

CYCLE NATUREL DU BÉNITIER



DF : Avec la phase de laboratoire, on a plus de réussites ?

JPS : Oui, tout à fait, plus de réussites.

DF : Et il faut de la connaissance et un gros investissement dans un laboratoire pour arriver à cette réussite.

JPS : La chance qu'on a eue, c'est que l'on a travaillé avec le laboratoire IFREMER, qui était dans la baie de Saint-Vincent, en bas de l'aéroport de Tontouta. Il faut savoir que tous ces métiers d'aquaculture, comme celle-là, n'existaient pas. Donc, il faut rappeler que le nom, si tu enregistres, c'est qu'on l'a baptisée "Aquaculture nouvelle", ou "Autre aquacole".

DF : Comment se reproduisent les bénitiers en laboratoire ?

JPS : Pour la naissance du bénitier, il faut les stimuler, c'est une préparation en "laboratoire" pour les faire pondre.

Félicien : Mais là, au laboratoire, ils vendent encore des petits bénitiers ?

JPS : Des petits ? Non, non, pour l'instant, c'est arrêté.

DF : Aujourd'hui, le cycle d'élevage est coupé ? Il n'y a plus cette multiplication par l'IFREMER ?

JPS : Oui, j'avais vu à l'époque avec l'IFREMER, on aurait été équipé d'un laboratoire ultra-moderne ici. On aurait pu le faire, mais ça coûte très, très cher, un laboratoire.

Si on avait pu faire mettre un laboratoire à Poum et que les gens veulent vraiment se lancer dans l'élevage de bénitiers, nous, on ne pourrait faire que de la reproduction de petits bénitiers, et les gens les élèvent après. Et là, on pourrait noyer tout le monde en bénitiers.

L'avantage du laboratoire, c'est que, si on fait 200 mille larves, par exemple, on va certainement en réussir entre 3 et 4 mille bénitiers. Alors que dans le milieu naturel, sur 200 mille larves, peut-être qu'au final, on aura peut-être 4 ou 5 bénitiers adultes. C'est là le souci. Par rapport aux prédateurs, par rapport aux larves qui ne vont peut-être pas fusionner forcément, aux conditions météo, et tout ça.



DF : À 15 millimètres sur une dallette, là, tu rentres dans la période d'élevage ?

JPS : Oui, là, on rentre dans la période d'élevage.

DF : Cette phase-là est maîtrisée ?

JPS : Cette phase-là est maîtrisée maintenant. Pour la maîtriser, nous avons mis 20 ans, toute une génération.

DF : Ça serait dommage de perdre tout ce bénéfice.

JPS : Oui, c'est pour ça qu'il faut que l'on fasse publier le bouquin.

DF : L'avantage, c'est que tu as 20 ans de savoirs, d'expériences.

JPS : Oui.

DF : Comment est-ce que tu fais pour choisir un bon habitat pour élever des bénitiers ?

JPS : Il faut la qualité de l'eau, analyse de l'eau, voir la quantité de phytoplancton. Voir si l'habitat futur est bon, entre les coraux, éviter les zones boueuses. Si tu vois des zones mortes de corail, ce n'est pas la peine, le test est là. Il faut des zones bien vivantes.

DF : Tu as livré tes petits bénitiers dans plusieurs endroits du nord. Mais il a y eu l'AMP de Yambé ?

JPS : Il y a eu d'autres endroits, effectivement comme à Hienghène ou comme chez nous à Poum.

Pour Yambé, cette opération a été la plus grande et la plus belle expérience à Pouébo.

300 bénitiers ont été bagués puis déplacés sur la côte Est pour réensemencer les récifs de Péwhane (récif intermédiaire en face de Yabé - Lé-Jao).

La difficulté dans ce genre d'opération, c'est de respecter les transferts, c'est-à-dire entre le point de départ et le point d'arrivée où il ne faut pas dépasser les six heures de manutention/transport. Les sortir de l'eau de leur nurserie, les conditionner, les charger dans des petits camions et livrer jusqu'à la tribu de Yambé. Puis les transférer par bateaux sur site protégé, 6 heures, ça nous laisse largement le temps de les amener à Pouébo.

Il ne faut pas qu'il fasse trop chaud aussi.





DF : Avec ton vécu, ici à Poum, déjà au niveau lagon, il y a des spots qui sont favorables ?

JPS : Les spots ici ne peuvent qu'être que favorables, on ne peut pas trouver un endroit qui est aussi neutre dans son système. On est à la pointe Nord du pays, donc avec les passes les courants brassent le lagon de Poum.

DF : Quand tu parles en chiffres de 4 mille bêtes. Il te faut une surface de combien ?

JPS : Pour 4 mille bêtes, ne pas trop les écarter, pas trop loin, allez, on dit il faut un hectare dans la mer. C'est bon un hectare dans la mer, ça suffit largement. Ils ne sont pas trop dispersés, dans cette zone, là.

DF : Il y a beaucoup de platiers qui dépassent l'hectare ici.

JPS : Oui, beaucoup.

DF : Les plaques avec les grillages, il faut que ce soit tout le temps immergé ?

JPS : Ah oui ! c'est tout le temps immergé, tout le temps, jusqu'à 2 mètres de profondeur, pas trop bas non plus parce que le phytoplancton, lui, il navigue surtout en surface.

Félicien : Quand ils font 25 centimètres, on est obligés de les mettre dans les cages ?

JPS : Non, c'est fini, il n'y a plus besoin de cages. Dans les cages, là, on fait maximum 2 ans. Mais après, dès qu'on les sort, c'est fini, ils restent dans le milieu naturel, il n'y a plus rien à faire qu'à surveiller pour les vendre. Sur 4 mille, tu peux vendre 3 mille et garder mille pour le roulement.

DF : Dans le projet de l'ABC, nous sommes en train de finaliser un lexique qui va reprendre le maximum de connaissances des êtres vivants que l'on trouve à Poum. Est-ce que vous dans le travail fait, vous avez noté des noms en langue des bêcheurs.

JPS : Oui, on a le bêcheur rouleur, *Hyppopus hyppopus* parce qu'il se balade. Alors, il va y avoir un ouvrage qui doit sortir sur les bêcheurs et je pense que pour sensibiliser les gens à sauvegarder, pérenniser le bêcheur, il faut prendre les noms utilisés dans les tribus. Emilie, tu appelles comment les bêcheurs ?

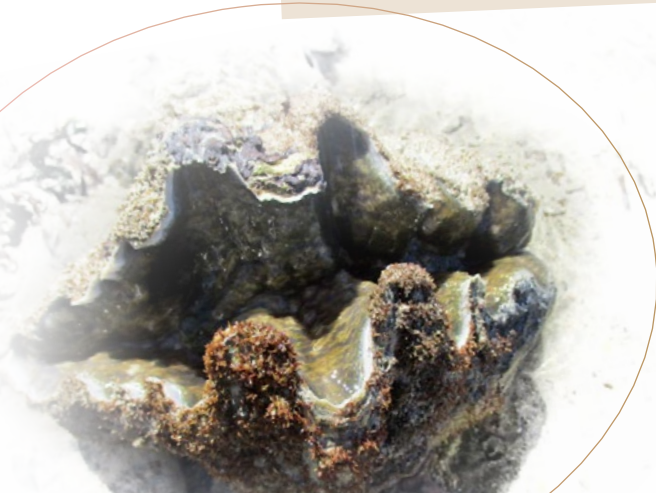
Emilie Séraphin : Je crois que c'est « bûa » en langue de Nénémas pour le rouleur. Et l'autre avec des grosses lèvres, c'est « fiu ».

Félicien : Chez nous à Arama, le rouleur c'est « taagilliâ » et les autres c'est « hagony ».

DF : On arrête l'entretien, là. Merci Jean-Pierre pour tout ça. Une heure quinze de partages.

JPS : J'ai pris le temps pour bien vous expliquer. Merci à vous deux d'être venus me voir.

On passe à table, Emilie a fait la cuisine mais j'ai oublié de faire un plat de bêcheurs. La prochaine fois !



Araignées & ARACHNIDES

Y. RAVALLEC

Membre de l'AsFrA et du CIE NC



LE DERNIER INVENTAIRE VALIDE DES ARAIGNÉES DE NOUVELLE-CALÉDONIE A ÉTÉ ÉTABLI EN 1993 PAR NORMAN PLATNICK¹ ET CETTE LISTE S'ENRICHIT DE JOUR EN JOUR POUR ARRIVER AUJOURD'HUI À 330 ESPÈCES D'ARAIGNÉES DÉCRITES OU RECENSÉES, DONT LES DEUX TIERS SONT ENDÉMIQUES², ET IL EN RESTE SANS DOUTE BIEN PLUS À DÉCOUVRIR.

GÉNÉRALITÉ

Parmi les espèces non endémiques, il n'est pas toujours facile de distinguer celles qui sont autochtones (c'est-à-dire des espèces communes dans notre zone du Pacifique et présentes en Nouvelle-Calédonie) de celles qui ont été introduites plus récemment.

En effet beaucoup de descriptions ont été faites par Lucien Berland dans les années 30³ à la suite de celles encore plus anciennes d'Eugène Simon⁴, et si quelques travaux récents se sont inté-

ressés à quelques genres bien précis, de grands pans de la faune arachnologique de la Nouvelle-Calédonie n'ont pas fait l'objet d'études récentes.

Outre les araignées, les prospections menées dans le cadre de l'ABC de Poum ont été l'occasion de s'intéresser à d'autres arachnides et ont permis de contacter des Scorpions, Pseudoscorpions, Opilions, Amblypyges, Acariens et des Schizomides, tous très peu étudiés en Nouvelle-Calédonie.

HISTORIQUE DES RÉCOLTES À POUM

La première récolte d'Arthropodes remonte à 1928 sur l'île de Mouac. 73 collectes ont été réalisées avant l'ABC de Poum sur la commune dont seulement 1 spécimen d'araignée : *Labahitha fuscata* (Nakatsudi, 1943) en avril 2012.



Cryptothele marcheii

MÉTHODOLOGIE

Faute de temps et de disponibilités, aucun protocole standard⁵ n'a été utilisé dans le cadre de la présente étude.

Trois techniques principales ont été utilisées :

- Battage pour la strate arbustive,
- Chasse à vue pour les strates herbacées et arbustives, notamment la nuit, dans tous les biotopes rencontrés,
- Examen des litières, souches de bois mort pour la strate muscinale.

Des tentatives de piégeage (Piège Barber) ont été effectuées, mais n'ont pas donné de bons résultats, notamment du fait que le choix du liquide de collecte/conservation a été celui d'une solution saline qui a le défaut d'attirer d'autres animaux (cervidés en particulier). D'autres liquides sont possibles (type antigel) mais ont été écartés compte tenu de l'impact négatif sur l'environnement.

Les individus collectés sont conservés en alcool à 70°.

¹ Norman I. Platnick - Biodiversity Letters, Vol. 1, No. 3/4, New Caledonia: A Case Study in Biodiversity (May - Jul., 1993), pp. 102-106

² Jean Roger & Hervé Jourdan, Asfra /IRD, 2023 à paraître

³ Berland, L. (1924). Araignées de la Nouvelle-Calédonie et des Iles Loyalty. In: Sarasin, F. & Roux, J. (eds.) Nova Caledonia.

⁴ Simon, E. (1880). Matériaux pour servir à une faune arachnologique de la Nouvelle-Calédonie. Annales de la Société Entomologique de Belgique

⁵ Protocole standardisé (Vleminckx et al. 2019).

ÉCOLOGIE / ZONES DE PROSPECTION

Compte tenu du temps disponible et de la grande taille de la commune de Poum (1636 km² en 2023), les prospections se sont concentrées dans certaines forêts sèches, formations littorales (îlots, mangroves), forêts galeries (fonds de vallées humides) et zones anciennement anthropisées (mines abandonnées).

Certaines zones écologiques n'ont pas été prospectées et notamment la zone d'estran (platiers) où se trouvent potentiellement des araignées et des acariens.



Argiope caledonica ©B. Henry



Dolomedes sp. ©B. Henry

ARAIGNÉES

(ORDRE DES ARANEAE, CLERCK, 1757)

La détermination certaine d'une araignée passe le plus souvent par l'examen des pièces génitales (genitalia), donc par l'examen à la loupe binoculaire d'individus matures.

Or les individus collectés sont souvent immatures et cette difficulté pour les identifications est en outre accentuée par le peu de littérature disponible

pour la faune de Nouvelle-Calédonie.

De nombreux taxons seront donc nommés au niveau du genre.

La lettre E signifie qu'il s'agit d'une espèce Endémique.

Bien entendu certaines macro-espèces sont aussi immédiatement identifiables en raison de leur habitus impossible à confondre avec une autre espèce.

SOUS-ORDRE DES MYGALOMORPHAE

Bien que la Nouvelle-Calédonie ait une faune riche de mygales endémiques (notamment famille des Barychelidae) aucune n'a été contactée. Cela tient au mode de vie de ces araignées dont les femelles restent dans leur terrier sans se montrer à l'extérieur, et seuls des mâles errants, à l'époque de la reproduction, pourraient être piégés (cf. ci-dessus nos remarques sur les pièges Barber).

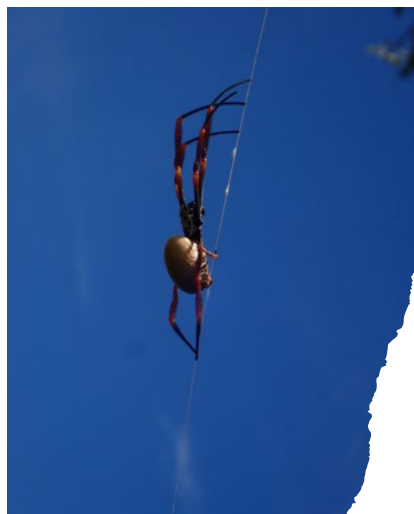
Bien que la population locale ait été invitée à être attentive lors de ses travaux de jardinage, aucune donnée ne nous est remontée.

Toutefois l'examen d'une liitière sur le site de la mine AO en bord de rivière a permis d'identifier une petite (5 mm) Mygale endémique de la famille des Dipluridae, du genre *Masteria*.



Masteria sp.

SOUS-ORDRE ARANEOMORPHA



Trichonephila plumipes

Nota : Le chiffre blanc dans un carré vert fait le lien avec la photographie de l'animal illustré dans les planches photos en pages 190 ou 191.

ARANEIDAE

- *Cyrtophora moluccensis* (Doleschall, 1857) **2**
- *Cyrtophora cylindroides* (Walckenaer, 1841)
- *Artifex joannae* (Berland, 1924) **E**
- *Cyclosa insulana* (Costa, 1834) **3**
- *Polys timmeh* (Smith, 2006) **4 E**
- *Gasteracantha rubrospinis* (Guérin, 1838) **5**
- *Argiope caledonia* (Levi, 1983) **6**
- *Hortophora flavicoma* (Simon, 1880) **7 E**

ARKYIDAE

Aucun représentant des 4 espèces connues en NC n'a été contacté, Un spécimen photographié et non identifié **25** pourrait y être rattaché, mais celui-ci n'ayant pas été collecté, nous en resterons aux hypothèses.

CHEIRACANTHIIDAE

- *Cheiracanthium* sp. L'individu collecté ne présente pas exactement les mêmes caractéristiques que les deux espèces connues pour la NC⁶. Cette famille vient de faire l'objet d'importantes révisions⁷. Affaire à suivre

CLUBIONIDAE

- *Clubiona* sp. **18**

DEINOPIDAE

Néant

DESIDAE

Néant

DOLOMEDIDAE

- *Dolomedes* sp. **8**

DYSDERIDAE

Néant

HERSILIIDAE

Tamopsis sp.

GNAPHOSIDAE

Néant

LAMPONIDAE

Néant

LINYPHIIDAE

- *Lepthyphantes neocaledonicus* (Berland, 1924) **E**

LYCOSIDAE

- *Hogna* sp. **9**
- *Lycosidae* **10** nombreux taxons restent à identifier. Des travaux sont en cours au sujet des Lycoses en zone pacifique, grâce à la phylogénétique⁸.

MALKARIDAE

Néant

MITURGIDAE

Néant

MYSMENIDAE

Néant

NEPHILIDAE

- *Trichonephila plumipes* (Latreille, 1804)
- *Triconephila edulis* (Labillardière, 1799) **11**

OONOPIDAE

Néant

OXYOPIIDAE

- *Oxyopes quadrifasciatus* (L. Koch, 1878)

PHOLCIDAE

- *Smeringopus pallidus* (Blackwall, 1858) **12**

PISAURIDAE

Néant

PRODIDOMIDAE

Néant

SALTICIDAE

Faune très riche, identifications en cours **13**

SCYTODIDAE

- *Scytodes* sp. **14**

SEGESTRIIDAE

- *Ariadna neocaledonica* (Berland, 1924) **E**

SPARASSIDAE

- *Heteropoda venatoria* (Linnaeus, 1767) **16**
- *Olios* sp. & *Neosparassus* sp. **17**

TELEMIDAE

Néant

TETRABLEMMIDAE

- *Brignoliella* sp.

TETRAGNATHIDAE

- *Tetragnatha* sp. **19**
- *Leucauge* sp.

THERIDIIDAE

- *Latrodectus hasselti* (Thorell, 1870) **20**
- *Ariamnes cylindrogaster*⁹ (Simon, 1889) **21**
- *Argyrodus* sp. **22**
- *Theridion* sp.

THOMISIDAE

- *Tmarus neocaledonicus* (Kritscher, 1966) **23 E**

TRACHYCOSMIDAE

Néant

ULOBORIDAE

Néant

ZODARIIDAE

- *Cryptothele marcheii* (Simon, 1890) **24**

⁶ *Cheiracanthum longimanum* devenu *Fijimoneta longimana* (L. Koch, 1873) et *Eutittha mordax* (L. Koch, 1866)

⁷ Raven, R.J. & Hebron, W. (2024). A review of the spider genus *Calamoneta* Deeleman-Reinhold, a new genus in the Western Pacific and the genus *Eutittha* Thorell (Araneomorpha: Cheiracanthiidae). *Memoirs of the Queensland*

⁸ Kaina Privet. Multiscale factors structuring diversity in taxa, traits and evolutionary units of spiders in tropical environments. *Ecology, environment*. Université de Rennes, 2021.

⁹ *Ariamnes colubrinus* Keyserling, 1890 : synonymie entre les deux espèces : Vanuytven, H., Jocqué, R. & Deeleman-Reinhold, C. (2025). Spiders resembling worms: notes on *Ariamnes* Thorell, 1869 (Araneae: Theridiidae) with the description of a new species from Papua New Guinea and the female of *A. petilus* Gao & Li, 2014. *Journal of the Belgian Arachnological Society* 39(2, 2024): 132-147

CONCLUSION

Ces premières prospections qui sont loin de présenter une liste exhaustive des araignées que l'on peut croiser à Poum permettent déjà d'affirmer une grande variété des familles et genres, signe d'une riche biodiversité.

Cette première liste sera nécessairement enrichie par les études toujours en cours sur les spécimens collectés et par de nouvelles prospections sur des zones plus ciblées.

Ainsi la mention "néant" ne veut pas dire que ces familles sont absentes, c'est simplement qu'elles n'ont pas été croisées!



Fig. 1 : SPARASSIDAE - à déterminer

AUTRES ARACHNIDES

OPILIONS

(ORDRE DES OPILIONES, SUNDEVALL 1833)

Ils sont immédiatement reconnaissables par le fait que l'abdomen et le céphalothorax sont fusionnés contrairement aux araignées où l'on distingue bien un corps en deux parties.



Fig. 2 : Zalmoxis sp. ©V. Dutertre

SCHIZOMIDES

(ORDRE DES SCHIZOMIDA, PETRUNKEVITCH 1945)

Espèces des pays tropicaux et équatoriaux où elles vivent dans l'humus, elles sont très discrètes et de très petite taille (rarement au dessus de 5 mm).

Leur corps se termine par un flagelle de quatre articles au maximum.

À notre connaissance aucune étude n'a été faite sur les Schizomides de Nouvelle-Calédonie mais il n'est pas surprenant d'avoir croisé quelques spécimens compte tenu des recherches récentes menées en Australie¹⁰ qui ont permis la détermination de nombreuses espèces principalement de la famille des Hubbardiidae, Cook 1899.



Fig. 3 : Schizomida ©V. Dutertre

¹⁰ <https://museum.wa.gov.au/catalogues-beta/family-browser/schizomida>

SCORPIONS

(ORDRE DES SCORPIONES C. L. KOCH, 1837)



Fig. 4 : *Liocheles neocaladonicus*



Fig. 5 : *Reddyanus heimi* ©J. Barrault

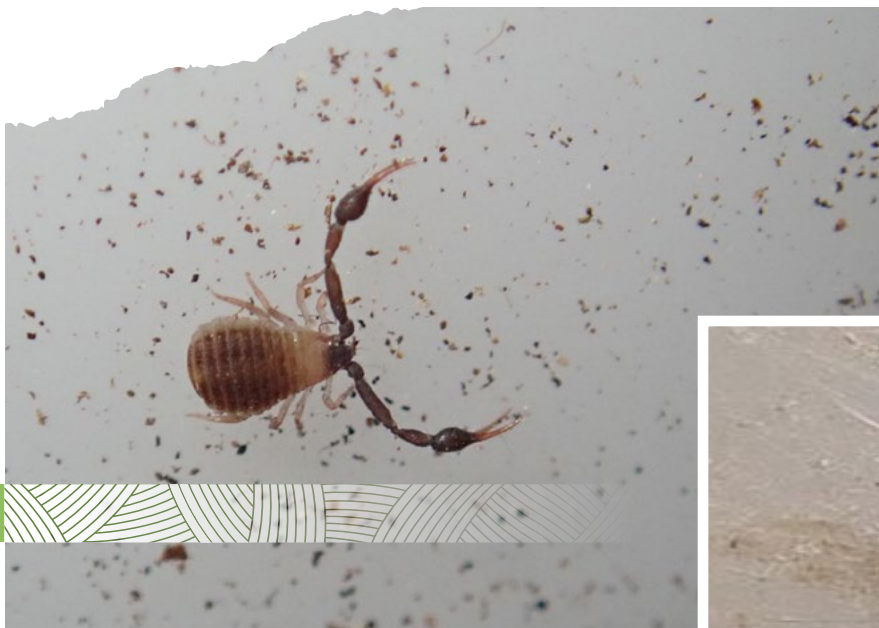


Fig. 6 : *Geogarypus* sp.

PSEUDOSCORPIONS

(ORDRE DES PSEUDOSCORPIONES DE GEER, 1778)

Fig. .06 : *Geogarypus* sp

ACARIENS

(SOUS CLASSE DES ACARI LEACH, 1817)



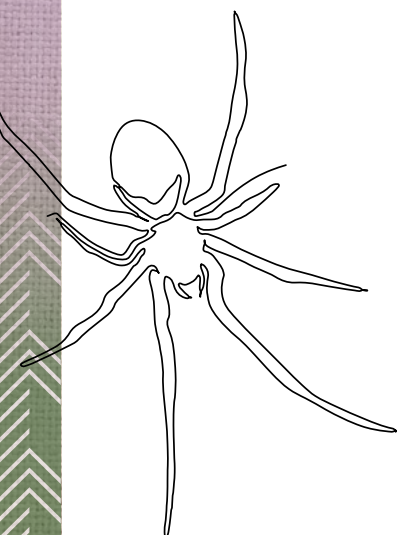
Fig. 7 : sous-ordre Oribatida

AMBLYPYGES

(ORDRE DES AMBLYPYGI THORELL, 1883)



Fig. 8 & 9 : *Charinus* sp.

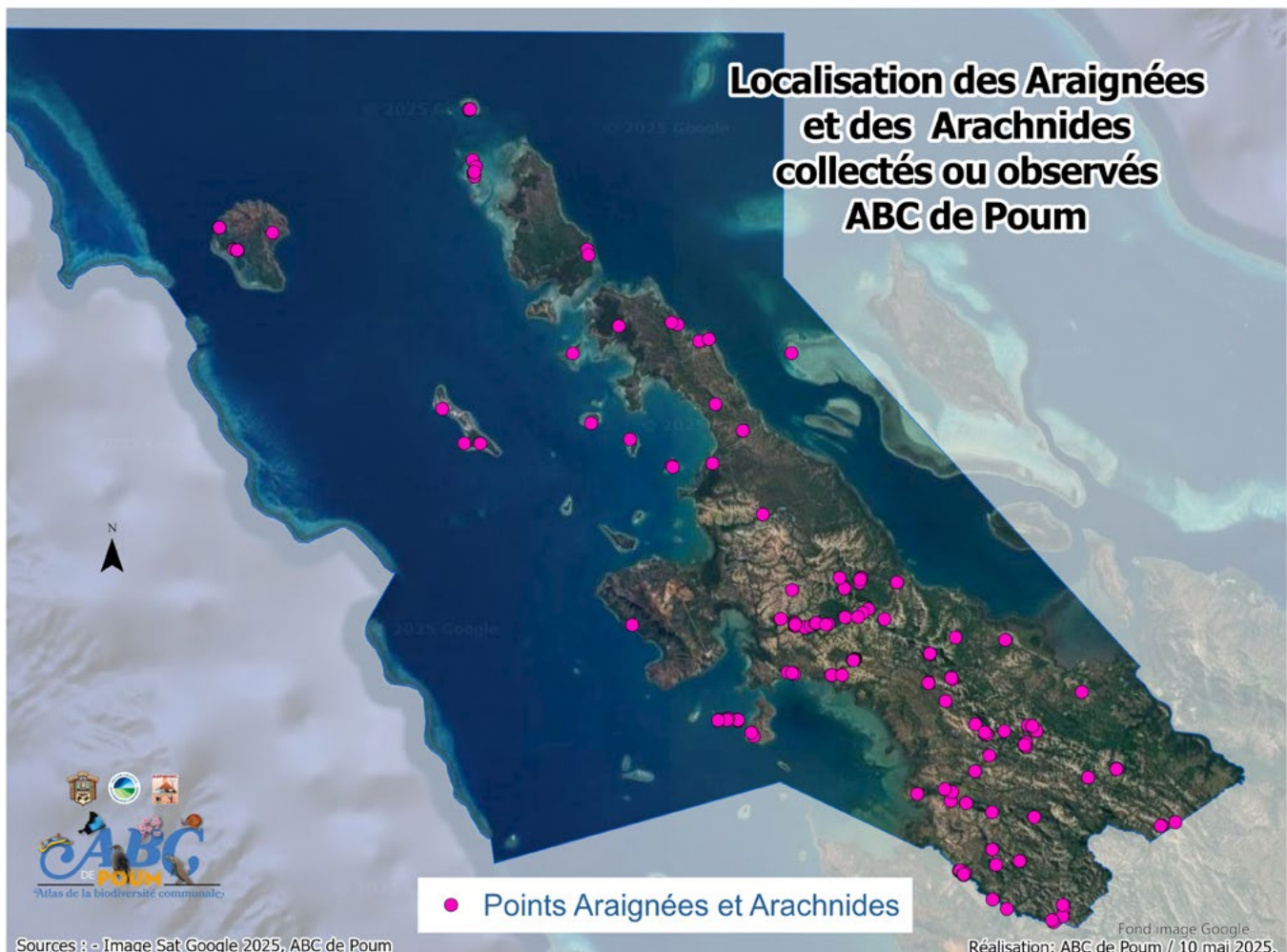


REMERCIEMENTS

- ▶ à la Mairie de Poum,
- ▶ à Dominique Fleurot dont l'implication et la disponibilité ont permis ce travail,
- ▶ aux professeurs Vinck et Frameneau pour leur disponibilité à répondre à mes interrogations,
- ▶ à mes collègues de l'AsFra, toujours de bon conseil,
- ▶ à mes collègues du CIE antenne Nord avec qui j'ai prospecté à Poum,
- ▶ à tous les habitants des zones prospectées qui nous ont accompagnés pendant les opérations de prospection et notamment les jeunes de l'îlot Taanlo qui ont des yeux bien meilleurs que les miens!



Avec les jeunes guides de Taanlo



Arthropodes

T. ROBILLARD

H. JOURDAN

D. FLEUROT

FOURMIS & ABEILLES



INTRODUCTION

LES ARTHROPODES TERRESTRES DE NOUVELLE-CALÉDONIE : DIVERSITÉ, ENDÉMISME ET ENJEUX DE CONSERVATION

La Nouvelle-Calédonie est mondialement reconnue comme un hotspot de biodiversité, notamment pour sa faune d'arthropodes terrestres, qui est issue de colonisations anciennes et multiples (e.g., Malem et al. 2023). Les arthropodes terrestres constituent le groupe le plus diversifié du règne animal, tant en termes de richesse spécifique que d'occupation de niches écologiques. On estime qu'il existe plus de 5 millions d'espèces d'arthropodes dans le monde, dont seulement environ un million ont été décrites à ce jour (Stork, 2018). Ce groupe englobe notamment les insectes, qui représentent à eux seuls plus de 75 % des espèces animales décrites, les arachnides (araignées, scorpions, acariens), les myriapodes (millipèdes, centripèdes) et certains crustacés (isopodes et amphipodes) adaptés à la vie terrestre. Les régions tropicales hébergent la plus grande part de cette diversité, avec des forêts tropicales humides considérées comme des réservoirs majeurs d'endémisme.

À ce jour, plus de 8500 espèces d'arthropodes terrestres ont été décrites ou ont été répertoriées de Nouvelle-Calédonie, dont plus de 6800 espèces d'insectes (et entognathes) (Fatercal 2025), bien que les estimations extrapolées à partir d'inventaires ciblés suggèrent que la diversité réelle pourrait excéder les 15000, voire 20000 espèces. En outre, cette faune est caractérisée par des taux d'endémisme exceptionnellement élevés, avec une estimation pour l'ensemble de la faune continentale (terrestre + eau douce) à > 76 % (comparable à celui des plantes à fleurs). Pour certains groupes, comme les hémiptères Cicadoidea, les orthoptères Grylloidea ou encore les coléoptères Tenebrionidae, Chrysomelidae, Cerambycidae et Curculionidae, on observe des



Latrodectus hasselti ©L. Léonard

taux d'endémismes qui dépassent les 90 %. Cette singularité de peuplement est accentuée par une compartimentation des habitats avec une mosaïque d'habitats présents, du fait des reliefs contrastés mais aussi des caractéristiques édaphiques et climatiques variées rencontrées (Pillon et al. 2021) et permettant l'émergence d'un micro-endémisme observé. Enfin, à l'image de la flore, de nombreuses lignées archaïques, en particulier chez les arthropodes, sont représentées en Nouvelle-Calédonie, marquant l'origine ancienne et le long isolement de la Grande Terre au cours des temps géologiques (Nattier et al. 2017; Malem et al. 2023). Cela explique également l'existence d'une disharmonie de peuplement, avec des groupes absents ou peu représentés (comme les neuroptères [13 espèces natives], les pucerons [pas d'espèces natives], les mantes [1 seule espèce] ou les termites [10 espèces]) et d'autres au contraire avec une surreprésentation, comme les chrysomèles Eumolpinae

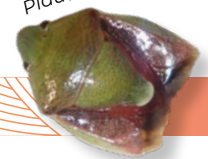
(> 115 espèces), les Curculionidae Cryptorhynchinae (> 90 espèces décrites) ou encore pour les eaux douces les Dytiscidae Copelatinae (> 45 espèces natives) (Fatercal 2025).

Comme partout ailleurs, mais de manière encore plus prononcée dans un contexte insulaire, cette biodiversité unique est menacée par l'association synergique de facteurs anthropiques, comme la destruction/conversion des habitats (agriculture, urbanisation, mines, feux), la propagation d'espèces introduites envahissantes (pour les arthropodes, on pense en particulier aux fourmis envahissantes, telles que *Wasmannia auropunctata*), et le changement climatique qui affecte en particulier les milieux d'altitude, plus vulnérables et susceptibles de disparition. Ces pressions rendent nécessaires une documentation continue et une conservation ciblée, intégrant les particularités biogéographiques de l'archipel.

DONNÉES HISTORIQUES

AVANT L'ABC DE POUM

plautia sp.



Les efforts visant à documenter la diversité des arthropodes terrestres de Nouvelle-Calédonie ont débuté avec les premiers travaux pionniers du Mariste Xavier Montrouzier à partir de 1858. Mais ce sont au cours de ces quarante dernières années que les découvertes les plus remarquables ont pu être réalisées, notamment de pans entiers de la faune jusqu'à non explorés. Malgré tout, des régions restent beaucoup moins étudiées et réservent encore une grande richesse en termes de taxons à découvrir.

Les prospections historiques dans la région de Poum sont peu nombreuses à l'exception des travaux d'inventaires liés aux obligations réglementaires minières et à des prospections opportunistes au cours du 20^e siècle, notamment sur

quelques îlots comme Yandé ou Mouac. Très peu de spécimens ont été collectés pour certains groupes pourtant bien étudiés, comme les grillons Eneopterinae, les Coléoptères Chrysomelidae Eumolpinae, Cerambycidae et Tenebrionidae ou pour les Diptères Mycetophyllidae, Ceratopogonidae ou encore les Dolichopodidae.

Ainsi, les grandes prospections naturalistes qui ont jalonné la connaissance de l'entomofaune n'ont pas visité cette région. Montrouzier n'a pas prospecté cette partie du pays, la grande expédition naturaliste suisse de Roux et Sarasin entre 1911 et 1912 n'a pas visité cette zone, tout comme l'explorateur Montague pour le British Museum en 1914, malgré plusieurs mois passés à prospecter le pays. De la même façon, JD Holloway, lors de son étude exhaustive des peuple-

ments de lépidoptères pour le British Museum en 1971 n'a pas étudié cette zone. Au cours des trente dernières années, les expéditions soutenues par l'IRD et le MNHN ont permis de commencer à combler ce défaut de connaissances, avec le soutien de la province Nord, notamment pour le site de Néhoué (partagé avec la commune de Koumac) ou encore la forêt sèche de Malhec (en particulier pour les fourmis).

Une extraction rapide non exhaustive des informations disponibles laisse apparaître un total de 125 mentions d'occurrences d'arthropodes sur le périmètre de la commune de Poum, incluant la forêt de Néhoué, avec plus de 100 taxons recensés (tableau référencé dans un document annexe sur le site des ABC de France, sur la page de l'ABC de Poum).



RÉSUMÉ DES EXPLORATIONS EN PÉRIODE ABC



Dans le cadre du projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Poum, des récoltes et des inventaires d'arthropodes terrestres et aquatiques ont été menés sur l'ensemble de la période, par une équipe composée d'Yves Ravallec, Dominique Fleurot, Valentin Dutertre, Julien Barrault. Tous les quatre étaient inscrits sur les listes des 6 récolteurs figurants dans les autorisations simplifiées de collectes. Un volet spécifique présente les araignées et autres arachnides aux pages 114 à 119.

L'inventaire global 2023-2024 des espèces collectées ou observées n'est pas encore disponible par manque de temps d'identification. Il ne pourra pas être joint dans cet Atlas de la biodiversité de Poum, mais sera référencé dans un document annexe sur le site des ABC de France, sur la page de l'ABC de Poum. Les nombreux spécimens, difficilement identifiables à l'espèce par le nombre d'individus collectés, sont en cours d'identification par des naturalistes experts, avant un dépôt final au Muséum à Paris et à l'IRD Nouméa (fourmis et abeilles).

LES MÉTHODES

Deux types d'inventaires ont été réalisés sur Poum ; en premier lieu, les collectes de matériel biologique (les spécimens), puis les observations sur les outils digitaux.

Les 3 méthodes de collectes ont été réalisées :

- à vue de jour, au filet, au tamisage de litière végétale, de nuit à la lampe frontale,
- aux pièges : lumineux avec lampe UV ou au piège à fosse (type barber).

Pour la méthode de saisies d'observations digitales, deux types sont identifiés :

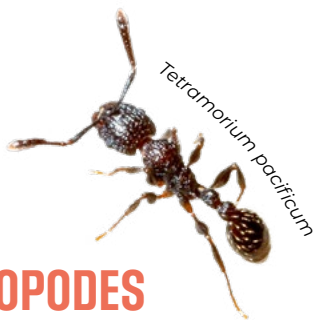
- *in situ* à vue de jour ou de nuit,
- à vue dans les tamisages au local de traitement.

BASE DE DONNÉES

Une seule source de données a été transmise, une étude des fourmis du massif de Poum. On notera au cours des dix dernières années, des informations sur la faune des fourmis en particulier exotiques sur ce massif, en lien avec les études réglementaires d'impacts liées à l'exploitation minière. Ces dernières études illustrent la forte pression exercée par les fourmis exotiques sur les zones minières, notamment les zones de maquis miniers qui ont été promues par les incendies.

COLLECTES

La Direction du Développement Économique et de l'Environnement a accordé à Tony Robillard une autorisation simplifiée n°609011-12/2023/DEPART/JJC du 5 mai 2023 pour la collecte de l'ensemble de la famille des arthropodes, du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2024. Une autorisation a été accordée à Hervé Jourdan par autorisation simplifiée n°609011-14/2023/DEPART/JJC du 5 mai 2023 pour la collecte de l'ensemble des familles des abeilles et fourmis (Apoidea et Formicidae), du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2024.



ARTHROPODES

Les premières collectes ont eu lieu sur l'îlot Néba lors de la mission pour les gastéropodes terrestres. Elles ont été réalisées dans les tris des débris de la litière tamisée. Tous les spécimens ont été conservés en alcool.

D'autres collectes ont pu être faites avec la même méthode sur le restant de cette mission gastéropodes terrestres dans les débris de litières.

L'équipe « Arthropodes » n'ayant pas pu se retrouver sur un calendrier commun (collecteurs répartis entre Nouméa, Pouembout et Voh), les recherches n'ont été reprises qu'au début 2024. Toutefois, cette période n'est pas restée vide d'acquisitions de données. L'équipe de la SCO, avec l'outil ObsMapp, a réalisé des saisies digitales pour toute une cohorte d'insectes communs, comme les papillons ou les abeilles. Ces observations digitales sont encore en cours d'identification.

Eddy Poirier, entomologiste, a offert le 10 décembre 2023 un kit pour un piège lumineux au coordinateur de l'ABC afin de réaliser des collectes de nuit. Ce piège a pu être mis en œuvre dès 10 janvier 2024.

TAMISAGE

Plusieurs stations destinées aux gastéropodes ont été réalisées sur le dernier semestre 2024 et de nombreux spécimens d'arthropodes ont pu être récupérés dans les débris végétaux de litières tamisées.

À VUE ET LAMPE

D'autres spécimens, lors des différentes explorations, ont été collectés à vue ou bien à l'aide de lampes. Les saisies d'observations sur les outils digitaux se sont poursuivies jusqu'en fin décembre 2024.

Le volume de collectes réalisées dans le cadre de ce projet a largement augmenté les connaissances de cet ensemble taxonomique.

FOURMIS ET ABEILLES

La collecte de fourmis n'a pas suivi de protocoles spécifiques et la majeure partie des collectes se sont faites dans les débris de litières tamisées ou sur site, par collecte opportuniste à vue.

PIÈGE LUMINEUX

La pose de ce piège a été répartie sur toute l'année 2024, jusqu'au 22 décembre sur l'île de Yandé. Une grande diversité d'insectes a été collectée, avec plus ou moins d'individus piégés sur l'année écoulée. Cette variabilité peut s'expliquer par les milieux ciblés mais aussi aux périodes plus ou moins favorables aux émergences.

Toutes les stations ont été saisies sur l'outil digital « CartNat ».



Fig. 1 à 3 : Piège lumineux en place en forêt de Golone, Néon ultraviolet attirant les insectes comme le *Chlocoma* sp. (en médaillon)

Famille	Taxon	Statut
Formicinae	<i>Anoplolepis gracilipes</i> (Smith, 1857)	I
Formicinae	<i>Brachymyrmex cordemoyi</i>	I
Formicinae	<i>Camponotus</i> sp.	E
Formicinae	<i>Colobopsis</i> sp.	E
Myrmicinae	<i>Monomorium</i> sp.	E
Ponerinae	<i>Odontomachus ruginodis</i> Smith, 1937	I
Ponerinae	<i>Odontomachus simillimus</i> (F. Smith, 1858)	I
Myrmicinae	<i>Pheidole megacephala</i>	I
Formicane	<i>Plagiolepis alluaudi</i>	I
Formicinae	<i>Polyrhachis guerini</i> (Roger, 1863)	E
Myrmicinae	<i>Solenopsis papuana</i> (Emery, 1900)	I
Myrmicinae	<i>Strumigenys rogeri</i> Emery, 1890	I
Dolichoderinae	<i>Tapinoma melanocephalum</i> (Fabricius, 1793)	I
Dolichoderinae	<i>Technomyrmex vitiensis</i>	N
Myrmicinae	<i>Tetramorium pacificum</i> (Mayr, 1870)	N
Myrmicinae	<i>Wasmannia auropunctata</i> (Roger, 1863)	I

Fig. 4 : Table des fourmis observées ou collectées en période ABC. (N : pour natif, E ; pour endémique, I pour introduit)

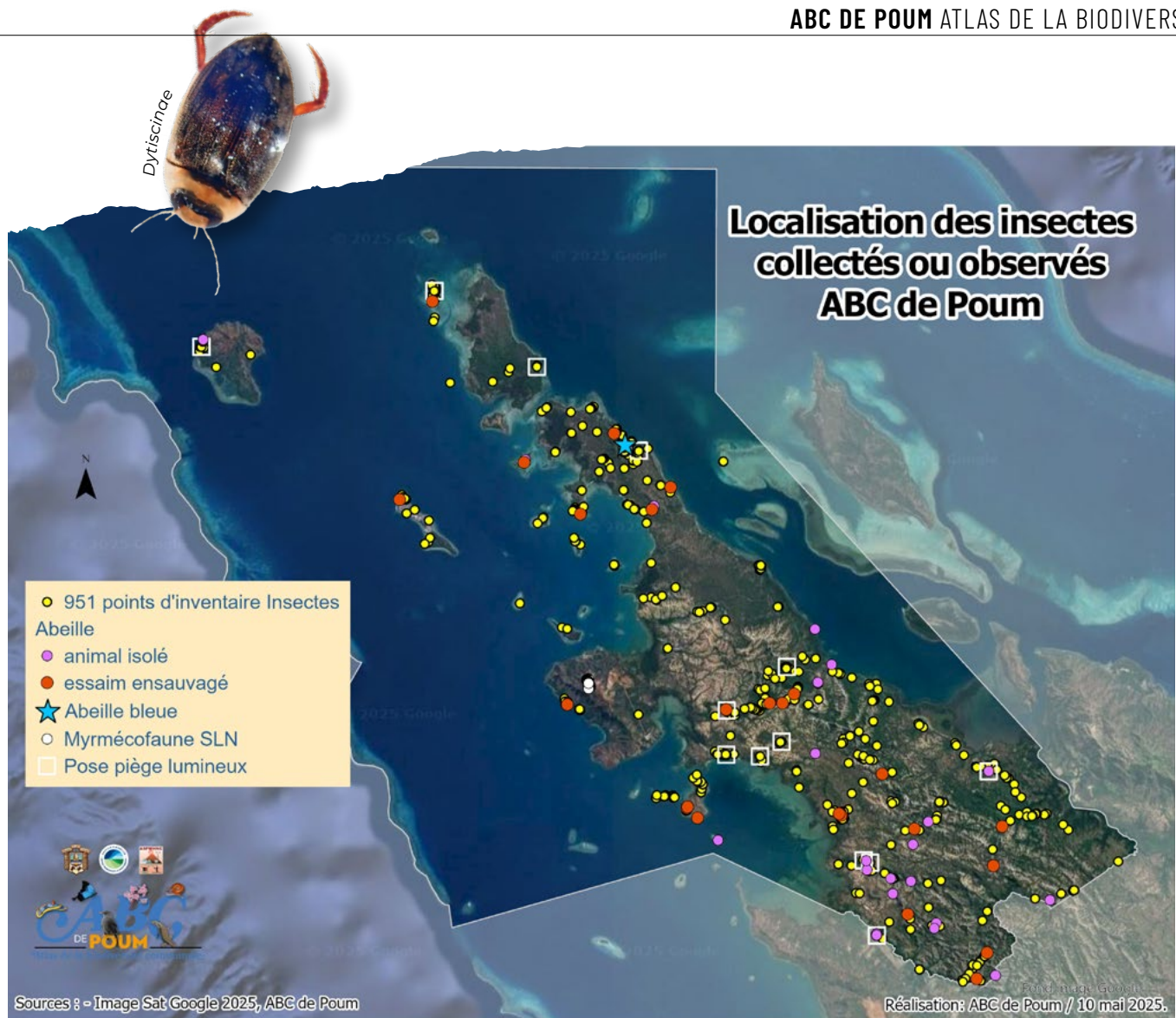


Fig. 5 : Localisation des points arthropodes (dont Abeilles) pour l'ABC de Poum.

Dans le volet Abeilles (Apoides), sauf de rares exceptions au piège lumineux, aucune collecte n'a eu lieu de jour. Des individus ont été géolocalisés avec les outils digitaux : iNaturalist et Obs-Mapp. Les essaims ensauvagés ont également été cartographiés (cf. Figure 5).

On signalera en particulier la première observation par Bertrand Fontaine (SCO) de l'abeille exotique *Amegilla pulchra*, l'abeille bleue, la plus au nord du pays et sur la côte est en janvier 2024. Par ailleurs, avant cette observation, le point le plus au nord connu de la propagation de cette abeille solitaire était Voh depuis 2022 (Zakardjian et al. 2023). Depuis sa première détection en 2016 à Nouméa, *A. pulchra* aura donc mis moins de 10 ans pour atteindre l'extrême nord de la Grande Terre. Un suivi participatif est toujours en cours par l'UMR IMBE pour l'IRD (voir Page Facebook (@suiviAmegillapulchra) et via une adresse e-mail (amegilla.

pulchra@gmail.com).

Pour ce qui concerne le compartiment des fourmis, la présence de la fourmi électrique *W. auropunctata* est l'observation la plus préoccupante. Celle-ci a été détectée sur de nombreux sites et poursuit sur cette commune sa colonisation d'habitats avec potentiellement des populations dynamiques, contrairement à ce qui peut être observé en de nombreux points du pays, où il y a eu une régression des niveaux de pullulations, même si l'espèce est toujours présente. Un travail est en cours à l'UMR IMBE ET l'UMR CBGP pour mieux évaluer cet effondrement possible des niveaux de pullulations sur une base d'explication génétique (en liaison avec le système de reproduction clonale). Les niveaux faibles de pullulation de la fourmi électrique réduisent la vigilance des humains pour le transport de matériel contaminé et l'existence de populations dynamiques en certains points du pays

permet le déplacement et la diffusion avec du matériel contaminé (plantes, fruits et légumes, sol...) de propagules colonisatrices susceptibles d'envahir de nouvelles zones, voire et réinitier des populations pullulantes fortement délétères pour le maintien de la biodiversité. Globalement, la fourmi électrique semble se propager et pulluler plutôt dans des zones plus naturelles et plus loin de l'homme, ce qui pourrait être plus problématique pour les milieux naturels que cela n'a été le cas dans les premières décennies de l'invasion, en particulier dans la région de Poum. Les 3 autres espèces exotiques majeures de Nouvelle-Calédonie (*Anoplolepis gracilipes*, *Pheidole megacephala* et *Solenopsis geminata*) sont également bien présentes, notamment sur les zones ultramaïfiques et les îlots.

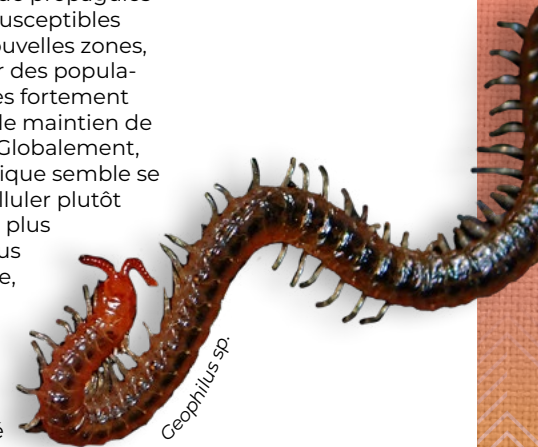




Fig. 6 : Un essaim ensauvagé d'abeilles domestiques en forêt, dans la vallée Poupoule



Fig. 8 : Abeille domestique (*Apis mellifera*) butinant des fleurs de *Tristaniopsis nindensis*



Fig. 7 : Un regroupement d'abeilles domestiques (*Apis mellifera*) butinant des fleurs de palmier dans la vallée de Paris

LES MILIEUX PROSPECTÉS

Tous les milieux de Poum ont été plus ou moins été inventoriés.

L'apport par le plus grand nombre de spécimens collectés est à attribuer à la méthode du piège lumineux. Celui-ci a été posé dans la quasi-totalité des milieux de Poum, sauf en maquis minier. Pour cet habitat, les observations, à vue de jour et de nuit, n'ont été faites que sur l'île de Tanlé, en baie de Néhoué.

Il peut être cité comme milieux écologiques ciblés :



CONCLUSION

Bien qu'il n'ait pas pu être mis tous les moyens humains et matériels pour la collecte et l'observation des arthropodes en général, sur l'ensemble de l'ABC de Poum, le volume de spécimens collectés, moindre que les objectifs attendus, ouvre une fenêtre sur la diversité de ce groupe taxonomique. Des efforts ultérieurs pour des prospections ciblées doivent être menés afin de mieux cerner la richesse des insectes de la commune de Poum.

Une planche photographique, en pages 192 et 193, illustre quelques insectes de la commune de Poum.



*Acraea andromacha**



Stathmopoda sp.



Theretra nessus

REMERCIEMENTS

La commune de Poum est remerciée ici pour avoir donné l'opportunité de ces recherches, certes moindres, qui susciteront d'autres explorations sur les sites encore inexplorés ou ceux qui nécessiteront des recherches complémentaires.

Tous les habitants et les propriétaires qui ont accueilli chaleureusement les équipes venues poursuivre l'effort d'inventaires des insectes de Poum sont remerciés.

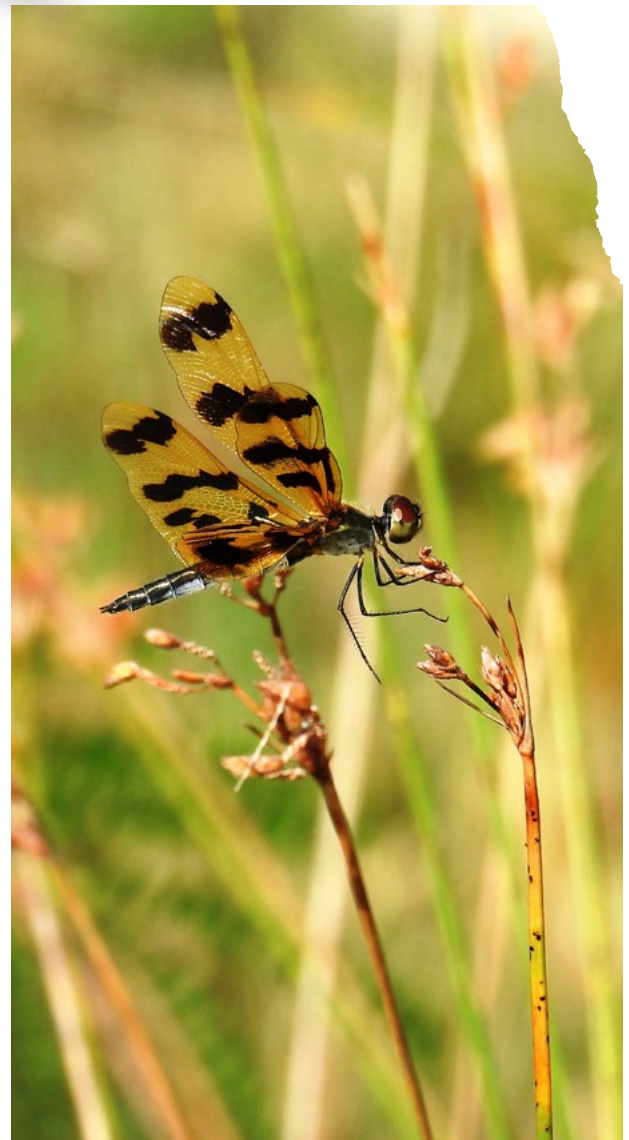
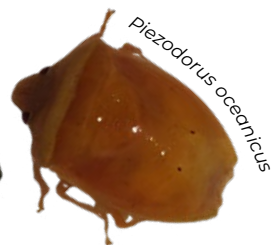


Fig. 9 & 10 : Coccinelle (*Coccinella transversalis*)
* ©D.L. Ugolini/SCO
et libellule (*Rhyothemis graphiptera*)
©L. Guisgant/SCO



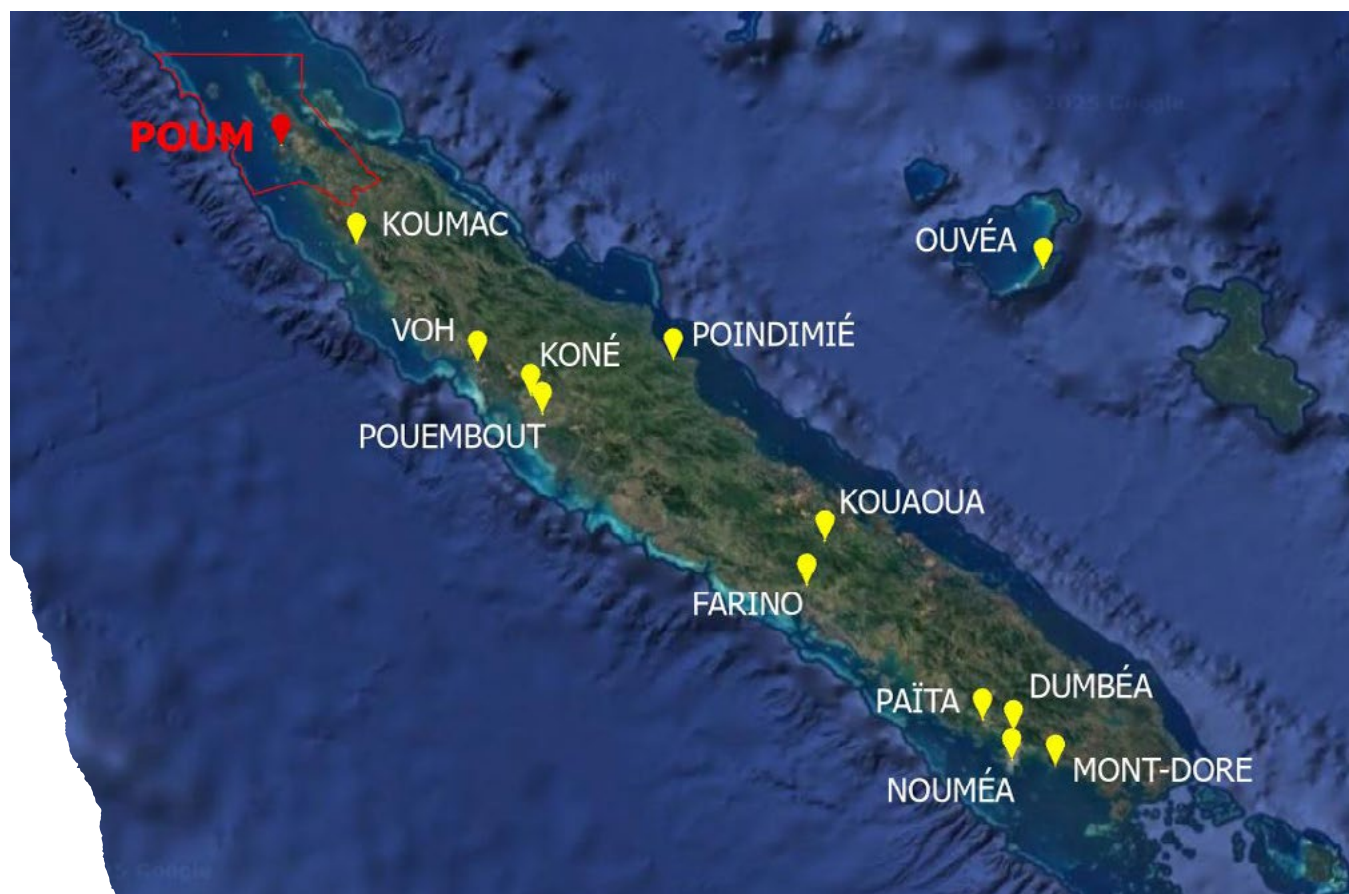
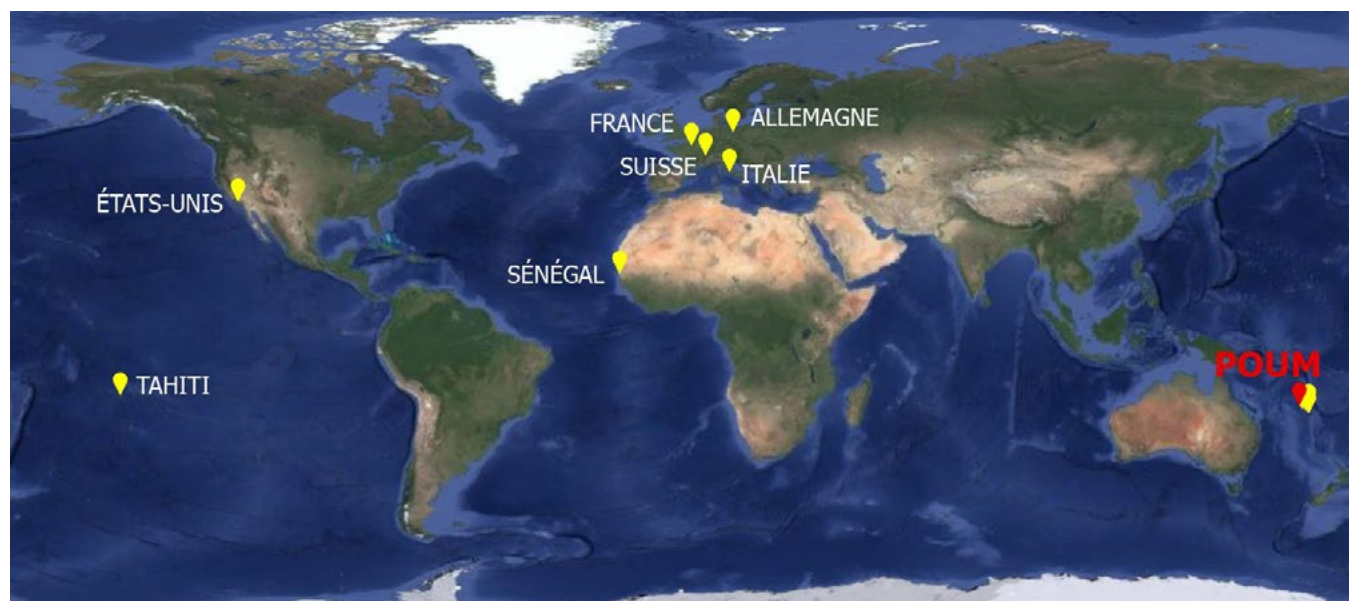
Calligrapha pantherina

Parastasia percheroni



Piezodorus oceanicus

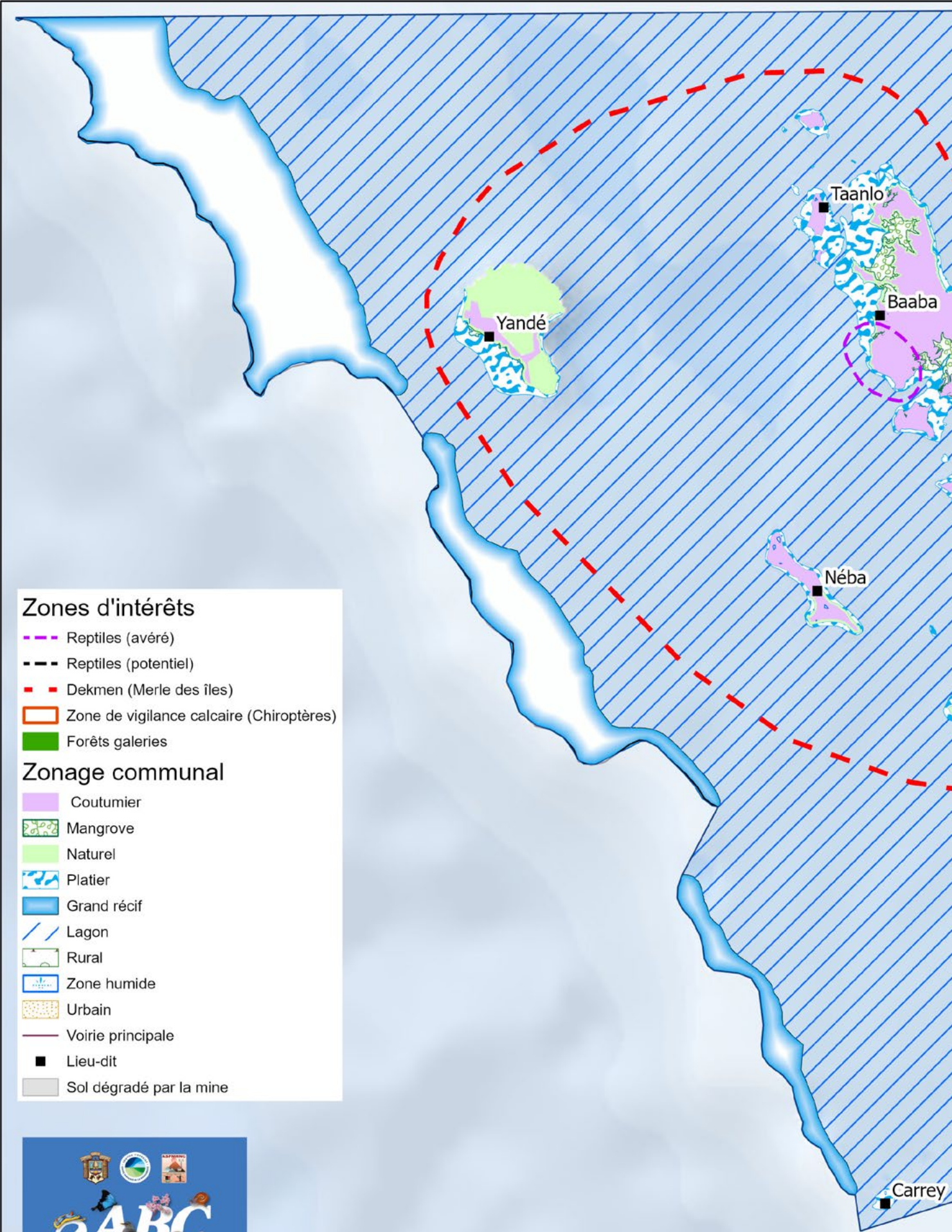
LOCALISATIONS DES CONTRIBUTEURS AUX INVENTAIRES
ET AUX IDENTIFICATIONS POUR L'ABC DE POUM



A large, stylized, light green letter 'V' is centered in the background of the title section.

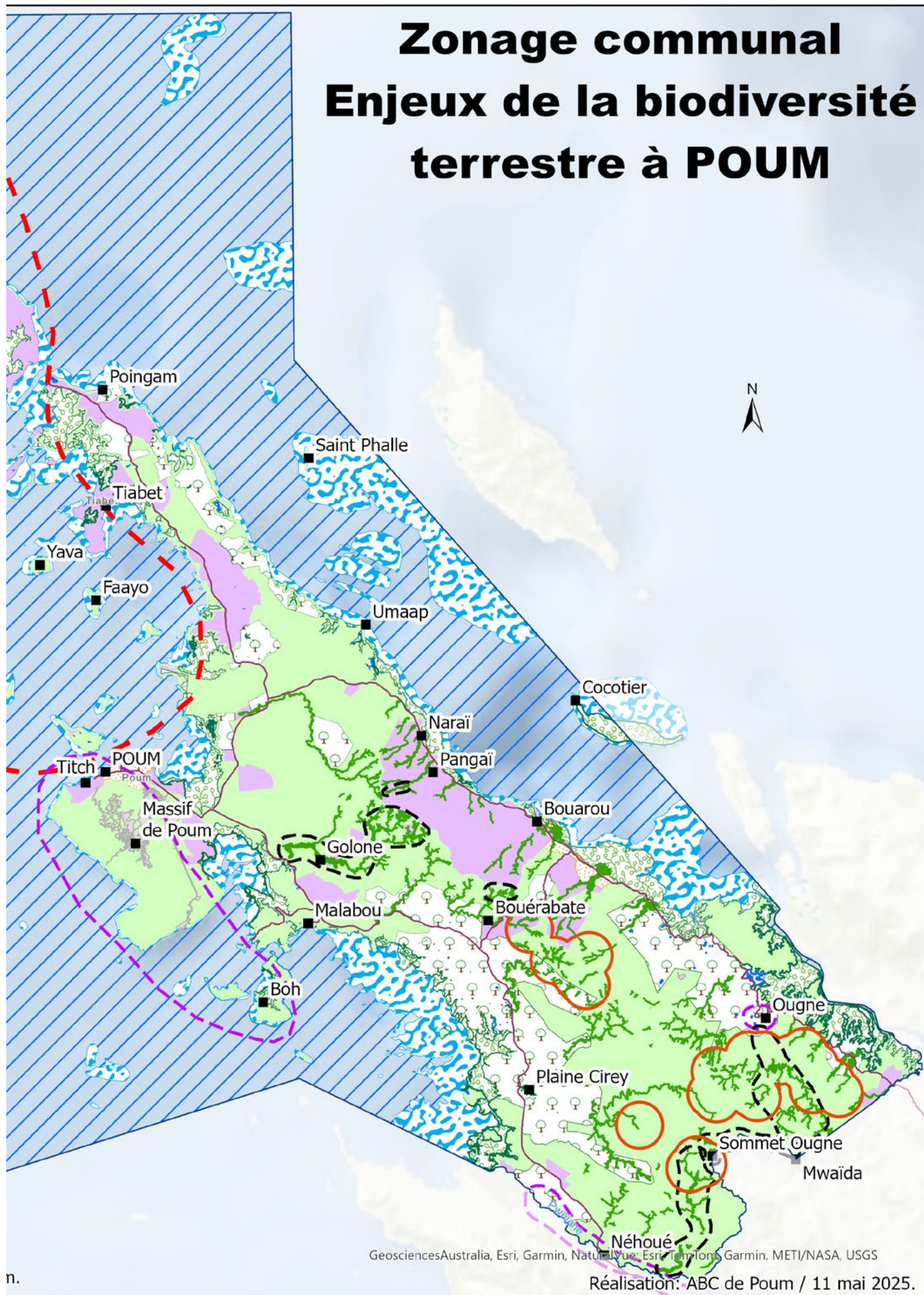
LES CARTOGRAPHIES DES ENJEUX

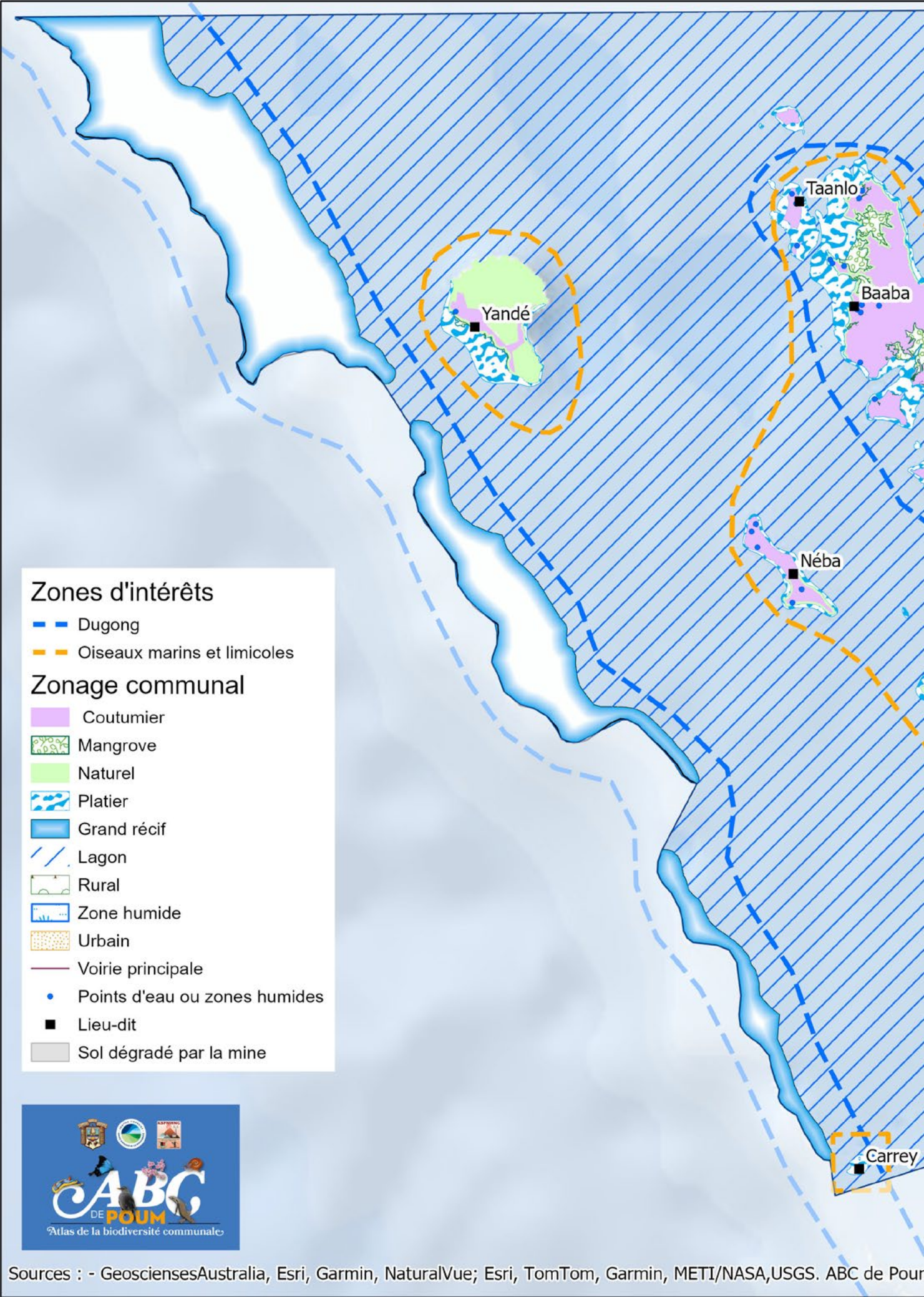
ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ EN PARTIE TERRESTRE	129
ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ EN PARTIE MARITIME.....	131
GRANDS PAYSAGES ET ENJEUX	132
SCORE PATRIMONIAL DE L'AVIFAUNE	134
CARTOGRAPHIE DES PROSPECTIONS ABC DE POUM	136



Zonage communal

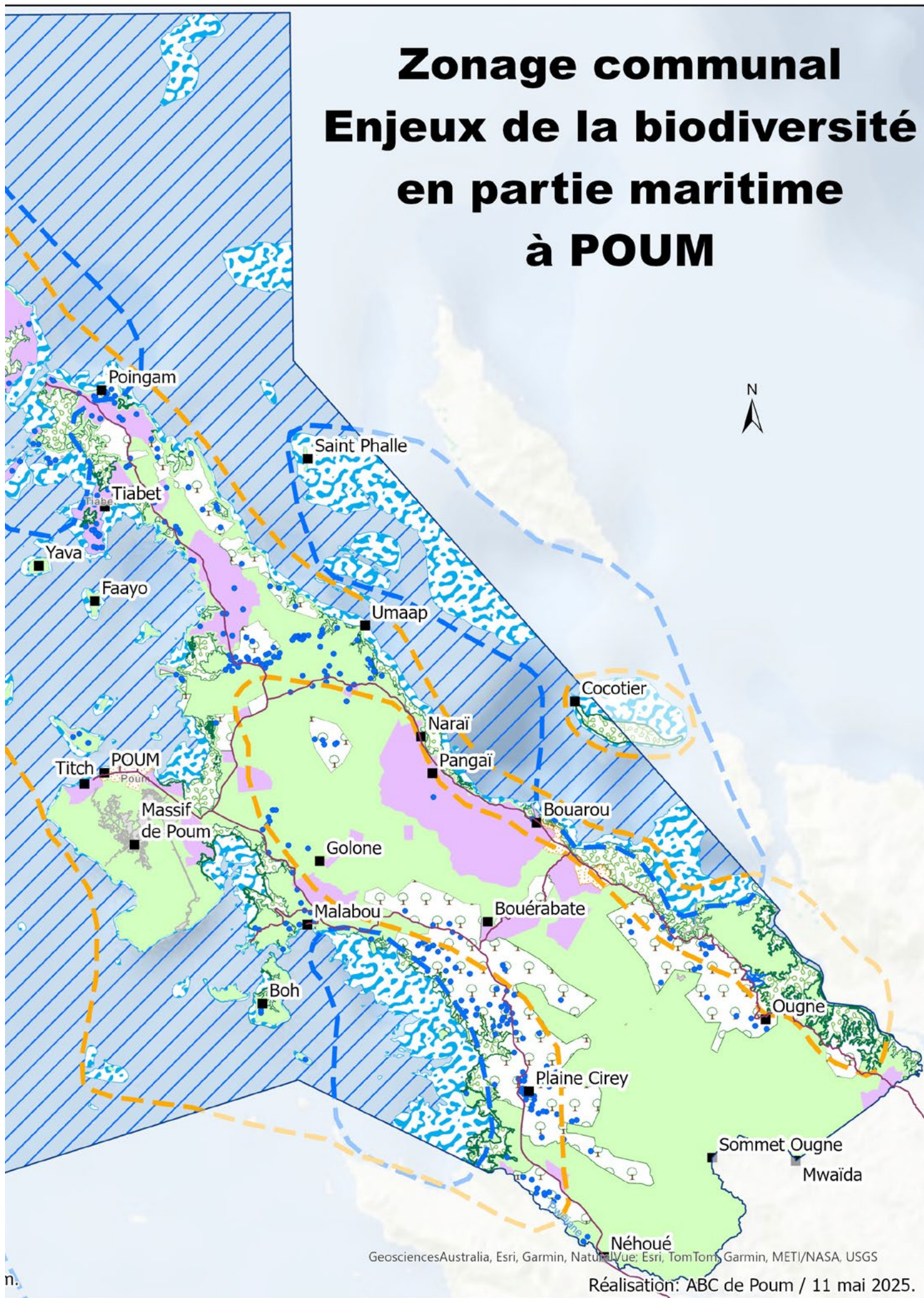
Enjeux de la biodiversité terrestre à POUM





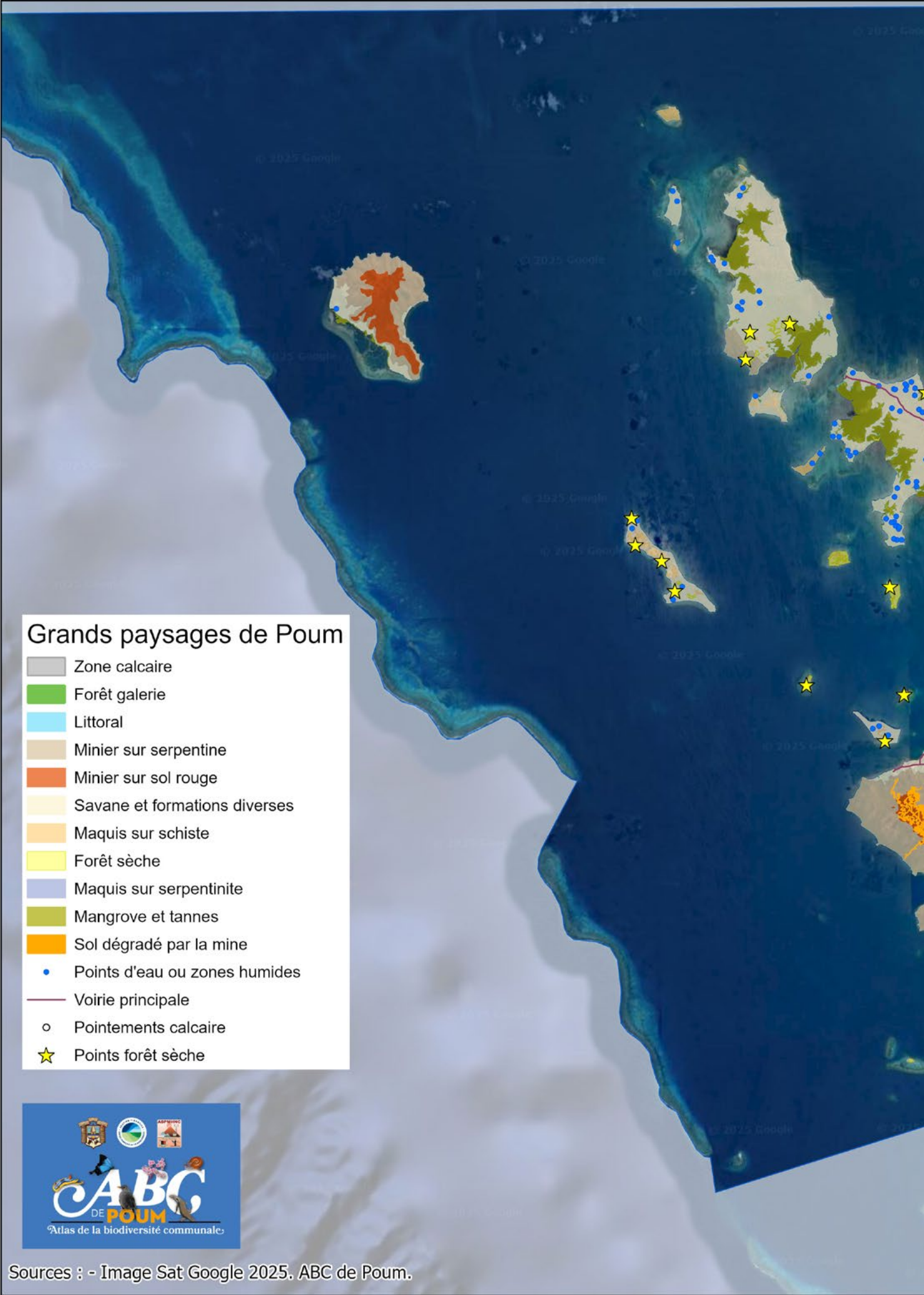
Sources : - GeosciencesAustralia, Esri, Garmin, NaturalVue; Esri, TomTom, Garmin, METI/NASA,USGS. ABC de Pour

Zonage communal Enjeux de la biodiversité en partie maritime à POUM



GeosciencesAustralia, Esri, Garmin, NaturalView, Esri, TomTom, Garmin, METI/NASA, USGS

Réalisation: ABC de Poug / 11 mai 2025.



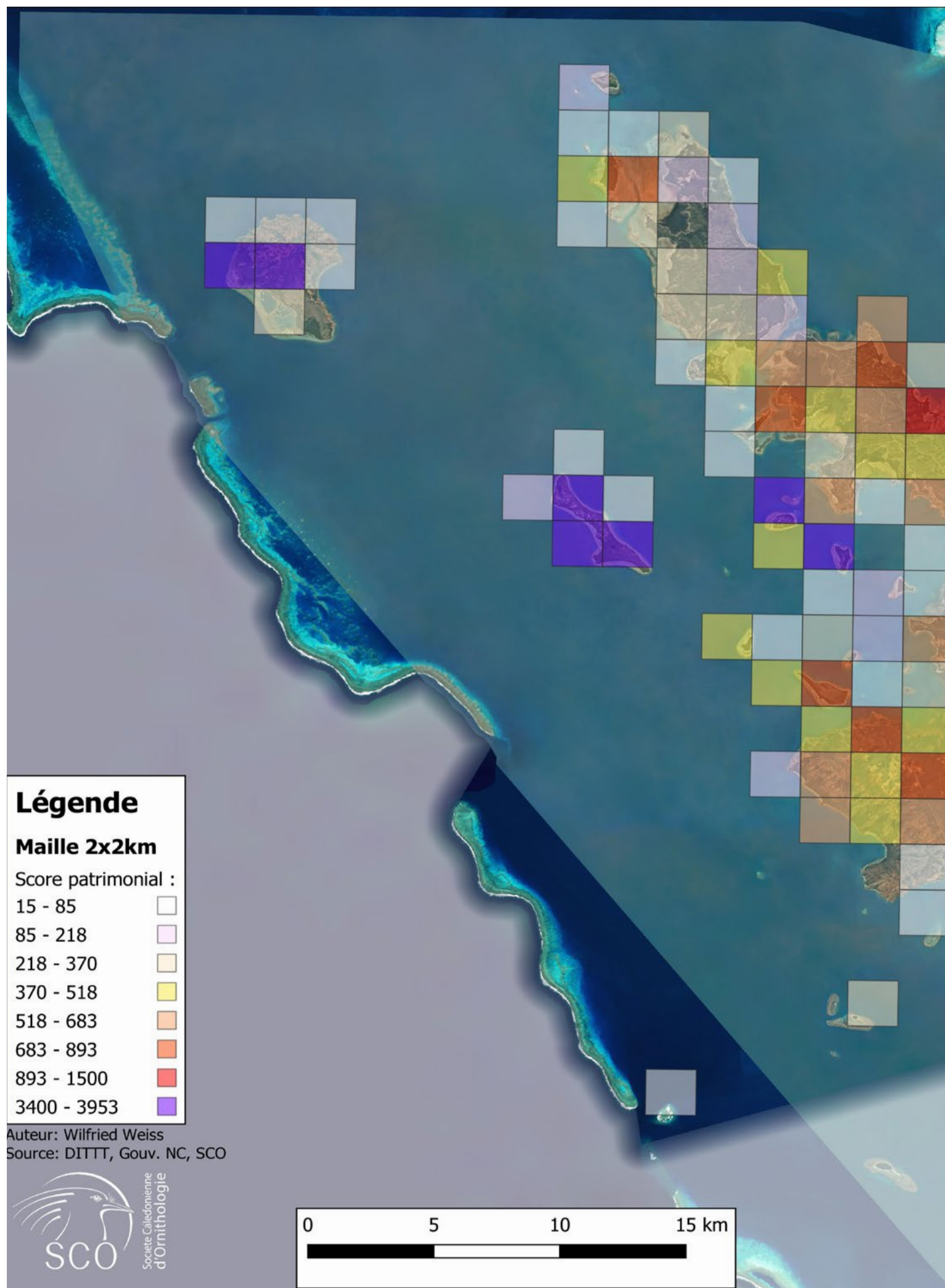
Sources : - Image Sat Google 2025. ABC de Poum.

Grands paysages Enjeux de la biodiversité POUM

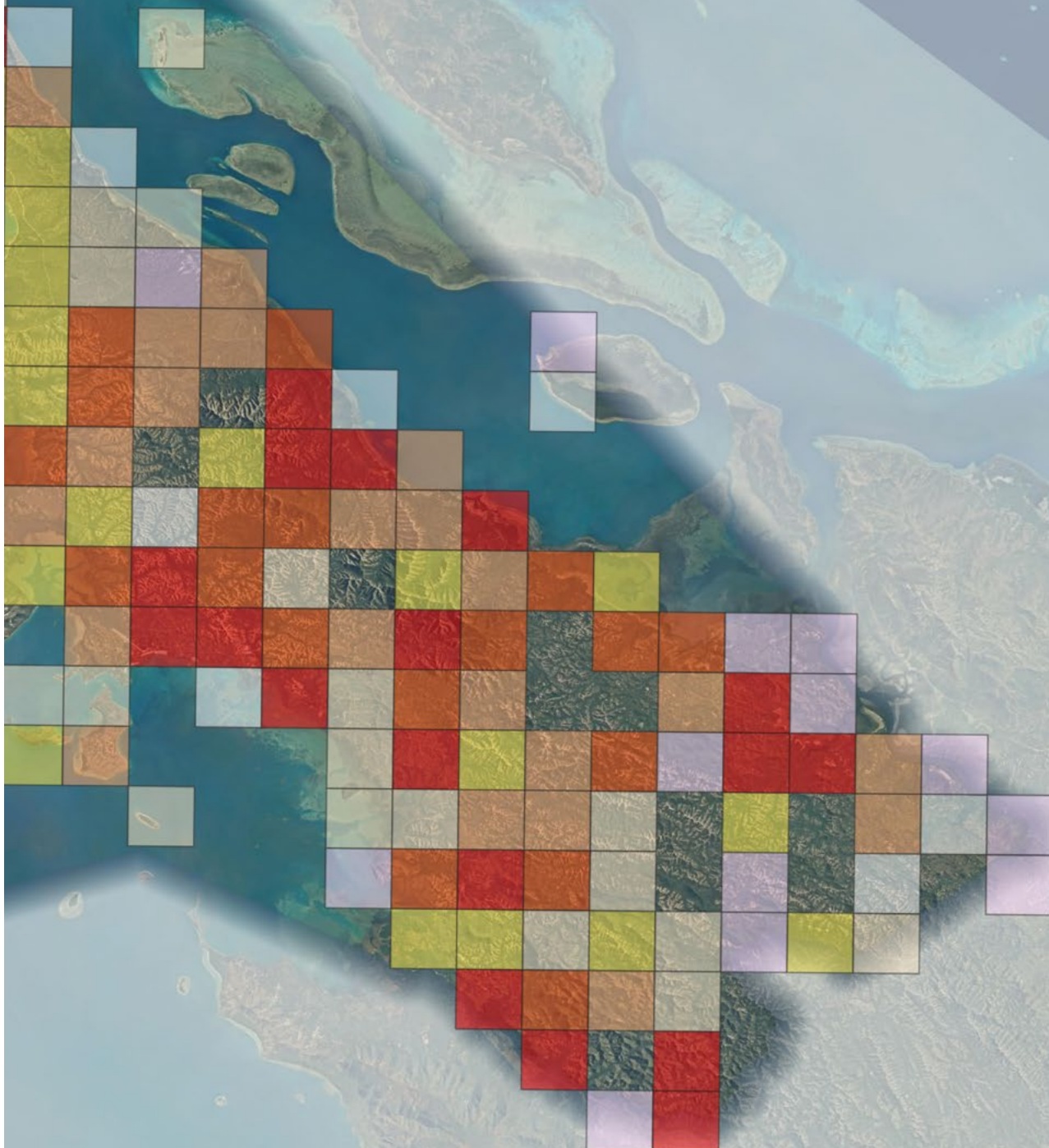


Fond image Google

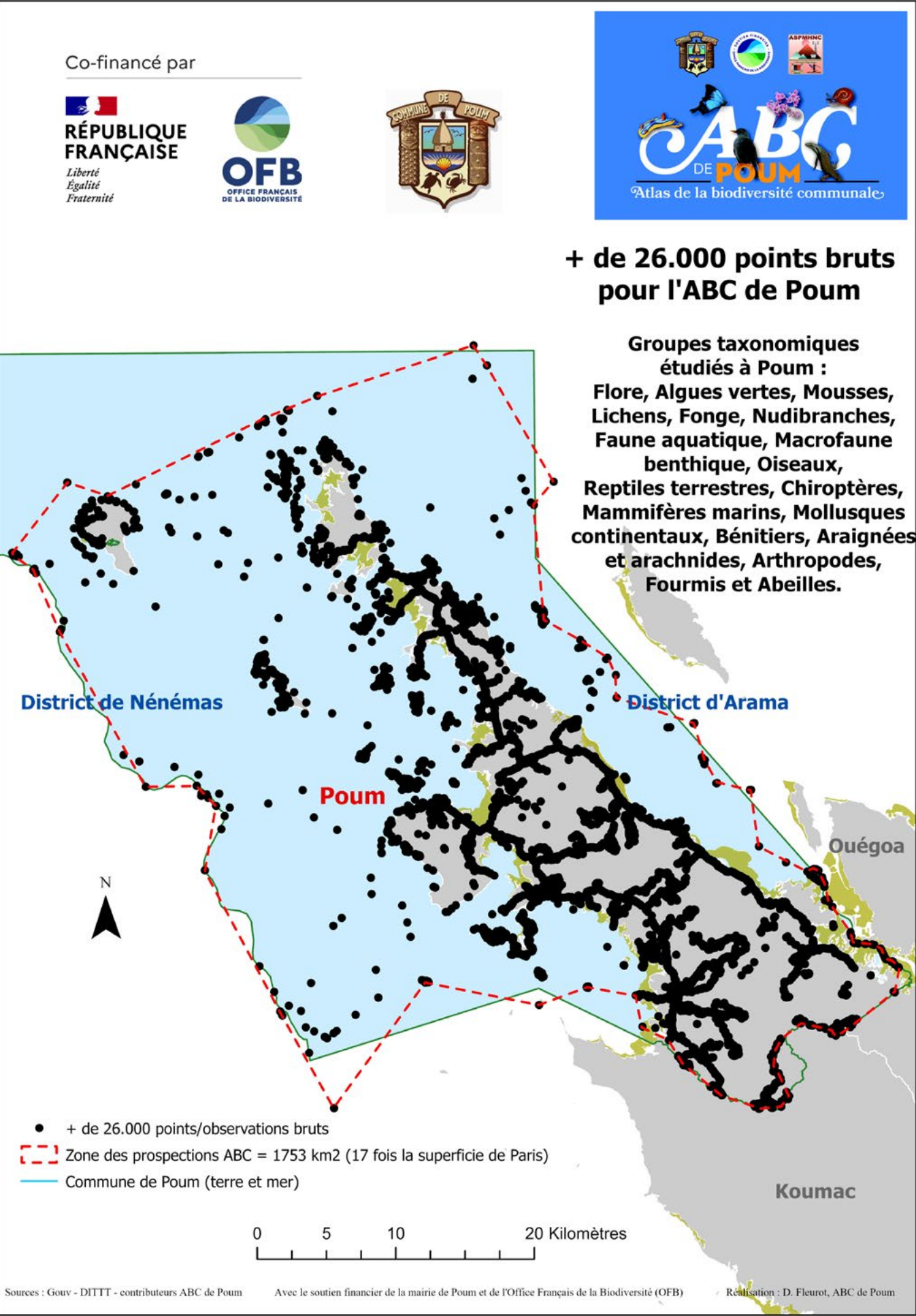
Réalisation: ABC de Poug / 11 mai 2025.



Enjeux ornithologiques patrimoniaux de Poum



ÉTAT DES POINTS DE PROSPECTIONS DE L'ABC DE POUM AYANT PERMIS L'ÉLABORATION DES CARTES DES ENJEUX PRÉSENTÉES CI-DESSUS.



The background is a teal-to-green gradient. In the top right corner, there are several overlapping geometric shapes, including rectangles and a series of parallel lines forming a zigzag pattern. A large, semi-transparent, light teal letter 'V' is centered in the background. The text 'LES IMPACTS DE L'HOMME' is written in white, bold, uppercase letters across the middle of the image.

LES IMPACTS DE L'HOMME

LES IMPACTS NÉGATIFS

LES MENACES

Ce chapitre s'appuie sur le constat réalisé par le RLA Flore NC d'Endemia qui qualifie le degré de menace sur les espèces de la flore locale et des reptiles terrestres de Nouvelle-Calédonie.

En 2021, Endemia a édité une synthèse sur la Liste rouge de la flore menacée de Nouvelle-Calédonie (synthèse 2014-2021).

LES 4 GRANDES CATÉGORIES DE MENACES DONT L'HOMME EST À L'ORIGINE SONT :

- ▶ Les feux de forêts.
- ▶ L'activité minière.
- ▶ Les espèces envahissantes.
- ▶ Les activités humaines (urbanisation, agriculture...).

A la suite de cette catégorisation, d'autres nuisances humaines sur l'environnement suivent.

En l'état actuel des travaux d'évaluation du RLA Flore NC, les plantes locales sont menacées à 71% par les feux, 35% par les mines et 44% par les espèces envahissantes, sur l'ensemble du territoire sur la base des résultats de 2021. Ces quatre menaces pesant sur la biodiversité de Poom sont abordées dans l'esprit de faire le lien avec les cartes des enjeux utiles à une réflexion vers un projet d'élaboration de PUD.

FEUX DE FORÊTS

Les feux de forêts sont le fléau majeur en Nouvelle-Calédonie, volontaires ou accidentels. Leurs impacts directs ou indirects sont dévastateurs pour la biodiversité, il en découle :

- ▶ **Perte de la biodiversité**
L'impact le plus direct est la perte immédiate de la biodiversité, qu'elle soit de la flore comme de la faune. Les plantes endémiques comme toute la cohorte de petits animaux ne pouvant pas s'en échapper.
- ▶ **Perte du couvert végétal originel**
Chaque feu entame toujours plus les végétations anciennes pour laisser place à la savane herbeuse où les espèces exotiques envahissantes prennent le dessus. Ces mêmes grandes herbes qui deviennent à leur tour un combustible de choix en période de sécheresse.
- ▶ **Pollution des cours d'eau et du lagon**

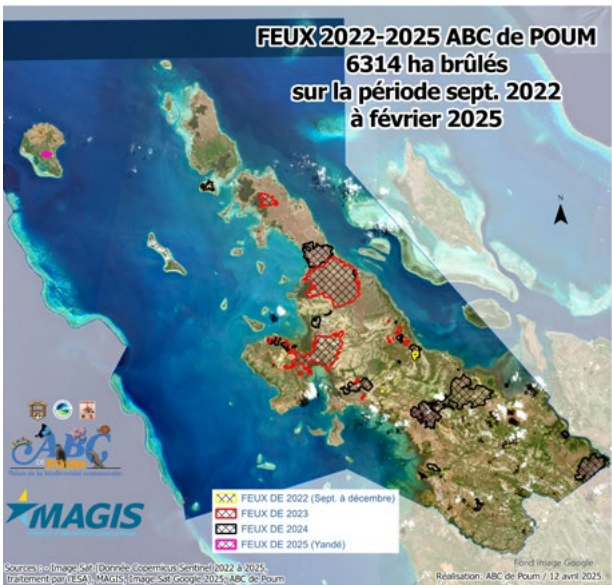
Les particules fines issues des brûlis et de la couche de sols calcinés sont charriés par les eaux de pluies dans les creeks et les rivières jusqu'au lagon.

- ▶ **Pollution de la ressource en eau**
Poom est équipée de nombreux captages d'eaux vives dans les creux de vallées. Les particules fines issues des brûlis terminent dans le réseau d'eau potable après chaque épisode pluvieux.
- ▶ **Érosion des sols**
La litière est brûlée laissant un sol nu. Les sols en fortes pente ne sont plus tenus par les végétaux (tissu racinaire). Les eaux de pluies provoquent des érosions de surfaces jusqu'aux glissements de terrain.

Un suivi des feux sur la commune de Poom identifie de grandes surfaces brûlées entre fin 2022 et fin 2024. Il est fait état pour :

- ▶ **Fin 2022**
Plus de 20 hectares brûlés.
- ▶ **L'année 2023**
Plus de 3050 hectares partis en fumées.
- ▶ **L'année 2024**
Plus de 3210 hectares encore partis en fumées.
- ▶ **Février 2025**
20 hectares brûlés sur l'île de Yandé où vit une population de Dekmen.

L'usage du feu est préoccupant sur la commune de Poom où près de 6300 hectares ont brûlés sur la période de l'ABC en impactant la biodiversité et la vie de l'homme.



Carte globale des incendies sur la période de l'ABC de Poom

ACTIVITÉS MINIÈRES

L'activité minière, ancienne et plus récente, constitue une pression majeure sur la biodiversité de la commune de Poom. Depuis le XIX^e siècle, l'extraction du cuivre puis du nickel a généré :

- ▶ **Érosion et modification des sols**
Creusements de carrière, galeries souterraines et dépôts de stériles ont fragilisé les versants, entraînant un arrachage massif de végétation qui engendre la formation de lavakas.
- ▶ **Pollution des cours d'eau et du lagon**
Les particules fines issues des stériles se sont accumulées dans les lits de creeks et ont été entraînées jusqu'au lagon et, plus récemment, de la rivière Néhoué lors de l'épisode de mars 2024.
- ▶ **Vestiges paysagers durables**
Zones d'extraction visibles, remblais miniers en mangrove, notamment à l'embouchure du Diahot, anciennes voies ferrées et pistes d'accès ponctuent encore le massif de Poom et les zones littorales.

Sur le massif de Poom, l'exploitation arrêtée en 2024 laissait en place un site conforme à la réglementation (stockage des stériles en verses, gestion des eaux, revégétalisation). Toutefois, l'épisode de pollution de la rivière Néhoué (03/2024) a montré que les rejets de sédiments peuvent affecter la chaîne écologique source-lagon bien au-delà du périmètre communal.



Afin de protéger la flore et la faune locale, deux conservatoires miniers ont été établi sur deux secteurs du massif (périmètres "Thiollierea et Paévala"), comprennent des sols serpentiniteux ou rouge. Ils abritent plusieurs espèces menacées comme des plantes et des reptiles uniques à Poum. Ces périmètres, encore non réglementés au titre de la législation provinciale, représentent de potentiels sites pilote pour renforcer la protection environnementale sur les zones ultraba-siques.

Pollution, eau chargée de matières en suspension d'origine minière, rivière de Néhoué (03/03/2024)

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Les espèces allochtones introduites par l'homme menacent gravement les écosystèmes de Poum. Parmi les plus préoccupantes :

► Mammifères invasifs

- ***Rattus rattus* et *R. exulans* (rats noirs et polynésiens)** : prédation sur œufs d'oiseaux, reptiles et insectes endémiques.
- ***Sus scrofa* (cochon sauvage)** : déracination de la végétation, piétinement des sols humides et dispersion de graines de plantes exotiques.
- **Le cerf *Rusa* et la chèvre ensauvagée (*Capra hircus*)** : Broutage et frottis sur la végétation locale. Piétinement des sols. Impacts importants sur les sous-bois.
- **Le chat haret** : menace importante pour la majorité de la faune (les reptiles, les oiseaux terrestres et marins, les chiroptères). Présence inquiétante dans les îles et îlots de Poum. Sérieuse menace pour le Dekmen.

► Invertébrés

- Fourmi électrique (*Wasmannia auropunctata*) et fourmi jaune de Polynésie (*Anoplolepis gracilipes*) : compétition avec la faune autochtone, perturbation des réseaux trophiques.

► Plantes allochtones

- **Cerise de Cayenne (*Eugenia uniflora*)** : formation de fourrés très denses en couvrant de grandes étendues, suppression de la régénération des essences locales.

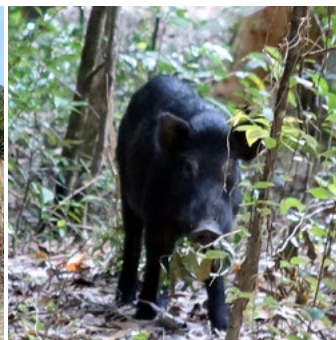
- ***Leucaena leucocephala* (faux mimosa), *Chromolaena odorata* et *Syzygium cumini* (jamelonier)** : forte capacité colonisatrice, modification des propriétés physico chimiques du sol.

CONSÉQUENCES POUR LA BIODIVERSITÉ

- Réduction des populations d'espèces endémiques (plantes et faune).
- Modification de la structure et de la fonction des habitats (forêts, maquis minier, zones humides).
- Risque d'effondrement local de certaines communautés écologiques, en particulier sur sol serpentique.

MESURES DE GESTION ET PISTES D'ACTION

- **Surveillance et détection précoce** : déploiement de pièges à rats et de stations de surveillance des fourmis invasives dans les zones à enjeu.
- **Éradication et confinement** : campagnes d'éradication localisées, couplées à la restauration des habitats (replantation d'espèces locales).
- **Sensibilisation et concertation** : information des acteurs locaux (élus, exploitants miniers, communautés coutumières, population en général) sur les impacts et bonnes pratiques de biosécurité.
- **Renforcement réglementaire** : intégration de clauses de lutte contre les invasives dans les conventions d'exploitation et dans le futur plan d'urbanisme directeur (PUD).



Cheval ensauvagé (*Equus caballus*) - Cochon sauvage (*Sus scrofa*)

Chèvre (*Capra hircus*) ©L. Guisgant / SCO - Cerisier de Cayenne

NUISANCES HUMAINES

Comme partout en Nouvelle-Calédonie, il existe des nuisances plus ou moins visibles qui contribuent à un impact très important sur la biodiversité. Elles impactent le plus souvent les milieux et également tout le cycle de vie des écosystèmes. Elles sont toutes liées au manque de responsabilité collective, par un plus petit nombre, envers notre nature.

POLLUTION DE LA NATURE

En dépit du civisme de la majorité des habitants, des micro-dépotoirs sauvages ou de dépôts de gros objets, tels des carcasses de voitures et d'électroménager directement dans la nature, persistent sur le territoire communal.

Leurs impacts sont :

Pollution durable de notre environnement

- Dispersion des huiles de vidange, plomb, produits chimiques issus de batteries, plastiques et autres substances toxiques.
- Infiltration dans les sols.
- Contamination des nappes phréatiques, des rivières et du lagon.

Effets négatifs sur la santé

- Pollution par les produits dits "polluants éternels" mettant des milliers d'années à se dégrader.

En attendant, ils s'accumulent dans la nature, contaminent les eaux, les poissons, les crabes... Autrement dit, ils finissent aussi dans nos assiettes avec des impacts graves, durables, et parfois irréversibles, sur notre santé et celle des générations futures.

PROTÉGER LA NATURE DE CES POLLUTIONS, C'EST AUSSI PROTÉGER LA SANTÉ HUMAINE.



En 2024, micro-dépotoir
©D.L. Ugolini/SCO

POLLUTION LUMINEUSE

La pollution lumineuse, c'est la présence excessive ou mal orientée de lumière artificielle la nuit. Elle est causée par des lampadaires trop puissants, des enseignes lumineuses allumées toute la nuit, ou encore des éclairages domestiques, publics ou industriels mal dirigés. Cette pollution crée des :

- **Perturbations des organismes**
Oiseaux, insectes, chauves-souris, tortues marines, et même le corail. Effets nocifs sur la santé humaine, notamment sur le sommeil.



Carcasse de voiture
dans un marais salé ©N. Job

► Impacts sur les oiseaux marins¹

- Perturbations sur les pétrels et puffins.
- Désorientation par les lumières artificielles en déplacement de nuit.
- Échouages dans les zones fortement éclairées.
- Prédations faciles pour les chats ou les chiens.
- Mortalité sur les voies de circulation routière.

Même si la commune de Poum reste relativement épargnée à ce jour, son développement futur l'exposera à cette forme de pollution. Il est donc essentiel de sensibiliser la population et de veiller à ce que les recommandations adressées aux décideurs, industriels et aménageurs soient prises en compte et intégrées aux politiques publiques.

BRACONNAGES D'ESPÈCES MENACÉES ET PROTÉGÉES

La commune de Poum n'est pas épargnée par ce phénomène sur les espèces animales menacées et protégées. Des observations faites laissent supposer cette fraude malgré la réglementation en vigueur, figurant dans le Code de l'Environnement provincial.

► Observations faites

- Tirs de nuit hors période d'autorisation administrative.
- Cartouches usagées pour la chasse aux roussettes.
- Restes d'animaux en décomposition (tortue).

► Conséquences sur la biodiversité

- Diminutions des populations d'espèces, voire leur déclin.
- Perturbations dans le cycle des écosystèmes, en supprimant un maillon.

Le non-respect des règles, applicables à tous, ne joue pas en faveur de la préservation des espèces mais également des milieux.

Les exemples cités peuvent nuire à tous les efforts réalisés par le plus grand nombre au sein d'une population qui respecte la nature.



Cartouches usagées ©D.L. Ugolini/SCO
et restes d'une tortue braconnée

POLLUTION EN MER

Des déchets de toutes natures polluent la mer. La très grande majorité n'est pas du fait de la négligence des habitants de Poum. La plupart de ces déchets sont amenés par la mer dont les origines peuvent être nombreuses :

- Les déchets charriés par les cours d'eau lors des inondations.
- Les déchets venants d'autres endroits de Nouvelle-Calédonie ou d'autres îles du Pacifique.
- Les déchets jetés par les navires croisant au large de la Nouvelle-Calédonie.
- Du matériel volontairement abandonné par des navires de pêches étrangers (abandon de DCP, bouées de pêche).

Toutes sortes d'objets ont été observés, voir collectés sur les rivages de Poum. Ne sont vus que les objets solides et flottants, qui peuvent être dangereux pour la navigation. Du fait de ses îlots habités, les lagons de Poum sont des voies navigables tous les jours de l'année.

¹ Etude (POLLUX NC) menée entre 2021 et 2023 par l'Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie (OEIL) qualifiant la pollution lumineuse dans le territoire.



► Conséquences ou impacts sur la biodiversité

- Fraude internationale, pêche illégale dans les eaux néo-calédoniennes.
- Pollution des écosystèmes, en s'accrochant aux récifs dans les coraux, sur le littoral dans les mangroves.
- Impacts sur la faune marine ou terrestre locale.
- Danger pour la navigation par les balises, les filets, bouées, cordages flottants.

Il existe un grand nombre de matériaux et de matières qui se fragmentent en une multitude de microparticules. Celles-ci sont ingérées par la faune marine comme les poissons, les tortues, etc...

Bien trop souvent, les objets n'ont pas le temps de se fragmenter et de désagréger. Ils sont alors avalés par la faune, amenant certains individus à une mort certaine comme l'a pu être la tortue récupérée en baie de Néhoué et soignée à Koumac, en avril 2024 (voir le carnet de Julien, page 157).

Balise de DCP dérivant, bouteille à gaz spécifique, fût métallique de 200 L.

ACTIVITÉS HUMAINES

Les deux activités les plus marquées à Poum sont l'urbanisation et l'élevage extensif. Les indicateurs affichés ci-dessous démontrent une tendance à la construction, donc potentiellement une avancée sur les sols naturels, sans faire dans notre cas, une analyse fine de l'impact sur les différents milieux et de la dynamique des mouvements de populations.

URBANISATION

En 1976, Poum comptabilisait 708 constructions. En 2025, 2273 constructions dénombrées. 816 habitants en 1983 et une population de 1435 habitants en 2019. Une extension ou créations notables de zones urbanisées en 50 ans.

Conséquences pour la biodiversité :

- **Perte de surfaces végétales locales** (besoin d'espaces supplémentaires).
- **Contribution à la diminution du débit normal des cours**

d'eau (besoin croissant en eau potable, captation de plus de volume d'eau).

- **Introduction, densifications des nuisibles** (chats, rats...).
- **Pollution des espaces naturels par les rejets des eaux grises mal maîtrisées.**

Pour toute nouvelle construction, quelle que soit sa destination, elle prend la place d'un espace naturel (défrichement de végétation, plateforme, voirie et réseaux divers) ou soit déjà anthropisé (zone urbanisée, pâturage, ancien champs vivrier). La maîtrise des espaces naturels face aux nouveaux défis d'urbanisations devra prendre en compte les impacts sur les milieux naturels déjà fragilisés par d'autres nuisances et en limiter les conséquences sur la biodiversité.

Toutefois ces simples indicateurs, additionnés aux autres constats énumérés dans ce chapitre, nous semblent importants pour comprendre l'évolution et les impacts subis sur les milieux naturels de Poum.

ÉLEVAGE

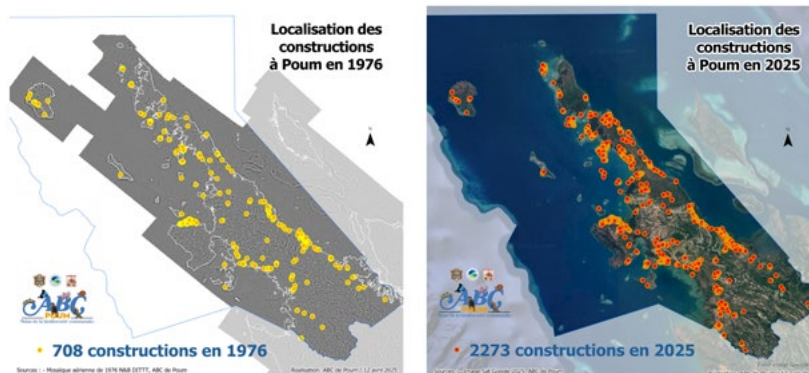
Depuis les premiers colons à occuper de grands espaces pour de l'élevage extensif, la tendance semble décroissante depuis plusieurs décennies. Principalement orientés bovins, caprins et équins, les derniers grands élevages recouvrent pour la plupart les premières occupations.

Conséquences pour la biodiversité :

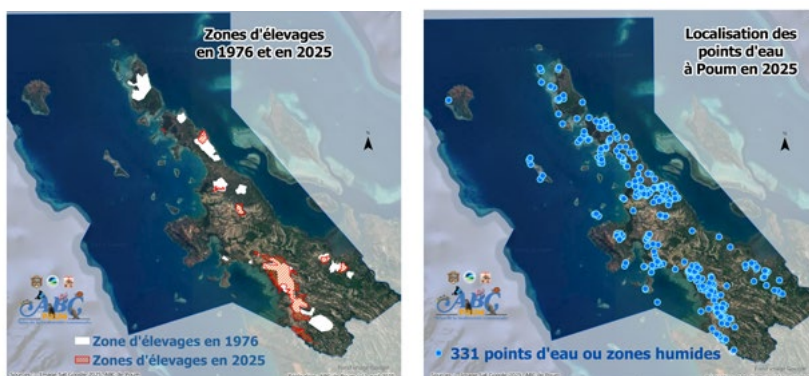
- **Perte de végétales locales** (besoin d'espaces de pâturages).
- **Impacts sur la flore locale (sous-bois des zones forestières impactés).**
- **Impacts sur les ressources en eau (besoin en eaux brutes pour l'abreuvement).**

La tendance observée de la diminution des grands élevages tend à penser que les impacts ont diminué en proportion. Il faut prendre en compte les nouvelles technologies en matière de mécanisations, améliorant les rendements, face à la demande accrue à subvenir au besoin de nourrir la population.

Un avantage est à noter : la création de retenues collinaires depuis de nombreuses décennies contribue à concentrer principalement l'avifaune de Poum. Des oasis de vie se sont vus créés pour les oiseaux d'eau.



Cartes de l'augmentation des constructions sur Poum, 1976 et 2025



Localisation des zones approximatives des élevages extensifs et actuelles ; et localisation des points d'eau naturels et artificiels

LES ACTIONS POSITIVES

ZONES CONSERVATOIRES ADMINISTRATIVES

La commune de Poum ne compte pas sur son territoire de réserves de nature sauvage (RSN) ou autres déclinaisons terrestres ou maritimes comme les Aires Marines Protégées (AMP), gérée directement et administrativement par l'institution provinciale.

Cependant, la commune de Poum est couverte par un seul type de gestion environnementale qui est le patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les autres formes de "protections" n'ont pas de valeur administrative, mais doivent être signalées dans cet Atlas afin d'alimenter les réflexions futures.

Ces espaces sont les suivants :

- **Conservatoires miniers.**
- **Zones locales maritimes "réservées".**
- **Sites tabou.**

Pour les deux derniers points cités, ce sont des observations, non cartographiées, portées à la connaissance au fil des rencontres avec les coutumiers ou les propriétaires en bordure de littoral.

A contrario des impacts directs sur la biodiversité, décrites plus haut, les thématiques ici abordées témoignent de la volonté de beaucoup d'hommes et de femmes d'œuvrer pour la préservation d'espèces et/ou de milieux de leur commune.

PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

En 2008 est intervenue l'inscription d'une partie des lagons et récifs calédoniens au patrimoine mondial de l'UNESCO. La pointe est de Poum est incluse dans ce classement.

Comptant parmi les plus beaux systèmes récifaux au monde, ces écosystèmes marins présentent une exceptionnelle diversité, aussi riche que belle. Les lagons et récifs néo-calédoniens ceinturent la Grande-Terre où de multiples passes, portes sur l'océan, drainent et régénèrent les eaux du lagon.

La zone côtière nord et est et le grand nord illustrent à eux seuls une multitude de faciès naturels. Plusieurs types de récifs et de terres émergées, de la côte aux îlots enchâssés sur les plateaux coralliens, de l'embouchure du Diahot, noyés dans la mangrove jusqu'aux îles de sable proches des

passes ou formés de roches ultrabassiques au milieu du lagon, vous offrent émerveillement et responsabilité.

Renouvelées par les courants océaniques, les eaux des lagons recèlent :

- Une richesse de biodiversité dont certaines espèces sont classées menacées d'extinction à l'échelle mondiale.
- Dugongs, tortues, requins, baleines à bosse, conques ou autres poissons qui figurent sur la Liste rouge mondiale évoluent dans ces espaces naturels d'exceptions.

Sous la coordination de l'Agence Néo-Calédonienne de la Biodiversité (ANCB, ex-CEN), deux comités de gestion ont été créés sur Poum. Dans un plan de gestion environnemental, ils permettent le maintien du bon état de conservation des zones classées. Aujourd'hui les deux comités de gestion semblent être mis en sommeil.

ILOT CARREY, PASSE DE LA GAZELLE

Cet îlot de sable, au centre de la passe de la Gazelle, reçoit une importante colonie de plusieurs espèces d'oiseaux. Ce site possède un enjeu majeur pour l'avifaune marine que la SCO a développé plus haut.

Une réglementation plus stricte devrait en interdire totalement tout accès et tous usages. Un classement en réserve intégrale provinciale serait sa meilleure protection pour la conservation des espèces qui y nichent.



Ilot Carrey source Google, 2025

ZONES CONSERVATOIRES, LOCALES

Des initiatives citoyennes ou sur un site d'exploitation minière, les hommes et les femmes se sont organisés autour d'actions ou d'objectifs, en faveur de la préservation des milieux ou d'espèces.

On peut citer :

- **Des conservatoires de biodiversité minière.**
- **Des réserves locales.**
- **Des "jardins" marins.**
- **Des zones à valeurs culturelles (tabou).**

Ces modes de préservations locales sont développées ci-après, mais restent des zones sans valeurs réglementaires au regard de la législation provinciale. Les accès sont soumis eux aux règles et droits légitimes des propriétaires, privés, coutumiers ou industriels.

Les conservatoires sur sol minier :

La Société industrielle qui exploite le minerai de nickel sur le massif de Poum a mis en place deux périmètres appelés "conservatoire" pour fixer des zones de non-exploitation minière. Il existe sur ces zones des enjeux pour la richesse espèces micro-endémiques de Poum. Cette sensibilité concerne la flore et la faune.

Sur sol serpentineux, le plus grand périmètre, dénommé « Thiolliere », a été créé dont le but est de sauvegarder plusieurs plantes rares et menacées comme les *Thiolliere laureana* (CR), *Dendrophyllum veillonii* (EN), *Araucaria scopulorum* (EN)... et de nombreuses autres espèces protégées par le Code de l'Environnement provincial.

Le second périmètre dénommé « Paévala » du nom de la montagne avec son lac et sa forêt sacrés, a été mis en place pour la protection d'espèces animales. Il s'agit des trois reptiles rares et menacés dont deux geckos, du genre *Die-rogekko* classés CR, uniques à ce massif et d'un scinque du genre *Kanakysaurus* classé EN.

LES RÉSERVES LOCALES

La définition qui est donnée ici pour les réserves locales sont des sites marins où des habitants de Poum ont fixé des règles citoyennes d'accès et/ou d'utilisation de l'espace commun, très souvent devant chez eux.

En milieu coutumier cela se traduit en deux exemples qui sont décrits ci-après.

LA RÉSERVE DE PÊCHE

Elle est limitée aux pêches dans le cadre de cérémonies coutumières. C'est un espace délimité sur une partie de l'espace maritime où il est interdit de venir pêcher en temps normal.

Tous les clans « alliés » sont autorisés à venir pêcher uniquement pour des cérémonies particulières et c'est le clan, propriétaire coutumier de l'île veillant sur cette zone qui en donne l'accès. Cette forme de réserve coutumière, sans règle ou lien administratif, aboutit à :

- ▶ Un espace préservé pour l'ensemble de la biodiversité.
- ▶ Une gestion coutumière sur du long terme (accès une à trois fois par an).
- ▶ Une protection de toutes les espèces marines comestibles et autorisées (poissons communs, les bénitiers, les poulpes ...).

Dans le cadre de l'ABC de Poum, nous avons respecté cette règle locale où nous n'avons pas réalisé d'inventaires sur cette réserve de pêche coutumière.

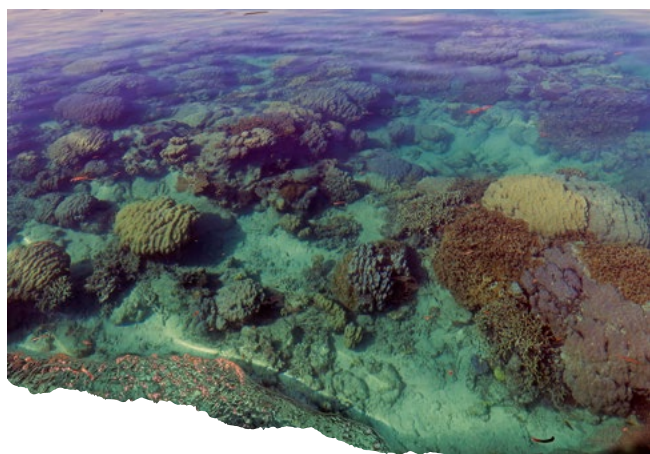
INTERDICTION DE PRATIQUE SPÉCIFIQUE DE PÊCHE

Un espace défini sur le grand récif où toutes les techniques modernes de pêche ne sont pas autorisées. Sur le récif barrière, l'utilisation du fusil sous-marin (harpon) est totalement proscrite sur un grand secteur.

Sans cadre administratif, cet espace marin est devenu :

- ▶ Un sanctuaire pour de nombreuses espèces.
- ▶ Un site aquarium à l'échelle naturelle.
- ▶ Une zone de pêche dite de « cueillette » (trocas essentiellement et très occasionnellement).

Dans le cadre de l'ABC de Poum, nous avons respecté cette règle locale où nous n'avons réalisé qu'un simple inventaire, sans action de pêche.



LES JARDINS MARINS

Ils sont de tailles très variables et constituent un garde-manger tout au long de l'année. La pratique consiste à prélever dans les grandes zones marines publiques, des bénitiers pour les garder devant chez soi jusqu'au moment où la famille a le besoin de préparer la marmite.

Il s'agit tout simplement :

- ▶ De petites zones où l'on « plante » le bénitier.
- ▶ D'élevages variant d'un seul individu à plusieurs centaines d'individus selon le nombre d'années de culture.

BÉNÉFICES POUR LA BIODIVERSITÉ

- ▶ Le prélèvement est maîtrisé (uniquement des bénitiers adultes).
- ▶ Une concentration d'individus matures.
- ▶ Une reproduction plus spontanée par la proximité des individus.
- ▶ Un ensemencement naturel favorisé (observation des bénitiers juvéniles dans les alentours).

Dans le cadre de l'ABC de Poum, nous avons respecté cette règle locale sans y faire de cueillette ni d'inventaires.

LES TABOUS OU SACRÉS

Des lieux ou des zones qui sont interdits d'accès pour différents motifs coutumiers que nous ne développerons pas dans cet Atlas.

Ces sites respectés se trouvent :

- ▶ En partie terrestres ou maritimes.
- ▶ Sur de grandes zones ou un site très localisé.
- ▶ Proches des zones habitées mais souvent en périmètre naturel.

Ce respect des lieux engendre naturellement :

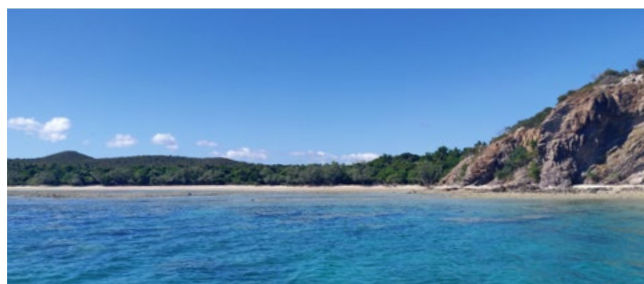
- ▶ Une forme de protection de tout un espace.
- ▶ Une riche diversité de la biodiversité.

En mer, ce type de rapport à des croyances ancestrales est respecté des coutumiers. En revanche, des « ignorants », ayant un accès facilité par leurs bateaux, peuvent y accéder occasionnellement, parfois par méconnaissance. Dans l'ensemble, le respect de ces sites favorise la biodiversité marine en opposition à des sites régulièrement visités, face aux autres villages côtiers du Territoire.

En règle générale de nombreux sites sont encore connus, mais pour certains l'objet du tabou semble perdu ou tout simplement ne peut pas être divulgué à des profanes.

Pour certains sites où la croyance est encore très forte, il nous a été demandé de ne pas cartographier l'emplacement de ces sites afin d'en préserver toute leur force et la valeur spirituelle des lieux.

Grâce aux liens étroits tissés avec les différentes communautés locales, ces sites ont pu être identifiés en amont des prospections de terrain et être évités par respect. Dans le cadre de l'ABC de Poum, nous avons respecté cette règle locale où nous n'avons pas réalisé d'inventaires de la biodiversité, sur terre comme en mer. Nous ne réaliserons pas de cartes avec l'ensemble des sites connus dans le cadre de ce projet.



EFFETS DE LA MODERNISATION

Les anciens champs vivriers étaient importants autrefois comme le témoigne les traces laissées à Yandé, où aujourd'hui la nature a repris ses droits, une forêt recouvre ces surfaces jadis cultivées, pour être l'habitat du Dekmen.

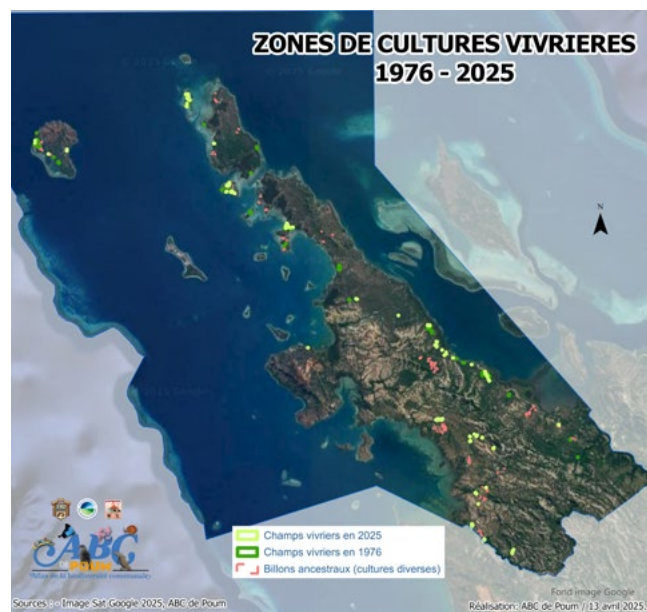
MARAÎCHAGE VIVRIER

Jadis les champs vivriers des premiers occupants couvraient de grandes surfaces. Ces traces, archéologiques, sont encore visibles sous la végétation. Les clans d'antan pratiqués l'autosuffisance en communauté. La modernisation a très nettement fait reculer cette façon de vivre. Une analyse cartographique, sur imagerie de 1976, traduit globalement l'impact en termes de surface cultivée sur toute la commune.

Les résultats traités par cette approche donnent :

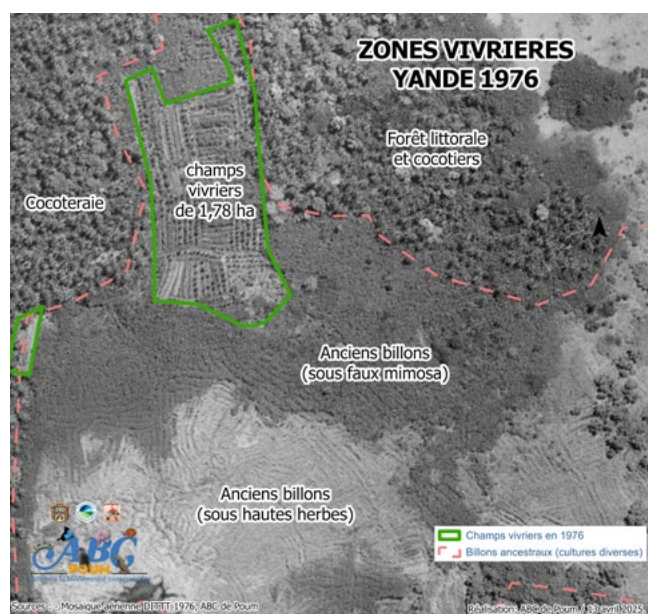
- 85 hectares de billons d'anciennes cultures.
- 22 hectares de cultures.

Sur imagerie satellite de 2025, la surface globale n'est plus que de 14 hectares de cultures maraîchères vivrières, soit une diminution de 86 %.

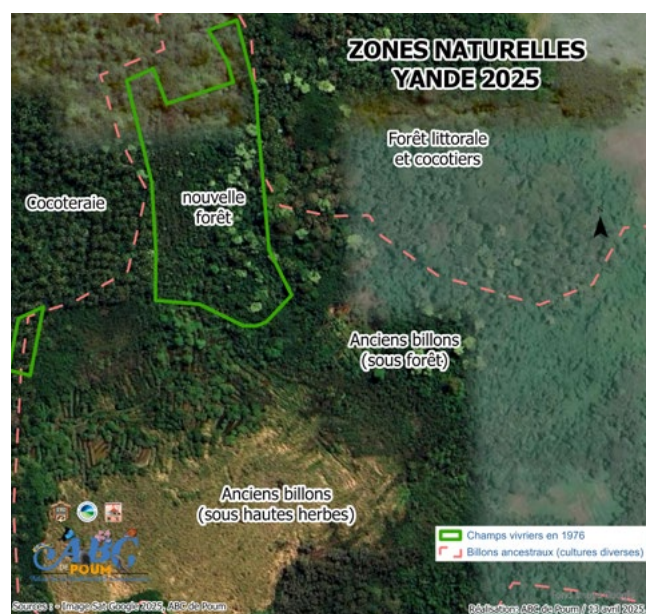


Répartition des différentes zones de cultures, ancestrales, anciennes et actuelles

SUR YANDÉ, LA ZONE LA PLUS GRANDE EN BILLONS ANCESTRAUX RECEVAIT EN 1976 LA PLUS GRANDE SURFACE DE CHAMPS VIVRIERS CULTIVÉS DE POUH. ELLE AVAIT UNE SURFACE DE 1,78 HECTARES.



État de 1976 de la dernière grande parcelle de cultures vivrières



Les espaces cultivés d'autrefois revenus en forêt

Effets bénéfiques sur la biodiversité

- 93 hectares jadis cultivés sont revenus à la nature où la forêt littorale a repris ses droits.



Un espace cultivé à Pengai (O. Houré) en 2025, forêt littorale au second plan ©R. Dedane



DISCUSSIONS GÉNÉRALES SUR LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ À POUM

La commune de Poum dispose d'un territoire naturel exceptionnel. Les équipes impliquées dans l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) ont eu le privilège d'explorer ses montagnes, récifs, vallées, creeks, zones humides, îles, forêts et maquis miniers. Elles ont recensé et documenté une biodiversité remarquable, construisant avec l'aide des habitants une base de plus de 26 000 observations.

Ce travail de terrain, malgré les difficultés, a permis de révéler les premiers grands enjeux liés à la biodiversité de Poum. Cette première phase d'observation permet de dégager les grands enjeux de conservation, tout en soulignant les pressions croissantes, notamment d'origine anthropique, sur les milieux terrestres et marins.

Certaines découvertes ont été marquantes : espèces rares, nouvelles localités, habitats sensibles. Les naturalistes ont rappelé à plusieurs reprises qu'il ne s'agit pas d'un inventaire exhaustif, et que de nombreuses espèces pourraient encore être découvertes ou mieux comprises grâce à des recherches complémentaires (analyses génétiques, enregistrements acoustiques, etc.). De nombreux spécimens sont en cours d'expertise.

Ce travail constitue une étape importante pour la commune, qui disposait jusqu'alors de peu de données sur sa biodiversité. Seuls quelques documents techniques (comme le MARPOUS ou le PAC) faisaient mention du patrimoine naturel, de manière très succincte. L'ABC vient donc combler un vide, en posant les bases d'un futur Plan d'Urbanisme Directeur (PUD) intégrant les enjeux écologiques.

Les premiers enjeux identifiés concernent des espèces, des groupes d'espèces ou des milieux spécifiques. Des zones dites "hotspots" (zone biogéographique, terrestre ou marine, possédant une grande richesse de biodiversité et particulièrement menacée) ont été localisées.

ESPÈCES EMBLÉMATIQUES : LE DEKMEN, LE DUGONG, LA ROUSSETTE DE CAILLOUX

LE DEKMEN

Espèce endémique très menacée, le Dekmen est un oiseau devenu symbole de la commune. Sa répartition semble extrêmement restreinte : seulement deux nouvelles localités ont été identifiées. Cette rareté souligne l'urgence d'une protection renforcée, notamment des îlots concernés. Le Dekmen pourrait devenir une espèce parapluie, dont la protection bénéficierait à tout un cortège d'espèces associées. Des recherches plus approfondies sont nécessaires pour mieux connaître son cycle de vie et ses habitats.

LE DUGONG

Ce mammifère marin emblématique est protégé, mais fortement menacé. Bien que présent dans les lagons de Poum, ses effectifs déclinent. La création de zones de protection spécifiques est jugée prioritaire, notamment autour de l'îlot Cocotier et dans la baie de Néhoué. Il faudra aussi prendre en compte les impacts potentiels de l'activité minière sur les herbiers et la quiétude des individus.

LA ROUSSETTE DE CAILLOUX

Détectée pour la première fois à Poum, cette espèce endémique utilise les cavités rocheuses pour se reproduire. Sa présence dans certaines formations calcaires justifie une surveillance spécifique. Le site de la Roche Mauprat, pointement calcaire pittoresque, est identifié comme un habitat potentiel. La lutte contre les incendies est aussi un enjeu clé pour sa préservation. Tous les pointements calcaires doivent être inscrits comme milieux parapluie.

GROUPES D'ESPÈCES : REPTILES TERRESTRES

Les herpétologues ont souligné la richesse exceptionnelle de Poum en reptiles terrestres : au moins 30 espèces, dont 24 endémiques. Trois espèces de geckos micro-endémiques ont été identifiées sur le massif de Poum et deux autres espèces sur des îlots. La forêt de Néhoué s'est révélée être un véritable hotspot, avec 15 espèces recensées. Les pressions anthropiques (feux, espèces exotiques, déforestation) menacent ces milieux fragiles.

Des études complémentaires sont souhaitables dans d'autres zones forestières comme Ougne, Kunu ou Baaba. Il s'agira notamment de mieux comprendre la répartition des espèces et de proposer des mesures de conservation ciblées.

MILIEUX À ENJEUX : FORÊTS-GALERIES, MAQUIS MINIER ET ÎLOT CARREY

FORÊTS-GALERIES

Ces milieux jouent un rôle crucial, notamment pour la régulation hydrologique. Les naturalistes insistent sur leur valeur écologique et fonctionnelle, mais aussi sur leur vulnérabilité face aux incendies, au pâturage, ou aux espèces envahissantes. Plusieurs forêts-galeries ont été identifiées comme hotspots : forêt de Néhoué, Plaine Cirey, Nomatch, Pangaï. Ces milieux pourraient aussi servir de milieux parapluies, protégeant un grand nombre d'espèces associées.

MAQUIS MINIER

Le maquis minier constitue un milieu emblématique, avec une flore très spécialisée et souvent endémique. Certains secteurs, comme Kunu, Bwaadé avec sa forêt sacrée et Paevala avec son lac et forêt tabou pourraient faire l'objet de suivis à long terme, notamment pour détecter les effets des pressions anthropiques (exploitation minière, incendies, circulation de véhicules).

ÎLOT CARREY

Situé dans le lagon de Poum, l'îlot Carrey est un site de nidification d'importance majeure pour les oiseaux marins. C'est le principal hotspot marin identifié lors de ce programme. Des mesures de protection strictes sont recommandées : limitation de l'accès humain, suivi des colonies, et éventuellement classement en réserve intégrale.

CONCLUSION

L'ABC de Poum révèle une biodiversité remarquable mais encore fragile, soumise à des pressions multiples. Ce travail marque une première étape dans la connaissance et la valorisation du patrimoine naturel communal. Il doit se poursuivre par des recherches ciblées, des mesures de gestion adaptées, et

une mobilisation des acteurs locaux. La mise en valeur de cette biodiversité peut également devenir un levier de développement durable, que ce soit à travers le tourisme vert responsable, l'éducation à l'environnement ou la préservation des services écosystémiques (eau, climat, alimentation...).



LES ACTIONS PARTICIPATIVES AVEC LA POPULATION

ÉVÉNEMENTS PARTICIPATIFS

AVANT-PROPOS

Le projet de l'ABC de Poum se basait sur des actions participatives en parallèle des prospections de terrain pour les inventaires de la biodiversité. Le recrutement de deux jeunes sur des emplois de Service Civique (hors budget communal) pour la première année d'activité de l'ABC était prévu. Inscrit sur une période de vingt-huit mois d'activités, l'ABC de Poum alliait prospections et actions participatives.

Par des aléas administratifs, le projet a débuté avec sept mois de retard, soit le 31 mars 2023 après la tenue du premier Comité de Pilotage en février 2023.

Avec ces handicaps dès la première année, l'organisation d'actions participatives n'a pas pu être menée à la hauteur des objectifs ciblés. L'appui de deux jeunes, un par district

coutumier de la commune aurait pu permettre tous les contacts de proximité et le relais nécessaires pour la coordination d'actions participatives. C'est sans cet appui indispensable que des événements ont été réalisés en 2023.

Afin de pallier ce vide dans le projet, la commune de Poum a embauché sur son propre budget deux postes à mi-temps pour deux jeunes sur l'année 2024, Félicien Tean-hiouen et Donovan Boula, respectivement du district Aonvase (Arama) pour le premier et du district de Nénémas pour le second.

Ils ont pu être très utiles dans toutes les actions de contacts et d'accompagnement aux bénévoles pour les prospections. Eux-mêmes ont contribué aux inventaires en utilisant

les outils digitaux de saisie. Leurs contributions ont été prépondérantes dans la réalisation de l'Atlas de la biodiversité communale de PUM, détaillé plus bas.

Le décalage accumulé dès le départ n'a pas permis de rattraper le retard dans l'organisation de plus d'actions participatives en 2024.

Les événements du 13 mai 2024, répercutés sur plusieurs mois, n'a pas favorisé le bon déroulement du programme initial des actions participatives.

L'ensemble de ces aléas, depuis 2022, n'a pas concouru à la bonne réalisation des objectifs initiaux où certains projets d'actions n'ont pas été tenus. L'équipe coordinatrice s'est adaptée à cette situation et a pu organiser des actions que nous citons plus bas.

FORMATION DE LA SCO

Quatre personnes avaient répondu présentes en mai 2023 à cette formation pour un apprentissage à l'observation et à l'écoute des oiseaux locaux. Tenue sur un weekend, une partie théorique a précédé une partie pratique en différents lieux de la commune.



Initiation à l'observation et l'écoute de l'avifaune, dispensée par la SCO

PLANTATION D'ARBRES

EN PROPRIÉTÉ PRIVÉE SUR UNE LISIÈRE DE FORÊT GALERIE :

En juillet 2023 a eu lieu une plantation d'arbres de forêt galerie sur une propriété privée de la région de la vallée de Paris. Toute une classe de cours moyen avait fait le déplacement depuis une école de la commune voisine, Koumac. 22 arbres ont

été mis en terre avec toutes les précautions pour leur meilleure croissance. Après la plantation, une sensibilisation a été dispensée, *in situ*, au cœur de la forêt galerie, avant un repas en commun.

Tout en faisant une action participative, les élèves ont été sensibilisés à la valeur patrimoniale d'une forêt galerie à Poum. Cet écosystème héberge une multitude d'êtres vivants de la biodiversité et favorise le maintien de la ressource en eau, utile à la vie.

DANS LA COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE DU VILLAGE DE POUM :

En septembre 2024, une institutrice avait organisé dans son programme scolaire une action en faveur de la biodiversité. Validé par la directrice et la mairie, propriétaire des lieux, des

arbres ont été plantés par les jeunes élèves de deux classes et leurs encadrants. L'équipe de terrain de l'ABC a coordonné les plantations avec les enseignants.

PLANTATION DE JEUNES PLANTS DE PALÉTUVIERS À LA TRIBU DE TITCH :

En action participative avec des jeunes de la tribu de Titch, une plantation de propagules germées de palétuviers a été organisée devant la tribu, à marée basse.

Cette action est venue en renforcement d'anciennes plantations par un ancien de Titch. Avec son accord, deux alignements de jeunes palétuviers ont été réalisés.



LEXIQUE VERNACULAIRE DE LA BIODIVERSITÉ DE PUM

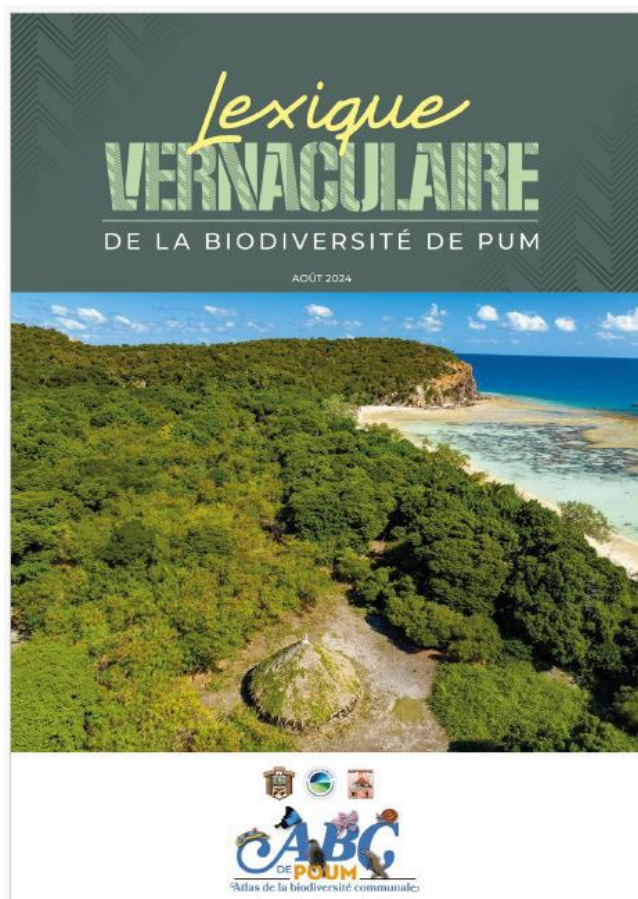


Fig. 16 : Page de couverture du lexique vernaculaire de Pum

Au fil de nos prospections, nous avons relevé de nombreux récits mais surtout des noms qui désignaient tel ou tel être vivant ou bien les saisons, les lieux où vivent l'ensemble des êtres vivants qui nous entourent.

La programmation du lexique vernaculaire de la biodiversité de PUM a été pensée fin juin 2024. Début août ont commencé les premiers travaux en bureau avec Donavan et Félicien.

Ainsi est né ce lexique, orienté biodiversité.

Il traite de sujets pluridisciplinaires comme l'homme, être humain qui est au centre de la biodiversité. La météo, les saisons, la toponymie, les totems ou le calendrier kanak basés sur la nature sont autant de sujets liés, voire fusionnés, à la vie des habitants de Poupou.

La version imprimée a été remise à la mairie de Poupou fin février 2025.



Félicien et Donavan en saisies informatiques

COMMUNICATIONS & MÉDIATISATIONS



PRESSE TÉLÉVISÉE

Plusieurs médias audiovisuels sont intervenus pour réaliser des sujets au cours de la période de l'ABC de Poum.



En recueil des savoirs au marché du village, à la tribu de Tiabet et à la tribu de Bouarou

La chaîne télévisée Caledonia s'est déplacée en 2023, 2024 et 2025 en réalisant sept reportages. Les deux premiers ont couvert l'exploration de Yandé par les équipes pluridisciplinaires, sous le format du magazine "Wageeri" de 5 minutes.

Le journaliste de l'émission "Coup d'Brousse" s'est également déplacé sur Poum pour plusieurs courts épisodes dédiés au projet de l'ABC. Des épisodes flash de quelques minutes pour suivre les débuts de cette exploration. Un épisode de "Coup d'Brousse", tourné à Yandé, a mis en avant les premiers résultats prometteurs de l'ABC.

Un reporter indépendant a réalisé un sujet de 4mn30 sur les nudibranches en interviewant deux habitants de Poum ayant participé aux recherches en juin 2023.

PRESSE ÉCRITE

Le magazine "Le Pays" est venu le premier jour de lancement des prospections par les premières équipes pluridisciplinaires. Le 1^{er} avril 2023, la journaliste a suivi cette première journée les naturalistes et les scientifiques dans les forêts de l'île de Néba.



SITES INTERNET

Internet et les réseaux sociaux ont joué un rôle important dans la diffusion de l'information sur les avancées ou les faits marquants de l'ABC de Poum.

La SCO a été la première structure à créer une page Facebook dédiée à l'ABC de Poum, sur son site Internet. Elle est consacrée à informer

sur le projet ABC de Poum et des actions de la SCO à Poum. Un volet est consacré aux brèves de l'ABC.

Le site FaceBook de la mairie a pris le relais pour partager des brèves des explorations et des découvertes faites sur son territoire. Une publication était mensuelle.

Coutume de lancement du projet et photo du premier groupe pluridisciplinaire à l'île de Néba, photos "Le Pays"



CARNETS NATURALISTES

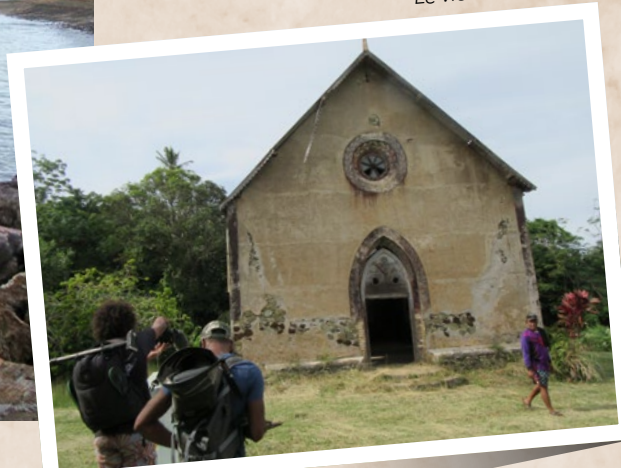
CARNET 1 : JEAN-PAUL	152
CARNET 2 : JOSÉ	154
CARNET 3 : JÉRÔME	156
CARNET 4 : JULIEN	157
CARNET 5 : MALLORIE	158
CARNET 6 : FABIENNE	160
CARNET 7 : KARINE	162
CARNET 8 : JÉRÉMIE	164
CARNET 9 : KÉNUA	166

LE CARNET DE **JEAN-PAUL**

Jean-Paul du Pays Nénémas

COMMUNE DE POUM


Le vieux temple



PREMIÈRE ARRIVÉE DE DOMINIQUE À YANDÉ

C'est en 2020 que J'ai fait la connaissance de Dominique, il est venu avec Patrick pour étudier les plantes de Poum.

Je me rappelle l'émission Weari tournée en 2021 avec lui et Patrick chez moi. C'est Jean-Pierre Séraphin qui nous amené avec son bateau à Yandé.

J'ai accompagné l'équipe de Cédric pour la télé dans la vallée.

C'est là que l'on a trouvé une nouvelle liane. Il y avait des fleurs que je ne connaissais pas. Patrick et Dominique nous donnaient les noms scientifiques.



Le lendemain, on a visité une forêt avec wa Salep et Patrick.

Nouvelle liane de Yandé



Pwai et un magnifique crabe



Aujourd'hui, c'est le projet ABC qui est là.



En tant que Grand chef de ce district, j'ai donné mon accord pour que l'ABC se fasse. Avec les équipes de spécialistes, on est revenu plusieurs fois à Yandé.

On a accueilli, chez Norbert et les membres de la chefferie, plusieurs personnes pour qu'ils viennent étudier notre belle biodiversité.

La télé est revenue pour un reportage sur ABC et le travail qui est fait.

Je suis d'accord pour que les gens qui sont venus chez moi me disent ce qu'il y a comme espèces sur nos îles.

C'est notre patrimoine naturel, il faut mieux le connaître pour le protéger.

Je suis content que David a trouvé le Dekmen sur Faayo et Yava.

Il faut protéger cet oiseau rare de Nénémas.

Le travail qui est fait, c'est important pour toutes les générations futures dans nos clans. C'est pour nos jeunes qu'on a autorisé ce projet ABC.



À Woon, Yandé, chez Norbert

En août 2023, on a reçu à Yandé nos frères de l'aire paici-cemuhi pour faire une coutume. On a pris un mot de chez eux pour mettre sur la nouvelle liane qu'on avait trouvé en 2021. Il fallait faire les choses bien et Dominique a su bien organisé ce voyage. Les gens sont venus de là-haut, de Ponérihouen, de Koné et de Poindimié. Deux pins colonnaires ont été planté, ce geste qui lie maintenant deux régions.



Petite cérémonie pour *Leiccharidia weari-mariri*, la nouvelle liane de Yandé



Petite cérémonie pour *Leiccharidia weari-mariri*, la nouvelle liane de Yandé

Ce petit livre, c'est aussi notre richesse pour moi.

Avec les deux jeunes ABC de la commune, ils ont fait un beau lexique en langues de notre nature.

C'est important ce travail sur notre langue, c'est notre savoir kanak, notre culture. Je vais transmettre ce lexique à mes petits-enfants.

Nous allons protéger notre patrimoine, les jeunes vont le faire.



Dominique, il est venu faire l'ABC chez nous et il a respecté nos valeurs et nos coutumes du pays Nénémas.

Il est entré par la porte de la Grande case. Dominique, c'est mon frère.

Nénémas le remercie pour ce qu'il est venu faire chez nous, nous faire connaître cette richesse naturelle et rencontrer des gens comme David et d'autres.

**JEAN-PAUL,
GRAND CHEF DU DISTRICT
NÉNÉMAS À POUM.**

LE CARNET DE JOSÉ

José, propriétaire dans la Vallée de Paris À POUM

Depuis toujours, je suis intéressé par la nature.

Ma propriété privée se situe à la source de la rivière Malhec. Je l'ai sillonnée de long et en large à photographier toutes les choses de notre belle nature.

Beaucoup d'êtres vivants étaient inconnus pour moi.

Il y a quelques années mon chemin à croiser celui de Dominique Fleurot. Il était venu avec son cousin Patrick Dayé pour étudier les plantes à Poum et il souhaitait venir marcher chez moi.

Sans aucune hésitation, j'ai accepté ce type de recherches sur mon terrain. Les deux cousins sont venus une première fois, une deuxième fois, et puis souvent. À l'époque,

Dominique et Patrick travaillaient sur le livret des plantes de Poum et ensuite pour l'ABC. Ils ont dormi au campement où ils ont été parfois déranger avec les animaux que j'avais, surtout les cochons. Leurs amis ont aussi de bons souvenirs avec le verrat dénommé « Hercule », venus eux aussi bivouaquer à Vallée de Paris.

Ils sont revenus accompagnés avec des spécialistes des sols, des passionnés de champignons, d'orchidées ou de plantes, des scientifiques pour les escargots venus de Paris. Voilà, des gens de Paris venus chez moi à Vallée de Paris.

Ma propriété sur ce panorama



En observation des roches, un fossile de cycas datant de 80 millions d'années et au campement le soir



Faut dire que le fonds de la Vallée de Paris nous offre pleins de paysages et de végétations différentes et tout ne peut pas être vu en une journée car le terrain fait 200 hectares en plus de toutes les vallées domaniales voisines.

Ils m'ont expliqué que c'est le résultat des différents sols pour observer autant de choses différentes. Alors, j'ai partagé à Dominique plein de photos de toutes sortes de choses. Leurs noms bizarres sont difficiles à retenir

pour moi mais j'ai appris quelques notions. Pour me remercier et m'aider à reconnaître les plantes, il m'a fait cadeau le livre des plantes de Poum.



J'ai écouté comment les spécialistes faisaient pour rechercher les petits escargots, à quatre pattes ou couchés sur les feuilles mortes dans la forêt.

Deux jours après, j'ai fouillé moi aussi seul dans une source près des cocotiers. J'ai vu des petits points noirs sur les morceaux de bois morts. En voyant que c'était des escargots, j'ai pris des photos avec mon téléphone pour les envoyer à Dominique.

Mes photos de la découverte de cet escargot

La réponse du spécialiste sur mes photos.

Philippe BOUCHET

Formidable ! Ce n'est pas un gastéropode terrestre, c'est un hydrobiidé Tateidae.



Quelques photos de ma contribution à l'ABC de Poum



Le chef de mission (du Muséum) est venu en novembre 2023 pour récolter lui-même dans la source de ma découverte car c'est selon son expertise une nouvelle espèce d'escargots aquatique. Seules des coquilles mortes ont été trouvées ce jour là. Voilà comment j'ai trouvé une espèce d'escargot qui est unique au

monde parce qu'ils m'ont dit qu'on ne le trouve qu'à Poum.

Je suis heureux d'avoir contribué à l'ABC en partageant plusieurs de mes photos faites dans la Vallée de Paris. Et je suis fier d'avoir trouvé cette nouvelle espèce d'escargot aquatique chez moi à Poum.

Je remercie Dominique et tous ses amis spécialistes qui sont venus étudier la nature sur ma propriété. La porte de chez moi lui est toujours ouverte pour continuer à explorer les petites vallées où personne n'a mis les pieds.

Cet ABC est un beau projet pour notre commune et nous permet à nous les propriétaires de mieux connaître la nature que l'on possède.

Ça nous aidera à mieux protéger cette richesse.

LE CARNET DE JÉRÔME

Jérôme,
pilote de bateau

À L'ABC, NIXUWMÂCK ENVIRONNEMENT ET ASPMHNC



Naviguer dans les eaux de Poum a été une aventure aussi enrichissante qu'inoubliable. Chaque sortie a révélé une facette différente de cet écosystème foisonnant, où la mer et le vent racontent des histoires que seuls ceux qui prennent le temps d'écouter peuvent entendre. L'exploration des récifs, la rencontre avec ces incroyables nudibranches et le partage de ces instants avec l'équipe sur place ont marqué mon esprit.



Je tiens à remercier chaleureusement la famille Séraphin qui nous a accueillis, mon fils Noah et moi, avec une générosité rare, nous offrant non seulement un toit, mais aussi une place parmi eux, comme des amis. Ce sont ces liens humains, tissés au fil des rencontres et des partages, qui donnent toute leur richesse à de telles aventures.

La démarche initiée par l'équipe ABC de Poum est un véritable pont entre la modernité et nos traditions, entre les chercheurs et nous, habitants de cette île si merveilleuse. Vous parvenez encore à nous surprendre, à nous faire rêver, et pour cela, je vous en suis profondément reconnaissant. Grâce à vous, mon fils et moi avons eu la chance de participer à ce rêve et d'embellir nos vies à travers les moments passés ensemble.



L'expérience de la chasse aux champignons dans la forêt de Taanlo et l'exploration de l'îlot Baaba à Poum resteront gravées dans nos mémoires. Deux îles comme posées dans un décor paradisiaque, où la nature se dévoile dans toute sa splendeur



et son mystère. Ces instants, à la fois simples et magiques, sont le reflet de cette richesse que nous avons eu la chance de toucher du bout des doigts. Merci encore pour cette opportunité de contribuer à l'ABC de Poum.

Noah, 12 ans, à la découverte de l'ABC de Poum avec mon père

"Je me souviens qu'un jour, mon père m'a proposé d'aller accompagner des personnes sur des îlots. Il m'a dit que ce serait une bonne expérience, alors j'ai accepté — et ça a été un très bon choix!

J'étais super content d'avoir pu les accompagner. J'ai découvert plein de choses sur les champignons et sur les espèces en général.

Je pense que je m'en souviendrai toute ma vie! Noah

LE CARNET DE JULIEN



Le CIE.NC participe à l'ABC DE POUM

Les 27 et 28 avril 2024, 4 bénévoles du CIE.NC, Yves, Philippe, Alexandra et Paul accompagnés de Julien (responsable de l'antenne nord du CIE.NC) ont participé à l'ABC (Atlas de la biodiversité communale) de Poum dont l'objectif est de recenser le maximum d'espèces sur la commune. 3 sites ont été étudiés : L'îlot Tanlé, la forêt de Golone (de nuit) et la forêt de Pangai.

Dominique Fleurot, membre de l'ASPMHNC (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Minier et Historique du Nord Calédonien) qui coordonne et mène le projet depuis sa mise en place était évidemment de la partie. En plus de sa très grande connaissance de la flore et des lieux, il a organisé toute la logistique du week-end. 2 agents communaux étaient également présents, Félicien pour les inventaires oiseaux (et plus...) et Jérémie le pilote et propriétaire du Bateau.

Au niveau des observations nous pouvons notamment citer :



UN GECKO : *Bavayia tanleensis*, micro endémique de Tanlé, mais que Dominique avait également observé à l'île Boh quelques semaines avant...



UN TAPEINOSPERMA microendémique de Golone en fleurs : *Tapeinosperma golonense*



DE TRÈS NOMBREUX ARTHROPODES (araignées, scorpions et insectes), mollusques et champignons à déterminer...



Un accueil chaleureux par la famille Séraphin à Tanlé

De belles découvertes ont été faites qui seront mises à profit pour sensibiliser la population calédonienne lors des futures interventions du CIE.NC.



Une tortue verte en péril a été secourue !

La tortue verte, surnommée Marguerite, a été vue par Alexandra devant l'îlot Néagambo, après un déroutement vers cet îlot pour d'autres repêrages naturalistes. Elle n'arrivait pas à plonger et remontait à la surface comme un ballon. La tortue a donc été remontée à bord du bateau, transportée sur la plage de Malabou puis acheminée vers Koumac par Yves et Paul

pour être prise en charge par l'association Nixumwâak Environnement. Le vétérinaire du village, Laurent Fabre, a réalisé une radio montrant une grosse bulle d'air et a prodigué les premiers soins. Malheureusement, malgré le fait qu'elle fût nourrie trois fois par jour par les membres de Nixumwâak Environnement, elle mourut quelques jours plus tard.

Un grand merci à tous les participants de cet inventaire, mais également à M. Rodriguez, secrétaire général de la commune, qui nous a aimablement laissé les clés de son domicile et son jardin pour le week-end.

LE CARNET DE **MALLORIE**

Mallorie à Poum
POUR SON ABC



Que dire de mon expérience passée à Poum, il y a beaucoup à dire, et en même temps cela est très difficile à raconter tellement il y a eu de magnifiques rencontres et de moments partagés. Ce fut une très belle expérience humaine.

Ce n'était pas ma première fois à Poum, mais cette fois-ci fut différente.

À Poum le lagon n'est jamais loin, mêlant de magnifiques paysages terre et mer. La route que nous prenions de notre lieu de logement à Koumac et qui nous mène à Poum est spectaculaire.

À notre arrivée sur les différents sites choisis, l'objectif a été de quadriller au maximum le lagon communal, et de détecter le maximum de sites les plus prometteurs en nudibranches.

La chasse dans les différentes stations commence ! Et quelle richesse ; un lieu préservé, des îlots déserts, une biodiversité extraordinaire, une population chaleureuse et aidante et surtout... De magnifiques nudibranches.

Toutes les conditions sont réunies pour réaliser une magnifique mission de «quinzaine des nudibranches à Poum». Bien sûr tout n'est jamais tout rose, nous avons dû surmonter un certain nombre d'aléas, découverte totale des lieux, distances géographiques, froid... mais tout cela a vite été effacé de nos mémoires pour ne laisser place qu'à la découverte, et à la richesse des lieux.

Au programme : deux à quatre plongées par jour, en bouteilles, en apnée, à pied, de jour comme de nuit, pour trouver de nouveaux spécimens.

Et nous n'avons pas été déçu, la région de Poum a tenu ses promesses.

De minuscules œuvres d'art ambulantes que nous avons le plaisir de faire découvrir aux habitants qui nous aident amicalement dans nos recherches, tout le monde est ébahi par ces beautés de la nature, les enfants sont ravis et intrigués, et les accompagnateurs locaux sont admiratifs de voir ce que contient leur lagon.



Nous avons eu aussi énormément de chance lors de cette mission, la météo était clémente et les conditions réunies. Et de la chance aussi lors de nos recherches.

Lors d'une recherche platier après un prolifique PMT sur l'île de Yandé, j'ai eu le bonheur de trouver dans un trou d'eau proche de la plage, la fameuse danseuse espagnole, *Hexabranchus sanguineus*.

Ce nudibranche est l'un des plus grands du monde : il peut atteindre 70 cm !

Et pour moi aussi l'un des plus beau, son nom provenant du mouvement de la robe des danseuses de flamenco espagnoles qu'imité son manteau lorsqu'il nage en pleine eau en ondulant gracieusement.





Et cerise sur le gâteau pour moi de nombreuses espèces que je n'avais jamais eu l'occasion de voir, j'ai pu enfin dénicher le petit vampire vert, l'*Ercolania*.

Un tout petit nudibranche de 8 mm environ, qui perce la paroi de l'algue *Boergesenia forbesii* puis pénètre à l'intérieur pour en aspirer le contenu.



La passion pour les nudibranches est bien connue en Nouvelle-Calédonie mais cela se mérite, seul des yeux aguerris peuvent les voir, notre petite bande de chercheurs initiée avec grand plaisir nos hôtes enthousiasmés par ces découvertes.

A la fin de cette quinzaine, un très beau bilan s'établit, tout d'abord

un bilan de recherche a plus de 900 spécimens échantillonnés, avec 241 espèces, dont 23% sont des espèces (sans doute ou certainement) nouvelles pour la science.

Et pour moi, surtout un bilan humain, fait de rencontres, d'échanges, de nombreuses soirées de partage. Un excellent esprit de camaraderie a

régné pendant cette "Quinzaine".

Et puis aussi bien sûr de la fatigue, c'était sportif... mais de la bonne fatigue.

Un grand merci aussi à Philippe Bouchet de me permettre de participer à ces missions qui ne sont qu'enrichissement à chaque fois.



Partager, découvrir, transmettre,
Dominique Fleurot nous a
communiqué cela durant tout notre
séjour, et cela s'est ressenti,
un grand merci.

**SIGNÉ : MALLORIE DE L'ÉQUIPE
NUDIBRANCHES MNHN-LPR
À L'ABC DE POUM**

LE CARNET DE **FABIENNE**



Témoignage de Fabienne Bourdeau

BÉNÉVOLE DE LA SMNC

Participer à l'ABC de Poum a été une très belle expérience tant sur le plan scientifique que personnel. En tant que passionnée de mycologie, j'ai eu l'opportunité de découvrir un territoire encore très peu exploré sous cet angle.

Ce qui m'a particulièrement marqué, c'est la diversité des paysages

que nous avons explorés au fil des prospections. Chaque nouvel environnement apportait son lot de découvertes et d'émerveillements. Sur les petits îlots au large de Poum, nous avons observé des écosystèmes littoraux fascinants. Ces milieux, bien que paraissant hostiles, regorgent de surprises et mériteraient davantage d'études.

Dans les forêts-galeries, l'humidité constante offrait des conditions idéales pour une diversité fongique impressionnante. Nous y avons trouvé des espèces saprophytes décomposant les bois morts, mais aussi des champignons mycorhiziens en interaction avec les racines des arbres, jouant un rôle clé dans la santé de ces écosystèmes.



Chaque sortie sur le terrain était une aventure...



...une opportunité d'enrichir nos connaissances et de contribuer concrètement à l'amélioration de l'inventaire fongique du territoire.

Mais au-delà de l'aspect scientifique, ce projet a été une véritable aventure humaine. Cela a été un beau travail d'équipe, mêlant naturalistes, botanistes et amateurs éclairés. Ensemble, nous avons contribué à

enrichir les connaissances sur la biodiversité locale et à poser les bases pour une meilleure préservation des écosystèmes de Poum.



Nous avons aussi rencontré des habitants accueillants et bienveillants. Dès nos premières prospections, nous avons eu l'occasion d'échanger avec des îliens et des pêcheurs, tous très attachés à leur territoire. Beaucoup ne connaissaient pas

en détail le rôle des champignons dans leur environnement, mais ils avaient des observations précieuses à partager. C'était passionnant d'échanger avec eux, d'expliquer l'importance écologique des champignons et de voir leur regard chan-

ger sur ces organismes souvent méconnus. Ces échanges m'ont montré à quel point il est important de valoriser les connaissances locales et d'impliquer les communautés dans la préservation de leur biodiversité.



Cette expérience m'a non seulement permis d'approfondir mes connaissances, mais aussi de vivre des moments de découverte et de partage inoubliables.

Je voudrais remercier chaleureusement Dominique Fleurot. Grâce à sa préparation minutieuse et à son sens de l'anticipation, chaque étape de cette aventure s'est déroulée avec fluidité et efficacité. Sa capacité à orchestrer les moindres détails, tout en restant disponible et à l'écoute de chacun, a grandement contribué au succès de cette mission et à cette aventure humaine.



Une expérience aussi formatrice qu'inspirante, que je n'hésiterai pas à renouveler !

FABIENNE BOURDEAU

LE CARNET DE **KARINE**

2 jours
exceptionnels
À POUM



Commençons par le début !

J'ai eu la chance de rencontrer M. Fleurot Dominique à la médiathèque de KOUMAC avec son ami Philippe Bouchet lors de la conférence sur les Nudibranches et l'ABC de Poum. Je les ai écoutés... me racontant l'histoire de la biodiversité communale de POUM. Pour moi arrivant de Métropole, ce fut un instant formidable !

Je n'ai pas hésité une seconde ! Il fallait que je me présente pour avoir la chance d'en savoir plus : « Bonsoir Monsieur, je suis plongeuse, si vous avez besoin, je serais très heureuse de découvrir toute la nature, sur terre et en mer, de Nord de la Calédonie.

Contre toute attente, j'ai eu la chance de pouvoir vivre l'histoire que je vais vous raconter.

31 AOÛT 2024

Nous sommes partis du camping Bora Bora. Dominique nous a retrouvé avec son collègue de l'ABC qui vit sur l'île Baaba, avec une deuxième personne

(pilote du bateau). Nous voilà partis pour découvrir ce qui se cache sur les derniers îlots que Dominique n'avait pas encore prospectés.



A Yava



Avec deux mamies sur l'îlot Nadjalé

ILOT YAVA

Quel bonheur de mouiller le bateau sur ces îlots en terre Calédonienne, et de rentrer au plus profond, pour découvrir à l'intérieur des forêts littorales toutes ces plantes ! ces oiseaux ! escargots ! La vie quoi... de rencontrer les gens de ce Pays qui sont sur leurs terres. Ça a été pour moi un moment formidable.



Lever du jour à Baaba



Avec la famille Boula

J'ai le souvenir de voir Dominique à quatre pattes pour passer un chemin bien touffu... Hi hi... Pour pouvoir

découvrir ce qu'il s'y cache derrière. Quelle santé! Même moi, je n'arrivais pas à le suivre.

J'ai découvert des choses formidables !

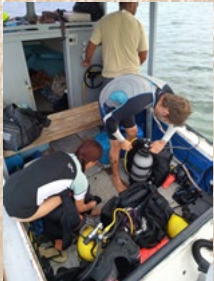
En revanche, je me souviens de mon premier soir sur l'île Baaba avec notre ami hôte, son papa et sa famille qui

nous ont accueilli avec beaucoup de gentillesse.

1^{ER} SEPTEMBRE 2024



À la sortie d'une plongée aux îlots St Phalle et un nudibranche que j'ai pêché



DOMINIQUE : « VIENS VOIR KARINE, IL Y A UNE SUPERBE ARAIGNÉE »
TOUT EN ME DONNANT LE NOM SCIENTIFIQUE.

En mer, ce qui m'a vraiment impressionné ce sont les Nudibranches, je ne connaissais pas du tout avant de rencontrer Mr Fleurot. INCROYABLE! Moi qui suis né au bord de mer! dans

MOI : « OK » ... « PAS RASSURÉE »
BREF : UN VRAI NATURALISTE.

la Manche. Je n'avais jamais entendu parler de ces animaux extraterrestres. Hi hi... quel Bonheur ! C'est magnifique! plein de couleurs, tellement d'espèces, à vous en faire perdre la tête.



*Sur ce ! Beaucoup de bons souvenirs !
De belles rencontres humaines !
Il faut le vivre pour comprendre,
il y a tellement de choses à découvrir.
Merci Dominique !*

**KARINE,
PLONGEUSE BOUTEILLE,
POUR AVOIR PASSÉE 2 JOURS
EXCEPTIONNELS DANS
LE LAGON ET SUR LES ÎLOTS
DE POUM POUR SON ABC.**

LE CARNET DE JÉRÉMIE



Jérémie,
agent communal et pilote
DE BATEAU POUR L'ABC

Mon aventure a débuté en avril 2023 pour amener des équipes sur l'île de Néba pour commencer le travail d'inventaire de la nature.



À Néba



À Yandé



À Faayo



J'ai été principalement le pilote de plusieurs bateaux dans ce projet de l'ABC. C'est la mairie qui m'a mis à disposition pour cette logistique pour la partie maritime. Le transport des équipes à travers tous les ilots de Nénémas a été l'activité principale. Mais, j'ai aussi participé à plusieurs

missions comme les plongées en bouteilles pour répertorier les nudibranches ainsi que les observations du littoral en plongée masque-tuba.

J'ai commencé avec mon bateau puis avec celui de la mairie quand il a été réparé.



À Yandé en avril 2023

Tout a été enrichissant pour moi par la découverte de ce que les spécialistes venaient inventorier. Tous les domaines ont été enrichissants pour moi avec tous ces gens rencontrés.

J'ai découvert beaucoup de petites choses sur lesquelles on ne porte pas attention. On n'approfondi pas assez la belle nature que nous avons chez nous, c'est notre quotidien. J'ai beau-

coup appris avec les gens qui sont spécialistes dans leur domaine, les oiseaux, les plantes, les nudibranches, les insectes, les champignons, les geckos.

Nous sommes plus ou moins acteurs de la destruction de certains milieux comme quand nous marchons sur le corail ou d'autres milieux riches de ces petites espèces, mais fragiles. Je dis merci à toutes ces personnes qui nous ont montré ou nous ont appris à chercher ces choses-là.



À Saint Phalle

À mieux les regarder tout simplement.

Tout le travail qui a été fait, c'est pour la jeunesse et personnellement c'est important pour moi d'avoir vécu cette expérience là avec tous ces gens. Il y a des choses qui disparaissent comme avant dans le temps où on pouvait voir des passages de poissons ou des tas de coquillages au moment de la reproduction. On a vu d'autres phénomènes de la nature disparaître. Ce travail de l'ABC va peut-être nous montrer des éléments qui justifient qu'il faut sauvegarder ce qui nous reste. J'aimerais transmettre ces choses-là à mes enfants parce que c'est à eux demain de prendre la suite.



À Yandé en décembre 2024

À Boh avec la famille Bedot



J'ai vu le lexique vernaculaire qui a été fait sur la biodiversité de ma commune. C'est bien pour notre jeunesse. Cela me rappelle de bons souvenirs de ce travail auquel j'ai participé. Ça me fait plaisir

de revoir certaines photos dans ce lexique où des savoirs ont été recueillis.

Comme j'ai participé à tout ce travail de l'ABC, ça me touche de voir le fruit de ce travail car ce sont mes valeurs et nos coutumes qui ont été retranscrites dans ce lexique.

C'est important pour nous de pouvoir lire ce petit livre car nous pouvons renouer avec la nature et les savoirs qui se perdent. Ça nous remet à la page, c'est une belle réalisation pour la jeunesse ; mais il ne faut pas s'arrêter là. Le travail doit continuer.

Ce lexique, c'est une petite étape et il y a beaucoup de choses à transmettre aux jeunes car la modernité a tendance à éloigner la jeunesse de la nature. Il y a un très gros travail à faire avec cette jeunesse pour garder ce lien à la nature.

Pour avoir été un acteur direct dans ce projet, je garde un très bon souvenir de notre aventure. Des liens qui ont été tissés avec des gens. Des liens humains ont été noués mais ils ne doivent pas s'arrêter là notamment avec Dominique Fleurot et tous ceux que je vois encore aujourd'hui.

L'îlot Carrey et ses nombreux oiseaux à protéger



Il n'y a pas que le travail de terrain mais le lien moral avec toutes ces personnes-là. On a accompli une belle mission avec un bel état d'esprit du vivre ensemble et du partage des connaissances. Je me souviendrais du dernier trajet bateau, en mars 2025, avec des personnes de l'OFB venus de Paris et Nouméa pour découvrir ce qui a été fait ; Dominique et David leur avait préparé un grand tour du lagon de Poum pour faire connaître l'étendue du projet. Nous avons pu admirer les colonies d'oi-

seaux sur l'îlot Carrey, un îlot de sable, et faire une pause sur l'île Ouanne, deux îles que nous n'avions pas visitées jusqu'en fin de l'ABC.

Merci à toutes les personnes que j'ai pu rencontrer dans ce beau projet sur ma commune de Poum. Merci aux clans de mon île de Taanlo qui ont accueillis les spécialistes pour dresser leurs inventaires.

Je remercie l'équipe de la mairie qui m'a permis de contribuer à ce beau projet pour notre jeunesse.

Moi, Jean-Michel, David et Agnès



LE CARNET DE KÉNUA



Kénuà,
12 ans, jeune guide
POUR L'ABC DE POUM

Ma motivation à participer comme guide pour le projet ABC, c'est mon papa (Turagâ) qui m'a Inspiré du fait d'être à ses côtés en l'accompagnant dans ses excursions à la chasse et à la pêche, depuis l'âge de 7 ans.

C'est ce qui m'a permis d'admirer cette nature si riche mais si fragile. C'est cette nature qui nous procure du bien être en découvrant sa biodiversité menacée par l'activité humaine. Ces douleurs ont forgé en moi cette envie de me battre à mon niveau pour la protéger et la préserver contre tous ces dangers qui nuisent à la survie de notre mère Nature. Dans le récit de cette belle aventure, je laisse la parole à mon Tchaya (papa) Turagâ. C'est mon respect envers mon père mais chez nous on respecte celui qui a vu le soleil avant nous (né avant nous).



14 janvier 2024 sur le pic Paala avec mon papa Turagâ (toujours en bleu) et mon tonton Benjamin. Le pic Paala de Pengai qui offre une vue de rêve, sur mon district Aonvase. Et dans les forêts les champignons qu'on n' imagine même pas le nombre d'espèces.

Tchaya Turagâ : Ce point de vue m'emporte et m'ensorcelle sans oublier ces blocs de roches sur le parcours que je ne me laisserais pas pour m'y rendre quand j'ai un moment.



28 avril 2024 à l'écoute des passionnés venus inventorier dans ma forêt de Pengai

Tchaya Turagâ : Un très grand respect à ces forêts de Pengai comme Golone qui me procure une santé d'un jeune de vingt ans.



En observation des champignons avec Julien du CIE-NC

Une araignée orange qui s'est joint à nous pendant la pause casse-croûte.



Tchaya Turagâ : Qui aurait imaginé cette belle découverte!

Dans la forêt de Pengai



J'ai aimé guider tous ces chercheurs.

Tchaya Turagâ : Cette forêt me procure une sensation à part ; un profond et noble respect... Avec d'autres personnes de chez moi, nous avons refusé en l'an 2009-2010 le projet des futures constructions des lotissements que les habitants de la tribu pourraient bénéficier. Je suis fier d'avoir contribué au renoncement du projet. On ne touchera pas à ma forêt tant que je serais là !



28 janvier 2024, les champignons comestibles de la source Nomatch et son creek qui abrite anguilles, écrevisses et carpes à l'ombre des feuilles des fougères arborescentes.



Tchaya Turagâ : La découverte des fougères arborescentes me laisse sans voix du fait que c'est une plante de forêt humide. J'espère, un jour, goûter à ce champignon de Nomatch (avec Daniel)



Pieds nus derrière mon papa descendant vers la source de la vallée Stuart (sept. 2024)



Tchaya Turagâ : Belle retrouvailles de mes passages dans les années 1998-1999 avec quelques difficultés de souffle, avec une petite grippe ce jour, lors de cette randonnée. Heureusement la forêt veille sur mon état de santé et me revigore pour enfin apercevoir :

Les roussettes et les algues de la vallée Stuart que nos anciens nous ont légués



Tchaya Turagâ : Et fier d'initier mon fils à suivre mes pas dans l'espoir de perpétuer le flambeau pour la protection de notre mère Nature

Une roussette dans les feuilles

Et que dire de la mine AO, quand on s'est rendu en 4X4 (fallait bien s'accrocher dans la benne) peuplée par ses insectes, ses anguilles, ses écrevisses et son creek si particulier. Ses vestiges qui témoignent du passage de l'homme. 2 novembre 2024.



Devant les vestiges des anciennes mines de cuivre



Bien accrochés!



Tchaya Turagâ : La mine AO et la mine Pilou, je m'y rendrais encore si c'est à renouveler et si la santé sera au beau fixe

Et enfin, la mine pilou si particulière de ce cuivre qui dévoile sa couleur bleu turquoise reflétée par la lumière du jour qui abrite de lourds secrets d'histoires d'antan.

Pour conclure, c'est une fierté de suivre les traces de mon WAWA (mon pépé) dans la traversée de la vallée de Golone pour sortir à Pengai, cette belle forêt primaire qui apaise, animée par les chants d'oiseaux et des pigeons. 12 mai 2024.



Dans la forêt de Golone



Pigeon vert endémique

D'ici 15 ou 20 ans ou plus, je serais toujours à l'écoute et volontaire pour les projets futurs.

Tchaya Turagâ : MERCI Têa Dominique pour cette opportunité. Turagâ DEENE ÂT



Un grand merci à Têa Dominique Kénua, Innocent, Manutai DEDANE



LIVRE D'OR





Livre d'or



SAMEDI 1^{ER} AVRIL 2023,

APRÈS BIEN DES PÉRIPÉTIES,
LE PROJET ABC DE POUM COMMENCE
ENFIN PAR UNE VISITE DE L'ÎLOT NÉBA.

ACCUEILLIS À PARTIR DE 15H00
CHEZ DANIEL À MALABOU, NOUS
ARRIVONS LE VENDREDI 31 MARS.

À 22H30, LA PLUIE S'INSTALLE
JUSQU'AU PETIT MATIN,
LA BÉNÉDICTION POUR CE PROJET.

L'ORGANISATION S'INSTALLE
DOUCEMENT ET NOUS NAVIGUONS
À 3 BATEAUX VERS NÉBA,
LA MER EST CALME.

L'ACCUEIL COUTUMIER EST
CHARGÉ D'ÉMOTIONS.

BEL ACCUEIL À LA GRANDE CASE.
LES SPÉCIALISTES ET LES
NATURALISTES INVESTISSENT
L'ESPACE DE LA FORÊT SUD À LA
RECHERCHE DE LA PERLE RARE. UNE
PERLE RARE QUI EST VENUE NOUS
ÉCOUTER PENDANT LES DISCOURS DU
GESTE COUTUMIER, LE DEKMEM.

LE CERF IMPACTE LE SOUS-BOIS,
MAIS LA FORÊT EST ENCORE
PLEINE DE BIODIVERSITÉ,
QU'IL FAUT SAUVEGARDER.

QUANTITÉ DE PETITS ESCARGOTS
COLLECTÉS, DONT 2 BULIMES,
DES INSECTES D'EAU DOUCE,
DES LÉZARDS INVENTORIÉS, LE
DEKMEM PHOTOGRAPHIÉ,
UNE BELLE PREMIÈRE JOURNÉE.

DEMAIN, C'EST CAP SUR
YANDÉ L'ÎLE BALEINE

Dominique Fleurot
1^{er} avril 2023

Nicolas Charpin | 1^{er} avril 2023

ÎLOT NÉBA

Direction les marais, on n'attend
pas Patrick. 30 min de marche dans
la brousse et galère. Patrick arrive :
10 min de marche sur le GR Néba.

Rocky Whaap

ÎLOT NÉBA

Très bel accueil avec un temps ma-
gnifique. Un peu de retard pour le
geste coutumier qui nous a manqué
de temps pour marcher et récolter
des escargots sur toute une zone
quand vous voulez prospecter. À part
ça pour une première fois d'aller sur
l'îlot Néba, j'ai passé une bonne jour-
née et en très bonne compagnie.

Olivier Gargomini

BELLE PREMIÈRE JOURNÉE MALACO !

Des charopidés vivants malgré un
sous-bois bien détruit par les cerfs !

Sans aucun doute un manque de
temps de récolter et on ne pourra
pas prétendre à l'exhaustivité bien
sûr, mais bon pour les certainement
premières récoltes malaco sur cette
île, on ne pouvait pas attendre autre
chose ! Magnifique accueil coutumier,
merci à vous.

Nathalie Mary

UNE BELLE ESCAPADE À NÉBA.

Belle découverte de ce lieu aux
paysages paradisiaques, mais qui se
mérite au niveau des accès à l'eau
douce.

Un bel accueil des coutumiers, émou-
vant.

Ivy Dombal | 1^{er} et 2 avril 2023

SUPERBE EXPÉRIENCE

J'ai beaucoup appris auprès des
experts qui sont tous généreux dans
le partage de leurs connaissances.
Malheureusement je ne participe que
2 jours, mais l'organisation au top.

Merci beaucoup Dominique de
m'avoir permis de participer à l'ABC
de Poum !

Valentin Dutertre

ET C'EST PARTI !

L'aventure ABC de Poum a débuté ce
jour à l'île de Néba, magnifique journée !

Après une coutume forte en émo-
tion, nous avons pris le chemin de la
première station de cet ABC... avec
ses premières merveilles baveuses
cachées sous les feuilles...

Malik Oedin

C'EST UNE EXPÉRIENCE EXCEPTIONNELLE

que nous avons vécu ces 2 premiers jours !

Très content d'avoir pu être invité aux
inventaires reptiles et mollusques.
Également en tant qu'enfant du pays
c'est une occasion pour moi d'aller
dans des endroits aussi exception-
nels, je redécouvre mon pays.

Merci pour tout et à bientôt pour la
prochaine aventure ! (roussette)

Lilian Léonard | 2 avril 2023

AU LENDEMAIN DE NÉBA

La remontée du creek sur Yandé fut
plus que fructueuse.

Après une première station proche
de l'exutoire qui a permis d'observer
les premiers Palaina et Gossiesia de
l'ABC. La 2^e station (station en maquis
forêt sèche qui a permis d'observer
un spécimen de veuve noire qui a été
photographiée avant d'être relâchée)





La photo de famille après la coutume à Neba, devant la Grande Case.

plus en altitude, s'est révélée être une très belle station avec une richesse importante d'individus vivants. À noter l'observation du bulime, un spécimen Hélicarioidé, Diplomphalus (à coquille double convexe!), hélicinidae, etc.

Le tamisage de la litière révélera peut-être d'autres trésors.

Après passage à la chefferie et dépose de quelques affaires, direction le captage au-dessus du village. L'équipe a fait la rencontre des abeilles en chemin qui ont laissé à certains quelques souvenirs.

Dominique Fleurot | 2 avril 2023

DIRECTION YANDÉ

Avec l'équipe VOD, MNHN, GDI, Nabé Récupération de Malik et Ivy à Neba.

Arrivée à Tiélé, clan Dayé, avec un geste d'arrivée en l'absence du grand chef Jean-Paul.

Toutes les équipes prospectent la vallée de la cascade, plein d'escargots récoltés. Inventaire poissons. Petite sieste à 12 h avec ronflements!

Belle journée ensoleillée, départ et arrivée à Xolado, puis marche jusqu'à la grande chefferie.

Inventaires au captage avec comptage d'abeilles. Bonnes et franches rigolades au sein du groupe. Belle nuit étoilée.

Rocky Whaap | 2 avril 2023

DIRECTION YANDÉ,

très peu de gens pour l'accueil et le geste coutumier, mais bien accueilli quand même.

En tous les cas, passé un bon séjour de 2 jours et bien mangé du picot.

Nathalie Mary | 2 avril 2023

LE SÉJOUR GÉNIAL

J'ai adoré l'accueil des gens, la beauté de cette île. Les cours d'eau étaient limpides et l'eau agréable. La faune aquatique semble pauvre. J'ai hâte de

chercher mes échantillons sous la loupe pour savoir ce qui vit dans ces milieux qui, à première vue, semblent préservés.

Les milieux stagnants (chenaux des tarodières) étaient malheureusement trop vaseux et boueux; il serait intéressant de revenir en période sèche pour pouvoir les échantillonner.

Je remercie Hervé, Douglas et Hermann (polo) pour leur accompagnement le lundi. De beaux échanges sur le terrain. Merci également à Diana (fille de Houailou qui s'est mariée à Yandé) pour sa gentillesse et les mots partagés.

Mathias Deuss | 1^{er} au 4 avril 2023

TRÈS BEAU SÉJOUR

qui n'est pas fini sur des localités mythiques et d'autres inexplorées jusqu'ici pour l'herpétofaune.

Une grande satisfaction d'avoir rencontré le fameux Dierogekko de Baaba qui survit dans son maquis rocheux de «Pucet Manat», une petite espèce très mignonne. Des sentiments partagés entre la satisfaction de trouver des espèces témoins d'un passé plus florissant (Merle des îles), une diversification nation hors normes du groupe des reptiles que le monde nous envie, et dans le même temps de voir la progression des différentes pressions environnementales.

Un grand merci à Dominique pour l'orga et aux habitants pour leur accueil.

Iris Maloune, habitante

| Mardi 4 avril 2023

LIEU ÎLE DE BAABA LIEU-DIT COOMÂC

Nous avons reçu les spécialistes des lézards hier et avons été surpris agréablement de savoir qu'un gecko est endémique, voire micro endémique la montagne qui se trouve derrière chez nous. Il est intéressant pour mes enfants de prendre connaissance de ce trésor de la nature. Résultat de l'expédition de la nuit 2 geckos mâles.

Les enfants sont très contents et ont décidé d'accompagner les spécialistes aujourd'hui. C'est important d'associer les jeunes du lieu pour qu'il puisse prendre soin de leur environnement : Lutte contre les feux, les espèces envahissantes, etc.

Nous sommes très contents d'avoir pu passer un peu de temps avec ces chercheurs, nous avons pu apprendre en les écoutant. Nous sommes fiers d'avoir pu observer les 2 geckos de Baaba.

Merci pour cette expérience.

Nico Vod | 5 avril 2023

AUJOURD'HUI, FORÊT DE PANGAI

Petit crabe endémique de Calédonie Gros grain sans K-way. Ambiance très humide, mais sympa.

Nico Vod | 6 avril 2023

OUH ! LA GADOUE LA GADOUE LA GADOUUU...

Forêt d'Ougne. Petite crevette endémique

Ludvyne et Christian

AHO ! LA TÊTE DE MATHIAS ET D'ÉMILIE

après un dépassement dans une mare de boue en 4x4! Arrosage impromptu par la fenêtre du 4x4...

Belles gerbes d'eau au-dessus du toit ! Fou rire garanti !

Sinon, sortie agréable, chaude, humide, boueuse, glissante, les pieds dans l'eau dans un creek très tourmenté et tortueux à souhait.

Pas beaucoup de plantes délirantes, mais quelques spécimens intéressants malgré tout

Luisia tristis et Zeuxine...

Quelques champignons et beaucoup de Géastres rosés.



Équipe Malaco | 7 avril 2023

LA FAMEUSE ROCHE MAU-PRAT ENFIN PROSPECTÉE!

Après une bonne balade dans la broussaille calédonienne grâce à Patrick et Rocky (sans la trace GPS sûrement préparée par Dominique), incroyable roche qui domine la région, d'où l'on découvre qu'il reste beaucoup de calcaire alentour!

Mission remplie : Georissa et même des Nesopupa (cœur) des Hélicinidés et Draparnaudia et des Charopidés également, mais pas vivants malheureusement...

Retour juste avant la nuit sans même avoir reçu une seule balle des chasseurs.

Équipe mycologie | 9 avril 2023
Fabienne, Philippe et Anne-Marie

L'AVENTURE S'ÉCRIT AVEC UN GRAND A AVEC DOMINIQUE!

Une organisation superbe. Merci Dominique.

De belles rencontres et échanges comme celles d'Iris, Mathieu, Antoine...

Côté champignons, deux prospections différentes avec de nombreux champignons sur bois : Une quarantaine et ce matin des champignons en fourré à Gaïac.

En 3 mots : convivialité, découverte, partage.

Pauline Fey | 15-18 juin 2023

QUINZAINE DES NUDIBRANCHES À POUM

Après une très belle expérience à Nouméa en septembre 2022, on remet ça à Poum!

Cela a été de nouveau un plaisir de contribuer à la quête des nudibranches du Nord, malgré le peu de temps de congé disponibles, j'espère avoir été utile!

Cette quinzaine a été riche en rencontres, partage et convivialité. Merci encore à tous ceux qui ont œuvré pour cette belle organisation.

Prête à compiler pour une prochaine quinzaine.

Merci l'équipe!

Yves Thévenet

ABC DES NUDIBRANCHES

Koumac hébergement, Poum plongées.

Merci à tous pour ce séjour super sympa avec du sourire, de l'enthousiasme et du bonheur.

Bravo à Dominique et Philippe pour l'organisation.

Merci aussi à Angel pour son professionnalisme, son ouverture de pensée et sa gentillesse.

Océane

MERCI À TOUTE L'ÉQUIPE

pour cette superbe expérience à la recherche des nudibranches!

Toute l'équipe de Poindimié vous remercie et en se retrouve tous très vite sur la côte est pour de nouvelles aventures!

La bise à tous!

Martine et Laurent. Poindimié

LA SCIENCE PARTICIPATIVE,

joli esprit pour l'ouverture de tous.

Une belle organisation, des sites de plongées inconnus, une découverte de nouveaux lieux.

Très simplement, MERCI une communion parfaite avec la nature et les HOMMES pour un petit pas pour la science. Que cela dure dans le temps.

Gill Chabaud | 23 juin 2023

MERCI PHILIPPE ET DOMINIQUE

pour la mise en œuvre de cette formidable quinzaine auquel j'ai pris énormément de plaisir à partager.

De belles rencontres, de belles plongées et de belles découvertes dans cette commune de Poum. Des paysages à couper le souffle, mais aussi bien à terre, qu'en mer et sous l'eau. Des pilotes de bateaux d'une grande générosité.

Bref, un doux mélange de bien réaliser qui a contribué à je pense la réussite de cette quinzaine des nudibranches de l'ABC de Poum.

Grand merci à tous pour tout.

Mallorie Huaux

C'ÉTAIT PARFAIT!

Merci beaucoup pour l'organisation, Merci pour toute l'équipe, les pilotes Philippe, les scientifiques et surtout Merci énorme à Dominique, sa connaissance de la région et son humanité.

La bise à tous. À bientôt pour de nouvelles aventures...

Anthony Berberian

venu de TAHITI

Je ne peux que remercier la Calédonie, l'organisation, les personnes impliquées et les merveilles découvertes ensemble.

Merci à Philippe, à Dominique et à toutes et tous.

Guilia Fassio | 23 juin 2023

THOT WOS FANTASTIC!

Especialy the Sacoglossa-lamellariinae beach a Yandé ! But the swimming tomellorie but them all ! Merci Dominique, merci all for the emasing organisation of field week. Un abbraccio.

Kevin Lee | 24 juin 2023

IT HAS BEEN A WONDERFUL EXPERIENCE

diving with nudibranch enthusiasts of new-Caledonia. Big thank you to Philippe, Dominic, Dr Angel Valdez, boats captains and all my great dive buddies. Am departing with good memories for a life time. Thank you !

Serge Rolland | 24 juin 2023

NOUS ÉTIONS TOUS LÀ

Unis dans un même élan de quête et d'espoir,

De jour comme de nuit nous avons sillonné le lagon sans répit, Imperturbable face aux éléments, Blocs au dos, en apnée ou à pied. Recherche connaissance partage...

Amour aussi! amour sur ces délicates créatures, Nudibranches, toujours vous nous ferez rêver!

Comment ne pas vous aimer ? Ah! qu'elle fut belle cette quinzaine! Et comme les participants furent vaillants!

Merci Philippe et Dominique, merci à toutes et tous pour ces fantastiques moments!

Aubert Le Bouteiller

LE B.A.-BA DE L'ABC DE POUM

*c'est la convivialité, la bonne humeur.
Quel plaisir de travailler dans la joie!*

Merci à tous et au et aux organisateurs en particulier.

Cathy Le Bouteiller | 24 juin 2023

MERCI À DOMINIQUE ET À PHILIPPE,

chacun pour leurs talents et compétences qui ont su nous faire vivre une quinzaine époustouflante de découvertes et de rencontres amicales et généreuses!

Merci aux pilotes super prévenants et compétents et à toute l'équipe de scientifiques qui savent partager leurs savoirs.

Belle motivation d'une équipe soudée grâce à Philippe.

à bientôt donc et la bise à tous

Olivier Méchineau

UN BEAU PROJET

une belle équipe + un bel endroit = un beau résultat.

Merci pour tout et que l'aventure continue, je suis prêt.

Ira Richling d'Allemagne
| 21.11.2023

MY 5TH TIME IN NEW CALEDONIA

After 4 times search for land snails, i submerged my feet into the swamps and rivers to search minuscule freshwater snails for the dissertation project of my student Nina Tombers. Together with her we tried Bou-Rouche groundwater pumping in several creeks of Poum together with Dominique who immediately joined our fieldwork and hammered down the tubes without effort sitting next to the creeks. Shill a pile of material too soft. We hope to find at least one species of groundwater snails still. Toujours un grand privilège et plaisir de travailler avec Dominique!

Alain et Dominique

| 2, 3 et 4 décembre 2023

PREMIÈRE JOURNÉE DE REPÉRAGE DES NUDIBRANCHES

avec Alain Daoulas qui était venu en première prospection en octobre dernier à Néhoué avec plus de quatre-vingts espèces observées à son actif.

Le 2 a été consacré à faire des sondages en plongée bouteille + PMT dans le lagon d'Arama.

Péripétie majeure = casse du câble de direction propulseur. Plusieurs spots du côté de Devarenne visités.

Le 3 décembre, journée passée vers Baaba et Yenghébane. De nouvelles mésaventures : casse du tableau du propulseur de secours qui est tombé à l'eau dès le départ d'Aléap.

Belle récompense par la confirmation de 2 sites riches en nudibranches.

Le 4, Alain a fait seul de l'expo en baie de Néhoué avec encore la confirmation que l'îlot Tanlé est un superbe site à nudibranches et sur tout le contour de l'île.

Rentré à Nouméa Alain a pu faire les réparations utiles.

Hélène, Benoît Henri et Nicolas Cazé
| 20 janvier 2024 Golone

L'ANNÉE A DÉJÀ COMMENCÉ

bons vœux! on souhaite de belles découvertes naturalistes à l'équipe de l'ABC.

Retour à Golone où Dominique nous avait montré de belles espèces très locales Tapeinosperma golonense et le champignon Homalium buxifolium. 1^{er} juin 2020, ils étaient en fleurs et on les avait immortalisés.

Cette fois-ci, tapeino était en fruit et boutons, c'était chouette. Depuis 2020, Dominique est devenu expert en mini escargots et petites bêtes, même en palmes-masque-tuba! Merci à Yves pour les infos sur les araignées, les petits scorpions...

Benoît aura immortalisé tout ce petit monde.

Un seul bulime mort, je fais le vœu qu'on s'intéresse à la conservation de ces escargots emblématiques. Je quitte le territoire, mais je compte bien revenir.

Merci à tous ceux qui m'ont promené partout sur le Caillou.

Bravo à Dominique pour cet ABC de Poum.

J'attends avec patience les résultats de cette collaboration internationale.

Au plaisir de te revoir.

Daniel Rodriguez

| Malabou 19 h | 22 janvier 2024

J'AI ENFIN RÉUSSI À ME JOINDRE AUX ÉQUIPES DE RECHERCHE

et plus particulièrement la SCO sous la conduite de David Ugolini.

Les oiseaux de NC le connaissent bien, ils sont amis et complices, surtout les espèces menacées qui se réfugient sous l'aile de David, qui porte bien son prénom, pour être préservées des menaces que l'homme indigne fait peser sur eux.

À Néba, le travail mené, dans une organisation au cordeau, avec une équipe passionnée qui suit le guide sans crainte afin d'atteindre les objectifs ambitieux qu'il leur propose : combien d'observations? Qui a vu le Dekmen? Et qui l'a photographié?

L'émulation joyeuse et permanente entraîne le néophyte dans un tourbillon de chants d'oiseaux et lui fait prendre conscience de la minuscule condition d'humain, de passage sur cette terre qui connaît tant de règnes.

Hélas, aujourd'hui à Faayo, la communion entre les adhérents de la SCO et les oiseaux totem a été brisée par un être humain peut-être dominé par ses colères et ses ressentiments qui prétend apprivoiser le Dekmen! Et interdire à quiconque de les observer, les écouter et les préserver.

Quelle vanité de la part d'un kanak!

Bertrand Fontaine | 22 janvier 2024

LA PREMIÈRE JOURNÉE D'OBSERVATION

fut une véritable découverte pour moi d'un point de vue de l'observation des oiseaux sur un îlot inoccupé par l'homme.

La dynamique et l'unité du groupe sont d'une grande motivation. L'implication d'une partie de la population locale qui vit au contact de ces îlots et des oiseaux est réconfortante.

Merci à l'équipe de la SCO pour sa motivation et son implication dans cette mission d'utilité publique.

Merci à l'équipe de Poum et à son IP, son application dans la mission de mois de janvier et plus long cours.



Émilie Anthoine
MERCI À TOUS!
À la prochaine.

Karl et Laura | 22 janvier 2024
UNE DÉCOUVERTE DE POUM AU TRAVERS DE L'ABC
fut une expérience exceptionnelle.
Un accueil chaleureux, un environnement magnifique et beaucoup d'oiseaux.
Près de 500 observations, en 2 jours, hâte de pouvoir repasser pour poursuivre.
Merci à tous.

Danielle | 22 janvier 2024
UNE BELLE AVENTURE
autour d'un magnifique projet fédérateur.
Merci à tous.

Liliane Guisgant
BRAVO POUR CE PROJET AMBITIEUX
et fier de contribuer en associatif à la découverte et à l'inventaire de tout ce milieu si riche de votre commune.
Merci pour l'accueil.

SCO + Donovan + Jérémie
| 7 avril 2024
VISITE DE L'ÎLE BOH
Inventaire oiseau flore et reptile.

Julien | 25 avril 2024
• 27 avril - Tanlé - forêt de Golone de nuit
• 28 avril - forêt de Pangai
• Journée du 27/04 au top sur l'îlot Tanlé
OBSERVATION DU BAVAYA TANLENSIS!
Accueil par la famille pour 12 h, crabe, dawa et des gens exceptionnels...
Partage, convivialité.
Nuit à Golone assez pauvre, vu le Tapeinosperma golonense en fleurs!
28 avril Pangai, trop belle forêt, beau-coup de champi... observation d'une fourberie fourmi mycophile.
Merci à Dom pour ce partage.

Philippe Canton | 27-28 avril 2024
ILOT TANLÉ
nouveau monde de découverte pour moi, le petit, l'extrêmement petit avec des espèces hors de mon monde habituel.
Bref, une belle découverte avec des gens passionnés et passionnants.
FORÊT DE PANGAI
une oasis dans un désert végétal (maquis de niaoulis).
Encore de nouvelles espèces inconnues pour moi, mais quel plaisir!!!
Faune et Flore magnifique.
Un grand merci à ceux qui permettent ces missions et ces rencontres.

Paul Chabre | 27 et 28 avril 2024
DEUX JOURS À POUM
J'ai découvert comment trouver les geckos!
Super rencontres à Tanlé et découverte de l'îlot : un beau criquet orange et des petites araignées. Et dimanche plein de champignons en forêt de Pangai. Merci Dominique, pour toutes ces découvertes et ces rencontres. Alexandra.
Un week-end d'exception où l'on prend plein les yeux. Découverte des scorpions calédoniens, c'est pas si méchant. Une magnifique araignée orange à Pangai parmi une multitude d'autres. De beaux échanges, de belles rencontres de naturalistes. Merci pour ce super accueil.
Au plaisir.

6 juillet 2024
PMT NUDIBRANCHE À OLAAN
chez Judicaël Baou avec Donovan.
Puis flore au retour.

| 2 novembre 2024
VISITE DE LA MINE AO
avec Daniel, Richard, Donovan, Félicien et Lorinne. La bande n'a pas trop apprécié les montagnes russes de chez François. Belle découverte des vestiges de l'ancienne mine.
Dominique Fleurot | Décembre 2024
FIN DES EXPLORATIONS POUR L'ABC
Nombreux sites visités pour la flore et faune.

| 28 février 2025
REMISE DU LEXIQUE
à Madame la Maire lors du 3^e COPIL.
Agnès, OFB | 15 mars 2025
Dès ce soir je révise pour connaître le lagon presque aussi bien que vous. Merci pour ces connaissances nouvelles,
MERCI DE CETTE RICHESSE NOUVELLE
J'ajoute que ce fut un plaisir de nager et naviguer avec Siani.

Jean-Michel, directeur des Outre-mer OFB
| 15 mars 2025
2 JOURS FORMIDABLES
avec des personnes dynamiques et exemplaires dans leurs engagements.
Vous avez plus qu'une biodiversité extraordinaire. Vous avez l'amour de votre culture, de vos paysages, de vos traditions.
J'AI REÇU UNE BELLE LEÇON D'HUMANITÉ ET D'ENGAGEMENTS
Merci à la commune, Jérémy, David et Dominique pour leurs disponibilités et leurs gentillesse.

CE LIVRE D'OR, TENU DÈS LE MOIS D'AVRIL 2023, A RECUEILLI DES TÉMOIGNAGES TOUT AU LONG DE L'ABC DE POUM. TOUS LES PARTICIPANTS SONT VIVEMENT REMERCIÉS POUR LEURS ÉCRITS, TÉMOIGNAGES DE QUELQUES MOTS OU QUELQUES LIGNES, QUI REFLÈTENT AINSI L'AMBIANCE PARTICIPATIVE DONNÉE À CE PROJET.

PLANCHES PHOTOS

FLORE	176
FOUGÈRES	178
NUDIBRANCHES	180
OISEAUX	182
REPTILES	184
FONGE ET LICHENS	186
MOLLUSQUES	188
ARAIGNÉES	190
ARTHROPODES	192
EAU	194
COULEURS MARINES	16, 109

Flore



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



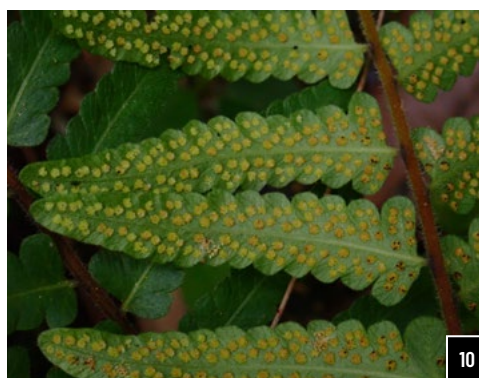
11



12

1	<i>Tristaniopsis ninndoensis</i>
2	<i>Serianthes satchetiae</i> ©Y. Dombal
3	<i>Balanophora fungosa</i> subsp. <i>fungosa</i>
4	<i>Oxera longifolia</i>
5	<i>Eriaxis rigida</i> ©Y. Dombal
6	<i>Nepenthes vieillardii</i>
7	<i>Burretiokentia hapala</i>
8	Bryophytes
9	<i>Cordia subcordata</i>
10	<i>Tapeinosperma golonense</i>
11	<i>Freicynetia</i> sp.
12	<i>Melaleuca quinquenervia</i>





1	<i>Sphaeropteris intermedia</i>
2	<i>Haplopteris elongata</i>
3	<i>Helminthostachys zeylanica</i>
4	<i>Goniophlebium subauriculatum</i> ©R. Amice
5	<i>Selaginella sespillifolia</i> ©R. Amice
6	<i>Blechnum obtusatum</i> ©R. Amice
7	<i>Angiopteris evecta</i>
8	<i>Sphaeropteris intermedia</i>
9	<i>Dipteris conjugata</i>
10	<i>Sphaerostephanos doodioides</i>
11	<i>Blechnum orientale</i> ©R. Amice
12	<i>Psilotum nudum</i>

Nudibranchs



1



2



3

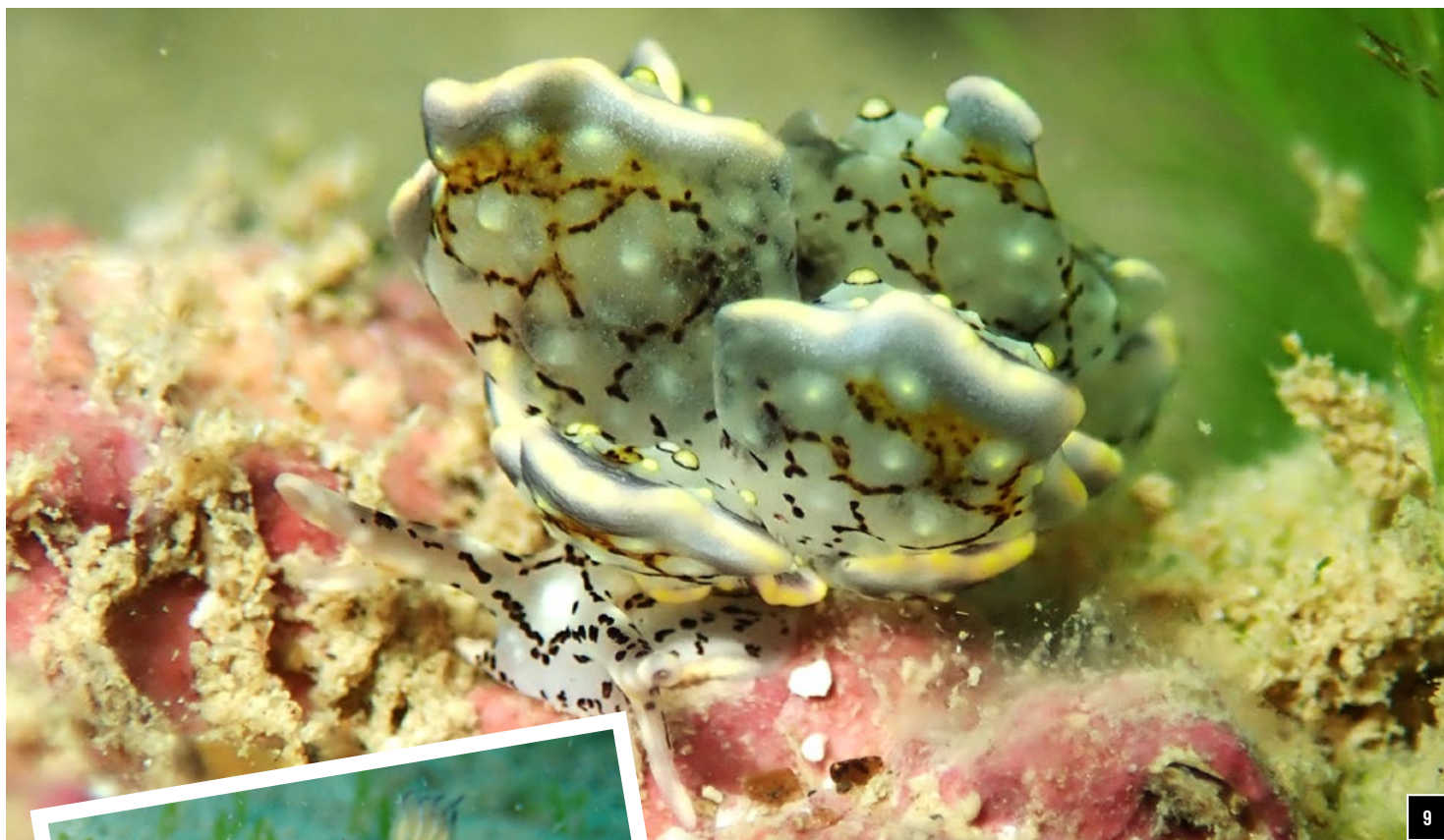


4



5

1	<i>Stiliger aureomarginatus</i> ©D. Brouste
2	<i>Marionia</i> sp12 ©A. Daoulas
3	<i>Jorunna funebris</i> ©G. Chabaud
4	<i>Goniobranchus</i> sp. ©J. Bas
5	<i>Goniobranchus leopardus</i> ©G. Chabaud
6	<i>Aplysia concava</i> ©J. Bas
7	<i>Marionia</i> sp8 ©A. Daoulas
8	<i>Stylocheilus striatus</i> ©J. Bas
9	<i>Cyerce bourbonica</i> ©A. Daoulas
10	<i>Mexichromis tuberculatus</i> ©A. Daoulas
11	<i>Colpodaspis thompsoni</i> ©J. Bas
12	<i>Cyerce nigrans</i> ©G. Chabaud



Diseaux



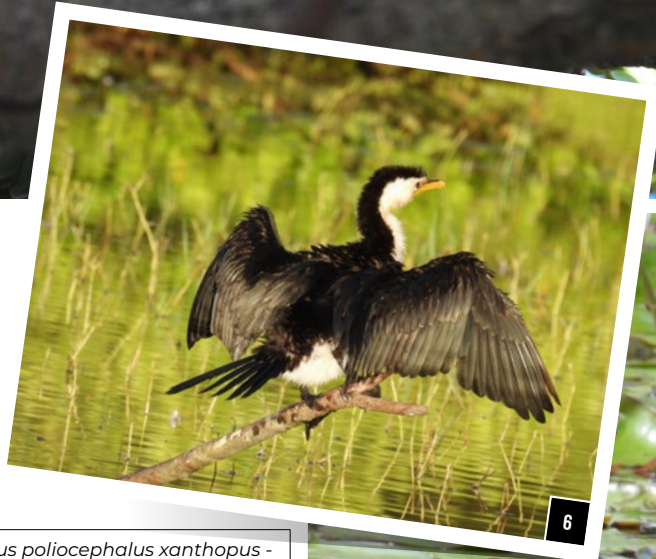
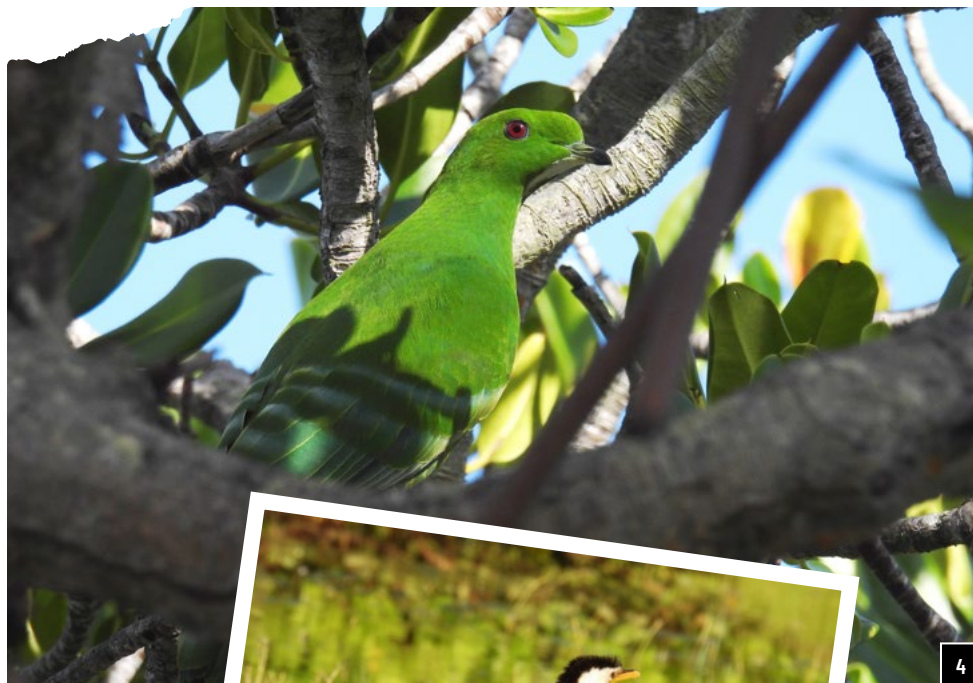
1



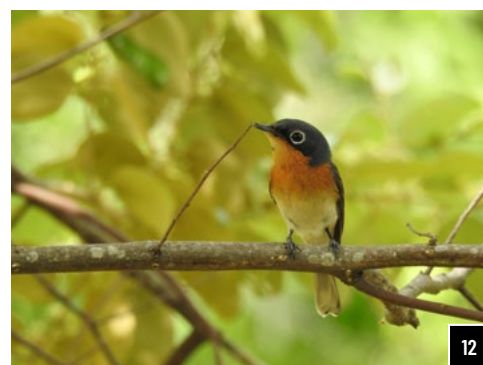
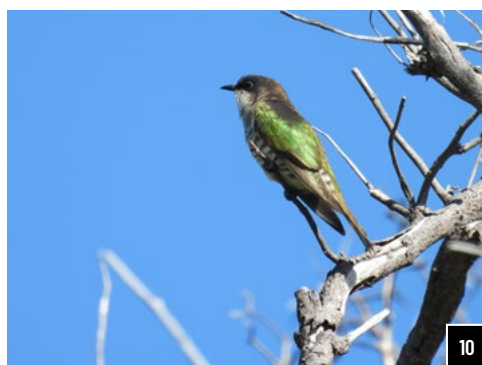
2



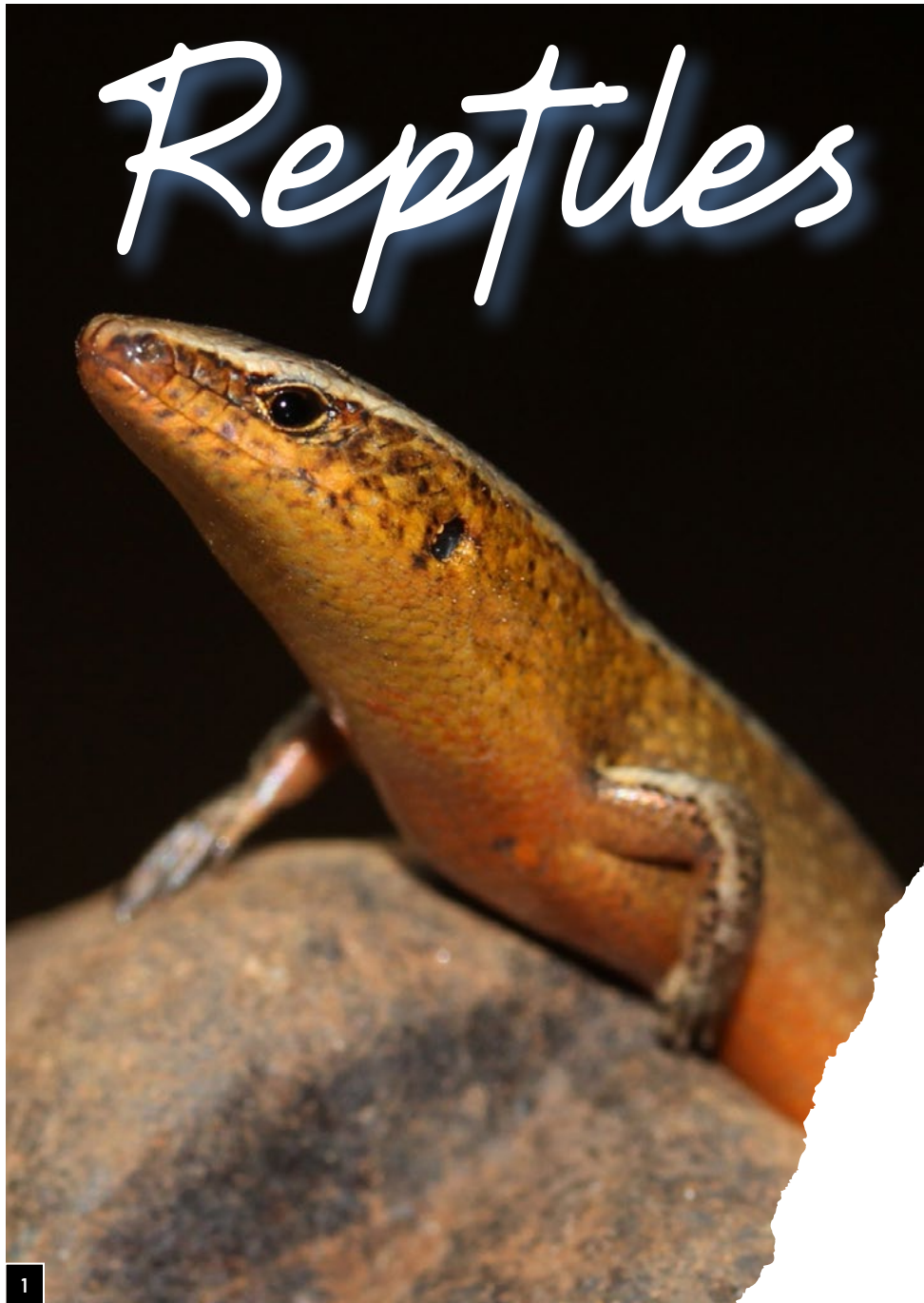
3



1	<i>Dekmen, Turdus poliocephalus xanthopus - Faayo</i> ©D. Ugolini/SCO
2	<i>Emouchet bleu juvénile, Accipiter haplochrous - Taanlo</i> ©L. Guisgant/SCO
3	<i>OEdicnème des récifs, Esacus magnirostris - Pionne</i> ©L. Guisgant/SCO
4	<i>Pigeon vert, Drepanoptila holosericea - Yenghébane</i> ©L. GuisgantT/SCO
5	<i>Vanneau soldat, Vanellus miles novaehollandiae - Malhec</i> ©L. Guisgant/SCO
6	<i>Cormoran pie, Phalacrocorax sulcirostris - Malabou</i> ©L. Guisgant/SCO
7	<i>Poules d'eau, Gallinula tenebrosa - Wédo</i> ©L. Guisgant/SCO
8	<i>Lunette à dos vert, Zosterops xanthochroa - Yenghébane</i> ©L. Guisgant/SCO
9	<i>Martin-pêcheur, Todiramphus sanctus canacorum - Arama</i> ©L. Guisgant/SCO
10	<i>Coucou cuivré, Chrysococcyx lucidus layardi - Yava</i> ©L. Guisgant/SCO
11	<i>Miro à ventre jaune, Cryptomicroeca flaviventris - Ougne</i> ©L. Guisgant/SCO
12	<i>Monarque mélanésien femelle, Myiagra caledonica caledonica - Boh</i> ©L. Guisgant/SCO



Reptiles



1



2



3



4



5



6



7



9



8

1	<i>Caledoscincus aquilonius</i> ©T. Duval	scinque
2	<i>Bavayia insularis</i>	gecko
3	<i>Bavayia tanleensis</i>	gecko
4	<i>Caledoscincus austrocaledonicus</i>	scinque
5	<i>Cryptoblepharus novocaledonicus</i> ©D.L. Ugolini / SCO	scinque
6	<i>Caledoscincus festivus</i> ©T. Duval	scinque
7	<i>Kanakysaurus viviparus</i>	scinque
8	<i>Bavayia tanleensis</i>	gecko
9	<i>Eurydactylodes agricolae</i> ©D. Fleurot	gecko
10	<i>Bavayia insularis</i>	gecko
11	<i>Dierogecko inexpectatus</i> ©S. Astrongatt	gecko
12	<i>Epibator nigrofasciolatus</i>	scinque



10



11



12



1



2



3



4



5

1	Ascomycètes (Lichens)
2	<i>Buchwaldoboletus sphaerocephalus</i>
3	<i>Phallus multicolor</i> ©P-C. Pailly
4	<i>Daldinia concentrica</i> ©P. Bourdeau
5	<i>Filoboletus manipularis</i> ©P. Bourdeau
6	<i>Geastrum aff saccatum</i>
7	<i>Laetiporus</i> sp.
8	<i>Mutinus bambusinus</i> ©J. Vico
9	<i>Colus pusillus</i> ©J. Vico
10	<i>Ramalina</i> sp. (Lichens)
11	<i>Strobilomyces emodensis</i>
12	<i>Xylaria polymorpha</i> ©P. Bourdeau



Mollusques



1



2



3



4



5



6



7

1	<i>Pararhytida</i> sp.
2	Helicarionidae ©V. Dutertre
3	<i>Pararhytida</i> sp.
4	Athroracophoridae
5	<i>Palaina</i> sp. ©V. Dutertre
6	<i>Placostylus</i> sp. ©D. Fleurot
7	<i>Ferrissia</i> cf <i>reticulata</i> ©V. Dutertre
8	<i>Andrefrancia</i> sp. ©B. Henry
9	Tateidae ©V. Dutertre
10	<i>Gastrocopta servilis</i> ©V. Dutertre
11	Assimineidae
12	Euconulidae ©V. Dutertre



8



9



10



11



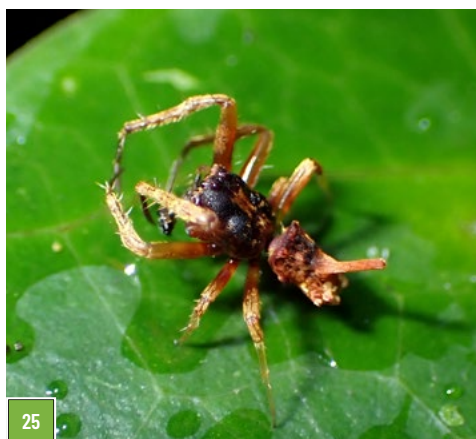
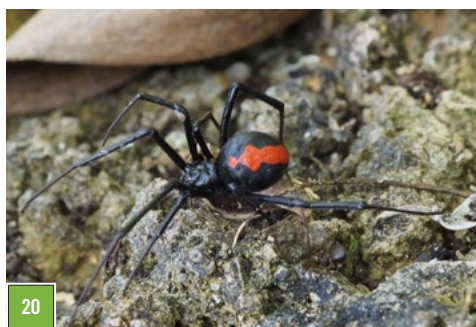
12



Araignées



1	<i>Masteria</i> sp.
2	<i>Cyrtophora moluccensis</i>
3	<i>Cyclosa insulana</i> ©J. Barrault
4	<i>Polys timmeh</i>
5	<i>Gasteracantha rubrospinis</i> ©V. Dutertre
6	<i>Argiope caledonia</i> ©B. Henry
7	<i>Hortophora flavicoma</i> ©B. Henry
8	<i>Dolomedes</i> sp.
9	<i>Hogna</i> sp.
10	<i>Lycosidae</i> ©J. Barrault
11	<i>Trichonephila edulis</i>
12	<i>Smeringopus pallidus</i>



13	<i>Salticidae</i> ©Y. Ravallec
14	<i>Scytodes</i> sp.
15	<i>Ariadna neocaledonica</i> ©Y. Ravallec
16	<i>Heteropoda venatoria</i> ©Y. Ravallec
17	<i>Neosparassus</i> sp. ©J. Barrault
18	<i>Clubiona</i> sp. ©J. Barrault
19	<i>Tetragnatha</i> sp.
20	<i>Latrodectus hasselti</i> ©L. Léonard
21	<i>Ariamnes cylindrogaster</i> ©V. Dutertre
22	<i>Argyrodes</i> sp. ©V. Dutertre
23	<i>Tmarus neocaledonicus</i> ©Y. Ravallec
24	<i>Cryptothele marcheii</i> ©V. Dutertre
25	Genre <i>Arksy</i> ? ©V. Dutertre

Arthropodes



1



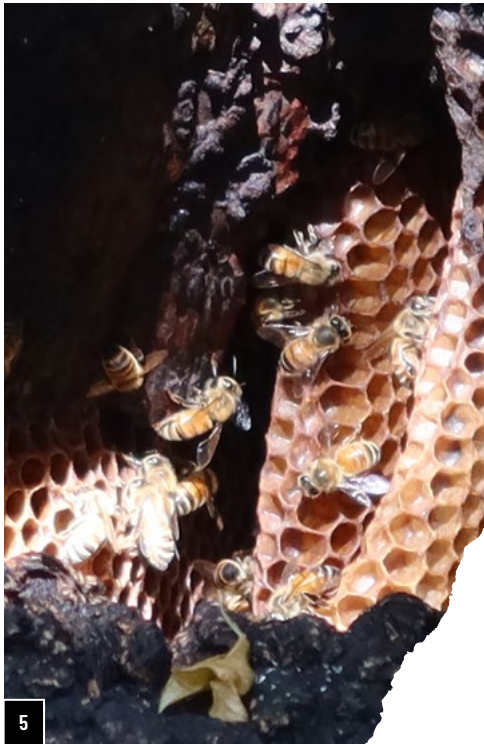
2



3



4



5



6



7

1	<i>Kanakia typica</i> ©B. Henry
2	<i>Caledonica</i> sp.. ©B. Henry
3	<i>Parotis</i> sp.
4	<i>Anoplolepis gracilipes</i> ©J. Barrault
5	<i>Apis mellifera</i>
6	<i>Micraspis frenata</i>
7	<i>Uropteroides douei</i> ©B. Henry
8	<i>Carlius</i> sp.
9	<i>Matuanus</i> sp. ©V. Dutertre
10	<i>Pheidole</i> cf <i>megacephala</i> ©J. Barrault
11	<i>Technomyrmex vitiensis</i> ©J. Barrault
12	<i>Danaus petilia</i>



8



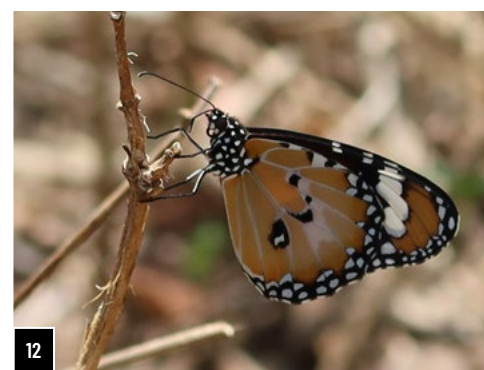
9



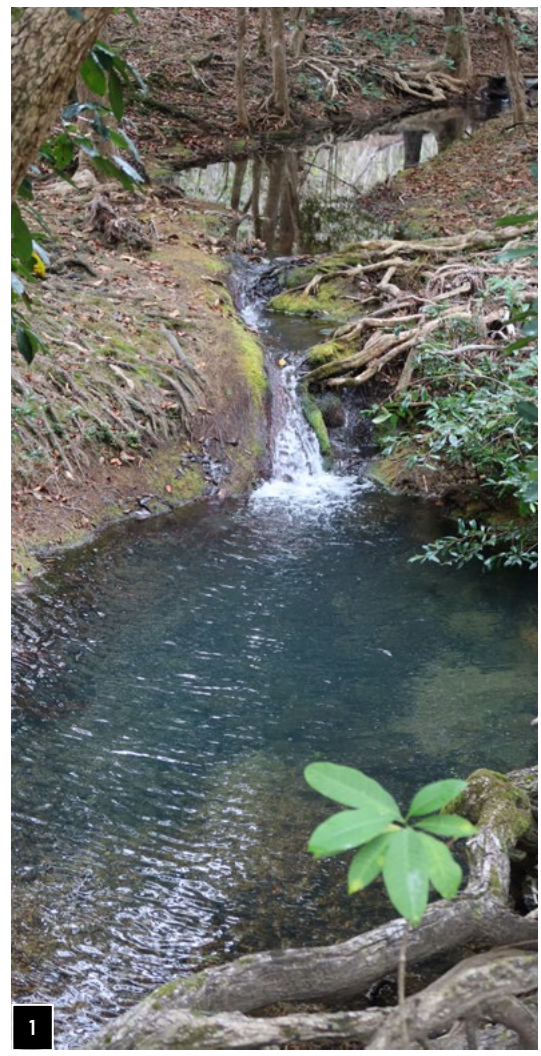
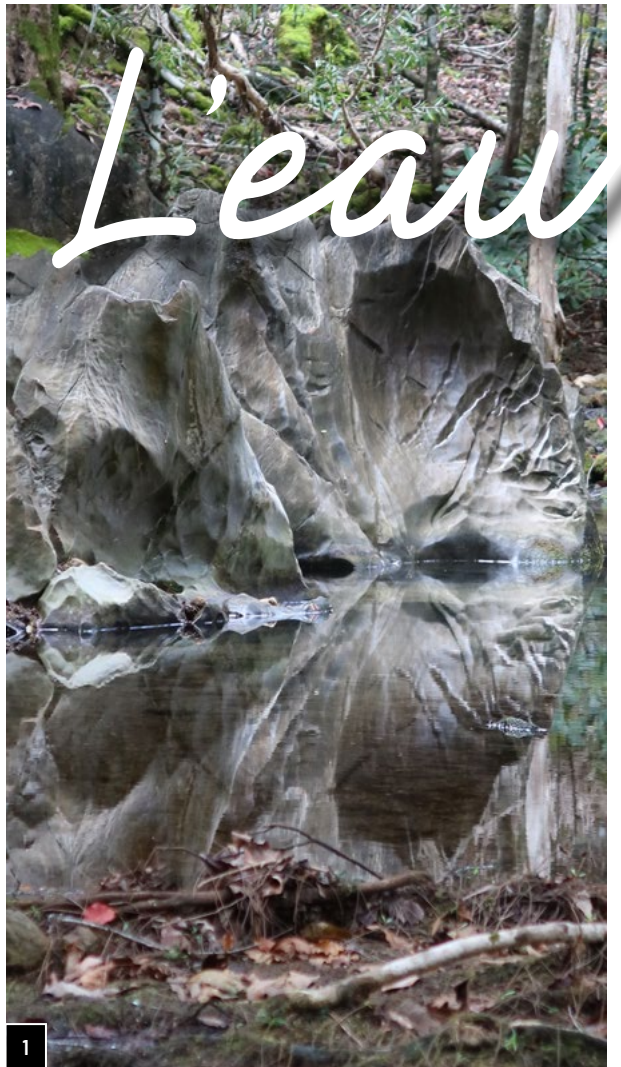
10



11



12



1	Creek du Rocher
2	Bouérabate
3	Nenganu
4	Djaouni

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTES DES PERSONNES AYANT CONTRIBUÉES À L'ABC DE POUM	196
ANNEXE 2 : SYNTHÈSE COMPTABLE	197
ANNEXE 3 : CHIFFRES CLÉS	198

ANNEXE 1

LISTES DES PERSONNES AYANT CONTRIBUÉES À L'ABC DE POUM

INVENTAIRES DE LA BIODIVERSITÉ

MOBILISATION SUR UNE JOURNÉE MINIMALE

DE NOUVELLE-CALÉDONIE : AMICE Rémy, naturaliste; ANTHOINE Emilie, naturaliste ; AZUÉLOS Denise, naturaliste; BARRAULT Julien, naturaliste; BAS Johan, naturaliste; BAILLY David, habitant de Koumac; BOAOUVA Delphin, agent communal; BOAOUVA Lorinne, agent communal; BOULA Donavan, agent communal; BOULA Malaki, pilote bateau; BOURDEAU Fabienne, naturaliste; BOURDEAU Philippe, naturaliste; BOUSSION Magali, naturaliste; BROUSTE Damien, naturaliste; BROWN André, pilote bateau; BROWN Viny, pilote bateau; BRUY David, scientifique; CAGNARD Laurent, naturaliste; CANTON Philippe, naturaliste; CARLIER Agnès, OFB (Office français de la Biodiversité); CAZÉ Hélène, naturaliste; CAZÉ Nicolas, naturaliste; CHABAUD Gill, naturaliste; CHABRE Paul, naturaliste; CHARPIN Nicolas, scientifique; COGULET Émile; COGULET François; COGULET Philippe; COGULET Steven; D'ANGLEBERMES Danielle, naturaliste; DAHMA Stéphane, pilote bateau; DAOULAS Alain, naturaliste; DAYÉ Kalada, pilote bateau; DAYÉ Patrick, naturaliste; DECOURT Théo, naturaliste; DEDANE Armelle, habitante de Pangai; DEDANE Benjamin, habitant de Pangai; DEDANE Kénua, habitant de Pangai; DEDANE Richard, habitant de Pangai; DELACOURTIE Alexandra, naturaliste; DELHUMEAU Roy, pilote bateau; DEUSS Matthias, scientifique; DOMBAL Yvy, naturaliste ; DUCOURET Emilie, naturaliste; DUTERTRE Valentin, naturaliste; FLEUROT Dominique, naturaliste, coordinateur ABC de Poum; FONTAINE Bertrand, naturaliste; FRANÇOIS Martine, naturaliste; FREY Pauline, naturaliste; GAGNE Sergio, agent communal; GUISGANT Liliane, naturaliste; HATJOPOULOS Christophe, Garde nature PN; HENRY Benoît, naturaliste; HUAUX Mallorie, naturaliste ; HUGEAUD Anne-Lyse, habitante de Poum; HUGEAUD Michel, habitant de Poum; JOB Nicolas, photographe; LAUDEREAU Cécilia, naturaliste; LAUDEREAU Christian, naturaliste; LAUDEREAU Ludwine, naturaliste ; LE BOUTEILLER Aubert, naturaliste; LE BOUTEILLER Cathy, naturaliste; LE SAUX MASSIEU Karine, naturaliste; LECERCLE Hortense, OFB ; LEFERS Karl, naturaliste; LEFERS Laura, naturaliste; LETHEZER Maurice, habitant de Koumac; LEYANNOU Antoine, naturaliste; MACIAS Mathieu, naturaliste; MARY Nathalie, scientifique; MAURER Céline, OFB; MAVIET Anne-Marie, naturaliste; MÉCHINEAU Olivier, naturaliste; MERCIER Erwan, habitant de Pangai; NAPOLÉON Guy, pilote bateau; NEPONRON Adé, DDEE province Nord; OEDIN Malik, scientifique; PADI Dick, habitant de Poum; PAÏDI Jérôme, pilote bateau; PAÏDI Noah, habitant Koumac; PATU Jérémie, agent communal; PATU Oky, habitant de Taanlo; PATU Siani, habitante de Taanlo; PEMONON Esaïe, naturaliste ; POIGOUNE Jean-Pierre, naturaliste; POROU Bing, habitant de Taanlo; POROU Daguing, habitant de Taanlo; POROU Yvonne, habitante de Taanlo; RAVALLEC Yves, naturaliste; RICHARD Thomas, naturaliste; RODRIGUEZ Daniel, Secrétaire général Mairie de Poum; ROLLAND Serge, naturaliste; SALOU Océane, naturaliste; SÉRAPHIN Franck, pilote bateau; TEAMBOUÉON Isaac, habitant de Taanlo; TEAMBOUÉON Jean-Claude, pilote bateau; THEAN-HIOUEN Félicien, agent communal; THÉVENET Yves, naturaliste; TIDJINE Gwendoline, cuisinière, habitante de la Vallée de Golone; TIDJINE Hervé, habitant de Yandé; UGOLINI David Louis, naturaliste; UGOLINI Enzo, naturaliste ; VICO José, habitant de Koumac; WAOULO Crépin, habitant de Taanlo; WHAAP Rocky, naturaliste.

Venus de France : ARTIGUES Agnès, Secrétaire générale SBF (Société Botanique de France); BLANCHON Catherine, SBF; BORDON Evelyne, SBF; BORDON Jacques, SBF; BOUCHET Philippe, scientifique; DUPONT Jean-Marie, SBF; GARGOMINY Olivier, scientifique; LE STRAT Didier, SBF; LE STRAT Florence, SBF; LÉONARD Lilian, scientifique; MOLLET Anne-Marie, SBF; MOULY Arnaud, scientifique, SBF; RÉGLI Patrick, SBF; THIEBAULT Philippe, SBF; ZAMMITE Jean-Michel, Directeur des Outre-mer OFB.

Venu de Tahiti : BERBERIAN Anthony, naturaliste.

Venus des États-Unis : GARCIA Katrina, scientifique; LEE Kevin, naturaliste; MILLAN Michelle, scientifique; VALDÈS Ángel, scientifique.

Venue de Suisse : TOMBERS Nina, scientifique.

Venue d'Italie : FASSIO Guilia, scientifique.

Venue d'Allemagne : RICHLING Ira, scientifique.

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ DE POUM

Auteurs, photographes, cartographes, relecteurs : AMICE Rémy, auteur, photographe; BARRAULT Julien, photographe; BOUCHET Philippe, auteur; BOURDEAU Fabienne, auteure, photographe; BOURDEAU Philippe, auteur, photographe; BRUY David, auteur; CHARPIN Nicolas, auteur, photographe; COLLIN Sophie, relectrice; CORNUET Nathaniel, relecteur; DELBÉ Gendrilla, cartographe; DEUSS Matthias, auteur; DOMBAL Yvy, photographe; DUTERTRE Valentin, photographe; DUVAL Thomas, auteur, cartographe; FLEUROT Dominique, coordinateur de l'Atlas, tous postes; FOURDRAIN Aurélie, auteure, relectrice; GARGOMINY Olivier, auteur, photographe; GARRIGUE Claire, auteure, relectrice; GUISGANT Liliane, relectrice, photographe; JOB Nicolas, photographe; JOURDAN Hervé, auteur (Sénégal); LÉONARD Lilian, relectrice, photographe; MARY Nathalie, auteure, photographe; OEDIN Malik, auteur, photographe; RAVALLEC Yves, auteur ; ROBILLARD Tony, auteur; RODRIGUEZ Daniel, relecteur; UGOLINI David Louis, auteur, photographe, relecteur; WEISS Willy, cartographe.

CARNETS NATURALISTES POUR L'ATLAS DE POUM

Auteurs : BARRAULT Julien, naturaliste; BOURDEAU Fabienne, naturaliste; DEDANE Kénua, habitant de Pangai; HUAUX Mallorie, naturaliste ; LE SAUX MASSIEU Karine, naturaliste; PATU Jérémie, agent communal; TIDJINE Jean-Paul, Grand chef de Nénémas; VICO José, propriétaire à Vallée de Paris, Poum; PAÏDI Jérôme et Noah, Pilote bateau, Koumac.

LEXIQUE VERNACULAIRE DE LA BIODIVERSITÉ DE PUM, PASSERELLE VERS L'ATLAS DE POUM

Coordination, rédaction : FLEUROT Dominique, naturaliste, coordinateur ABC de Poum.

Recueil, rédaction : BOULA Donavan, agent communal; DEDANE Richard, habitant de Pangai; THEAN-HIOUEN Félicien, agent communal.

Personnes-ressources : DEDANE Philémon, habitant de Pangai; GAGNE Abraham, habitant de Noët; HOURI Bertha, habitante de Pangai; HOURI Hervé, habitant de Pangai; MALOUNE Léonie, habitante de Comatch, Baaba; PADOME Willion, habitant de Tiabet; POROU Albert, habitant de Taanlo; POROU Lina, habitante de Boat-Pass; SMITH Dick, habitant de Foon, Baaba; SMITH Elizabeth, habitante de Foon, Baaba; TEAN-HIOUEN Aimé Paul, habitant de Bouarou; TIDJINE Georges, habitant de Titch.

MÉDIAS ET PHOTOGRAPHES

Reporters sur le terrain : CHABAUD Gill, reporter indépendant; FLOTAT Fabian, Zoom.nc, photographe; JOB Nicolas, photographe; JOBERT Sabine, Le Pays, journaliste; OGUY Natacha, Caledonia, journaliste, reporter d'images; LE BRAS Maxime, Coup d'Brousse, reporter indépendant; REISS Antoine, Caledonia, rédacteur en chef adjoint; TYÉA Cédric, Caledonia, journaliste, reporter d'images.

Aide logistique sur Koumac, Centre d'hébergement Ricquet Bailly, pour le volet Nudibranches en juin 2023 :

Mairie de Koumac : VAN FOUQUES Soraya, Gestionnaire du Centre d'hébergement, WEISS Wilfrid, Maire de Koumac.

Autre logistique : BABOULENNE Thierry, prêt de compresseurs, PAETEN Alice, cuisinière.

ANNEXE 2

SYNTHÈSE COMPTABLE

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE |
APPEL A PROJETS ABC 2022 |
COMMUNE DE POUM (NOUVELLE-CALEDONIE)

DÉPENSES ABC					XPF	EUR
MAIRIE DE POUM					10 006 983	83 858,52
	Budget initial		Réalisé			
Charges externes, sous traitance						
	890 000		1 630 000			
Missions, déplacement						
	1 516 380		3 215 060			
Communication						
	448 210		799 000			
Autres						
	Agents dédiés ABC mi-temps / 11 mois	-	3 223 418			
	Contribution ASPMHNC	379 835	750 000			
Dépenses d'investissement						
	175 655		389 505			
	3 410 080		10 006 983			
MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE					5 727 924	48 000,00
SOCIÉTÉ CALÉDONIENNE D'ORNITHOLOGIE					2 546 349	21 338,40
TOTAL GÉNÉRAL - DÉPENSES					18 281 256	153 196,92
RECETTES ABC					XPF	EUR
MAIRIE DE POUM					10 006 983	83 858,52
	Budget initial	%	Réalisé	%		
Subvention OFB						
	2 557 515	75 %	2 557 515	26 %		
Autofinancement - Fonds propres commune						
	852 565	25 %	7 449 468	74 %		
	3 410 080		10 006 983			
MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE					5 727 924	48 000,00
SOCIÉTÉ CALÉDONIENNE D'ORNITHOLOGIE					2 546 349	21 338,40
TOTAL GÉNÉRAL - DÉPENSES					18 281 256	153 196,92
BÉNÉVOLAT & PRESTATIONS GRATUITES					XPF	EUR
ASPMHNC					4 176 841	35 001,93
MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE					3 372 951	28 265,33
SOCIÉTÉ CALÉDONIENNE D'ORNITHOLOGIE					3 002 498	25 160,93
AUTRES STRUCTURES PARTENAIRES					2 928 494	24 540,78
TOTAL GÉNÉRAL - BÉNÉVOLAT & ACTES GRATUITS					13 480 784	112 968,97
VALEUR ÉCONOMIQUE GLOBALE DE L'ABC DE POUM					31 762 040	266 165,89

L'ABC de Poum est cofinancé par l'OFB, à hauteur de 75% du budget initial du projet, et par la Mairie de Poum. Or, les dépenses communales réellement engagées représentent 2,9 fois le budget initial. Cette augmentation s'explique notamment par l'inflation, l'élargissement du périmètre naturaliste du projet, mais surtout par le recrutement de deux agents communaux à mi-temps, non prévu initialement, la commune n'ayant pas pu bénéficier du dispositif de Service civique envisagé au départ. Ces surcoûts ont été intégralement supportés par la Mairie de Poum, qui assume ainsi 74 % du coût final du projet. Aux moyens financiers

engagés par la Mairie et l'OFB s'ajoutent, pour un montant quasiment équivalent, ceux exposés pour l'ABC par les structures partenaires (MNHN et SCO). Enfin, la valorisation du bénévolat et des prestations gratuites souligne l'importance des moyens non monétaires mobilisés, qui ont largement contribué au succès et à l'ampleur effective du projet. Il convient en particulier de noter la forte implication de l'ASPMHNC, qui a assuré, **exclusivement par du bénévolat**, l'ensemble des travaux de planification, de pilotage, de coordination et de suivi de cet ABC, permettant au projet d'économiser de coûteuses prestations.

ANNEXE 3

Chiffres clés

DE L'ABC DE POUM

L'ABC DE
POUM EN
QUELQUES
CHIFFRES

+ DE
130

PARTICIPANTS
contributeurs
extérieurs,
scientifiques
ou naturalistes,
habitants de Poup

8 **ORIGINES
DE LA PLANÈTE**
Nouvelle-Calédonie,
Tahiti, France, Suisse,
Allemagne, Italie,
États Unis, Sénégal

9 **ÉVÉNEMENTS
COMMUNAUX**
stand participatifs,
plantations

11 **ASSOCIATIONS
INVITÉES,**
actives dans
l'environnement
ou la biodiversité

18 **MOIS EFFECTIFS
SUR LE TERRAIN,**
28 mois
contractuels,

2 **ORGANISMES
SCIENTIFIQUES**

2 **SÉMINAIRES**
en Métropole

1048 **JOURS-HOMMES**
pour l'ABC de Poup

3 **AGENTS
COMMUNAUX
INTERVENANTS**

BUDGET INITIAL
28 576,50 €
(3 410 080 XFP)

**DES DIZAINES DE MILLIERS
D'INDIVIDUS OBSERVÉS**

BUDGET FINAL
153 196,92 €
(18 281 256 XFP)

ZONE COUVERTE DE PROSPECTIONS DE

1753 km²

soit 36 fois la commune de Farino, plus
petite commune de Nouvelle-Calédonie,
ou 17 fois la ville de Paris

4 **CONFÉRENCES**
sur l'ABC de
Poup (Poup,
Koumac,
Nouméa)

TOUS MILIEUX PROSPECTÉS

**TERRE,
MER ET AIR**

ZONES VISITÉES

PRIVÉES AGRICOLES
COUTUMIÈRES
DOMANIALES
ÎLES
SECTEUR INDUSTRIEL
LAGON
PLONGÉES EXTÉRIEURES
DU GRAND RÉCIF

FAUNE ET FLORE ÉTUDIÉE

17 **SOUS-GROUPES**
étudiés
ou observés

3 **OUTILS DIGITAUX
D'OBSERVATIONS
DE TERRAIN**
(CarNat, ObsMapp,
iNaturalist)

8 **AUTORISATIONS
PROVINCIALES
DE COLLECTES
DE MATÉRIELS
BIOLOGIQUES**

1 **DÉCOUVERTE**
100 % citoyenne
ABC d'une
espèce nouvelle

**DES DIZAINES
D'ESPÈCES NOUVELLES**
pour la science

1 **PARUTION ABC :**
le lexique
vernaculaire
de la biodiversité
de PUM

+ DE **26 000** **POINTS**
d'observations
ou de collectes

2 **PUBLICATIONS
SCIENTIFIQUES**
en période ABC
de Poup

11 **REPORTAGES
MÉDIAS**
presses audiovi-
suelles, écrite et
radiophonique



RÔLE ET IMPORTANCE DES NATURALISTES AMATEURS DANS LA SCIENCE CONTEMPORAINE

LA NÉCESSITÉ MATÉRIELLE D'INSTALLATIONS ET D'OUTILS DONT PEUVENT RAREMENT DISPOSER LES AMATEURS TIENT CES DERNIERS À L'ÉCART DES TRAVAUX RELATIFS À DIVERSES DISCIPLINES COMME PAR EXEMPLE LA GÉNÉTIQUE, LES BIOTECHNOLOGIES OU LA BIOLOGIE MOLÉCULAIRE, LESQUELLES SE TROUVENT DE FACTO RÉSERVÉES À DES CHERCHEURS PROFESSIONNELS. ON AURAIT TORT CEPENDANT D'IGNORER QUE DES CONNAISSANCES FONDAMENTALES DE SYSTÉMATIQUE, DE TAXINOMIE, DE RÉPARTITION BIOGÉOGRAPHIQUE DES ESPÈCES, VOIRE DE DESCRIPTIONS D'ESPÈCES NOUVELLES, SONT ENCORE LE FAIT D'AUTHENTIQUES AMATEURS, LE PLUS SOUVENT RÉUNIS DANS DES ORGANISMES ASSOCIATIFS.

Marcel CRUVELIER (1931 - 2022†)
Membre fondateur de l'AsFra

